Troisième Année — QUEBEC, SAMEDI, 22 OCTOBRE 1910 — Numéro 130

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO!

JULES DORION, Directeur — EDITION HEBDOMADAIRE — BUREAUX : 103 rue Ste-Anne

CE QU'ETAIT FERRER

C'est aujourd'hui l'anniversaire de l'exécution de l'anarchiste Ferrer, passé par les armes dans les fossés de Montjuich, comme principal instigateur des sanglantes échauffourées de Barcelone.

On sait à quelles manifestations donna lieu cette exécution. Au même moment, et dans toutes les grandes villes d'Europe, et même d'Amérique —car Montréal ne fut pas exemptée de cette farce sinistre —il y eut des protestations tumultueuses ; et une presse bruyante tenta de dresser comme un martyr, devant l'opinion, l'époux fugitif, le père dénaturé, le voleur d'héritage, l'empoisonneur de consciences, l'incendiaire et l'assassin par procuration qu'était Ferrer.

Le sinistre et dégoûtant personnage, qu'encore aujourd'hui des milliers d'aveugles ou de coquins ont représenté comme un des flambeaux de l'humanité, un des libérateurs de la pensée, un précurseur, avait profité de la situation délicate, créée à son pays, par la guerre africaine, pour déchaîner la révolution dans Barcelone. C'est lui qui, se multipliant durant ces heures de massacre, d'incendie et de pillage, allait de village en village, de comité en comité, passer le mot d'ordre : "Il faut d'abord incendier les églises et les couvents." Mais c'est lui aussi, qui, avec le cynique sang-froid d'une rouerie cupide, sachant bien que l'émeute qu'il dirigeait aurait une répercussion fâcheuse à la Bourse, avait pris toutes ses précautions pour tirer de l'or de toutes ces horreurs.

Et pendant que soixante et trois églises ou couvents étaient incendiés, que les vieillards et les orphelins étaient jetés à la rue, que les tabernacles et leur contenu étaient profanés, que les femmes étaient outragées, que cent trente-huit personnes étaient assassinées, et les traitements les plus infâmes infligés à leurs restes, M Ferrer jouait à la baisse.

Voilà l'homme que des misérables, qu'on ne saurait qualifier assez sévèrement, essaient de représenter comme un martyr ! Voilà le nom autour duquel se rallie aujourd'hui tout ce que l'humanité compte de bas instincts.

Et qui, à part ceux que l'émeute a fait orphelins parle des 138 victimes de Barcelone ? Qui, parmi ces assoiffés de justice qui paraissent aujourd'hui sur les places publiques a demandé de venger leur mort ?

Le roi Carlos et son fils ont été brutalement et lâchement assassinés. Les meurtriers sont encore en liberté ; personne de ceux qui auraient dû le faire n'a songé à les poursuivre ; et on ne voit aucune ville étrangère retentir des protestations qu'une conduite aussi étrange devrait provoquer

Ainsi réagit la conscience moderne, que la presse sectaire moule de telle sorte qu'elle ne sait plus vibrer que pour les causes que des faiseurs sans vergogne veulent bien faire leur.

Le résultat c'est que les voleurs et les assassins sont mis au rang des martyrs, pendant que leurs victimes sont oubliées, quand elles ne sont pas outragées jusque dans leur mémoire.

En vérité, il est temps que les bons secouent leur apathie, car s'ils n'y prennent garde cette tranquillité, ce repos qu'ils prisent au point de ne pas vouloir en sortir, lorsque leur devoir les appellerait à la lutte, ne tardera pas à leur être ravi à leur tour.

La société peut bien supporter pendant quelque temps le gouvernement des coquins, mais elle finit par en mourir ; et alors, que deviennent le repos et la jouissance égoïste de tous les partisans du laisser-faire ?

SENTIMENTS DE TRAITRES

La Commission Royale de l'enseignement technique a tenu tout récemment séance dans Québec. A cette époque nous avons signalé à nos lecteurs le fait étrange de commissaires venus pour enquêter dans la province de Québec, et qui ne comprenaient seulement pas le français.

Ce fait marquait déjà entre la compétence des interrogateurs et celle des interrogés, une différence tout à l'avantage de ces derniers et de leur province. Nous avons alors exprimé notre surprise de ce que des gens n'hésitent pas à accepter un emploi dont ils ne peuvent remplir les charges qu'à l'aide d'un interprète.

Puisque le " Pays " a jugé à propos d'aborder à son tour le sujet, on avait droit de s'attendre qu'il regretterait, comme nous, l'étrange composition de cette fameuse commission d'enquête.

Mais le " Pays " peut-il cultiver d'autres sentiments que ceux qui remplissent le coeur des traîtres ?

Que lui importe que cette enquête ait été l'occasion de nouvelles insultes à notre langue ?

De toute cette enquête il n'a rapporté qu'une impression, c'est que M. de la Bruère, le surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, est un catholique convaincu, et donc un homme apathique, incapable, sans esprit public et sans amour propre national.

Ah ! sans doute, si au lieu de M. de la Bruère, le surintendant était un Godfroi Langlois, un Laberge, un de Martigny, voire même un Larose, le " Pays " n'aurait pas assez de ses trois feuilles pour vanter leurs qualités !

Mais que peut-il exister de bon chez un homme qui croit tout simplement à l'existence de Dieu, et aux devoirs que l'homme a à remplir envers son Créateur ?

Donc le " Pays " attaque M. de la Bruère, et il l'attaque avec la sottise d'une haine aveugle.

Les commissaires ayant demandé au surintendant quelle était la moyenne des traitements payés aux institutrices dans la province de Québec, ce dernier a répondu: de $150.00 à $200.00.

C'est un mensonge, s'écrie le " Pays " ; " cette affirmation est contraire à la vérité et aux rapports officiels." Et il ajoute triomphalement : " La moyenne des salaires des institutrices de toutes catégories, de tous grades et de toutes croyances, dans notre province, est de $176.00 par année."

Peut-on être plus ineffable ? Et le " Vindicator " du " Pays " est-il trop borné pour s'apercevoir que 176 est presque l'exacte moyenne entre 150 et 200, et qu'une affirmation vaut l'autre.

Mais nous croyons plutôt à la perfidie ordinaire de " Vindicator ", dont la haine attentive ne recule devant aucun moyen, pas même la sottise, pour arriver à ses fins.

Ainsi, plus loin, il fait un crime à M. de la Bruère, de ne pas avoir dit aux commissaires que la province de Québec est aux sept huitièmes catholique et française, et que la moyenne des salaires des institutrices catholiques est inférieure à celles des institutrices protestantes.

Il oublie cependant de dire si on avait bien posé cette question à M. de la Bruère ; comme il oublie, d'ailleurs, d'expliquer plus loin en quoi le surintendant de l'Instruction peut bien être tenu responsable de la différence qui existe entre le salaire des institutrices catholiques et celui des institutrices protestantes.

Mais à quoi bon y regarder de si près ?

Le " Pays " a cru trouver une occasion de nuire à un fonctionnaire dont l'ortnodoxie l'offusque, et le journal des émancipés ne regarde pas aux moyens pourvu qu'il les trouve propres à accomplir l'oeuvre de haine et de trahison qu'il a entreprise : arracher à ses compatriotes ce qui a fait leur consolation et leur force dans le passé, et ce qui sera leur sauvegarde dans l'avenir.

Nous signalons cette nouvelle tentative des " émancipés " réfugiés au " Pays " pour troubler la conscience publique au sujet d'institutions dont ils voudraient bien prendre le contrôle, et de fonctionnaires dont ils brûlent d'occuper la place.

Mais tant que nous serons là, ce n'est pas à des traîtres à leur race, à leur pays et à leur religion que les canadiens-français confieront leurs destinées.

LES PILLEURS DE BANQUE

On rapporte ce matin que le détective Patry, de la police provinciale accompagné du constable Létourneau de Thetford Mines, a arrêté hier à Thetford un homme que l'on croit être un de ces auteurs du vol de la succursale de la Banque Nationale à St. Pacôme.

Au moment où il a été arrêté, l'individu, qui, n'a pas voulu donner son nom, avait une couple de mille piastres en sa possession et il portait sur lui des armes à feu.

Les détectives croient aussi pouvoir mettre bientôt le grappin sur deux de ses copains que l'on suppose être complices du vol.

Le détective Patry est attendu aujourd'hui à Québec avec son prisonnier.

L'Explication d'un Mystère

On découvre la clef du mystère qui entourait la publication d'une lettre de l'Hon M. Hanna à l'Hon. Dr Pyne au sujet de l'attitude de Mgr Fallou. M. C. A. Maisonville, sécrétaire de l'Hon Dr Rhéaume explique les faits.

Toronto, 15.—Sir James Whitney a expliqué aujourd'hui la publication de la lettre de l'hon. M. Hanna à l'hon. M. Pyne, relativement à l'entrevue qui a eu lieu avec Mgr Fallon.

Cette explication rejette la faute sur M. H. C. A. Maisonville. Je crois, a dit Sir James Whitney, que M. Hanna fut invité par le R. Père Kennedy a rencontrer Mgr Fallon et a cru bien faire d'envoyer au Ministre de l'Instruction Publique un compte-rendu del 'entrevue.

Ensuite, M. Hanna donna une copie de la lettre à l'hon. Dr Rhéaume, ministre des Travaux Publics. Ce dernier la classa dans son dossier privé. Cette lettre, ou une copie de cette lettre, a donc été subrepticement soustraite par son secrétaire, M. C. A. Maisonville, qui l'a livrée à un de ses amis à Walkerville. M. Maisonville a tout avoué aux membres du Cabinet, qui l'ont immédiatement relevé de ses fonctions.

M. Maisonville, de son côté, a fait la déclaration suivante : "Je suis seul responsable d'avoir amené la publication du memorandum rédigé par l'hon. W. J. Hanna, secrétaire provincial, et adressé à l'hon. R. A. Pyne, ministre de l'Instruction.

"Mon seul regret est de constater que mon action a soulevé une discussion entre l'hon. M. Hanna et Sa Grandeur Monseigneur Fallon, évêque de London. En contribuant indirectement à la publication de cette lettre, j'ai agi sous ma propre responsabilité et n'ai pas agi en ma qualité officielle. Comme Canadien-français du comté d'Essex mon coeur a souffert de voir interdire l'enseignement du français dans les écoles de ce comté qui m'est cher. Le grand succès avec lequel la Grande-Bretagne maintient l'équilibre des races dans l'Empire est dû, en grande partie, à la largeur de vues des hommes d'Etat qui jamais ne soulèvent de difficultés sur les questions de langue ni de coutumes. Certains commentaires, publiés récement, ont pu faire croire à certaines personnes peu au courant des faits que l'agitation est venue du fait de l'introduction de l'enseignement de la langue française dans certaines écoles où il n'était pas enseigné auparavant. C'est le contraire qui est vrai. L'enseignement du français se poursuit de front avec l'enseignement de l'anglais dans toutes les écoles. Les deux langues y ont toujours été enseignées depuis le jour où les écoles ont été fondées. Je ne connais pas une seule école où la langue anglaise soit négligée ni une seule personne qui n'apprécie pas l'avantage d'avoir une certaine connaisance de cette langue."

Le Roi Manuel se Repose

IL MENERA UNE VIE TRES SIMPLE JUSQU'A CE QUE SES PARTISANS PARVIENNENT A REPRENDRE QUELQU'INFLUENCE.

Gibraltar, 15.—le roi Manuel du Portugal, la reine-mère Amélie, le duc d'Oporto, le comte de Sabugaso, Grand-maître de la Cour Portugaise et le comte de Figuiero, Maître des Cérémonies de la Cour, ont tenu une conférence ici aujourd'hui, concernant l'attitude que devront prendre le roi et les autres membres de la famille royale. Il a été décidé que le roi Manuel mènerait une vie paisible jusqu'à ce que sa santé soit parfaitement rétablie. Durant ce temps, ses amis du Portugal feront une vigoureuse campagne politique, au cours de laquelle les partisans du Duc Michel de Braganza, appuieront de toutes leurs forces les candidats monarchiques aux prochaines élections. Il est probable qu'après son arrivée en Angleterre et la publication de son manifeste, le roi Manuel entreprendra un voyage sur mer, afin d'éviter à l'Angleterre l'embarras de faire une politique de propagande. Le duc d'Oporto accompagnera le roi Manuel en Angleterre au lieu de se rendre en Italie avec la reine-douairière Marie Pia.

C. D. Sheldon, le Défalcataire

Montréal, 15.—De notre correspondant.—L'affaire Sheldon continue à occuper l'attention du public. Les journaux anglais lui consacrent tous les jours trois pages entières au moins et les dupes du courtier défalcataire pleurent leur deniers engloutis.

On a découvert que Sheldon avait accumulé volontairement erreurs sur erreurs dans ses livres. On a aussi découvert qu'il avait emporté avec lui différentes valeurs qui se trouvaient dans sa princière demeure de l'Avenue Landsdowne.

Mme Sheldon serait revenue à Montréal d'après le "Star".

Dans une lettre qu'il a adressée de New-York à l'un de ses amis, C. D. Sheldon déclare qu'il cherche à emprunter de l'argent afin de remettre les argents dûs à ses nombreuses victimes.

On assure cependant que Sheldon est en route pour le Mexique.

L'Eglise de Brouage

M. C. F. Delâge, président de la Société S. Jean-Baptiste de Québec, vient de recevoir du comité chargé de la restauration de l'église de Brouage, une lettre de remerciements pour la somme de $1.210.00 que la ville de Québec a souscrites.

LES SUFFRAGETTES

Toronto, Ont., 15.—On affirme que l'Association des Suffragettes Canadiennes vient d'organiser une compagnie à responsabilité limitée avec un capital de $25000, divisé en parts de $5 chacune. Cette compagnie aura ses quartiers dans la rue Yonge. Les membres ont loué deux étages d'une bâtisse dans lesquels elles placeront tout ce qu'il faut pour le confort et la commodité des femmes de Toronto. Un restaurant végétarien très moderne sera établi en même temps par ces dames.

Une tempête à la Havane

LA PREMIERE TEMPETE TROPICALE DE LA SAISON SEVIT A CUBA. UN VERITABLE OURAGAN.

Tampa, Floride ,15.—La première sérieuse tempête tropicale de l'année, après avoir balayé Cuba hier soir et aujourd'hui et fait un peu moins de dégats dans les eaux du Ouest Indien, s'approche maintenant des côtes de la Floride et semble vouloir semer la dévastation. Tous les vaisseaux dans un rayon de 500 milles ont été avertis par le télégraphe sans fil, de l'approche de cet ouragan et la plupart de ces vaisseaux se sont mis en sûreté dans les hâvres.

On s'attend à ce que cette tempête passe sur les côtes de la Floride, dans les environs de Tampa, de bonne heure demain matin.

Havane, 15.—Les provinces de la Havane, Matanez et Pinar del Rio, ont subi la plus grosse tempête encore connue. Le vent n'était pas comparable aux cyclones de 1906 et 1908. A certains moments, il atteignait une vitesse de 80 milles à l'heure.

La pluie qui accompagnait cette tempête a causé de très forts dommages au sucre et au tabac.

Mort Subite

UN DES CITOYENS LES MIEUX CONNUS DE SAINT-ROMUALD MEURT SUBITEMENT AU TRAVAIL.

St-Romuald, 15.—Il pouvait être six heures et demie, hier soir, lorsqu'une pénible nouvelle se répandit en quelques instants par tout le village, nouvelle qui allait jeter dans un deuil profond l'une des familles les plus respectables et des plus respectées de St-Romuald.

M. Louis Cantin, employé depuis 29 ans à la manufacture Gravel, où son amour du devoir, sa ponctualité en même temps que ses capacités lui valurent l'estime et la confiance de ses patrons, venait d'être pour ainsi dire foudroyé par la mort.

Quelques minutes avant six heures, le défunt, se sentant sans doute très mal, s'en alla boire et c'est là qu'il écrasa et perdit connaissance. Des compagnons de travail s'empressèrent de porter secours à l'infortuné que l'on transporta dans le bureau de M. Oscar Gravel pendant que M. le vicaire et le Dr P. M. Lambert, avertis en toute hâte, arrivèrent aussitôt. Tous les soins furent inutiles et la mort foudroyante accomplit son oeuvre. Le cadavre fut transporté à la résidence où la douleur fut indescriptible.

Le défunt était âgé de 64 ans et 9 mois ; il était le père de M. Arthur Cantin, contre-maître aux chantiers Gravel, et de Mlle Euphémie Cantin, institutrice au couvent, ainsi que de trois autres enfants, MM. Philémon et Emile et Mlle Octavie.

Il y aura enquête.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Nous offrons à la famille nos plus sincères sympathies.

M. Blaise Letellier

On annonce officiellement la nomination de l'hon. Blaise Letellier, conseiller législatif, pour la division de Lauzon, comme juge de la Cour Supérieure, avec juridiction sur le district de Chicoutimi et Saguenay.

Tentative de Vol

DES VOLEURS S'INTRODUISENT DANS LE BUREAU DE POSTE DE S. AGATHE DE LOTBINIERE. INTERVENTION OPPORTUNE.

Vendredi soir, des voleurs se sont introduits dans le bureau de poste de S. Agathe de Lotbinière, tenu par M. E. C. Brochu. Pour pénétrer, ils forcèrent la serrure. Mais le prudent maître de poste de S. Agathe avait une sonnerie électrique qui fonctionnait admirablement chaque fois que s'ouvrait la poste, et celle-ci ne manqua pas d'avertir consciencieusement que des instrus venaient d'entrer.

M. Brochu, armé d'un couteau, descendit bruyamment dans son magasin, et arriva tout juste pour voir les étrangers prendre la poudre d'escampette.

Près du coffre-fort, il trouva des outils qui indiquaient clairement qu'ils en voulaient à son argent. En effet, ce soir-là, il se trouvait dans la caisse de sûreté une somme de près de $400 en billets de banque et en monnaies.

M. Brochu soupçonne certains individus, et il pourrait se faire que la justice du pays vengerait cet attentat à la propriété.

Le même soir un cheval a été volé chez M. Lafiamme. Il a été abandonné par les voleurs peu après et retrouvé. Les citoyens de S. Agathe sont sur leur garde, et malheur aux voleurs qui iront crocheter les portes durant la nuit.

L'exécution de Ferrer

L'ANNIVERSAIRE DE L'EXECUTION DE FERRER SE PASSE SANS INCIDENT A BARCELONE.

Madrid, 15.—Aujourd'hui est l'anniversaire de l'exécution du professeur Francesco Ferrer, fondateur de l'Ecole moderne de Barcelone, qui fut accusé d'avoir conspiré contre le gouvernement et d'avoir suscité la révolte qui eut lieu au cours de l'été de 1909.

Les autorités redoutaient l'arrivée de ce jour, car les libres penseurs, les socialistes et les républicains avaient depuis longtemps projeté d'organiser des manifestations qui auraient pu amener des conflits sanglants. Néanmoins, la matinée et une partie de l'après-midi se sont passées sans incident.

Ce calme est probablement dû, premièrement, à l'attitude ferme qu'ont pris M. Canalejas, premier ministre et les membres du cabinet espagnol; deuxièmement, aux ordres donnés au général Weyler, capitaine-général de la Catalogne, ordres qui disaient clairement d'abattre sans pitié, la plus faible tentative de révolte.

Londres, 15.—De grandes précautions ont été prises, aujourd'hui, jour de l'anniversaire de Francesco Ferrer, pour garder l'ambassade espagnole ici. M. Villa y Urrutia, ambassadeur d'Espagne en Angleterre avait reçu des lettres menaçantes et au cours de la nuit dernière, des individus ont barbouillé de peinture rouge le chemin pavé et les escaliers qui conduisent à l'ambassade.

La Question du Francais dans Ontario

Mgr FALLON S'EXPLIQUERAIT

La plupart des journaux ont publié hier la dépêche suivante, que nous n'avons pu contrôler, et que nous donnons sous toutes réserves à simple titre documentaire.

Toronto, 13.—Mgr Fallon, évêque de London, dans une interview au sujet de la publication d'une lettre écrite par l'hon. W. J. Hanna, secrétaire provincial, à l'hon. Dr Pyne, ministre de l'Instruction Publique, donnant la substance d'une conversation entre Mgr Fallon et l'hon. M. Hanna, au sujet de l'enseignement bilingue dans les écoles d'Ontario, a déclaré emphatiquement qu'il maintenait et répétait chaque mot du rapport qu'il fit le 22 septembre dernier, le seul document dont il a autorisé la publication ; Mgr Fallon déclare que les assertions de la presse affirmant qu'il était hostile aux Canadiens-français sont fausses et malicieuses.

Il a admis aujourd'hui avoir eu une entrevue avec l'hon. Secrétaire provincial, il y a quelque quatre mois et demi. Ce qui a transpiré de cette conversation n'était aucunement confidentiel, mais n'était pas destiné à la publication. Il est actuellement occupé à préparer une réponse à la publication de cette conversation, et cette réponse montrera clairement son opinion au sujet de l'enseignement bilingue. Cette réponse, dit Mgr Fallon, sera toute une surprise pour beaucoup de gens et aura l'effet d'une bombe : "Il n'y a jamais eu de secret au sujet de mon attitude quant aux écoles bilingues, continue-t-il. J'y suis opposé parce qu'elles sont hostiles aux meilleurs intérêts des Canadiens-français et parce que au lieu de conserver la langue française, elles ont une tendance à la détruire"

L'association d'Education Parle

L'Association d'Education communique aux journaux l'extrait suivant des minutes de l'assemblée tenue le 4 octobre 1910.

Attendu que l'Association a pris connaissance de la lettre de Sa Grandeur Mgr Fallon, évêque de London, datée le 23e jour de septembre, 1910, lettre qui a été publiée dans presque tous les journaux anglais et français du pays et dans laquelle Mgr Fallon dit :

"I have never issued nor caused to "be issued, directly or indirectly, "verbally, by writing, or in any "other way, any order or mandate "or even expression of opinion con"cerning the teaching of French or "of any other language in the Sepa"rate schools in the Diocese of Lon"don, or anywhere else I have not, "and I never have had any objection "to the teaching of French or of "any other language in accordance "with the laws of the Province of "Ontario and the Regulations of "the Provincial Department of Edu"cation.

"This whole agitation therefore, "as far as I am concerned is not "only utterly baseless but is also "supremely unjust."

(TRADUCTION)

"Je n'ai jamais donné ou fait don"ner d'ordre ou mandat et je n'ai "jamais exprimé d'opinion, directe"ment ou indirectement, verbale"ment, par écrit ou d'aucune autre "façon par rapport à l'enseignement "du français et de toute autre lan"gue dans les écoles séparées ou "dans les autres écoles du diocèse "de London ou d'ailleurs. Je n'ai pas "et je n'ai jamais eu d'objection à "l'enseignement du français ou de "toute autre langue autorisée par "les lois de la province d'Ontario et "par les règlements du Département "de l'Education de la province.

"Toute cette campagne est par "conséquent, en autant que je suis "concerné, dépourvue non seule"ment de fondement, mais aussi sou"verainement injuste."

Attendu que cette Association a reçu et détient présentement des documents assermentés par plusieurs personnes dignes de foi qui établissent la preuve des faits suivants :

1. Sa Grandeur Mgr M. F. Fallon, lors de la retraite ecclésiastique à Sandwich, le 14 juillet 1910, dans une conférence aux prêtres de son diocèse, a prononcé les paroles suivantes: "Je suis opposé aux écoles bi"lingues parce qu'elles ne peuvent "donner une éducation appropriée à "nos besoins. L'école bilingue ne "réussit pas dans la province de Qué"bec et ne réussira pas non plus "dans cette province."

(Déclaration assermentée le 30 septembre 1910, devant Charles J. Montreuil, juge de paix.)

2. Qu'à la retraite annuelle des "Soeurs de St-Joseph, Mgr M. F. "Fallon fit venir les Religieuses institutrices pour leur commander de "ne plus enseigner le français." "Que "la Révérende Mère Supérieure Gé"nérale, Mère Angèle, alla consulter "Mgr Fallon ne pouvant croire que "l'on défendit d'enseigner le fran"çais dans ses communautés de Belle "Rivière et de Walkerville. Elle re"çut l'ordre de dire à ses religieuses "de ne plus enseigner le français."

(Déclaration assermentée le 30 septembre 1910.)

3. "Que vers le premier ou deux "septembre 1910, la Révérende "Mère Supérieure Vincent de notre "école (école St-Edouard de Walker"ville) déclara avoir reçu ordre de "Mgr Michel François Fallon, évê"que de London, et de la Révérende "Mère Supérieure, Mère Angèle, de "la maison-mère de London, de ne "plus enseigner un seul mot de fran"çais dans cette école, malgré les "lois du pays et l'engagement exis"tant depuis 1895. L'école ci-dessus "mentionnée compte 85 pour cent "d'enfants d'origine française."

(Déclaration assermentée par cinq citoyens de Walkerville, le 19 septembre, 1910, devant J. E. Dobie, juge de paix.)

4. "Que vers le premier ou deux "septembre, 1910, la Révérende Mè"re Supérieure Vincent de notre éco"le, (Ecole No 1 Sandwich Est) dé"clara avoir reçu ordre de Sa Gran"deur Mgr Michel François Fallon, "Evêque de London, et de la Révé"rende Mère Supérieure (Mère An"gèle), de la maison-mère de Lon"don, de ne plus enseigner un seul "mot de français dans cette école, "malgré les lois du pays et l'engage"ment existant depuis 1894. L'Ecole "ci-dessus mentionnée compte 95 "pour cent d'enfants d'origine fran"çaise."

(Déclaration assermentée par trois citoyens de Sandwich en septembre, 1910, devant Charles J. Montreuil, juge de paix.)

5. En outre des documents assermentés ci-dessus, l'Association détient une lettre d'un des commissaires d'une école séparée à Belle Rivière, déclarant: "Que le premier sep"tembre la mère du couvent est ve"nue me voir et m'a notifié que l'é"vêque leur avait défendu d'ensei"gner le français dans la deuxième et "la troisième classe. Nous avons eu "une assemblée des Syndics et la ré"solution suivante a été envoyée:

"Moved by J. H. Strong, seconded "par Alfred Gauthier.

"That the Sisters be notified to "teach french in the rooms up to the "third class and Catechism in all "the rooms to the French children "who are willing to take advantage "of it."

(Lettre daté du 8 octobre 1910.)

L'Association d'Education regrette d'avoir à conclure qu'elle ne peut ajouter foi à la dénégation publique de Sa Grandeur Mgr Fallon.

Vraie copie.

(Signé) C. A. SEGUIN, Secrétaire.

L'INFORMATION

La grève des employés de chemins de fer a provoqué des émeutes à Paris. Les maçons, qui se sont mis en grève par esprit de solidarité, ont fait dérailler un convoi de marchandises à Montmartre, puis, s'étant formés en colonne, ont voulu parader dans les rues de la capitale. L'intervention de la police et des troupes a dispersé les manifestants. Mais le gouvernement a jugé opportun de concentrer des nouvelles troupes à Paris.

L'aviateur anglais, Claude Graham White, après avoir fait un parcours de six milles au-dessus de la ville de Washington, est venu atterrir à la porte de la Maison Blanche. Le président Taft était absent, mais l'amiral George Dewey a reçu ce visiteur inattendu qui lui tombait des nues.

La roi Manuel du Portugal a décidé de mener une vie paisible en attendant que ses partisans aient réussi à faire élire aux assemblées nationales un nombre suffisant de ses partisans pour ramener le régime monarchique dans son royaume.

L'hon M. Blaise Letellier, conseiller législatif et avocat de Beauceville a été nommé juge pour le district de Chicoutimi et Saguenay, en remplacement du juge Gagné décédé.

Un délai sera demandé au parlement fédéral par la compagnie du chemin de fer Ottawa Northern & Western, pour la construction de sa voie de Maniwaki à la Baie James. Le Grand Tronc demandera l'autorisation d'acheter le chemin de fer Montréal et comté sud.

Dr Wong, nouveau Consul chinois en Canada, est arrivé à Ottawa. Il succède au Dr Kung, qui a quitté la capitale pour retourner dans son pays.

Une conférence aura lieu la semaine prochaine entre sir Wilfrid, l'hon. Graham et le Conseil de Ville d'Ottawa, en vue d'arriver à une entente au sujet du pont projeté de la rue Bank. Il est probable que le gouvernement accordera de l'aide au projet.

Les côtes d'Angleterre sont couvertes d'épaves, disent les dépêches, à la suite d'une tourmente qui a duré deux jours. On a recueilli cinq cadavres de matelots à Hartlepool.

Le chenal laurentien, à Montrael, a repris son niveau normal et l'a même dépassé. Il n'y a plus à craindre d'échouement, maintenant que la sécheresse d'automne est finie. Les travaux de creusage à trente-cinq pieds commenceraient, dit-on, dès le printemps prochain, si le Parlement place dans les estimations régulières de l'année les crédits nécessaires à l'entreprise, il faudra renouveler l'outillage des dragues.

Les dernières dépêches chiffrent à sept le nombre des villes détruites par les feux de forêts : Beaudette, Minn.; Spooner, Minn.; Pitt, Minn.; Swift, Minn.; Zipple, Minn.; Gravel Pit Spur, Minn.; Engle, Minn.

Tous ceux qui s'intéressent au service de la poste océanique disent que le transport des malles des "Empress" par voie directe de Québec, est plus rapide que par Rimouski. Il y a là une diminution de douze heures au moins dans le transbordement et le transit des matières postales.

Une dépêche de Washington dit que la Commission du commerce inter-Etats a retardé jusqu'au 1er février prochain l'augmentation des taux de transport par convois à marchandises, pour les consignations officiellement classées dans les districts de l'Ouest, du Trans-Missouri et de l'Illinois.

M. D. D. Mann, vice-président du Canadien-Nord, dit qu'il n'y a aucun conflit entre le gouvernement McBride (Colombie britannique) et le réseau. Les travaux à travers les Rocheuses sont nécessairement longs et les raccordements de l'île Vancouver nécessitent des arpentages et des levés qui prennent du temps. C'est tout ce qu'il y a dans les rumeurs qu'on a fait circuler récemment au sujet d'une querelle entre le gouvernement et la compagnie.

Le Pacifique Canadien vient de prendre en mains l'administration du St. Mary's & Western Ontario, ce qui lui donne une entrée à Stratford et dans le district si riche qui appartenait exclusivement au Grand Tronc jusqu'ici. Un embranchement sera construit de Stratford à Grand Bend et relié aux voies du Pacifique à St. Mary. On continuera ensuite l'embranchement jusqu'à Linwood, vers le Nord.

COMMERCE

AUX ETATS-UNIS

Nous empruntons à M. Henry Clews les considérations qui suivent sur le mouvement des affaires chez nos voisins :

Les valeurs de bourse ont déjà repris un peu plus de vigueur par suite de l'amélioration des conditions que nous avons mentionnées précédemment. Depuis quinze jours, un grand nombre de doutes sérieux sont disparus ou à peu près, le marché des valeurs s'est trouvé par conséquent soulagé d'autant. Au nombre de ces choses sérieuses, il y avait la récolte, les apparences politiques et la situation monétaire. Sous ces trois rapports, les apparences sont décidément meilleures qu'elles ne l'étaient il y a un mois. Le blé d'inde est maintenant pratiquement hors de danger, quant aux gelées précoces et nous allons assurément avoir une récolte de trois milliards de boisseaux. A 50 cents le minot, nous sommes sûrs de ce chef de $1,500,000,000 de richesse nouvelle. Le blé d'inde est sous tous les rapports la plus importante de nos récoltes, il entre si largement dans l'alimentation de l'homme et des animaux et il est devenu un élément d'une importance si progressive dans le monde industriel. Ce blé d'inde est une source de fret et de trafic immense pour les compagnies de chemins de fer, tant à l'état de matière brute, que sous la forme de produits divers, viandes et autres choses. Notre récolte de coton a jusqu'ici échappé à la gelée, et le producteur va être amplement compensé pour la diminution du rendement par les prix avantageux qu'il ne peut manquer d'obtenir. Le Sud dans tous les cas ne manquera pas de jouir d'une prospérité continue.

Quant à la situation politique, la fumée du champ de bataille est en grande partie disparue ; les plans de campagne ou les programmes sont clairement dessinés et on peut voir distinctement les forces des deux côtés. On peut dire qu'il n'y a plus de problème particulièrement troublant dans les apparences politiques. Comme de coutume, les discours sont plus ou moins incendiaires, mais il ne faut pas oublier que les discours sont de cette nature dans toutes les campagnes électorales et que les candidats une fois élus et en fonctions se montrent beaucoup plus conservateurs que lorsqu'ils sont à la recherche d'électeurs. La politique est un jeu trompant, et produit souvent des phénomènes étranges; ses vicissitudes sont nombreuses, et on remarque que les candidats qui sont généralement les plus en vue avant l'élection jouent un rôle inférieur dans la législation. L'un des développements les plus encourageants dans la politique du jour, est que les candidats appartiennent en général à une meilleure classe d'hommes. Les nouveaux "leaders" sont généralement supérieurs à ceux qui se retirent. Le fait que le peuple manifeste décidément une préférence marquée pour des hommes d'un caractère élevé, est non seulement encourageant, mais rassurant. Cela prouve que le peuple américain est parfaitement en état de se gouverner lui-même et qu'il est guère possible que le pays puisse errer bien longtemps. Autre note rassurante au sujet de la situation politique, on se montre beaucoup moins radical qu'autrefois quant aux corporations et au capital. On sait sans doute que la Cour Suprême est sur le point de rendre des décisions d'une grande importance, et que ces décisions vont affecter tout le rouage industriel des Etats-Unis. Il peut se faire que les grandes combinaisons soient forcées de changer leur organisation, mais pas une personne sensée ne compte sur une confiscation ou destruction de la propriété actuelle de ces grandes combinaisons. Une décision d'une nature radicale serait un désastre pour tout le pays en général et le travail comme le capital aurait en conséquence à se ressentir des effets de ce désastre. La Cour Suprême ne peut être soupçonnée de manquer de sympathie pour le bas peuple; et elle reconnait évidemment l'importance d'accorder justice égale à tous les intéressés et de sauvegarder les principes et la liberté qui ont été jusqu'ici la base du progrès et de la prospérité des Etats-Unis.

Un autre développement satisfaisant est le changement d'attitude d'un grand nombre de nos grandes corporations. Elles commencent à reconnaître qu'elles ne doivent user de leurs grandes responsabilités et de leur puissance extraordinaire qu'en tenant compte de l'intérêt public, et que toute organisation dirigée de manière à défier l'intérêt public et la loi établie doit nécessairement finir par être punie.

On constate qu'un grand nombre de nos corporations tiennent maintenant à être regardées comme légales, c'est une note très satisfaisante, et la disposition qu'elles montrent à se concilier l'opinion publique par tous les moyens possibles est un symptôme des plus encourageants et des plus rassurants. L'excellente attitude de ces corporations va avoir au moins l'effet de modérer l'hostilité publique, d'en restreindre les causes et de diminuer conséquemment le danger d'une législation radicale. Ce sont là des forces qui opèrent paisiblement, sans bruit, et qu'on ne peut voir facilement en opération; mais les changements auxquels nous venons de faire allusion se sont effectuées, et ils auront de bienfaisants résultats en temps et lieu. En d'autres termes, les tendances politiques et économiques du jour sont dans la direction de la correction d'abus qui ont exaspéré le public, et il y a conséquemment moins de danger d'une législation injurieuse pour les corporations qu'il n'y avait il y a un an. Il ne faut pas croire cependant que nous sommes au terme de nos troubles ou que le chemin est libre. Tout ce que l'on peut dire c'est que nos capitaines d'industries ont changé d'idée et sont maintenant prêts à fléchir le genou devant l'opinion publique. Leur changement d'attitude va certainement avoir pour effet d'aider dans toutes les directions à l'amélioration des conditions.

Dans la situation monétaire, il n'y a plus à redouter le danger d'une gêne, cette automne, comme nous l'anticipions. Le dernier rapport des banques indique que la situation des banques dans les principaux centres est plus saine et meilleure qu'on le pensait. Le commerce en général est tranquille; il est moins actif qu'il l'était il y a un an, et il n'est pas probable que le marché monétaire ait à subir de pression tant que la spéculation sera maintenue dans les limites raisonnables. Actuellement il n'y a pas apparence d'aucun mouvement violent dans cette direction. Le capital est encore rare et quelque peu timide. Les conditions de placement sont bonnes et le marché des valeurs bénéficie d'une période de repos et de rajustement qui existe dans d'autres sphères de l'activité commerciale et industrielle.

AU CANADA

A TORONTO, le commerce en gros a été passablement actif, cette semaine. Le mouvement des marchandises de saison est toujours considérable et les affaires sont encourageantes. Le grain d'Ontario arrive encore très lentement dans le marché, tandis que les céréales manitobaines arrivent en abondance à la tête des lacs ; cette abondance des recettes de blé manitobain ne fait qu'augmenter d'un jour à l'autre. On expédie la marchandise en immenses quantités dans la direction de l'Ouest, et la situation est tout ce que l'on peut désirer. Dans les nouveautés, les fourrures et les modes, les marchands détaillants font des rapports favorables. On a fait de lourdes importations de ces diverses marchandises. Les fabricants sont généralement très affairés, et dans certaines lignes de vêtements de dessous il leur est difficile de se tenir à la hauteur des commandes qu'on leur envoit ou de les expédier aussi régulièrement qu'on le désirerait. L'activité dans les opérations de construction se maintient et les prix des matériaux sont fermes partout, règle générale. On rapporte que le commerce d'épiceries est assez bon; les sucres sont en baisse. Le cuir est sans changement, le commerce est modéré. Les peaux vertes sont languissantes et sans changement. Le commerce blé est comparativement faible, et les prix sont trop élevés pour stimuler l'exportation. Le commerce des autres céréales est languissant, et il y a peu de changements dans les prix. Les provisions de bouche sont tranquilles, mais fermes, avec changements de peu d'importance dans les prix, depuis une semaine. Le fromage est beaucoup plus ferme, avec hausse à Liverpool, et le beurre est toujours à prix ferme pour les meilleures qualités. Le prix du porc en quartiers a baissé.

A MONTREAL, le commerce en général est ferme. Bien que le volume des affaires ne soit pas aussi considérable qu'il devrait l'être à cette époque-ci de l'année, il est de bonnes proportions et promet de bien se maintenir pour le reste de la saison. Le mouvement des marchandises en gros est généralement satisfaisant. Les commandes de nouveautés de toute espèce sont excellentes et on reçoit des voyageurs de commerce sur la route d'excellentes et nombreuses commandes de marchandises pesantes. Les prix indiquent peu de changement, les cotonnades et les lainages manifestent de la fermeté. Les affaires dans la ferronnerie sont toujours satisfaisantes. La demande de la grosse ferronnerie est modérément active et dans les matériaux de construction le commerce est très actif. La hausse réitérée du prix de l'huile de lin a été suivie d'une hausse dans les prix de la peinture préparée. Les faits les plus saillants à mentionner dans le commerce d'épiceries sont la diminution de la mise en boites des tomates et de la hausse des prix du riz, du tapioca et du saumon. Le commerce à la campagne est bon dans certains districts et indifférent dans d'autres et ces conditions se reflètent dans les recouvrements.

A QUEBEC, les négociants ne sont guère satisfaits du mouvement des affaires. Le commerce en gros, surtout, n'a pas répondu aux espérances qu'on entretient généralement à cette saison-ci. Chez les marchands détailleurs la situation est un peu meilleure à cause de la demande des marchandises d'automne provoquée par la température froide.

Dans le commerce de provisions, les marchands font des ventes plus satisfaisantes à l'heure actuelle et les commandes sont à peu près égales à celles des saisons précédentes. Les prix du lard sont élevés et font $29.50 pour le Short Cut, $31.00 pour le Clear Back et $29.00 pour le Clearfat. Les saindoux canadiens sont cotés de $3.15 à $3.20 la livre, et le saindoux composé de $2.65 à $2.80. Les petits jambons font 19 centins et les Pic-Nics 16 cts.

Il règne peu d'animation actuellement dans les grains et farines. On espère qu'une bonne activité viendra bientôt augmenter les affaires d'automne. Mais, cependant, on peut voir à la baisse l'avoine de 34 lbs qui fait maintenant 44 et 46 cts et le blé d'inde 65 et 67 cts.

Les affaires augmentent chez les marchands de charbon, à mesure que les temps froids approchent. De ce temps-ci les commandes sont excellentes. Les prix semblent assez faciles pour le présent, mais cette grande demande sera de nature à faire monter les cotes avant peu.

Dans les produits de la ferme, les ventes sont passables. Le commerce est assez animé, mais les prix tendent à la hausse, quoique les cotes soient à peu près tous les mêmes à l'heure actuelle. Pour ce qui est du fromage, le marché est quelque peu tranquille. Les oeufs sont aux mêmes prix mais montrent une tendance à la hausse. On les paie 26 centins la douzaine.

Les fruits et légumes sont en grande abondance sur le marché. Les ventes continuent d'être passablement actives et les arrivages un peu moins considérables. On note que les pommes fameuses ont subi une hausse assez importante. En effet, elles marquent de $5.50 à $6.00 le quart. Les raisins bleu et vert sont maintenant en grande quantité chez nos principaux marchands: on ferait bien de profiter des bas prix qui règnent aujourd'hui, car on prévoit une hausse prochaine. Les pommes Baldwin et Duchesse sont toujours aux mêmes prix.

Dans le commerce des épiceries, on peut voir une baisse sur les sucres Granulée, jaune Woodside, blanc en sac et en baril. Une hausse s'est fait sentir dans les cotes du riz B. et riz ordinaire, ainsi que dans ceux des amandes.

COURS DES MARCHES

COTATIONS REVISEES

GRAINS ET FARINES

	Prix en gros		
Avoine 34 lb ord.	$0.43	à	$0 46
Orge ord. par 48 lbs	0 85	"	1 00
Orge à Dreche	0 75	"	0 90
Blé-d'Inde	0 65	"	0 68
Sarrazin	0 80	"	1 00
Fèves:			
Blanches triées, par 60 lbs	$2 10	à	2 20
Yellow Eye	0 00	"	2 75
Prov. de Québec	2 75	"	2 75
Pois	$1 20	à	1 25
Graine mil, le minot	$2 50	à	3 25
" Trèfle rouge, lb	0 17	"	0 19½
" " blanc, "	0 18	"	0 23
" " alsike, "	0 14	"	0 17
...ines.			
Patente d'hiver p. bbl.	$5 40	à	5 75
Patente Man. "	6 20	"	6 30
Stght. Roller "	5 30	"	0 00
Extra, p. brl	5 00	"	0 00
Superfine, p. brl	0 00	"	4 75
Farine de boulangers, brl	5 60	"	5 70
Patent Hung. 98 lbs	3 00	"	3 10
Farines fortes à levain	2 65	"	2 70
Patent d'Ontario	2 50	"	0 00
Straight Roller	2 50	"	2 55
Extra	0 00	"	2 35
Superfine	0 00	"	2 25
Fine	0 00	"	2 10
Son, par 100 lbs	1 00	"	0 00
Gru Blanc	1 50	"	1 60
Moulée d'avoine	1 30	"	0 00
Avoine roulée	0 00	"	2 25
Barley	2 25	"	0 00
Farine de blé-d Inde	1 45	"	1 65
Bœuf salé mess 200 brl	$20 50	à	$17 00
Lard Short cut brl	29 00	"	29 50
Lard clear Back	00 00	"	31 00
Clearfat	29 00	"	29 50
Saindoux canadien, lb	3 15	"	0 00
" composé, seau	2 70	"	2 80
Graisse chaudières, 3 lbs	0 13	"	0 14
" " 5 lbs	0 12¾	"	0 13¼
" " 10 lbs	0 12½	"	0 13¼
Jambons, lb	0 18	"	0 19
" Bacon, lb	0 00	"	0 19
Porc abattu, par 100 lbs	0 9½	"	0 10
Cottolene, seau 20 lbs	0 12	"	0 00
" tin. 10 lbs	0 12½	"	0 00
" tin. 5 lbs	0 12½	"	0 00
" tin. 3 lbs	0 12½	"	0 00
Beurre frais	0 24	"	00 25
Beurre de laiterie	0 22	"	00 00
Fromage	0 12	"	0 13
Œufs frais	0 24	"	0 26
Sucre d'érable:			
Sucre d'érable, liv	$0 09	à	0 10
Sirop " gal	1 00	"	1 10
Pomme de terre:			
Par lot de char pr. sac	0 0	à	0 45
Fourrages:			
Foin pressé No 1 ton	$11 50	à	12 00
Paille pressé tonne	7 50	"	8 00

POISSONS

Hareng Labrador, No 1	6 50	"	7 50
Hareng, No 1 Spring	6 00	"	00
Morue sèche, cwt	5 00	"	5 50
Morue désossée lbs	0 06	"	0 07½
Morue No 1	6 00	"	0 00
Morue No 2	5 00	"	5 50
Turbot	00 00	"	11 00
Truites	00 00	"	13 00
Saumon, No 1	00 00	"	20 00
" No 2	00 00	"	19 00
" No 3	00 00	"	17 50

HUILE

Huile Morue	$0 30	à	0 33
" Loup Marin	0 38	"	0 40
" de marsouin			0 49
" de loup-marin, raffiné	0 35	"	0 37
" blanche ord. gal	0 42	"	0 47
" de lard, extra gal	0 80	"	0 85
" de lard, No 1 gal	0 70	"	0 70
" olive pr machine, gal	1 00	"	1 10
" " à lumière, gal	0 86	"	0 90
" de palme, gal	0 00	"	0 90
" de lin crue pure, gal	0 64	"	0 66
" de lin bouil, pure gal	0 00	"	0 63
" de baleine, gal	0 00	"	0 75
" de pied bœuf le gal	0 85	"	0 90

MARCHE DE MONTREAL

LES GRAINS A MONTREAL

Farine de maïs, le baril, $3.10 à $3.15.

Avoine roulée le baril $4.45; le sac, $2.10 à $2.15.

Orge—Lots de wagons No 1, 53 à 54c, No 4, 49 à 49 1-2c.

Orge du Manitoba pour fourrage 48 à 48 1-2c ; Ontario No 2, 64 à 66c.

Maïs—Américain No 3 jaune, lots de wagon, 58 1-2 à 59c.

Avoine—No 2, de l'Ouest Canadien 38 1-2 à 39c ; No 3, 37 1-2c ; No 2, locale, blanche, 37c ; No 3, locale, blanche, 36 1-2c.

Foin, marché actif, No 1, $11.00 à $11.50; No 2 extra $10.00 à $10.50 ; No 2, $9.00 à $9.50 ; luzerne mélangée, $7.50 à $8.00 ; luzerne, $6.50 à $7.00.

Issues de blé—Marché fort. Son de l'Ontario, $19.50 à $20.50, Manitoba $19.00 ; Middlings Ontario, $22.00 à $22.50 ; Shorts Manitoba, $22.00 ; moulée, pur grain, $31.00 à $32.00 ; mélangée, $25.00 à $28.00.

Farine du Manitoba ; patentes de blé du printemps, 1ères $5.80 ; 2èmes, $5.30 ; patentes de blé d'hiver, $5.50 ; Strong bakers du Manitoba, $5.10 ; Straight rollers, $5.00; Straight rollers, en sacs, $2.15 à $2.25 ; extra, $1.75 à $1.90.

INDUSTRIE LAITIERE

Beurre : Supérieur de crèmerie, 24 1-2c à 24 3-4c ; 2ème qualités 23 1-2 à 24c.

Fromage de l'Ouest, 11 1-2 à 11 5-8c.

Fromage de l'Est, 11 1-8 à 11 1-2c.

Oeufs, marché actif. A la coque, 30c; oeufs de choix, 28c. Bonne qualité, 21c.

LE BETAIL

Jeunes boeufs, marché ferme 5 1-4c à 5 1-2c.

Vaches, 3 1-4c à 4 1-2c.

Taureaux, 3c à 4 1-2c.

Moutons, 3 1-2s à 4c la livre.

Agneaux, 5 1-2s à 6c la livre.

Porcs vivants, $8.25 à $8.75 les 100 livres.

Veaux, $3.00 à $12.00.

FRUITS ET LEGUMES

Poires, le panier	.75
Poires Californie, boite	4.00
Oranges Jamaïque, bl.	4.50
Oranges Californie, Valence	5.00
Oranges Californie, Navels boite	5.00
Figues nouvelles, lbs 15.	.10
Noix de Coco Warconi le sac	0.00
Citron Marconi, la boite	4.50
Citrons, choix, grande bte.	4.00
Dattes (Halloweens) la lb.	.05
Oignons Espagne, boite	2.50
Oignons rouges, sac de 75 lbs	1.25
Cacaouètes bon ton	0.12 1-2
Cacaouètes ordinaires	0.09
Amandes écalées	.33
Bananes, Jamaïque	1.75
Pommes MacIntosh No 1, brl	5.00
Pommes MacIntosh No 2, brl	4.50
Pommes Winter stock No 1 brl	4.50
Pommes Winter stock No 2 brl	3.75
Pommes Spy No 1	5.00
Pommes Spy No 2	4.00
Patates (Hampers)	1.50
Airelles, baril	7.50
Raisin Malaga, lourd, baril.	4.75
Raisin Malaga, mediuc, brl.	4.25

PRODUITS DE LA FERME

Haricots, marché fort ; lots de wagon, $1.95 à $2.00 ; nouvelle récolte, $1.70 à $1.75.

Pommes de terre, le sac, en lots de wagons, 60c.

Sirop d'érable en boite 6 1-2c.

Sucre d'érable, 9 à 10c.

Miel, marché lourd, Brun 11 1-2c à 12 1-2c: blanc coulé 10 1-4 à 11c.

HUILES ET ESSENCES

A Londres :—

Huile de lin, 14s. 6d.

Graine de lin de Calcutta avril-juin, 62s. 7 1-2d.

Huile de baleine, £32.

Pétrole américain rectifié, 5 15-16d.

Essences, 7d.

Essences de térébentine, 52s. 10 1-2d.

Résine américaine clarifiée 15s. 3d. belle qualité 16s. 10 1-2d.

A Anvers :—

Pétrole, 19 francs 50 centimes.

LES GRAINS DANS L'ONTARIO

A Toronto :—

Blé de l'Ontario, No 2 d'hiver, 85c à 86c.

Blé du Manitoba—No du nord, $1.02½ ; No 2 du nord, 99c ; blé vieux, prime de 2c ; No 3 du nord, 96c aux ports des lacs, pour chargement immédiat.

Avoine—de l'Ouest Canadien, No 2, 36c ; No 3 de l'Ouest Canadien, 34½c, aux ports des lacs, pour chargement immédiat.

Ontario No 2, blanche, 33 à 33½; No 3, blanche 32 à 33½c ; 34c à 36c sur voie

Maïs—Américain No 2 jaune, 58c ; No 3 jaune 57½c, fret de Toronto.

Pois—No 2, 80c à 82c.

Seigle—No 2, nouveau, 67 à 68c.

Orge—Nouvelle 53 à 55c pour drèche, et 56c pour fourrage.

Farine du Manitoba—1ère patentes, $5.70 ; 2ème patentes, $5.20 ; strong bakers, $5.00 ; 90 p. c. fret de Glasgow 27s 6d.

Farine de l'Ontario—Farine de blé d'hiver pour livraison ultérieure, $3.40 à $3 50 en sacs d'acheteurs aux moulins.

Issues de blé—Son du Manitoba, $20 la tonne ; shorts $22 la tonne sur voie à Toronto. Son de l'Ontario, $20 la tonne ; shorts, $22 la tonne sur voie.

LES GRAINS A WINNIPEG

Blé :—

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Oct.	96¾	95½	96¾	97½
Déc.	94⅛	95	94⅛	94¾
Mai.	99s	100⅛	99s	99¾
Avoine :—				
Oct.	31½	31¾	31⅜	31⅜
Déc.	32½	35⅝	32½	33
Mai.	37	37⅜	37	37¼

Arrivages hier 652 wagons au lieu de 437 il y a un an.

LE BETAIL A CHICAGO

Gros bétail: arrivages 28,000; marché plus faible.

Boeufs, $4.75 à $7.85.

Boeufs du Texas, $4.25 à $4.65.

Boeufs de l'Ouest, $4.15 à $6.75.

Vaches et génisses, $2.25 à $6.50.

Veaux, $7.00 à $10.00.

Porcs, (14,000), $8.25 à $9.00.

Moutons, arrivages 35,000 têtes ;

Agneaux de l'Ouest, $4.75 à $6.85.

Agneaux de la région, $4.40 à $7.00.

Moutons d'un an, $4.35 à $5.40.

Moutons de l'Ouest, $2.75 à $4.25.

Moutons de la région, $2.50 à $4.25.

marché faible.

Les Grands Jours de Lourdes

Par RENE GAELL

LORSQUE LE CHRIST PASSAIT

Lourdes, 22 août.

Les fervents de Lourdes vivent, en ces jours, des heures inoubliables. C'est le plein National, qui renouvelle chaque année des scènes attendrissantes et glorieuses, des moments de béatitude et d'extase.

Elle est venue, encore une fois, la France qui croit et qui espère; celle qui cherche le salut au-delà des horizons de la terre et veut puiser la résurrection aux sources mêmes de la vie.

Tous les malades sur l'Esplanade! Cette année, ils sont plus de mille et, comme toujours, portant sur leur chair affligée l'infinie variété des maux dont quelques-uns sont inconnus et frappent de stupeur ceux qui les contemplent.

Rien que sur les hautes rampes du Rosaire,, plus de trois mille corps sont penchés, dont le mouvement semble faire tressaillir le marbre et animer d'une étrange vie les blocs inertes du monument colossal. Près de moi, un brave homme qui certainement vient à Lourdes pour la première fois, livre tout haut ses impressions:—Mon Dieu! mais les basiliques ont l'air de remuer.

L'affluence devient de minute en minute plus compacte.

Est-elle aussi nombreuse que l'année dernière? Qui pourrait le dire!

Devant la Vierge couronnée, un service d'ordre, établi par les brancardiers, barre l'entrée de l'enceinte où le Christ, escorté royalement par six évêques et leur suite, va faire sa triomphale entrée.

Tout le train blanc est là et, tandis que se déroule au lointain de l'Esplanade, le millier d'hommes qui forme la procession eucharistique, je regarde, avec attendrissement, chacun de ces grands malades parmi lesquels Dieu va choisir ses prédestinés.

Et c'est une émotion poignante qui me saisit et me serre le coeur de penser qu'il se trouve parmi ceux-là et sûrement, quelques-uns dont le Christ va restaurer la chair et réparer subitement l'organisme. Peut-être cette malheureuse jeune fille, au visage de morte que j'ai rencontrée tout à l'heure, couchée sur une civière. Six hospitaliers la portaient et quelques parents dont une femme qui sanglotait—la mère sans doute—priaient en pleurant. Et cela semblait être plutôt le cortège d'une trépassée que l'escorte douloureuse d'une vivante.

Qui sait? Le Maître de la vie l'a peut-être marquée, celle-là, peur qu'elle soit une preuve nouvelle que c'est bien le Rédempteur qui est passé près d'elle et l'a guérie... Qui sait?

Peut être aussi ce paralytique, dont j'ai serré la main glacée et qui me disait, en fermant ses pauvres yeux sans regard:

—Priez la Sainte Vierge qu'elle le calme d'une enquête d'ailleurs très sommaire. Pas de certificats! que de prodiges ne seront jamais proclamés faute de ces preuves indispensables!

Les docteurs sont là, intransigeants, et telle est la rigueur de leurs observations qu'ils semblent occupés, avant tout, de barrer la route au prodige et de lui demander me fasse mourir.

Ou bien ce malheureux petit garçon qu'une plaie hideuse défigure et dont la petite bouche sanguinolente et déformée affreusement, murmure un Ave Maria que personne n'entend...

Qui donc, de toutes ces victimes, va surgir à appele irrésistible; Lève-toi et marche?

* * *

Quatre heures sonnent, et parmi les notes sonores qui chantent la Vierge, tout-à-coup monte un grand murmure de prière. C'est la salutation angélique, partie d'en bas et qui gagne la balustrade, s'étend le long des rampes et passe dans l'air en traînées harmonieuses.

"Sainte Marie mère de Dieu!..." Des milliers de bouches la saluent. Celle pour qui l'on est venu de si loin et que l'on aime aujourd'hui, soit qu'Elle accorde le miracle, soit qu'Elle le refuse.

"Priez pour nous". Et tandis que plane sur la foule, le cri attendu de la plainte et de la supplication, là-bas, vers le Calvaire des Bretons, l'ostensoir apparaît, au milieu du royal cortège qui l'entoure.

Alors c'est un moment de silence. Les Ave Maria cessent tout à coup. C'est l'heure de l'hommage public et de la louange éclatante.

Il faut que du grand coeur attendri de tout ce peuple jaillisse le vivat de gloire qui saluera l'Immaculée, au nom de la Patrie française. Et voici que, des bords du Gave et s'engouffrant sous les arcades, en rafales, le Laudate Mariam, éclate soudain comme un coup de tempête. Et les syllabes du nom béni entre tous les noms se multiplient en de nouveaux coeurs et de nouvelles bouches et c'est un sublime dialogue qui s'établit entre la Grotte et le parvis du Rosaire.

Mais bientôt, le cantique lui-même s'éteint et meurt. La Vierge acclamée et souriante, s'efface devant le Christ-Roi. Et la voix de l'archevêque de Bourges, qui a réclamé ce soir d'être le sublime entraîneur de la foule priante, sa voix puissante jette à l'avance de l'ostensoir le premier salut: "Hosanna au FFils de David. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur."

Ce n'est point se répéter que redire la solennité d ecette heure d'émotion poignante que saisit les âmes et les exalte d'admiration. C'est comme toujours et c'est comme jamais. Le spectacle est nouveau et ravit comme tout c equi est éternel.

Le Sauveur passe, et console et guérit....

Un enfant vient d'entrer au Bureau médical. Il était aveugle, dit-on, et maintenant jouit de ses yeux. On n'a d'ailleurs que de très vagues renseignements sur son état et point de certificats.

Alors ce contraste frappant s'établit: au dehors, une masse de têtes mouvantes qui s'agite, un immense remous de corps dont la messe grondante s'étend jusqu'au parvis du Rosaire. Des centaines de voix réclament l'"enfant guéri". Et le peuple ému et secoué par le seul mot de miracle prononcé dans l'enthousiasme d'un élan irrésonné — ce peuple affamé de surnaturel se rue aux fenêtres et, plus loin, inonde la moitié de la place frissonnante de dix mille croyant qui veulent voir l'empreinte de la main divine.

On a beau dire: "Ce n'est rien!" Qui donc, de toute cette multitude, peut croire qui Dieu soit passé, acclamé par quarante hille chrétiens, et n'ait pas laissé une trace visible de sa miséricorde?

Au dedans, derrière les murs, est der ses titres.

Peut-être, ce petit aveugle est-il un vrai miraculé, mais jusqu'à nouvel ordre on ne le connaitra pas. Et cependant, la houle humaine bat toujours et plus fort le smurailles de son flot envahissant. Elle réclame son miracle.

— Ah! s'écrie un de mes estimables confrères, si, comme tant d'imbécilebéciles le proclament nous inventions nous-mêmes des guérisons, quelle occasion magnifiques nous avions aujourd'hui!

Et pourtant, pendant que dix mille pèlerins s'acharnent sur la piste d'une guérison discutable, une femme vient d'entrer inaperçue par la porte qui ouvre sous la grande arcade.

Elle est de petite taille et d'apparence chétive. Son regard est celui d'une personne qui s'éveille d'un rêve. Un docteur l'amène devant les médecins qui entourent le chef éminent du Bureau médical, M. Boissarie et face aux quatre évêques venus aujourd'hui pour entendre le récit d'un tout récent miracle.

M. le docteur Desplat, le distingué professeur à la Faculté de Lille, bien connu du monde savant, prend la parole.

Et ce praticien de haute valeur qui se gêne si peu d'ordinaire, pour discuter le surnaturel, cet romme dont les jugements sont redoutables, regarde cette petite femme aux yeux baissés qui comparait devant lui. Et dans l'expression de ses traits, il est facile de lire moins encore l'intérêt que l'attendrissement. En cette âme fermée aux caprices impulsifs du sentiment, on sent la conviction qui s'est établie et son visage s'éclaire d'un sourire qu'on prendrait pour le reflet d'un rayon venu d'en haut. Tous ceux qui le connaissent, gardent à cette heure la conviction profonde qu'il voit la main de Dieu animant ce bras tout à l'heure inerte pour toujours.

—Voici une guérison remarquable, dit l'éminent praticien, et je vais vous en faire moi-même le récit.

L'assistance nombreuse garde un silence profond. Elle sait que des paroles d'absolue vérité vont tomber de ses lèvres et que l'erreur est impossible en ce cerveau qui renforce des témoignages de l'expérience, les exactes conceptions de sa raison.

GILBERTE TISSOT, âgée de 29 ans et domiciliée 52, avenue de Versailles, à Paris, fut atteinte, il y a quinze mois, d'une forte enflure au bras gauche. Le mal se manifesta par des douleurs sourdes et des fourmillements; des stases veineuses se déclarèrent; l'état s'aggrava progressivement et bientôt, ce membre avarié perdit l'usage du mouvement et de toute sensibilité. Ce ne fut plus qu'un paquet d'os et de chair morte que la pauvre fille soulevait de sa main droite: "Un bras de cadavre", dit le professeur Desplat.

Mlle Tissot était orpheline et désormais réduite à la misère, étant privée de cet indispensable instrument de travail. Elle fut traitée à Rouen; l'enflure disparut, mais non la paralysie. C'était fini; aucun espoir ne demeurait possible. On essaya cependant de nouvelles tentatives. A l'hôpital Boucicaut, elle fut l'objet d'observations minutieuses et réitérées. Les médecins s'acharnèrent à faire revivre ce memebre inutile. Ce fut en vain.

Cette fois encore, la science vaincue prononça le verdict qui la condamna en condamnant ses victimes: Rien à faire.

Le docteur Pleffel, interne de l'hôpital, s'inspirant du diagnostic de ses maîtres et traduisant leur pensée, déclara dans un certificat daté du 8 juillet 1910, que Gilberte Tissot était atteinte d'une monoplégie brachiale gauche. C'était le dernier mot traduisant la suprême impossibilité de guérir.

Le 19 août la patiente fut plongée dans la piscine, sans aucun résultat. Le 20, à dix heures et demie, au cours de son deuxième bain, elle éprouva un étrange frisson et dit aux infirmiers qui la plongeaient: "Je sens mon bras". Elle l'étendit, ouvrit et ferma la main, cette main que les hommes avaient déclarée inerte pour toujours. La vie était revenue instantanément et dans toute sa plénitude. Gilberte Tissot était guérie.

A l'examen médical, ceux qui l'avaient humainement condamnée, retrouvèrent vivant et doué d'une force musculaire normale, ce "membre de cadavre."

Cette guérison n'est point la seule qui ait stupéfait les médecins et provoqué, à juste titre, l'enthousiasme des fidèles. D'autres sont survenues, plus belles encore et plus émouvantes.

La Vierge ne se lasse point de guérir. Elle intervient pour le soulagement de la détresse humaine, avec un imprévu qui déconcerte.

Mais chaque année, parmi les grandes souffrances qu'elle efface d'un seul geste et pour toujours, il en est dont le cadre est plus impressionnant et l'aspect plus tragique.

Après ce récit, rigoureusement précis, du bras mort, nous donnerons, dans une prochaine chronique, celui que le docteur Desplat appelait d'un nom si tristement vrai: Les trois quarts d'un cadavre. C'est l'histoire d'une femme de 26 ans, Claire Bignon, qui ressucita, le 20 août 1910.

RENE GAELL.

Lettre de Nazareth

OEUVRES CATHOLIQUES.—LES DEUX EGLISES DE L'ANNONCIATION ET DE SAINT JOSEPH, D'APRES LES FOUILLES RECENTES PRATIQUEES SOUS LA DIRECTION DU R. P. PROSPER VIAUD, FRANCISCAIN.—ST- LOUIS A NAZARETH.

Nazareth, le 19 septembre, 1910.

Quel bonheur de passer quelques jours dans cette ville bénie où Jésus vécut jusqu'à l'âge de trente ans en compagnie de Marie et de Joseph!

Nazareth s'étend en ampithéâtre sur les pentes d'une colline élevée, et présente un bel aspect avec ses maisons blanches séparées par des jardinets. Elle compte environ 7,600 habitants dont 2,000 musulmans, 1,300 latins, 700 grecs catholiques, 400 maronites, 2,000 grecs orthodoxes, et 200 protestants. Les fondations charitables et les oeuvres d'enseignement y sont nombreuses: Pères Franciscains, Frères de St-Jean de Dieu, Pères Salésiens, Frères des Ecoles Chrétiennes, Soeurs de Ste-Claire, Dames de Nazareth, Soeurs de St-Joseph de l'Apparition, Soeurs de Saint-Vincent de Paul, rivalisent de zèle et de dévouement et font aimer de plus en plus la religion catholique. Les Carmélites vont ouvrir très prochainement leur beau couvent bâti par le R. P. Planche, des Prêtres du Sacré-Coeur de Bétharram qui viennent de construire aussi pour eux une magnifique résidence.

Le sanctuaire de l'Annonciation est un monument très remarquable. Dans la nef centrale, sous le massif élevé qui porte le maître-autel et le choeur des Franciscains s'ouvre une arcade assez large décorée de placages de marbre blanc. C'est l'emplacement de la maison de Marie.

On y descend par un large escalier de 17 marches. Au bas de l'escalier, en entrant sous l'arcade, le palier s'élargit de chaque côté et forme ce qu'on appelle communément la chapelle de l'Ange. Il y a deux autels, celui de gauche dédié à St-Gabriel, celui de droite à St-Joachim et Ste-Anne. Une arcade ogivale soutenue par deux colonnes en marbre blanc conduit, deux degrés plus bas, dans un réduit obscur, tout entier creusé dans le roc: c'est la grotte de l'Annonciation. Un riche autel en marbre précieux occupe tout le fond: sous l'autel, une plaque de marbre porte cette inscription: "Ici le Verbe s'est fait chair."

A une faible distance de la basilique de l'Annonciation s'élève une petite chapelle rectangulaire sur l'emplacement présumé de l'atelier de Saint-Joseph. Ce sanctuaire occupe le chevet d'une ancienne église à trois nefs de l'époque des Croisades. C'est là que, d'après la tradition, Jésus aurait appris le métier de charpentier sous la direction de St-Joseph. Dans la chapelle se trouve un superbe tableau représentant la Ste-Famille et Jésus formant une Croix avec deux morceaux de bois: ce chef-d'oeuvre est dû au princeau d'un artiste français M. François Lafont: il l'a exécuté en 1895.

Au sujet des deux sanctuaires de l'Annonciation et de St-Joseph vient de paraître un ouvrage remarquable intitulé: "Nazareth et ses deux Eglises de l'Annonciation et de St-Joseph" d'après les fouilles récentes pratiquées sous la direction du R. P. Prosper Viaud, Franciscain, missionnaire apostolique, ex-vicaire custodial, gardien du couvent de l'Annonciation.

Ce livre est en vente (au prix de 6 francs) à la librairie Alphonse Picard et fils, rue Bonaparte, 82, Paris, 1910.—Il est magnifiquement illustré et abondamment documenté. Le R. P. Prosper Viaud ne prétend pas faire oeuvre de science, dans ce travail; il donne simplement les résultats obtenus et écrit surtout pour les pélerins. Il n'a pas cependant négligé le côté scientifique et a recueilli tous les documents qui peuvent intéresser l'archéologie; il les offre aux savants, persuadé qu'ils sont intéressants pour eux et utiles en même temps.

"Qui sait même, ajoute le R. P. Prosper, si quelques-uns de ces savants, à la vue de ces documents, ne se sentiront pas poussés à les étudier plus à fond et à essayer de remettre en place ces éléments à première vue si différents et si disparates. Qui sait si l'un d'entre eux ne réussira pas à faire revivre sur le papier cette magnifique basilique qui faisait l'admiration de nos pères, les Croisés, et que St-Louis a visitée dans toute sa splendeur. Il ne resterait plus alors qu'à la relever de ses ruines. Et pourquoi pas? Si le présent travail pouvait devenir le point de départ d'une restauration de la basilique des Croisés, je serais trop récompensé de l'avoir entrepris et j'aurais alors la preuve qu'il a été inspiré par "Celle" qui a habité ici même."

Ce qui est le plus remarquable dans ces fouilles c'est la découverte de cinq curieux chapitaux historiés dont les photographies envoyées à M. de Lasteyrie, membre de l'Institut, ont valu au R. P. Viaud une très longue lettre du savant archéologue, lettre reproduite in-extenso dans l'ouvrage. M. de Lesteyrie est d'accord avec le R. P. Prosper Viaud pour attribuer ces sculptures au XIIe siècle.

Quand le R. P. Franciscain eut la joie de mettre au jour cette fameuse découverte, ce fut à Nazareth, une véritable procession de toute la population: chrétiens et musulmans voulurent voir les merveilleux chapiteaux: de fait, ils méritent ce nom, et cette admiration a été partagée depuis par tous les visiteurs.

L'ornementation de ces cinq chapiteaux est absolument la même. Toute la partie supérieure forme un dais composé d'arcades au dessus desquelles règnent des arcatures, les unes horizontales, les autres légèrement inclinées comme des pignons, d'autres enfin simulant de petites tourelles. Le tout est du plus bel effet.

Ils ne portent aucune inscription. On n'y voit aucun signe, aucune lettre qui puisse aider à leur interprétation; leurs personnages ne se distinguent par aucun symbole. Toutefois on reconnait le Christ à son nimbe crucifère et à ses pieds nus. Aucun symbole ne distingue les apôtres entre eux, et, pour les identifier, il faut interpréter les scènes où ils sont représentés.

Les chapiteaux et les fragments découverts à Nazareth, dans le couvent et l'église de l'Annonciation, jettent une lumière inattendue sur la richesse d'ornementation de l'église médiévale. Si vraiment l'ensemble de cette église correspondait à ce qui nous est parvenu, elle devrait être d'une magnificence et d'une richesse extraordinaire.

Au sujet de l'église de "l'Atelier ou maison de St-Joseph", les ruines découvertes jusqu'à ce jour font penser au R. P. Prosper Viaud qu'on trouve là une église ancienne, antérieure aux Croisés, et qu'on peut faire remonter au Ve siècle ou VIe siècle.

L'ouvrage du savant religieux se termine par un exposé de fouilles récentes pratiquées dans l'église de Ste Anne, à Séphoris, et par une communication de M. Clermont-Ganneau membre de l'Institut des Inscriptions et Belles-Lettres, au sujet d'une inscription hébraïque, trouvée à Séphoris, l'antique Diocésarée, située environ à une lieue et demie de Kefr-Kenna (Cana de Galilée). Cette inscription fait partie d'un grand pavement découvert tout près des ruines de l'Eglise des Croisés, dite de Ste Anne.

La lecture du volume du R. P. Prosper Viaud est des plus attrayants; on y voit les récits très intéressants, entre autres, celui du pélerinage de St-Louis à Nazareth, raconté par le confesseur du roi: "En 1292, la veille de la fête de l'Annonciation, le pieux roi partit de Séphoris où il avait couché, passa par Cana de Galilée et gravit la montagne du Thabor. Il en redescendit le même jour pour aller à Nazareth. Dès que de loin il aperçut le lieu saint, il descendit de cheval et, à genoux adora très dévotement; puis, marcha à pieds et entra ainsi humblement dans la ville et dans le lieu saint. Le même jour il jeûna dévotement au pain et à l'eau bien qu'il eût beaucoup travaillé. Ceux qui furent présents purent témoigner combien il se comporta pieusement, avec quel éclat et quelle pompe il fit célébrer les vêpres, les matines, la messe et tout ce qui se rapportait à une si grande solennité. Ils purent attester vraiment que, depuis que le Fils de Dieu a pris chair en ce lieu dans le sein de la glorieuse Vierge, jamais un office si solennel et si dévot n'y fut célébré. Le pieux roi entendit la messe à l'autel de l'Annonciation, fit la sainte communion, puis le seigneur Odo de Tusculum, légat du Saint-Siège, célébra la messe solennelle au grand autel et fit un dévot sermon."...

Nazareth! Nazareth! que de doux souvenirs évoque ce nom béni! Et combien il fait bon d'y vivre quelques jours, en enviant le bonheur de ces religieux et religieuses qui passent toute leur vie dans ce beau pays sanctifié par le séjour de notre divin Sauveur...

ARTHUR TAMBON.

Honneur au Roi Georges

Boston, Mass, 17.—Un comité de cette ville est parti hier pour se rendre en Angleterre, annoncer au roi Georges V, qu'il a été élu membre honoraire de l'Ancient and Honorable Artillery Company. Ce comité s'embarquera aujourd'hui à New-York sur le steamer qui doit le conduire à destination.

La grève des employés de chemins de fer en France parait être complètement vaincu. Les différents services reprendront leur cours normal aujourd'hui même.

Le prince Georges, héritier du trône de Serbie, est malade de la fièvre typhoïde.

Il n'y a rien de vrai dans la nouvelle que l'Angleterre aurait reconnu la république du Portugal.

La Terre

Chronique Avicole

HISTOIRE EDIFIANTE DE TROIS POULTS FORT MAIGRES ET DE TROIS POULETS FORT GRAS.

Les faits probants cités la semaine dernière ont dû convaincre le consommateur, susceptible d'un peu d'observation et de réflexion qu'il a beaucoup à gagner en achetant de préférence des poulets engraissés, puisqu'en fin de compte les poulets maigres lui coûtent notablement plus, étant donné la faible proportion de chair comestible que l'on y trouve.

Mais si le consommateur gagne à acheter de préférence des poulets gras, le producteur gagne encore plus à les engraisser.

J'ai déjà relaté les expériences faites à l'Institut à ce supet. En voici une autre, non moins concluante, due, je crois, au Dr Robertson, ou à un officier du département qu'il dirigait dans le temps.

On acheta sur le marché 101 poulets communs, ou poulets ordinaires et maigres. On les paya 38c. le couple. Trois d'entre eux, représentant la "grosseur" moyenne des 98 autres, et pesant environ 3 livres, mais pas plus, furent immédiatement abattus et plumés. Ils fournirent alors un poids total de 8 lbs 8 oz. (8 1-2 lbs).

Les 98 autres furent soumis à un engraissement de quelques semaines pendant lesquelles on leur servit de l'avoine moulue, évaluée, dans le temps, à Ottawa à $1 les cent livres. Cette moulée était préparée au lait écremé, que l'on évalua à 20c. les cent livres.

L'engraissement fini on constata que pour chaque livre de chair acquise le poulet avait consommé un peu plus de 5 lbs de moulée et un peu plus de 6 lbs de lait écremé. Chaque livre de chair acquise se trouvait donc à coûter environ SIX CENTINS.

Après l'abattage, trois des poulets, représentant le poids moyen de chacun des 95 autres, furent cuits à la vapeur, enveloppés dans une serviette et conservés deux jours. Ils durent nécessairement perdre un peu de leur poids pendant ces deux jours, mais bien peu. Les deux jours écoulés on désossa les trois poulets cuits et on pesa séparément toute la chair comestible, puis les os.

Les trois poulets maigres avaient subi les mêmes opérations.

Et voici le résultat comparatif :

AVANT ET APRES LE TRAITEMENT, C.-A-DIRE L'ENGRAISSEMENT

	Poulets maigres lbs	oz.	Poulets gras lbs	oz.
Simplement plumés	3	8	16	6
Prêts pour la cuisson	5	2	11	6
Deux jours après cuisson	3	8	9	2
Os	1	2	1	11
Chair comestible	2	6	7	16

Donc les poulets soumis à l'engraissement fournirent AU-DELA DE TROIS FOIS AUTANT de chair comestible, c'est-à-dire plus de trois fois autant de nourriture que ceux traités avant l'engraissement.

VOILA POUR LE CONSOMMATEUR, surtout.

Mais par l'engraissement :

1o Le poids total fut doublé ;

2o La valeur mercantile de chaque livre de chair fut également doublée. On se rappelle en effet que les poulets avaient été achetés maigres, sur le marché, à 19c. pièce, soit d'environ 6c. la lb. Or le poulet engraissé vaut au moins 13c. sinon, 15c.; ou même 18 ou 20 centins la lb., suivant la saison.

Les trois poulets maigres ne valaient donc que 60c.

Engraissés ils rapportent en moyenne 15c. la lb., soit $2.40. En déduisant 50c., coût de l'engraissement, plus 60c., coût initial des trois volatilles, il reste donc un gain de $1.30 sur les trois, de $5.20 sur la douzaine, et de 43c. au moins par chaque poulet.

ET VOILA POUR LE PRODUCTEUR, POUR LE CULTIVATEUR !

TUONS LE COQ...

A cet effet, on le suspend par les pattes. De la main gauche on lui saisit la tête ; du pouce et de l'index on lui ouvre le bec. La main droite tient un couteau à lame aigue dont on introduit l'extrémité de manière à couper l'artère transversale reliant les deux autres qui longent le cou de l'oiseau. Un petit coup de couteau suffit. Afin de ne pas opérer à tâtons il est nécessaire de se rendre compte de l'endroit où est placé ce petit bout de veine que l'on coupe et qui sert comme de trait d'union entre les deux autres, comme on peut le voir dans la gravure. Pour cela on entr'ouvre les plumes du cou, ou encore on examine à cet endroit une poule qui achève de muer. Si, surtout, on exerce avec le pouce une pression un peu au-dessus de la racine du cou, afin de concentrer le sang à l'extrémité supérieure de ce dernier, on verra, à travers la chair, la grosse veine qu'il s'agit d'ouvrir.

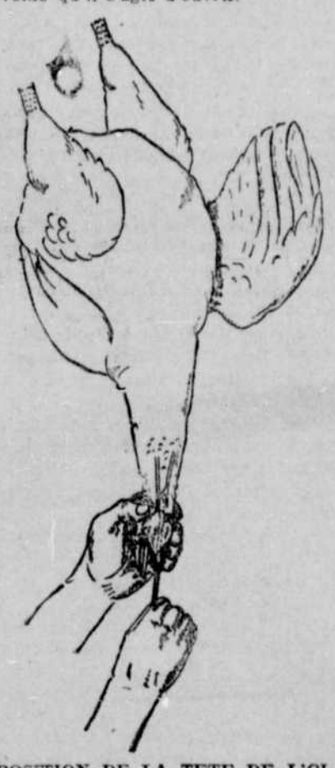

POSITION DE LA TETE DE L'OISEAU ET DES MAINS DE L'OPERATEUR.

Couper la veine transversale tel que dit plus haut, est une méthode américaine, mais j'avoue qu'ici nous préférons couper les deux veines que l'on voit de chaque côté du cou dans la gravure.

Le procédé américain veut également que pour toucher le cerveau, afin de rendre plus facile l'opération du déplumage, on introduit le couteau dans l'espèce de fente que l'on aperçoit au palais, puis un coup sec et un demi tour du couteau et le cerveau est broyé.

Ici encore nous suivons une méthode différente. L'opérateur envoie la pointe du couteau au-delà de la "fente", la pointe s'arrête alors sur quelque chose de dur; c'est le temps de l'enfoncer puis de lui faire faire le demi-tour. Si l'opération est bien faite on remarque chez l'oiseau une convulsion, un spasme, et tout est fini.

Inutile de récriminer sous prétexte que cette opération est cruelle; elle n'est que le coup de grâce, et la douleur dure à peine une seconde.

LES LIGNES NOIRES DANS LE COU INDIQUENT L'ARTERE A COUPER.

Cette opération rend facile celle du déplumage, laquelle se fait dans l'ordre suivant : Poitrine, en commençant par le bas; grosses plumes des cuisses; la queue et le croupion, puis, les ailes; (allez-y délicatement quand vous arracherez les plumes du dessus des ailes près du corps. Ces diverses parties sont les plus susceptibles de se déchirer, surtout si on laisse refroidir l'animal.)

On laisse au cou, près de la tête, un collier de plumes d'environ deux pouces.

Le plumage fini on laisse refroidir l'animal couché sur la poitrine, le cou pendant, et une brique sur le dos.

Pour l'emballer on se sert d'une caisse et de papier à beurre. La caisse doit contenir douze poulets.

Les dimensions de la caisse varient avec le poids des poulets auxquels on la destine.

Voici les dimensions que nous avons adoptées, à l'Institut, pour les caisses d'une capacité de 12 poulets.

Poulets de	Caisse	
1 à 1 1-2 lb.	17 x 12	x 3 1-2 pcs
1 1-2 à 2 lbs.	18 x 12 1-2	x 3 1-2 "
2 à 3 lbs.	20 x 15	x 4 "
3 à 4 lbs.	24 x 17	x 4 1-2 "
4 à 5 lbs.	27 x 18	x 5 "
5 à 6 lbs.	30 x 20	x 5 1-2 "
6 à 7 lbs.	32 x 21	x 6 "
7 à 8 lbs.	34 x 22	x 6 1-2 "

REPONSES (CONDENSEES) AUX CORRESPONDANTS

Avant de mettre vos poulets à l'engrais, jetez-leur dans la plume une dose de fleur de soufre; ou encore mieux mettez-leur, aux endroits les plus critiques, un peu d'onguent gris. Se rappeler que c'est le poulet que l'on doit nourrir et engraisser et non la vermine.

* * *

On ne gagne généralement pas grand chose, et souvent rien, à soumettre à l'engraissement en cage des poulets qui ne pèsent pas déjà 3 lbs. ou à peu près.

Il vaut mieux, dans ce cas, les engraisser dans une petite cour jusqu'à ce qu'ils atteignent trois livres.

* * *

Si vos oiseaux en cage contractent la manie de se dévorer mutuellement les plumes du cou, des pattes, ou d'ailleurs, et de s'écorcher jusqu'au sang à coups de bec, il faut : 1o séquestrer, séparer du reste du troupeau ceux qui manifestent cet appétit morbide pour la plume et le sang; 2o introduire un élément animal dans la nourriture du troupeau: de la viande ou du sang. Ainsi on peut détremper la pâtée avec du sang. A défaut de matières animales on sert des légumes crus.

Ce besoin que ressentent quelquefois les oiseaux de s'entre dévorer les plumes, etc., s'appelle LE PICAGE, et est généralement causé par l'absence, dans l'alimentation, de certaines matières, surtout de matières animales. Les troupeaux manquant d'espace et d'exercice sont sujets à cette manie; comme on peut le constater dans les expositions.

* * *

Le lait joue un rôle important dans l'économie de l'engraissement. Faites-le sûrir, coaguler même. On conseille de détremper toujours la "bouette" ou pâtée à l'avance, afin qu'elle ait le temps de fermenter un peu avant d'être servie. Nous expérimentons actuellement sur le sujet, et reviendrons sur la question.

* * *

Tenez bien propre et bien aéré l'appartement où vous engraissez. Si l'atmosphère s'y corrompt, l'appétit diminuera, et vous serez forcés de soigner plus longtemps pour obtenir le même résultat. Conséquence: gaspillage de nourriture et perte d'argent.

* * *

Quand vous offrez votre volaille à un marchand, indiquez si c'est vif ou abattu que vous désirez vendre, et demandez-lui les prix pour ces deux produits. Il n'y aura plus alors d'ambiguité.

* * *

Nous vendons actuellement nos poulets gras 18c la lb., abattus, mais non éventrés.

Le marchand connaît nos produits et en est sûr. Faites connaître les vôtres; surtout préparez-les bien, et vous en obtiendrez le même prix. Nous ne sommes pas plus sorciers que "les autres". Quand même nous le serions, ça ne nous rapporterait pas un sou de plus. Ce n'est pas le producteur que le marchand regarde, c'est le produit. Le producteur!.... peu lui chaut !...

* * *

Les intéressés du district de Québec, qui désirent fonder un troupeau pur sang feraient bien de consulter l'annonce de Gunn et Langlois, dans une autre colonne. (13 poulets Plymouth Rocks et deux cochets pour $15; expédiés de Lorette, près Québec). Gunn et Langlois, 241, rue St-Paul, Montréal, achètent aussi tous les produits avicoles. Cette semaine ils ont payé 15 1-2c. le poulet gras et 13c. la volaille grasse ordinaire. Ils peuvent aussi fournir à des conditions faciles les caisses d'expédition. Ces caisses se retournent au producteur, par l'express, moyennant quelques sous.

* * *

Un journal de Montréal, annonce que 700 poules et coqs, sont partis de Lorette la semaine dernière pour Beaverton, Ontario, et que bientôt une maison commerciale de la même ville expédiera à Edmonton, Alta, tout un char de Plymouth Rocks, de Wyandottes, etc., destinés à peupler l'Ouest canadien de bonnes races.

Il y a donc de la bonne volaille dans la province de Québec ? Pourquoi la laisser partir ? Pourquoi surtout laisser partir ce qu'il y a de meilleur pour la reproduction. Pourquoi ne pas faire tout de suite le sacrifice de quelques piastres pour se procurer un commencement de troupeau convenable ?

Si nous n'y prenons garde, l'histoire des chevaux canadiens, dont les plus beaux sujets ont été accaparés par nos voisins des Etats-Unis, se répétera pour la volaille.

Il nous faudra ensuite racheter cette dernière à grands prix de nos concitoyens de l'Ouest, tout comme nous le faisons actuellement pour les chevaux canadiens.

* * *

Il est temps de nettoyer et blanchir à la chaux l'intérieur du poulailler, si ce n'est déjà fait; temps aussi de se procurer des bagues et de tenir prêts les nids à trappe, afin de pouvoir sélectionner les meilleures pondeuses; temps aussi, grand temps, de se préparer à combattre le rhume et le roup. Pour cela ayez en réserve la pilule que vous confectionnerez de la manière suivante : 1-3 gingembre; 1-3 poivre rouge; 1-3 moutarde; mélangez à du saindoux fondu; ajoutez-y assez de farine pour donner une bonne consistence; faites de petites boules grosses comme une noisette, et servez aux malades dès que vous découvrez quelque symptôme de rhume : râlement, inflammation des yeux; écoulement nasal, etc. (Pour prévenir ces maladies on peut, les jours humides, et lors des premiers froids ajouter à la pâtée un peu des trois poudres ci-haut mentionnées. Pour hâter la pousse des plumes on ajoute un peu de soufre.)

Si le rhume est grave et invétéré, lavez les parties affectées avec une solution très faible de couperose bleue (vitriol, ou sulfate de cuivre). Séparez le patient du reste du troupeau, mettez-le à la chaleur, et au besoin donnez-lui un purgatif, graine de lin, pilule de Carter, etc. (Ceux qui rient de ça pour tout de bon, ne sont que des ignorants ou des "gniaiseux").

* * *

Il est temps aussi, et plus que jamais, de recueillir les feuilles tombées pour en faire de la litière cet hiver. Ces feuilles que l'on a tort de brûler :

1o Ne coûtent rien ;

2o Constituent au poulailler la meilleure litière possible, attendu qu'elle se conserve longtemps sèche et saine ;

3o Au printemps elles fournissent au jardin ou aux champs en culture un élément très précieux : l'humus ou terreau.

Le Régisseur de la Basse-Cour,
Institut Agricole d'Oka,
La Trappe, Qué.

L'INCENDIE DU "KINGS HALL"

Montréal, 15.—De notre correspondant.—La Commission des Incendies tiendra une enquête lundi matin, à 10 heures, à l'Hôtel de ville, au sujet de l'incendie du "Kings Hall", au cours duquel plusieurs personnes trouvèrent la mort. L'enquête sera conduite par M. Rodolphe Latulippe.

A Propos de la Tactique Maçonnique

Le 16 août dernier, l'"Action Sociale" voulait bien publier une étude sur "la tactique maçonnique en France", magistralement esquissée dans la revue "America", de New-York, par un des meilleurs collaborateurs de l'"Univers", M. Eug. Tavernier. M'étant fait un devoir d'envoyer un exemplaire de l'"Action Sociale" et d'écrire à notre éminent confrère de Paris, celui-ci m'a fait l'honneur de m'adresser la réponse suivante, destinée également à l'"Action Sociale" :

Paris, 9 septembre 1910.

"Monsieur et honoré confrère,

"Je m'empresse de vous accuser réception de votre aimable lettre et du numéro de l'"Action Sociale", où vous avez bien voulu, non moins aimablement, signaler mes articles publiés par la revue catholique de New-York "America".

"Je vous remercie également des critiques que vous m'adressez. D'abord elles sont fort intéressantes. Ensuite elles me fournissent l'occasion de constater que nous ne sommes pas du tout en désaccord, au fond.

"Quand j'ai parlé de l'extrême difficulté qu'éprouvent les catholiques français à faire comprendre, aux Anglais et aux Américains, le vrai caractère de la question maçonnique, en France, j'ai parlé d'une manière générale. Je sais bien que les catholiques du Canada, et aussi bon nombre de catholiques des Etats-Unis, connaissent le rôle que la France maçonnique remplit chez nous. Mais parmi les protestants d'Angleterre ou d'Amérique, il y a une disposition d'esprit, très répandue, qui les porte à croire que la maçonnerie est calomniée, ou du moins, qu'elle n'est pas chez eux ce qu'elle est en France. Ainsi, en Angleterre, on voit des "ministres" protestants qui prennent part aux réunions des Loges. Moi-même, j'ai rencontré plusieurs personnalités anglaises, des écrivains et des hommes d'Etat, qui m'assuraient avoir une très haute estime pour les francs-maçons de leur connaissance.

"Il est évident que là, et aux Etats-Unis, la Maçonnerie en général, garde les allures extérieures qu'elle s'imposait, chez nous, il y a soixante ans environ. Je m'efforce d'expliquer qu'elle est partout la même. Mais je suis obligé de tenir compte des erreurs qu'elle a su propager en divers endroits. C'est ce que j'ai fait encore, cette année, dans un article que la NINETEENTH CENTURY (de Londres) a bien voulu insérer le 1er avril. Là encore je notai le contraste, tout extérieur et tout mensonger entre l'action maçonnique en France et en Angleterre, ou en Amérique. Mais je suis bien convaincu que cette action est la même, quant à l'esprit et aux intentions,—et je sais qu'il y a partout des hommes attentifs qui reconnaissent et qui signalent cette identité.

"Laissez-moi vous recommander l'ouvrage qui a paru ici en deux volumes intitulés l'un: "**Le pouvoir Occulte**"; l'autre la **Conjuration Juive**, tous deux publiés par M. Copin-Albancelli. (Librairie de la Renaissance Française, Passage des panoramas, 52, Paris.) L'auteur est un observateur pénétrant qui a réussi à faire faire de grands progrès aux études de ce genre.

"Vous serez bien aimable d'insérer ma lettre dans l'"Action Sociale."

"D'avance, je vous remercie, en vous priant, Monsieur et honoré confrère, d'agréer l'assurance de mes sentiments très distingués et cordialement dévoués.

"EUGENE TAVERNIER".

* * *

Mon excellent confrère de France, par cette réponse prouve en effet que mes observations dictées par un sentiment qu'il sait apprécier, sont fondées sur les faits et que, quant au fond, le collaborateur de l'**Action Sociale** et celui de l'**Univers** ne sont pas du tout en désaccord. Il n'est pas dupe des allures extérieures si bénignes, de la Maçonnerie en Angleterre, aux Etats-Unis, en Canada—pas plus que ne l'était Léon XIII, en 1884-1885, quand le Pape **Lumen in Coelo**, répondait ce qui suit, à une demande du Prince de Galles, "Grand Maître" en Angleterre, (le futur Edouard VII), ayant pour but d'obtenir que la Maçonnerie impériale fut exemptée de la condamnation générale fulminée, contre la Maçonnerie universelle par l'Immortelle Encyclique: **Humanum Genus**: "que les loges anglaises, avec leur hypocrite tranquillité sont plus redoutables à l'église "que la turbulence des Franc-Maçons "dans d'autres pays."

* * *

Cette analyse de la réponse de Léon XIII est extraite, textuellement, du compte rendu (secret) de la "Conférence maçonnique universelle d'Anvers", du 21e au 24e jour du 5e mois **5894** (21 au 24 juillet 1894)—Bruxelles, 1894 (F.·. P. Weisenbuch, Imprimeur du roi (sic), 45, rue du Poinçon, broc. in-8, couverture bleue, 92 pp.)

C'est à l'assemblée secrète du 22 juillet que le F.·. Tempels (33e) membres du **Suprême Conseil** de Belgique, communiqua aux 400 FF.·. réunis à Anvers, le sens de la lettre "fort modérée" du Gr.·. M.·. au grand Pape et l'analyse de la réponse pontificale.

Il ne faut pas désespérer de voir, un jour, publier, en Canada, le texte authentique de cette correspondance.

MENTALITE MAÇONNIQUE, PROTESTANTE ET CATHOLIQUE

Quant à la mentalité actuelle non seulement de la masse protestante, anglaise ou américaine, mais encore, hélas ! de l'immense majorité des catholiques, en Angleterre, en Canada, aux Etats-Unis, en ce qui concerne l'action universelle, identique, une, de cette pauvre maçonnerie, — si indignement "calomniée" par sept Papes consécutifs, depuis 1738 —M. Eug. Tavernier vient de la dépeindre très exactement. C'est l'effet le plus colossalement étonnant,—en dépit de l'Eglise et des Papes—d'un "bluff" séculaire, d'un travail systématique de chloroformisation dont la Maçonnerie, dans les pays anglo-saxons semble posséder seule le secret prodigieux. Suggestion à jet continu qui s'exerce, depuis près de deux cents ans, sur un mot d'ordre toujours parti de Londres,—car il importe souverainement à la secte de garder le haut protectorat ou la haute protection de la Couronne d'Angleterre.

Pour secouer cette léthargie mortelle des nations catholiques, des princes cathoriques,—léthargie qui sévit surtout dans les pays où la Maçonnerie paraît dormir elle même,—dans une "hypocrite tranquillité"—"Léon XIII fulmina son Encyclique de 1884.—Mais que d'endormis encore!... que de dupes—et que de victimes depuis!...

* * *

Puisque notre vaillant confrère recommande avec raison, les ouvrages si remarquables de Copin-Albancelli, —j'oserai, à mon tour, recommander aux catholiques d'Amérique, d'Angleterre—et même de France—un ouvrage non moins pénétrant, non moins actuel, plus puissamment lumineux encore, d'A. Preuss, directeur de la **Catholic Fortnightly Review** de S. Louis: "**A Study in American Free Masonry**" (Etudes sur la Maçonnerie en Amérique) publié en 1908, chez Herder, S. Louis, U. S. A. (vol. in 8o. 433 pp.)

* * *

Dans l'introduction de ce livre capital, dont la traduction française est en cours—, le plus fortement, le plus irréfutablement documenté peut être de tous ceux qui ont paru ces derniers temps—l'auteur signale en ces termes la mentalité spéciale, mais générale, créée par l'esprit maçonnique—à l'insu des suggestionnés:

"Parmi les diverses influences qui sans cesse travaillent à modeler les idées américaines et la vie en Amérique, la Maçonnerie occupe, il faut le reconnaître, une place prééminente, une place prééminente, large par la presse quotidienne, ses travaux en faveur de l'Humanité sont le thème constant des langues et des plumes. Ses membres sont en grande partie nos législateurs, nos Juges, nos gouvernants. Les éducateurs de la jeunesse dans nos écoles (publiques neutres) et nos universités (protestantes) sont souvent des affiliés. Ils encouragent même, parmi leurs Alèves, le fonctionnement de Sociétés Juvéniles qui singent les méthodes et les secrets de la Maçonnerie, et préparent ainsi la jeunesse à fournir plus tard de zélés "maçons".

"Pour comble, des "ministres", des "Evêques" protestants s'y font initier et s'en font les défenseurs. C'est ainsi que, souvent, non seulement la première pierre de nos édifices publics, mais même celle des "églises" protestantes est posée par des dignitaires des Loges et "consacré" selon leurs rites mystérieux.

"Nier l'influence de la Maçonnerie chez nous, serait nier un fait "plus clair que la lumière du jour."

"Et si nous devions en croire les protestations publiques de la Maçonnerie, en Amérique, nous aurions bien tort de contester le nombre de ses adhérents ou sa puissance." La Maçonnerie, dit-elle, est une association de pure bienfaisance, où n'entre rien de mal. Elle admet toutes les religions, dans un esprit d'universelle "tolérance". Elle n'admet pas l'athée. Elle enseigne l'amour fraternel, la bienfaisance universelle, la "paternité de Dieu, la fraternité de l'Homme". Elle exige de l'homme la moralité ; elle fortifie le respect de l'autorité. Elle assiste ses membres durant leur vie.

Et lorsque la mort les appelle à une meilleure région, la Maçonnerie confie leur poussière à la poussière, avec des cérémonies appropriées. Elle pourvoit avec sollicitude aux besoins des veuves et des orphelins"...

"Si telle est vraiment la Maçonnerie, et toute la Maçonnerie ; si rien de suspect ne se cache derrière tout cela et n'est masqué par cela, alors on aurait peine à comprendre l'opposition à la Maçonnerie.

"Et cependant il y a opposition, une forte opposition précisément là, où, si les assurances de la Maçonnerie étaient sincères, on devrait moins s'attendre à trouver de l'opposition. Cette opposition, cette condamnation émanent d'une puissance qui est remarquable par ses actes de charité : l'Eglise catholique. Est-ce ignorance de sa part. Est-ce bigoterie et préjugé ? Est-ce la mesquinerie d'un orgueil blessé des succès d'une influente compétition sur le terrain de la bienfaisance ? Est-ce la tyrannie sacerdotale qui ne supporterait aucune influence étrangère à la sienne, pas même pour le bien ? Voilà ce sur quoi, nous l'espérons, nos études feront la lumière—qui ne peut manquer d'intéresser les esprits curieux.

"Mais quels guides, ajoute l'auteur, suivrons-nous dans ces études ? Des guides contre lesquels aucune objection ne sera possible ; des guides qui certainement connaissent ce dont ils parlent ; des guides qui parlent en toute sincérité, puisqu'ils ne parlent pas pour nous, "profanes", mais pour l'instruction de ceux dont ils sont les éducateurs reconnus, acceptés. Nous nous servirons d'ouvrages (secrets) qui font autorité en Maçonnerie, d'ouvrages de célébrités maçonniques, comme les FF.·. L. Mackey et Albert Pike"... (1)

* * *

A cette description, si ressemblante, de la mentalité américaine, concernant la "Secte infâme, infernale"—comme disait, à Venise, le 29 août 1896, le Cardinal-Patriarche Sarto,—il ne resterait pas grand chose à ajouter pour peindre la mentalité générale anglaise, française même celle, hélas ! d'une bonne partie du clergé !...

Grâce à l'hypocrisie tranquille, onctueuse sanctionneuse, mais consommée, de la haute Maçonnerie qui mène la basse Maçonnerie—seule visible aux "profanes" ; grâce à l'appoint si précieux des princes, des

(1) Mackey était "Grand Haut Prêtre du Grand Chapitre général des Etats-Unis". Albert Pike était "Souverain Grand Commandeur du rite Ecossais" universel et "Suprême Pontife dogmatique" de la haute Maçonnerie.

chefs d'Etat, des hommes d'Etat—protecteurs ou protégés ; grâce au concours si empressé des "ministres" protestants de toutes les couleurs, les rabbins du "Talmud", etc., la chloroformisation est telle que notre confrère de Paris exprimait vraiment l'opinion d'une masse énorme de catholiques et de protestants quand il écrivait : : "Les francs-maçons anglais ou américains n'ont "point d'idée du rôle que l'Association Maçonnique joue au coeur de "la France chrétienne". Il exprimait même, assez exactement peut-être la mentalité d'un nombre considérable de maçons considérés, anglais ou américains non "initiés", et pour cause, au vrai secret, de personnages dits : "Maçons de marque".

L. HOCAULT.

La Pollution de l'eau

LE GOUVERNEMENT SERA SAISI D'UN PROJET DE LOI INTERDISANT LA POLLUTION DES COURS D'EAU DU CANADA. —

Ottawa, 15.—De notre corresp.—A la suite de la discussion qui a eu lieu à la conférence d'hygiène, tenue sous les auspices de la Commission de Conservation des Ressources Naturelles et dont les travaux ont pris fin hier, le gouvernement va être saisi d'un projet de loi interdisant la pollution des cours d'eau du Canada, tant par les égouts que par tous autres déchets de nature à rendre insalubre l'eau destinée à l'approvisionnement des municipalités.

Ce projet de loi interdit, sous des peines sévères, de déverser dans les eaux navigables ou autres cours d'eau, les égouts, les déchets des fabriques ou toutes autres matières putrides solides. Les pénalités seront infligées tant aux particuliers qu'aux corporations ou municipalités. En soumettant ce projet de loi au gouvernement, la conférence insiste sur l'urgent nécessité d'une législation officielle sur ce point.

La grève des Cheminots

Paris, 15.—La grève des cheminots a perdu beaucoup de force mais il y a encore des émeutes et le gouvernement craignant de nouveaux désordres a fait venir des troupes additionnelles à Paris. Les maçons qui se sont mis en grève par sympathie pour les employés de chemins de fer ont fait dérailler un train à Montmartre dans la partie nord de la ville. Ils ont essayé de parader mais les gardes républicains ont marché sur eux et les ont dispersés. Dans l'escarmouche plusieurs gardes et hommes de police ont été blessés.

La grève est encore complète sur le chemin de fer de l'ouest mais le service est rétabli sur toutes les autres lignes. 10,000 hommes de troupe ont surveillé les agissements d'une réunion de grévistes. Il n'y a eu aucun désordre si ce n'est le chant de quelques aire révolutionnaires par les grévistes qui ont crié "Vive la Commune !". Des troupes montées ont immédiatement attaqué les turbulents qui se sont dispersés.

En l'honneur du "National"

Montréal, 15.—De notre corres.—Trois milles personnes ont assisté, hier soir, au Parc Sohmer, à la soirée en l'honneur des joueurs du National, champions de la N. L. U. pour la saison de 1910.

Parmi les personnages présents à la démonstration, on remarquait l'hon. James J. Guerin, maire de Montréal, M. Charlie Guerrie, capitaine du club de crosse Tecumseh, représentant de M. Loi Solman, président de la Ligue, M. l'échevin Geo. Mayrand, président du comité de la crosse du National, M. Hector Bisaillon, avocat, président du Club Athlétique Canadien, M. Adolphe Lecours, président du National, M. T. A. Mercier, ex-président du National et une foule d'autres. Parmi les joueurs de l'équipe victorieuse, il n'y avait que Gagnon, Secours, Cattarinich, Gauthier et Boullane.

La séance s'ouvrit par une marche exécutée par la fanfare de la "Presse", sous la direction du docteur Frédéric Pelletier, journaliste.

M. Hector Bisaillon, avocat, président du Club Athlétique Canadien, ouvrit la série des discours par des paroles de bienvenue à l'adresse du National. Il fit allusion aux succès brillants de notre équipe canadienne-française en 1910 et exprima le souhait de la voir renouveler son exploit en 1911.

Son honneur le maire Guerin présenta ensuite, au milieu des applaudissements frénétiques de l'auditoire, la coupe de la "Presse" et de la maison Caron Frères, au président du National. Le maire Guerin eut des paroles fort aimables à l'endroit de nos joueurs.

Après un discours de M. Adolphe Lecours, président du National, il y eut présentation à l'équipe, de la coupe Hayes, par M. T. A. Mercier, ancien président du National.

M. l'échevin Geo. Mayrand, président du comité de crosse du National, répondit en termes très appréciés, après quoi la foule applaudit M. Chs Querrie, le représentant de Loi Solman.

M. Querrie annonça que le trophée, emblème du championnat de la Ligue n'était pas prêt, malheureusement, mais que M. Loi Solman l'apporterait lui-même à Montréal le 15 novembre prochain.

M. Lamarche, qui fut président du National en 1898, présenta ensuite un drapeau de soie au National.

Après une réponse de M. Jos. Cattarinich, il y eut présentation, par M. J. O. Labrecque, des $50 promis au début de la saison, au joueur qui irait le moins souvent à la clôture. Ce joueur, c'est Jos. Cattarinich, l'intrépide point de l'équipe. Le docteur Dumont remit ensuite au capitaine Newsy Lalonde la médaille d'or promise au joueur qui enregistrerait le plus grand nombre de points au cours de la saison.

Après ces diverses présentations, il y eu les différentes luttes à braile-corps.

Les Feux de Forêts

LE VILLAGE DE BEAUDETTE RENAIT GRADUELLEMENT DE SES CENDRES. DES VETEMENTS ET DES VIVRES POUR LES MALHEUREUSES VICTIMES DE L'INCENDIE DANS LA REGION DE RAINY RIVER.

Beaudette, Minnesota, 15.—Les nombreux sans-foyers que l'incendie a jetés sur le pavé sont plus contents qu'ils ne l'ont encore été depuis le désastre. Le Gouverneur Eberhart passe parmi eux et les encourage. Le train spécial du gouverneur et les spéciaux de Crookston et de Winnipeg ont apporté hier des tentes, de la nourriture et des vêtements. Beaudette devient rapidement un village de tentes.

Le Gouverneur Eberhart a recommandé que toutes les provisions destinées aux réfugiés soient envoyées. Une dépêche du Département du Trésorier ordonne qu'aucun droits de douane ne soient perçus sur les articles de secours venant du Canada et demande au Gouverneur de faire un appel en faveur d'un fonds de secours de $100,000.

Le parti de recherche No 1 est de retour de Rapid River, Minn., avec dix-sept colons qui sont dans un état pitoyable. Le nombre des morts autour de Beaudette est estimé à 29.

Une famille du nom de Staboken a fait une dure expérience lorsque l'incendie est passée sur leur terrain. Voyant l'approche du danger, il construisit un radeau à la hâte et s'en alla sur la rivière Rapid avec sa famille. Les flammes les rejoignaient presque, au milieu de la rivière. Il leur a fallu se couvrir d'eau à fréquentes reprises pour ne pas prendre en feu. Ils ont dû même plonger deux fois dans la rivière deux petits jumeaux de six mois. Lorsque la force de l'incendie eut diminué la famille a débarqué pour se placer autour d'un feu de camp et y passer la nuit dans des vêtements mouillés. Le lendemain matin ils se rendirent à une cabane qui avait échappé à l'incendie et rejoignirent les autres réfugiés.

Simmons qui a été amené ici avec ses deux fils terriblement brûlés, est mort jeudi soir à Virginia, Minn. Le corps de Paul Morck, le violoniste, a été trouvé mais on n'a aucune nouvelle des quatre chercheurs qui étaient allés pour le trouver.

Une Grève à l'Ecole des Hautes Etudes

Montréal, 15.—De notre corres.—Quelques-uns des ouvriers qui travaillent à l'Ecole des Hautes Etudes, place Viger, ont quitté l'ouvrage hier matin, sans avertissement préalable, sous prétexte que le salaire qu'on leur paie maintenant n'est pas équitable. Ils reçoivent 27 1-2 cents de l'heure actuellement, mais ils prétendent que, comme ouvriers travaillant à un édifice du gouvernement, ils ont droit à un salaire minimum de 30 cents de l'heure.

Feuilleton de "L'Action Sociale"

Le Numéro Gagnant

Par E. B. DANGELOT.

(A suivre)

XI

La veillée se prolonge à Malakoff dans la masure du chiffonnier. M. Louis est, en effet venu relancer Bonamy jusque chez lui, pour lui demander de lui verser quelques fonds afin de soutenir le procès que, forcément, on est obligé d'engager contre les Enfants malheureux.

Avec une éloquence facile, l'éloquence du monsieur qui sollicite de l'argent et qui sait que sa seule chance d'en avoir est d'être persuasif, M. Louis dépeint au chiffonnier la nécessité absolue de faire les premières avances à l'huissier, à l'avoué et à l'avocat. Ses chiffres se résument ainsi :

L'huissier, partie négligeable: 100 francs.

L'avoué, qui veut une provision et dont le concours est utile : 300 francs.

L'avocat qui plaidera, dont dépendra le procès en somme : 500 francs.

M. Louis a même l'habileté de ne pas parler de lui ; on dirait qu'il travaille pour la gloire ; maintenant, cet échappé de maison centrale a, sans doute l'intention, tout en ne parlant pas de lui, de mettre les 900 francs dans sa poche.

Tous les soupçons sont permis avec des gens dans le goût de M. Louis.

Cependant, si Bonamy a la colère prompte, il semble avoir l'oreille fort dure.

Certes, il a 900 francs et bien davantage d'économies, cachés sous un amas de haillons ; il pourrait aller les chercher et les remettre au gredin d'homme d'affaires qu'il a choisi.

Bonamy a bien eu l'imprudence de signer un papier fatal à M. Louis, mais cela, pour si fort imprudent que ce soit, n'est pas considéré par lui comme bien grave, comme irrévocable, tandis que délier les cordons de sa bourse est un fait capital.

Aussi, pour conclure à un long débat, à une conversation interminable, Bonamy déclare tout net à M. Louis:

— Je comprends bien, Monsieur, que tous les gens dont vous me parlez ne peuvent pas travailler pour moi sans espoir de récompense.

— Ah ! vous le comprenez ?

— Parfaitement !

— Alors, nous voici d'accord.

— Complètement. Seulement, un mot, et dans votre intérêt.

— Vous êtes trop aimable, Monsieur Bonamy ! Dites donc votre mot.

— Il est tard ce soir, près de 11 heures, et je craindrais qu'en vous remettant cette somme, vous ne soyez la proie des voleur.

— Bast ! et le tramway ?

— Le tramway ne marche plus il y a plus d'une heure.

— Comment cela ?

— La grève est déclarée, et toutes les voitures sont rentrées au dépôt.

— C'est vrai ! approuva Bérésina.

— Tais-toi, Bérésina ! commande Bonamy qui continue :

— Pour tout éviter, voici ce que je vais faire Monsieur Louis. Dès demain, j'irai voir moi-même ces messieurs, huissier, avoué et avocat ; donnez-moi donc leurs adresses.

A ces mots, l'homme d'affaires devint blême. Bonamy lui porte le coup droit. Donner les adresses de l'hussier, de l'avoué et de l'avocat ? Il n'a pas prévu cela, il est fort embarassé.

La vieille maman Berthe approuve son fils :

— Bien parlé mon petit ! dit-elle.

Bérésina ne peut mieux faire que d'ajouter aussi son grain de sel :

— Le patron dit toujours ce qu'il faut, et c'est bien dit. Pourquoi n'irait-il pas, en effet voir ces hommes à qui il faut tant donner d'argent.

M. Louis n'est guère de cet avis. Il fait une horrible grimace. La colère, l'indignation le suffoquent.

Il avait pris Bonamy pour un rustre, pour un homme que l'irritation dominait et aveuglait ; il pensait pouvoir en tirer tout ce qu'il voudrait en demandant simplement, avec un peu de hardiesse.

Mais non, il fallait en rabattre : Bonamy était la sagesse même, le monsieur qui n'entend pas acheter chat en poche.

M. Louis réplique donc, essayant de l'autoritarisme :

— Pardon, vous m'avez chargé d'une affaire, je dois la suivre jusqu'au bout.

— Sous mon contrôle, car, après tout, l'affaire reste surtout la mienne.

— Constamment, on agit comme je vous l'indique ; vous m'honorez de votre confiance, Monsieur Bonamy, allez donc jusqu'au bout.

— La nuit porte conseil, nous verrons demain.

On comprend que M. Louis insista ; ce fut en pure perte. Le chiffonnier n'en démordit pas.

— Demain, demain, Monsieur Louis, et croyez bien que c'est dans votre intérêt, pour ne pas vous faire assassiner.

Le chiffonnier se leva. L'agent d'affaires resta assis, prêt à un nouvel assaut.

Bonamy ne l'entendait pas de cette oreille.

— Sans vous commander, Monsieur Louis, dit-il, je voudrais bien aller me coucher, car il faut que nous soyons, la mère, Bérésina et moi, sur pied demain, à 4 heures.

— Réfléchissez bien Monsieur Bonamy.

— C'est ce que je vais faire.

— Non, mais maintenant.

— Maintenant ? N'y comptez pas. Dans dix minutes, nous serons tous couchés. Regardez Bérésina qui se frotte les yeux, l'heure du sommeil est passée.

— Vous n'avez aucune confiance en moi.

— Soyez tranquille à ce propos.

— Je le constate

— Allons, au lit, tous.

— Monsieur Bonamy, je vais me voir obligé d'abandonner votre affaire.

— Nous en recauserons demain.

Froidement, le chiffonnier, sur ces mots, enleva sa veste, et aussitôt Bérésina l'imita. Malgré toute sa force d'insistance, toute son endurance sa volonté, M. Louis dut s'incliner devant l'attitude de Bonamy.

Les trois-quarts de ses espérances à bas M. Louis quitta donc Bonamy.

Pour comble de malchance, les tramways ne marchaient plus, et, après une demi-heure d'attente, l'homme d'affaires dut se résoudre à gagner Paris à pied.

Certes, il n'y a pas cent kilomètres de Malakoff à la rue Madame ; mais encore faut-il faire le chemin ; rien n'est plus désagréable que cette corvée, surtout quand on vient de recevoir une douche comme il venait d'en recevoir une.

Ah ! la belle confiance de M. Louis, ce qu'elle s'était évanouie ! Où était son air conquérant, sa marche assurée, son allure décidée du commencement de la soirée ?

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, M. Louis s'en allait, mélancolique, rêveur, pensant à tout et à rien.

Il n'avait même pas peur, il ne se rendait pas du tout compte de la sorte de terreur qui se dégageait de la route déserte du grand vide des alentours.

Voici déjà les fortifications à quelques pas. L'effet est sinistre. M. Louis va toujours les mains enfouies dans ses poches, la tête basse.

Il avance automatiquement, butant aux cailloux, il avance toujours.

Soudain un cri frappe son oreille. Un cri sinistre, tout fait de terreur et d'effroi.

L'agent d'affaires s'arrête instinctivement, lève la tête.

La lune éclaire en plein les fortifications à cet instant, et, sur la crête, distinctement M. Louis voit une masse qui se remue, qui lutte, qui se débat.

Tout à coup, une poussée formidable, et la masse se sépare en deux.

Une partie reste sur les fortifications, une autre tombe dans le fossé.

Nul doute n'est possible.

Un homme vient d'en précipiter un autre du haut du mur.

Cette fois, M. Louis ressent la plus belle peur qu'il ait jamais eu de sa vie. Ses dents claquent, son front se couvre de sueurs.

Il vient d'assister à un crime !

Certes, M. Louis n'est pas la fleur des pois, c'est un malheureux déclassé ; plus un condamné de droit commun, un être méprisable, mais, il y a loin de lui à un "assassin", il y a loin de lui au criminel qui tue.

Pendant quelques instants, M. Louis reste affolé.

Un crime ! Un meurtre ! Il vient d'en être le témoin !

Que va-t-il faire ? Aller au secours du malheureux que l'on vient de précipiter du haut des fortifications ?

Ah bien oui ! et si l'on dit que c'est lui, M. Louis, par exemple, qui a fait le coup ? Si on l'implique dans les poursuites, si on l'arrête si on fouille sa vie : récidiviste, voilà ce que l'on trouvera.

Avec cela son affaire serait claire : travaux forcés à perpétuité, sinon l'échafaud, la sinistre lunette, l'horrible machine se dressant dans l'aube d'un grand jour naissant !

Mieux vaut pour lui s'abstenir, passer son chemin en tremblant, avoir été le spectateur indifférent d'un forfait ignoble.

Eh bien ! non, M. Louis est une sorte de gredin, vomi par la société. Il est en marge des honnêtes gens, il a fait de la prison il a escroqué, il a volé ; quand même, il lui reste encore un peu de coeur, un peu de courage.

Il n'aura pas sur la conscience d'avoir laissé périr quelqu'un sans secours. C'est dans son caractère ; il est comme l'homme qui se précipite à la tête d'un cheval emballé ou au secours de quelqu'un tombé à l'eau.

Son mouvement est instinctif. Demain M. Louis sera toujours l'escroc à la recherche d'une affaire répréhensible, il sera toujours l'ex-pensionnaire de Poissy, mais, pour l'instant, il veut être le bon Samaritain.

Aussi vite qu'il le peut il court jusqu'aux fortifications ; il passe la porte et se précipite chez les douaniers.

— On vient de jeter un homme par-dessus les fortifications ! dit-il, haletant.

Trois douaniers sont là, somnolents.

A la brusque invasion de M. Louis, ils lèvent la tête, ouvrent les yeux.

Puis, après avoir entendu, son cri d'alarme, ils se regardent, ahuris.

— Quoi ? Qu'est-ce ? Que leur veut-on ? Un homme par-dessus les fortifications ? Cela arrive tous les jours comme il arrive aussi que des malins essayent de jouer des tours pour passer de la marchandise en fraude.

M. Louis a décidément une tête qui ne revient pas, car les gabelous l'examinent de façon significative.

— Voyons, répète l'agent d'affaires on vient de jeter un homme pardessus les remparts.

Le brigadier répond :

— Vous nous le dites, nous voulons bien le croire, mais...

— Mais, quoi ? fait M. Louis, sentant la colère le prendre.

— Nous n'y pouvons rien, Monsieur ; notre service nous ordonne de rester ici et non d'aller courir après les gens qui tombent des "fortifs".

— Votre devoir ! Et l'humanité ?

A son tour, le brigadier sent la colère le prendre :

— Permettez, dit-il, je suis aussi humain que quiconque, mais je suis aussi un vieux routier qui a plus d'un tour dans son sac.

— Je ne comprends pas.

— Je la connais, celle-là ; vous ne comprenez pas ! Allons donc, vous voulez me monter le coup, mais c'est inutile ; à d'autres, mon bonhomme! si vous avez de la marchandise à passer en fraude, vous ou des complices, il faudra vous lever plus tôt, une autre fois. Ici, à la porte de Châtillon, rien ne passe en fraude.

M. Louis est désespéré. Quelles mésaventures il aura subies dans sa vie ! Il aura tout essuyé, jusqu'à être pris pour un contrebandier !

Pour lui, au fond, cela importe peu. Il les connaît, les suspicions des gens de loi ! Il sait quels détours renferme toute âme chargé d'autorité. Il ne s'en fâche pas, car les âmes des criminels ne sont pas non plus des modèles.

Sa colère tombe donc devant la suspicion injuste dont il est victime; mais aussi son désir de secourir son prochain en devient plus grand, plus tenace.

Maintenant il supplie ; sa voix se fait prenante :

— Vous vous trompez, Monsieur le brigadier ; je ne suis ni contrebandier ni complice de contrebandiers ; je suis un passant qui voit un crime, qui veut porter secours à la victime, et voilà tout !

— Si c'était vrai, ce serait bien.

— Pourquoi ne serait-ce pas vrai, Monsieur le brigadier ?

— Sait-on jamais !

— Rien n'est plus facile à vérifier. Donnez-moi un de vos hommes, vous n'en mourrez pas pour cela ; vous ne quitterez même pas votre poste vous êtes en nombre ici. Faites ce que vous voudrez, mais venez.

Cette fois, M. Louis a parlé comme il faut. Son raisonnement porte, et le brigadier répond fermement :

— Je ne vous donnerai aucun de mes hommes, j'irai moi-même, et parole d'honneur, gare à vous si vous me menez dans le mauvais chemin ou si vous me tendez un traquenard, il vous en cuira !

— Vous pouvez être tranquille.

— Je le suis comme tout homme de ma trempe peut l'être.

— Vos soupçons sont injustes.

— Notre métier veut que nous soyons soupçonneux.

— Allons vite.

— Marchez devant, à deux pas ; vous êtes bien averti, au premier mouvement insolite, vous serez à ma disposition ; vous comprenez ?

— Parfaitement.

M. Louis suit à la lettre les recommandations du brigadier ; il va toujours, poussé par le désir de secourir le malheureux qu'il ne connait pas, qui ne l'intéressait pas il y a quelques minutes, qui ne l'aurait vraisemblablement jamais intéressé sans les circonstances tragiques qui le lui firent apercevoir un instant.

L'agent d'affaire marche mal, buté sous le coup de l'émotion et aussi par le mauvais état du terrain.

Enfin, il arrive, il se penche ; devant lui une masse sombre gît inanimée.

— Voilà, Monsieur le brigadier ! lit M. Louis.

— Je vois bien, c'est un homme ; il faut le secourir !

— Enfin ! vous vous décidez ! Vous constatez que j'ai dit la vérité!

— C'est notre métier de toujours douter, de tout vérifier.

Mais les deux hommes ont mieux à faire qu'à discourir. Ils se hâtent de secourir la victime s'il en est temps encore.

L'obscurité les gêne, par exemple ; ils voient à peine ce qu'ils font et à qui ils ont affaire ; ils ne trouvent pas de blessure, pas de sang.

— Si on portait cet homme à votre poste ? demande M. Louis.

Le brigadier se gratte la tête. Le cas n'est pas prévu, sans doute, ou il ne veut pas prendre de responsabilité.

Cependant, il se décide.

— Essayons de le transporter, dit-il.

M. Louis est peut-être très fort en affaires ; or, il n'est pas très fort corporellement, il ne pourrait se livrer à de rudes travaux et ferait un piètre débardeur.

Heureusement, le brigadier est une sorte d'hercule, et la victime pèse comme une plume entre ses mains. M. Louis n'a donc, en somme, qu'à supporter les jambes.

On arrive au poste. On devêt la victime qui est en piteux état.

Toujours pas de trace de blessures, pas de sang, mais aussi, hélas ! pas de trace de vie.

Si cet homme n'est pas mort, il est bien malade.

Son état social peut vite se dégager. Ce n'est pas un malandrin qu'un autre malandrin a vaincu et précipité dans les fortifs.

C'est un "monsieur" qu'on a attiré dans quelque guet-apens, qu'on a dépouillé, et dont on s'est débarrassé, sans plus de souci

M. Louis ne parle pas. Il est en extase, en quelque sorte. Il pense, il creuse ses souvenirs.

La victime lui rappelle quelqu'un.

Quelqu'un qu'il a connu, connu longtemps, fréquenté

Qui donc, qui donc ?

Mon Dieu ! comme cela est lointain ! Comme ses souvenirs sont peu clairs à l'endroit de cette connaissance.

Voyons, rappelle-toi, M. Louis.

Cherche donc bien.

Tu as connu cet homme, il a été ton ami, ton meilleur ami. Vous avez vécu ensemble les meilleures années de l'existence, les années de jeunesse.

Tu ne le reconnais pas ?

Est-il possible ?

Cependant, combien de fois ne l'as-tu pas appelé, tutoyé, rudoyé, choyé tour à tour, comme l'on fait entre amis, avec ceux avec qui on a grandi.

Allons Louis, et ton ami Léon ?

Léon ?

Eh ! oui ! Léon ton ami Léon ! Certes, il a mieux tourné que toi ; il n'a pas trahi la confiance de ses mandants ; il n'a jamais fait connaissance avec la justice de son pays. Il est resté honnête homme ; c'est, sans doute pour cela que tu as quelque peine à le reconnaître.

Ah ! si c'était un coquin comme toi, tu l'aurais déjà reconnu.

Léon ? Léon ?

Oui, M. Louis se rappelle. Tout à coup son cerveau s'illumine.

Etait-il sot ? Lui a-t-il fallu si longtemps pour retrouver le nom de celui qui a été son ami d'enfance, le compagnon de ses jeux et de ses études, le confident de tant d'années ?

Léon, Léon Corbinet, notaire ! Voyons, M. Louis.

Oui, l'agent d'affaires a trouvé enfin ! Il vient de porter secours à son ami Corbinet ! C'est Corbinet qui est là, étendu, demi-dévêtu, sans souffle, sans signe de vie !

Comme on se rencontre ! Ce que nous réserve la vie tout de même !

Corbinet qu'il n'a plus vu depuis vingt ans, dont il n'a plus eu de nouvelles, dont il n'a plus osé s'informer depuis sa rupture avec les honnêtes gens !

Corbinet !

Par quel hasard ce malheureux est-il venu finir dans un fossé des fortifications, à Paris ? Car tous ses vêtements portent le nom d'un tailleur de Brioude, un nom que M. Louis connait bien Mystère !

Tout à coup M Louis éclate en sanglots, il murmure par deux fois :

— Ami, pauvre ami !

Les douaniers se regardent ; M. Louis s'avance plus près ; il prend la main de la victime, et ses sanglots redoublent.

— Ce n'est pas clair, cette histoire-là ? grommelle le brigadier.

Mais la voix de M. Louis s'élève, volontaire :

— Il faut sauver cet homme, je veux que vous sauviez cet homme ; car, cet homme est mon ami ; car une vieille affection nous unira encore, et pour toujours, dès qu'il sera revenu à la vie. Je veux que vous sauviez Corbinet.

XII

M. Prévot, malgré la dose de philosophie dont il aimait à se parer, trouva bien vite mauvais d'être en cellule, sous l'inculpation de trahison.

Les cellules allemandes sont loin d'être confortable. Le régime est plutôt dur, et le vieux savant qui maugréait parfois contre la cuisine de Marion, eût été joliment content de pouvoir tranquillement manger sa côtelette panée, 17, quai Voltaire, à Paris.

— Hélas ! c'était le pain sec et l'eau claire qui constituaient le plus clair de son régime à cette heure ; car la choucroute aigrie qu'on lui servait lui répugnait par trop, pour qu'il y touchât.

Maudit billet de loterie ! C'est pour lui qu'il est dans cet affreux cachot, dont il n'ose espérer sortir un jour, même lointain !

Maudit billet, après lequel il a couru et qui, au premier pas, au premier saut du train, l'a conduit tout droit en prison.

Le vieux savant, on doit même l'avouer, accusait Denise de tous ses malheurs ; dans son for intérieur, il prétendait que c'était à cause d'elle que tout s'était produit, que c'était pour lui souhaiter sa fête qu'il acheta le maudit billet, que c'était pour assurer l'avenir, le mariage de la jeune fille, qu'il avait voulu venir lui-même à Berlin où... maintenant, il était en prison.

Pauvre Denise ! elle si modeste, si effacée, si jeune fille insignifiante, elle ne se doutait pas que son oncle la maudissait, qu'il souffrait atrocement à cause d'elle.

Elle était tranquille à Paris, ne se mêlant pas à la fièvre de Marion qui consciencieusement, bouleversait toujours, sans retrouver le billet, le cabinet de M. Prévot. Elle ne se doutait même pas que M. Prévot, à cette heure, croupissait dans un noir cachot

Comment Denise aurait-elle pu le soupçonner, d'ailleurs ?

Qu'elle le soupçonnât ou non, le fait était là, indiscutable

Au bout du troisième jour, le vieux savant s'impatienta. Personne ne lui avait encore adressé la parole. Il ne savait en rien ce qu'on lui reprochait exactement, ni ce que l'on entendait faire de lui.

Nul bruit du dehors, rien que le pas lourd, toujours le même, de la sentinelle qui veillait... qui veillait sur lui, pauvre vieillard inoffensif, comme sur le plus terrible ennemi de l'empire d'Allemagne.

Rien que le guichetier qui, régulièrement, automatiquement, lui portait sa pitance, sans un mot, sans un geste.

C'était trop à la fin.

M. Prévot s'impatienta.

Dès que le guichetier parut, il lui dit sans ambages :

— Citoyen guichetier, vous êtes fort gentil ; mais je voudrais bien savoir ce que l'on entend faire de ma pauvre vieille carcasse ?

— Ecrivez au directeur.

— C'est un bon conseil au moins me faudrait-il de quoi écrire.

— Je le dirai au chef.

— Vous êtes fort aimable et je vous en serai bien reconnaissant à ma sortie de prison.

Le guichetier, en homme de devoir, rapporta à son chef les paroles de M. Prévot.

Le chef les transmit dans un rapport motivé au directeur, en appuyant sur le fait que le prisonnier avait voulu séduire le guichetier.

Le directeur fit un nouveau rapport au juge d'instruction de là-bas.

Le juge d'instruction en référa au procureur-général.

Le procureur-général, en homme qui connait les criminels, autorisa le juge d'instruction à autoriser le directeur, qui autorisa le chef, et le chef le guichetier, à donner du papier et un crayon à M Prévot.

Encore, par précaution, de peur que le prisonnier n'avalât le crayon pour s'étrangler, le guichetier dut rester là tant qu'il écrivit.

M. Prévot ne se fâcha pas de la présence de cet homme.

La solitude lui pesait, et puisqu'il n'avait pas le choix de ses relations, pour l'instant, mieux valait un guichetier que personne.

Crayon en main, M. Prévot se sentit un autre homme.

Enfin il allait pouvoir exprimer sa pensée. Il allait pouvoir se dégonfler un peu. Oui, le procureur général connaissait bien les hommes, sinon les criminels.

Donnez-leur de quoi écrire et vous connaîtrez leur état d'âme ; vous aurez de quoi les faire pendre, puisque vous possèderez, non pas une ligne de leur écriture, mais dix pages !

Le vieux savant, qui ignorait la hiérarchie, n'écrivit pas au directeur de la prison ou à un juge quelconque, il commença ainsi sa lettre :

"Majesté",

Indiscutablement, ce commencement indiquait qu'il écrivait à l'empereur même.

Oui, tout simplement ! Sans doute il suivait le vieux dicton chrétien : "Il vaut mieux s'adresser au bon Dieu qu'aux saints."

Et, froidement, M. Prévot continua :

"Je ne croyais pas qu'en mettant le pied sur le territoire allemand tous vos commissaires, tous vos juges lèveraient la main sur moi.

"Je ne croyais pas, Sire, qu'un pauvre Français donnerait une telle suspicion à toute la force allemande, qui se liguerait contre lui, au mépris de la liberté individuelle.

"Je suis un vieillard ; chez moi, la force réside dans le coeur seul, et mon coeur est pur. Je ne nourris aucun mauvais dessein, je n'ai commis aucun crime.

"Et cependant, Sire je suis en prison, dans la plus affreuse des prisons, sans avoir même l'araignée de Silvio Pellico pour me tenir compagnie et me distraire. Je ne parle pas de mon geôlier qui me fait, pour la première fois, l'honneur de sa présence un peu prolongée, mais qui est muet, sire trop muet pour un vieux bavard comme moi.

"Aussi, Majesté, vous serait-il loisible de faire un grand acte de justice, qui aurait plus de retentissement encore de par le monde que tous vos gestes précédents, si célèbres pourtant ?

"Vous serait-il loisible, sire, de me dire pourquoi je suis dans la prison de votre Etat, nourri, c'est vrai, mal mal, non chauffé, non éclairé et si peu entretenu

"Quel crime ai-je commis ? Quels juges voulez-vous me donner ?

"Si vous me le permettez, sire, je préférerais même ne pas du tout passer en jugement et m'en aller, le plus tranquillement du monde, à Copenhague où je veux aller chercher un billet de loterie qui vient de gagner le gros lot.

"Si encore, sire, car je prévois tout, vos magistrats s'opposaient à cet acte de justice, je vous rappellerais que je suis citoyen français, le plus obscur et le plus modeste, mais que je suis citoyen français quand même, et que j'entends être traité comme tel en pays civilisé, trop près de la France, pour ne pas être un peu humain et juste

"En m'excusant d'avoir retenu si longtemps votre attention, je vous prie, sire, d'agréer mes civilités les plus empressées

"L. PREVOT,

"Professeur à la Sorbonne,

"17, quai Voltaire, Paris.

"Actuellement prisonnier d'Etat involontaire."

Cette lettre écrite, M. Prévot ne la relut même pas son geste lui suffisait, et il la tendit au geôlier, en lui disant :

— Allez, mon ami, allez porter cela à l'empereur de ma part, mon ami, et je vous en serai reconnaissant, à ma sortie de prison, croyez-moi, très reconnaissant.

A l'empereur ? Comment ? le prisonnier avait bien dit de porter cette lettre à l'empereur ?

Le malheureux fonctionnaire n'en revenait pas !

Le prisonnier osait écrire directement à l'empereur, comme cela, tout bonnement !

Ce n'était pas possible. Cependant, il ose dire :

— Il faut porter ce pli à l'empereur ?

— Je crois bien, et tout de suite.

— A l'empereur lui-même ?

— Comme j'ai l'honneur de vous le dire, mon ami.

— Je ne sais pas si je pourrai aller jusqu'à lui.

— Il faut.

— Mais le règlement m'interdit de sortir.

— Pardon, est-ce que le règlement vous autorisait à me donner du papier et un crayon ? un fort beau crayon, ma foi !

— Non, Monsieur.

— Eh bien ! il en est la même chose pour ma lettre.

— Ce ne doit pas être tout à fait la même chose. On ne parvient pas comme cela près de l'empereur, ah ! mais non.

— Ah ! il est si peu démocratique ? Tant pis, mon ami ; alors, je lui enverrai ma lettre par la poste ; ou mieux je vais l'adresser à un de mes amis de Paris, qui viendra la lui porter lui-même ; ils sont très bien ensemble.

— J'aimerais mieux cela.

— Soit. Attendez un peu ; je vais ajouter quelques mots

Le brave geôlier, étant de plus en plus subjugué, laisse faire M. Prévot.

Le vieux savant en profite aussitôt pour écrire à M. Fleuron :

"Mon cher ami,

"Il m'arrive, au début de mon voyage, l'aventure la plus désagréable que l'on puisse imaginer. Cette aventure même est non seulement désagréable, elle est nuisible à mes projets. Je suis incapable de rechercher mon billet gagnant, désormais !

"J'ai été, en effet, arrêté comme espion et enfermé, en cette qualité, dans je ne sais quel "in pace" teuton, où je risque de rester jusqu'à ma mort, si vous ne venez m'en tirer.

"Arrivez donc vite à Berlin ; informez-vous près de Muller, éditeur, Wilhemstrasse, et à mon hôtel du Deutschland.

"Je compte sur vous, mon ami, car je moisis réellement dans mon cachot ; ma vieille maladie d'estomac revient avec l'affreuse nourriture que l'on me donne, et je crois bien que je vais mourir si vous n'arrivez bientôt à mon secours.

"Je vous embrasse tous.

"Votre vieil ami,

"O. PREVOT"

Ayant fini M. Prévot tendit deux enveloppes au geôlier, en lui disant:

— Cette première enveloppe est destinée au directeur de ce palais, où j'ai l'honneur d'être ; l'autre est pour la poste. C'est cette dernière qui contient la lettre à l'empereur, allez la porter de suite. Vous donnerez l'autre au directeur en revenant. C'est bien entendu ?

— Oui, mais les règlements...

— Il n'y a pas de règlements pour moi ; allez, mon ami.

Et M. Prévot ajouta son éternelle promesse, comme un refrain :

— Je vous serai reconnaissant, quand je sortirai de prison, très reconnaissant.

— J'ai peur...

— Vous avez peur ? Vous un Allemand ? Je n'ai jamais entendu dire cela.

— J'ai peur du directeur.

— Pardon, encore une fois, allez ; le directeur n'est rien ici pour moi. Vous avez bien vu que l'on vous a autorisé à me donner du papier, un crayon et ce n'est que le commencement ! Allez, vous dis-je.

M. Prévot mettait tant d'ardeur à convaincre le geôlier qu'il y réussit.

Le geôlier fit demi-tour, et le vieux savant se retrouva seul.

Qu'allait-il advenir de ses deux lettres. Il était très calme à ce sujet et avait confiance en sa bonne étoile.

Mieux valait avoir écrit. C'était un point lumineux dans le noir, et la lueur, espérait le savant, finirait bien par grandir et à éclairer la vérité

En attendant, il s'étendit, le mieux qu'il put, sur son lit de camp et se mit à songer à tout ce qui l'intéressait particulièrement : ses travaux, ses livres, la guérison du rhume de cerveau, etc.

C'était là le meilleur moyen d'attendre les événements, bien que ce ne soit pas les attendre de pied ferme.

Ces événements ne tardèrent pas à surgir, et quels événements !

Le soir, à 8 heures un autre geôlier vint chercher le vieux savant.

Comme on avait à le mener hors de la prison, pour l'interroger, on l'enchaîna, on l'encadra de quatre hommes, qui montèrent avec lui sur une prolonge d'artillerie.

Le malheureux fut vivement conduit devant une sorte de tribunal.

En effet, dans une vaste salle nue, froide, siégeaient quatre militaires chamarrés, raides dans leur tenue, immobiles.

On fit avancer M. Prévot.

Le plus vieux des militaires, le plus galonné, prit aussitôt la parole :

— Accusé Kuhn !

— Pardon, Monsieur le major.

— Tout ce que je vous demande, accusé, c'est de ne pas m'interrompre.

— Volontiers, mais...

— J'ai dit et je n'aime pas à répéter. Accusé Kuhn, vous avez fait de l'espionnage ; vous avez essayé d'égarer la justice de soudoyer vos gardiens et, suprême injure, vous avez osé écrire à l'empereur. Est-ce exact ?

— La dernière chose, seule, est exacte.

— Vous niez...

— Je nie l'espionnage et mes tentatives d'égarement de la justice.

— Vous avez essayé de soudoyer votre gardien.

— Non, certes ! Je lui ai dit que je lui serais reconnaissant en sortant de prison.

— C'est une promesse à longue échéance !

— Je ne crois pas.

— Comment, accusé, vous avez dit : je ne crois pas ?

— Certainement, Monsieur le major, car n'ayant trahi ni rien, ni personne, je suis confiant en votre impartialité.

— Le tribunal est flatté.

— J'en suis très heureux.

— Continuez.

— Mon Dieu, c'est tout.

— C'est peu pour votre défense.

— Pardon ! J'attends encore et depuis trois jours au moins que vous en fassiez autant pour mon accusation.

— Soyez tranquille, tout viendra.

— Ma défense aussi.

— Pour un accusé, vous avez du calme.

— Un accusé n'est pas forcément un coupable, Monsieur le major.

— Je vous le concède.

— Et tenez, le mieux à faire serait de me relâcher tout de suite, en me faisant quelques excuses, pour vous être trompé sur ma personne.

— N'y comptez pas.

— Vous n'allez cependant pas me garder ?

— Hélas ! si. Vous êtes accusé, il faudra prouver que vous êtes innocent. Il faudra qu'on vérifie, et ces choses-là sont longues.

— C'est fort ennuyeux !

— Et puis vous avez osé écrire à l'empereur une lettre qui, fort heureusement, ne lui est pas parvenue.

— C'est au contraire un malheur pour moi. Car, si je causais cinq minutes avec lui, je serais libre aussitôt, même il m'inviterait à déjeuner. Votre empereur connait la vie ; il est moderne, il comprend les choses.

— Le tribunal est très flatté.

— J'en suis enchanté. Et quand il saurait que la police allemande a arrêté le citoyen Prévot, professeur à la Sorbonne, comme espion, il éclaterait de rire.

— On ne rit point quand il s'agit d'espionnage.

— D'accord, mais il ne s'agit pas d'espionnage puisque vous me prenez pour un nommé Kuhn, alors que je suis M. Prévot.

— C'est incompréhensible.

— Pas du tout, et si vous permettez...

— Le tribunal est là pour ça !

— L'accusé est très flatté !

— Nous en sommes enchantés.

— Donc, vous permettez. Bien. Voilà donc, je suis M. Prévot, professeur à la Sorbonne, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire.

L'honneur est partagé.

— L'accusé est très flatté. J'habite Paris depuis vingt ans et plus, mais depuis vingt ans à la même adresse. Professeur à la Sorbonne, vieux chercheur...

— Pardon ?

— Je vous écoute, major.

— Ce n'est rien Une idée je pensais au quai Voltaire que je connais, très joli coin de Paris que je désirerais bien revoir.

— Sans vous offenser, major, vous ne le verrez plus dans les conditions d'autrefois, vous étiez en 1870, n'est-ce pas ?

— Exactement.

— Eh bien, encore une fois, sans vous offenser, major, si vous voulez revoir le quai Voltaire, il faudra prendre un billet de chemin de fer comme je l'ai fait il y a quatre jours, à moins que vous n'ayez la chance d'avoir un permis, toujours sans offense.

— Le tribunal n'est pas offensé.

— L'accusé en est très flatté.

— M. Kuhn est homme de bonne compagnie.

— Pardon, c'est de moi dont il s'agit ?

— C'est bien de vous.

— Alors, appelez-moi M. Prévot.

— Le tribunal ne doit pas.

— Je continue, Messieurs les juges, car je ne voudrais pas vous retenir indéfiniment. Vous pouvez prendre tous les renseignements possibles sur moi. Tout le monde, à Paris, connait le professeur Prévot. Dès qu'on apprendra ma disparition, il va y avoir beaucoup de bruit, énormément de bruit, et vous en serez les victimes. Réfléchissez, ne me gardez pas, ou ne jugez pas sans plus ample informé.

(A suivre)

Immense Assemblee de Protestation contre les Insultes du Juif Nathan

Vingt-cinq mille Catholiques de Montréal unissent leurs voix à celles venues du dehors pour protester hautement contre les insultes proférées par le Maire de Rome à l'adresse du Pape et du catholicisme. Vibrant éloge de Sa Sainteté Pie X. Témoignages de filiale affection.

TEXTE DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

Montréal, 1[illegible].—De notre corres.—Plus de vingt-cinq mille catholiques de toutes les nationalités réunis sur le Champ-de-Mars, hier soir, ont flétri, comme il convenait, dans des discours, par des résolutions et des applaudissements, la conduite outrageante du juif maçon, Ernesto Nathan, maire de Rome.

La manifestation fut l'une des plus grandes et des plus enthousiastes que l'on ait vues à Montréal. La réunion devait avoir lieu au Monument National, mais dès sept heures la vaste enceinte du Monument, les corridors et les escaliers regorgeaient de monde, et au dehors plus de trois mille personnes célébraient leur enthousiasme par des chants nationaux.

Vers huit heures, Monseigneur l'Archevêque, accompagné de Mgr Racicot, évêque auxiliaire, du chanoine Roy, chancelier du diocèse, du chanoine Gauthier, curé de la cathédrale, de l'hon. James J. Guerin, maire de Montréal, de l'hon. J. L. Décarie, secrétaire provincial, de M. Henri Bourassa, député à la Législature, du docteur Sévérin Lachapelle, ancien Zouave pontifical, des échevins V. H. Dandurand et N. Brodeur arrivaient au Monument National, et réussissaient avec peine à se frayer un passage jusque dans l'amphithéâtre.

Des acclamations frénétiques saluèrent l'arrivée de notre vénéré archevêque et de ses amis. Monseigneur monta sur l'estrade et annonça qu'à cause de l'immense foule, l'assemblée aurait lieu au Champ-de-Mars.

Un quart d'heure après, le Boulevard Saint-Laurent regorgeait d'une foule innombrable et, faisant cortège au premier pasteur du diocèse et au groupe de catholiques éminents qui l'accompagnaient, cette foule se rendit au Champ-de-Mars où fut érigée une estrade improvisée.

Autour des personnages déjà nommés, *étaient* venus se grouper des représentants de nos principales associations catholiques de Montréal, entre autres MM. Ludger Gravel, président-général de la Société des Artisans Canadiens-Français; J. V. Désaulniers, président de l'Association des Instituteurs Catholiques du District de Montréal ; J. C. Beauchamp, président-général de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal ; J. V. Beaupré, président-général de l'Association de la Jeunesse Catholique Canadienne-française ; le docteur J. E. Prince, président de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur ; le docteur Germain, représentant de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle ; H. J. Kavanagh, représentant des sociétés catholiques irlandaises, et plusieurs autres représentants de nos diverses société catholiques. Dans le groupe, près de l'estrade, on remarquait aussi le notaire J. Wenceslas Lévesque, député de Laval, M. Loranger, avocat, et un grand nombre de prêtres et religieux venus de toutes les paroisses de la ville à la tête de fortes délégations.

Monseigneur l'Archevêque reçut une immense ovation lorsqu'il apparut sur l'estrade.

"Cette immense assemblée, dit-il en substance, cette immense assemblée que je sens toute frémissante me rappelle les réunions mémorables de notre Congrès Eucharistique."

S. Grandeur rappela ensuite le but de la réunion. Un fils ne souffre pas qu'on insulte son père, un sujet loyal ne souffre pas qu'on attaque impunément son roi. Pie X est notre père et notre roi. "Nous venons donc, dit-il, pour protester contre les paroles outrageantes du maire de Rome, Ernesto Nathan, à l'égard de Jésus et de son auguste représentant."

Sa Grandeur rappela ensuite le triste exploit du juif maçon, Nathan, son discours devant la Porta Pia, le 20 septembre dernier, au cours duquel il crut bon de célébrer dignement la commémoration d'une spoliation inique en annonçant qu'il était le représentant d'une troisième Rome, ennemie du Christ et de la Papauté. Il rappera les paroles du juif Nathan : "Jésus est devenu comme une archive nationale... Rome, le sépulcre des Papes vivants... etc., etc.

Des cris d'indignation à l'adresse de l'insulteur partirent de tous les points de la foule, redisant la honte qui s'attache désormais au nom de Nathan et de son clan immonde.

Monseigneur ajouta : "Je suis reconnaissant à l'échevin qui l'autre jour, proposa au Conseil de Ville de Montréal, de voter une résolution de censure à l'adresse du maire de Rome.

"Le Conseil de Ville n'a pas cru devoir adopter la résolution suggérée par l'un de ses représentants, mais vous êtes ici le grand conseil de ville. Les 25,000 catholiques réunis ici représentent non-seulement la métropole canadienne, mais le million et demi de catholiques canadiens. Nous venons tous dire à Nathan, maire de Rome qu'il nous a insultés en insultant le Pape, et qu'il a menti en parlant comme il l'a fait...

Sa Grandeur rappela, en déclarant que la rage de Nathan et de ses coryphées n'atteindrait pas le but proposé, la phrase d'un grand écrivain catholique : "L'Eglise, la papauté, c'est une enclume qui a usé bien des marteaux".

"Le Pape insulté par un Nathan, ajouta Sa Grandeur, aura en retour, l'amour de ses trois cents millions de sujets."

Monseigneur l'Archevêque dit avec émotion quelle joie lui avait causé la réception des nombreuses lettres de protestations, reçues des évêques de son diocèse, des paroisses et des associations catholiques de la Province, et, aux acclamations de la foule il donna lecture des lettres suivantes de Nos Seigneurs les évêques de Saint-Hyacinthe, Valleyfield, Sherbrooke et Joliette :

Evêché de S. Hyacinthe

S. Hyacinthe, 14 octobre 1910.

A Sa Grandeur
Mgr Paul Bruchési,
Archevêque de Montréal.

Vénéré et cher Seigneur,

Notre bien-aimé Pontife, le Pape Pie X, déjà si cruellement éprouvé, vient d'être abreuvé d'une nouvelle et grande amertume. Le maire de Rome, Ernest Nathan, parlant en sa qualité officielle, a lancé contre lui, l'injure et le blasphème. Dans le discours qu'il a prononcé, le 20 septembre dernier, lors de la manifestation organisée pour célébrer l'anniversaire de la prise de Rome, ce Juif et franc-maçon s'est attaqué à sa personne vénérée Niant les droits sacrés de son souverain pontificat, il a même osé lancer l'outrage contre Jésus-Christ notre Sauveur, l'Eglise et ses dogmes. Pareille iniquité n'avait pas encore été commise par un homme constitué en autorité dans le siège même du Pontife romain.

En présence de tels excès, le Pape ne pouvait demeurer silencieux. Il a dû faire entendre à ses fils, outragés avec leur Père, les accents de sa juste et profonde affliction Combien douloureusement mais combien ferme aussi, est la lettre de protestation qu'il a adressée au Cardinal Vicaire de la Ville Eternelle ! ! !

Cette protestation, vous venez, Monseigneur de la faire entendre à votre tour. Vous avez convoqué pour dimanche prochain, une grande assemblée de vos diocésains, dans le but de condamner les discours odieux et blasphématoire du maire de Rome. Permettez à votre humble suffragant de S Hyacinthe, de vous féliciter. En même temps, je vous demande la permission de me joindre avec tous mes prêtres, mes religieux, mes religieuses et mes pieux fidèles.

Vos pensées sont nos pensées, vos résolutions ont nos réolutions. Oui, il faut qu'on sache que partout, en Canada comme en Italie, comme sur toute la surface du monde catholique, une immense douleur répond à celle du Pontife que nous aimons.

Il importe que les évêques, interprètes de cette douleur, ne la laissent ignorer à personne et invitent leurs ouailles à proclamer les droits du Christ et de son Eglise. Espérant, il est vrai, en la promesse auguste qui nous a été faite et qui demeure, nous ne pouvons croire que ce qui se passe aujourd'hui dure longtemps. Mais les larmes que nous voyons couler des yeux de notre bien-aimé Père appellent les nôtres. Il pleure, et nous pleurons aussi. Il prie, nous prions avec lui ; et malgré l'infirmité de nos prières nous nous confions en Dieu qui m'a jamais abandonné son Eglise.

Agréez, Monseigneur, avec mes respectueux hommages, l'assurance de mon dévouement en Notre-Seigneur.

† A. X., Ev. de S. Hyacinthe.

Evêché de Valleyfield

Valleyfield, 14 octobre 1910.

A Sa Grandeur,
Monseigneur Paul Bruchési,
Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

J'apprends avec joie que Votre Grandeur a décidé de convoquer une assemblée des citoyens de Montréal, pour protester hautement contre la diatribe impie et blasphématoire prononcée par le maire de Rome, à l'occasion de l'anniversaire du 20 septembre.

Cette date rappelle un évènement assez douloureux pour le Pape et pour l'Eglise, que le seul fait de le célébrer par des réjouissances publiques, à Rome même, est déjà une insulte aux catholiques et un outrage à la Souveraineté Pontificale, dont les lois ont été foulées aux pieds. Mais sous le couvert de l'impunité, profiter d'une manifestation populaire pour insulter lâchement la Religion et son Chef suprême, comme il a été fait cette année, à la Porta Pia, c'est une abomination qui doit être ressentie, non seulement, par le Père commun des fidèles, mais aussi par tous ses fils, insultés avec lui dans ce qu'ils ont de plus cher: leur foi et leurs sentiments religieux.

Durant les jours inoubliables du Congrès Eucharistique, les catholiques du Canada ont proclamé bien haut leur attachement à la sainte Eglise. Au Cardinal Légat qui rendait le Pape présent au milieu de nous, le peuple canadien a prodigué des assurances non équivoques, certes, de vénération profonde et de soumission filiale envers notre bien-aimé Pontife. Son Eminence vient à peine de quitter nos rives, que déjà se présente une occasion des plus favorables, quoique très pénible, de prouver au Saint Père, de prouver au monde entier, que nos acclamations étaient sincères, et que ce sont bien des catholiques d'action non moins que de parole, que Pie X est venu si affectueusement bénir par son illustre Envoyé. Oui ! que la protestation, faite au nom de toute la Province, soit énergique, éclatante, unanime. Le discours du maire de Rome est si brutal, si injuste, si anti-social et même si anti-chrétien que tous devraient, ce semble, s'unir dans une réprobation commune.

Monseigneur, je n'aurai pas le loisir d'assister à l'assemblée; je veux y être présent d'esprit et de coeur, avec tous les fidèles de mon diocèse. Que de cette réunion, dont l'enthousiasme rappellera notre récent Congrès, puisse sortir pour notre Très Saint Père le Pape Pie X, la consolation très douce au milieu de ses tristesses, de savoir que s'il est des méchants qui outragent en lui le Vicaire du Christ, des ingrats, qui oublient à ce point les bienfaits de l'Eglise dont il est le Chef, il est aussi des fils aimants, respectueux et soumis, qui vénèrent en lui, le Père, le Pasteur, le Pontife dont ils sont toujours heureux et fiers de se proclamer les enfants.

Bon succès, et: "Ad Majorem Dei Gloriam !"

De votre Grandeur, le très respectueux et obéissant serviteur.

JOSEPH MEDARD,
Evêque de Valleyfield.

Evêché de Sherbrooke

Sherbrooke, 14 octobre 1910

A Sa Grandeur
Mgr Paul Bruchési,
Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

J'apprends avec la plus vive satisfaction que vous avez convoqué pour dimanche, le 16 courant, une grande assemblée des catholiques de Montréal dans le but de protester contre les lâches insultes lancées à la face de notre si vénéré et si aimé Pontife, Pie X, contre les ignobles blasphèmes à l'adresse de Jésus-Christ lui-même, proférées récemment par un certain Nathan qui prétend parler au nom de la ville de Rome. Il faut qu'il sache, cet insulteur d'un Pontife désarmé et spolié, ce blasphémateur du Christ, que ses insultes et ses blasphèmes ont soulevé dans nos âmes de catholiques, en même temps que le profond dégoût de sa personne, les sentiments de la plus vive indignation. Il faut qu'il sache qu'en insultant le Pape, il insulte tous les catholiques qui ont le coeur à la bonne place, et Dieu merci, les catholiques du Canada sont de ceux-là.

J'espère donc, Monseigneur, que les protestations qui seront formulées dans la grande assemblée à laquelle vous présiderez le seront en termes bien précis et fort énergiques. Je vous demande, Monseigneur, comme grande faveur, de dire à nos frères de Montréal qu'ici, à Sherbrooke, évêque, prêtres et fidèles sont avec eux, de coeur et d'âme qu'ils les félicitent de leur noble geste catholique, qu'ils adhèrent sans réserve aux résolutions qu'ils adopteront pour flétrir l'injustice la lâcheté, le blasphème ; et enfin, qu'ils sont heureux de penser avec eux, que cette belle démonstration de foi catholique, de respect et de piété filiale envers le Vicaire de Jésus-Christ sera une très grande consolation pour leur vénéré Pontife Pie X.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage des sentiments bien respectueux de

Votre fraternellement dévoué,
† PAUL, év. de Sherbrooke.

Evêché de Joliette

Joliette, 15 octobre 1910.

A Sa Grandeur,
Monseigneur Paul Bruchési,
Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

L'Evêque, le clergé et les fidèles du diocèse de Joliette s'unissent, dans une même pensée et dans un même sentiment, aux milliers de citoyens qui, demain, s'assembleront, sous la présidence de Votre Grandeur, pour protester contre l'infâme déclaration de Nathan, maire de Rome. Cette déclaration n'est pas seulement une violation flagrante de la loi des garanties ; c'est un outrage sanglant à la personne vénérée et au ministère auguste de notre bien-aimé Pontife Pie X; c'est un blasphème lancé à la face de notre Mère la Sainte Eglise de Jésus-Christ, une négation de sa divine origine, de ses droits imprescriptibles, de sa bienfaisante mission, dans l'ordre religieux et dans l'ordre social, c'est un défi sacrilège à la foi et à la piété du monde catholique.

Il est donc de notre devoir d'élever la voix, d'exprimer à Notre Très Saint-Père le Pape, notre légitime indignation, de lui offrir, en ces circonstances douloureuses à son coeur de Pontife et de Père, avec l'hommage de notre amour filial, de notre foi et de notre inébranlable attachement au siège de Pierre, l'assurance de nos constantes prières pour le prochain triomphe sur la cité du bien sur la cité du mal, de Jésus-Christ sur satan, de l'Eglise sur la franc-maçonnerie qui propage à travers le monde l'impiété et la révolution.

De Votre Grandeur,
Le frère dévoué en Jésus-Christ,
JOSEPH ALFRED,
Evêque de Joliette.

Le docteur Sévérin Lachapelle s'avança ensuite sur l'estrade et lut les résolutions suivantes adressées au Pape, par les Zouaves Pontificaux (Union Allet):

Montréal 10 octobre 1910.

A Sa Sainteté Pie X, pontife et roi,
Très Saint Père,

Les anciens zouaves canadiens, membre de l'Union Allet, ont lu avec tristesse et indignation les paroles injurieuses que le franc-maçon Nathan a lancées contre Votre Vénérée Personne et contre notre Mère l'Eglise.

Ne pouvant traverser les mers comme autrefois et mettre leurs épées au service de Votre Sainteté, ils veulent du moins que leurs voix portent jusqu'à Rome l'expression des sentiments qui agitent leurs âmes.

Ils protestent donc énergiquement contre le discours sectaire du maire de Rome; ils le déclarent faux et injurieux et ils renouvellent à Votre Auguste Personne et à l'Eglise dont vous êtes le chef bien-aimé, l'assurance de leur dévouement sans limites et de leur filiale affection.

La foule applaudit avec enthousiasme, les témoignages de foi ardente contenus dans les messages suivants, de nos grandes associations catholiques:

La Société des Artisans Canadiens-Français

Extrait des minutes du Conseil Exécutif de la société des Artisans Canadiens-Français. Séance spéciale, samedi, 15 octobre 1910.

Il est proposé par M. L. J. Gauthier, appuyé par M. L. G. Bertrand et adopté à l'unanimité, que la résolution suivante soit transmise à Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal et que M. Ludger Gravel, Président Général, soit délégué à l'assemblée de protestation qui sera tenue le dimanche 16 octobre courant :

"La Société des Artisans Canadiens-Français a appris avec autant de douleur que d'indignation les injures si malveillantes, imméritées et blasphématoires prononcées naguère par le maire de Rome à l'adresse de la Religion Chrétienne, de l'Eglise Catholique et de notre tant vénérable Pontife, Pie X.

"Convaincus que la Religion Chrétienne est à la base de toute saine morale et de toute noble civilisation, que l'Eglise Catholique a toujours été la sauvegarde de tout principe de vérité et de justice dans la famille et la société, que l'Auguste Pontife Pie X a mérité les éloges émus de toutes les catégories de la chrétienté, les 439 succursales de la Société des Artisans Canadiens-Français et leurs 37,000 sociétaires prient Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, d'agréer leur protestation la plus ardente de leur foi la plus complète en la Sainte Eglise, et leur confiance la plus vive en la direction du Souverain Pontife, comme de la vénération la plus filiale et de l'admiration la plus enthousiaste pour sa personne auguste, sa vie et ses oeuvres."

(Signé) LUDGER GRAVEL,
Président Général.

(Signé) Henri Roy,
Secrétaire-Trésorier Général.

Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier

A Sa Grandeur Mgr Bruchési,
Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Les instituteurs laïques catholiques qui composent notre Association me prient de déposer aux pieds de Votre Grandeur l'expression de leur fidélité et de leur attachement aux principes religieux qui nous viennent de la doctrine catholique et de la hiérarchie ecclésiastique chargée, par mission divine, de les faire pénétrer dans les âmes.

Ils ont vivement ressenti les insultes faites dernièrement par le maire de Rome à l'adresse de toute la chrétienté, en s'attaquant spécialement à l'auguste Pie X qui dirige avec tant de sollicitude ses centaines de millions de fidèles.

Voilà pourquoi, comprenant que l'humanité a été relevée par le Christ et sa loi d'amour, flétrissent avec leurs élèves toutes les idées subversives du bon ordre et du respect d'autrui ainsi que ceux qui pratiquent le triste métier de les propager.

Pour les Instituteurs laïques catholiques,

J. V. DESAULNIERS,
Président.

Montréal, 16 octobre 1910.

Le temps me manque malheureusement pour vous transmettre le texte des autres résolutions qui furent lues à la foule, mais vos lecteurs les trouveront en toutes lettres dans votre édition de demain.

L'hon. Jérémie Décarie, secrétaire provincial, s'avança ensuite sur l'estrade et prononça un magnifique discours que la foule souligna de nombreux applaudissements.

Messeigneurs,
Messieurs,

Vous ne sauriez croire combien j'estime l'honneur d'être au milieu de vous, ce soir ; et je ne puis m'empêcher de le dire de suite, Monseigneur, je vous le dois.

La douloureuse émotion qu'ont soulevée, par tout le monde chrétien, les outrageantes et si injustifiables paroles de M. Nathan, prononcées à Rome, ne pouvaient rester sans protestations et à l'appel vibrant et généreux du grand prélat, dont vous venez d'applaudir les chaleureux accents, je suis accouru mêler ma faible voix aux acclamations du peuple si éminemment chrétien de la métropole du Canada.

J'ai voulu à mon seul titre de Canadien et de catholique, venir publiquement témoigner de la foi et de l'attachement que j'entretiens envers l'auguste vieillard du Vatican et de la sincérité de mes convictions dans ses doctrines et ses enseignements.

A peine l'insulte est-elle proférée, et déjà vous voyez se lever la masse des fidèles, membres de cette église universelle, qui ne s'arrête ni aux barrières d'aucune nationalité, ni aux frontières d'aucun race, qui regarde tous les fidèles comme des frères unis dans la paix, l'union et l'amour pour progresser. La fraternité chrétienne a compris que l'injure faite au chef suprême, au vicaire du Christ, rejaillissait sur elle. Et par tout l'univers, comme une marée immense, monte jusqu'au pied du trône de St-Pierre, la véhémente indignation des fidèles et l'ardent témoignage de leur foi virile.

Mais en quoi et dans quelles circonstances la papauté a-t-elle pu mériter ces violentes attaques ?

Du jour où Simon Pierre et Paul de Tarse se divisaient, avec les autres apôtres, le monde connu, ne les a-t-on pas entendu prêcher, par l'exemple et la parole, les plus grandes vertus qui aient pu ennoblir le coeur humain. L'amour, la liberté, la paix, le désintéressement, voilà le fonds de tout leur enseignement. Et comme on l'a si bien dit : " l'évangile s'ouvre par le sermon sur la montagne qui est la grande charte de la fraternité."

Depuis cette aurore du christianisme je vous le demande, quand a-t-on vu l'Eglise, la Papauté, s'éloigner par ses actes ou ses enseignements, de ces grandes idées, si réconfortantes pour tous dans l'entière universalité de leur application.

De siècles en siècles, d'âges en âges, la Papauté a repris sans cesse le chemin du Christ qui avait ramené la liberté sur la terre d'où la barbarie l'avait exclue. Tour à tour médiateur entre les peuples et les rois, protecteur du faible, soutien des malheureux, ami des arts et des sciences, dans toute l'étendue des sphères de l'activité humaine, on l'a rencontrée et l'on est forcé d'admirer le désintéressement dans ses motifs et la justice dans ses décisions.

Sa sollicitude s'étend à toute la terre, sa bonté console tous les malheurs, sa parole fortifie tous les courage.

Elle a reçu du divin Maître la mission d'enseigner au monde et le monde a cru à son enseignement.

S'élève-t-il une question brûlante et difficile; le doute, l'esprit de désordre s'en va-t-il s'insinuer dans les âmes ? Comme le Maître apaisant naguère les flots tumultueux de la mer, son représentant sur la terre n'a qu'à lever la main et le calme renaît dans les âmes un instant bouleversées.

Pour nous, Messieurs, le Pape dans le domaine de la religion, synthétise nos croyances. Il est celui vers qui celui qui doute lève les yeux, toute âme orte son désarroi ; il est celui de qui tout homme attend justice. Mais qu'ai-je besoin d'insister sur le rôle de la papauté dans l'histoire. Je m'adresse à des chrétiens : cela suffit. Votre foi vive et éclairée le prouvent, votre connaissance des développements de l'histoire de l'Eglise à travers les âges vous est familière ; et vous avez maintes fois constaté par vous-mêmes l'immense influence, même sur des étrangers à nos croyances, des arrêts du Saint-Siège.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de vous voir si nombreux à cette démonstration.

Nous tenons à assurer le successeur de St Pierre que nulle part ailleurs il n'a de plus sincères admirateurs et de croyants plus fervents en sa doctrine de liberté; nous tenons à lui redire notre foi en son oeuvre pour le bien et la morale du monde.

Cette oeuvre est toute de désintéressement. Il ne veut qu'une chose: le bien; il n'a d'armes pour faire triompher la vérité que la prière et la vertu.

Mais alors pourquoi l'insulte. Il n'est aucun être au monde qui ne l'ait méritée moins.

C'est dans ce sentiment de justice envers le Pontife suprême et mus par votre foi et votre liberté lésée que vous êtes réunis pour inscrire dans l'histoire une protestation indignée.

Je ne m'attendais pas à moins de votre part. Il ne pouvait pas être permis de douter de l'élan, que les vertus chevaleresques du bon sang qui coule dans vos veines, devait donner à une telle démonstration. Vous avez fièrement répondu à l'appel en vous souvenant des exemples de vos pères.

Il y a quarante ans, la voix du regretté Monseigneur Bourget se faisait entendre et une multitude de nos familles catholiques du Canada, répondant à l'appel, envoyaient au service de la papauté les meilleurs et les plus braves de leurs enfants. A cette époque les adversaires de l'Eglise attaquaient son pouvoir civil; maintenant c'est contre son autorité spirituelle même qu'on s'acharne. Au cri jeté par l'impiété, trois cent millions de coeurs et de voix répondent par un long hosanna de respect et de foi.

Mais que dis-je, ce n'est pas seulement la catholicité qui entonne son credo ; c'est tout l'univers chrétien, c'est le monde qui se tourne vers Rome et se demande ce qui adviendrait de lui si du Vatican disparaissait la grande figure du Pape.

A ceux-là qui pourraient craindre je puis dire n'ayez pas peur : l'humanité ne le permettrait pas. Elle est intéressée à le conserver. Elle a trop besoin de lui dans son existence. Le pape s'y est tellement mêlé : il lui a été tellement utile ; sa charité a été tellement généreuse, qu'il lui est venu en quelque sorte comme nécessaire. Il a si souvent rappelé aux forts et aux puissants leurs obligations et leurs devoirs qu'ils sont comme forcés de suivre ses enseignements ; et c'est vers lui encore que se tournent les petits et les faibles pour qu'il revendique pour eux la plénitude de leurs droits.

N'ayez crainte ; il ne disparaîtra pas. Mais il y a plus encore : nous avons la parole du Maître et cela nous suffit. Quelle que soit la violence des attaques : les portes de l'enfer ne prévaudront pas; quelles que soient l'injure et l'injustice, le pape continuera la prière du calvaire : pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ; quelle que soit la haine qui s'abat sans cesse contre la colline vaticane, l'auguste voix du Pontife descendra toujours sur les hommes prêchant le même évangile : aimez-vous les uns les autres.

Son Honneur le maire Guérin, le docteur Séverin Lachapelle et M. Henri Bourassa furent les orateurs suivants.

Le maire Guérin rappela les circonstances et la nature des insultes prononcées par le maire Ernesto Nathan. Le docteur Sévérin Lachapelle signala la douleur ressentie par les anciens Zouaves pontificaux, en apprenant qu'on avait si lâchement insulté le successeur de celui qu'ils étaient accourus défendre, il y a quelques années, contre les spoliateurs et les ennemis de l'Eglise catholique.

Enfin, M. Henri Bourassa termina brillamment ces éloquentes protestations par un discours qui souleva l'enthousiasme de la foule, et dont je vous donnerai demain la substance.

Comme digne complément de cette mémorable manifestation de foi chrétienne, la foule adopta, avec de frénétiques acclamations, le texte du message suivant qui a été adressé aujourd'hui même à l'Auguste Pontife Pie X :

TEXTE DES RESOLUTIONS QUI ONT ETE CABLEES AU PAPE

Montréal, 15 octobre 1910.

A Son Eminence
le Cardinal Merry del Val,
Rome.

Population catholique de Montréal, réunie en immense assemblée composée de toutes les classes de la société, proteste vigoureusement contre brutal discours du maire de Rome.

Odieux blasphèmes contre le Christ, son Evangile et son Eglise, grossiers outrages à son infaillible Vicaire, soulèvent profonde indignation.

Sentiments de dévouement sans limites et de gratitude toujours grandissants envers la Papauté bienfaitrice de l'humanité, longuement et chaleureusement acclamées.

Maire de Montréal, ministre du gouvernement provincial, député à la législature et ancien Zouave pontifical, font vibrant écho à la parole de l'Archevêque, aux applaudissements de milliers de prêtres, de religieux et de fidèles.

L'enthousiasme se prolonge avec les fières protestations, au nom de plusieurs centaines de milliers de membres, par les présidents de toutes les sociétés catholiques, et redouble à la lecture des éloquentes adhésions des évêques suffragants de Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield et Joliette, fidèles interprètes des sentiments de leur clergé et de tous leurs diocésains.

Six Chefs Grévistes

SONT ARRETÉS A PARIS

Paris, 15.—La police a opéré aujourd'hui l'arrestation des six meneurs qui dirigent la grève actuelle des employés de chemins de fer. Ils auront à répondre d'avoir rendu dangereuses les communications par voies ferrées, le gouvernement ayant abandonné l'idée première qui était de les accuser d'avoir comploté contre la sécurité de l'Etat.

Ils seront traduits devant le sénat qui représentera et siégera pour le gouvernement.

Cinq des six chefs grévistes ont été arrêtés au journal socialiste l'"Humanité". Ils avaient passé la nuit dans les bureaux du journal, s'attendant à être arrêtés au point du jour, suivant la coutume. Aussi, quand arriva l'heure, ils envoyèrent un message spécial au premier ministre Briand, annonçant qu'ils étaient dans les bureaux du journal l'" Humanité " et se tenaient à sa disposition.

M. Lemoine, secrétaire du comité de la grève; Leguennic, chef de l'union du chemin de fer de l'Ouest; Toffin, secrétaire des mécaniciens et chauffeurs; Borderie et Renault ont été aussitôt mis en état d'arrestation. Le sixième, M. Quevrani, a été arrêté à son domicile. Quand les arrestations ont eu lieu, M. Toffin était assis à une des tables de la rédaction du journal occupée par M. Briand quand il était rédacteur à l'" Humanité ". Il y eut plusieurs arrestations dans l'après-midi. M. Bidegarrey, secrétaire de la Fédération nationale des ouvriers de chemins de fer; M. Escabasse, membre de la même société, et deux autres personnes dont les noms sont inconnus ont été mis sous les verroux.

L'impression générale est que la grève a déjà perdu de sa force depuis que les meneurs sont arrêtés.

Les conditions actuelles des lignes du Nord et de l'Ouest vont s'améliorant, les employés ayant refusé de se soumettre aux notes du comité de la grève.

La Bourse est de l'opinion que le plus mauvais moment est passé, car toutes les actions sont restées fermes; celles des chemins de fer ont même monté.

Les députés socialistes se sont réunis aujourd'hui à la chambre et ont décidé de demander la convocation immédiate de la chambre pour discuter la question de la grève. Ils ont même fait part de leur intention de prendre des mesures légales contre la décision du gouvernement convoquant tous les réservistes sous les drapeaux, déclarant que l'Etat a commis là un abus de pouvoir.

Bien que la compagnie de P.-L.-M. ait augmenté annuellement les émoluments de ses employés d'environ deux millions de francs, les employés ont voté la nuit dernière la grève générale. Les mécaniciens de cette compagnie sont payés à raison de 4,000 francs par an et les chauffeurs reçoivent 2,550 francs.

Les dernières nouvelles nous informent que 600 employés de la gare d'Orléans ont voté la grève, mais ceux de la compagnie de l'Est n'ont pas encore paru se soucier de la décision de leurs camarades.

Les employés du Métropolitain ont déclaré être en sympathie avec les grévistes, mais n'ont encore rien résolu quant à la décision qu'ils comptent prendre.

Si les maçons et les ouvriers de bâtiments suivent leur première idée et se mettent aussi en grève, la situation va devenir d'une gravité exceptionnelle.

La Compagnie générale transatlantique a décidé de transporter les passagers en bateau de Paris au Havre. Le problème qui embarrasse en ce moment le gouvernement est de savoir si les Parisiens n'auront pas à souffrir de la famine. La consommation du lait, qui est ordinairement de 1 million de litres par jour est complètement supprimée et l'absence de cette alimentation indispensable aux enfants se fait particulièrement sentir.

Dans les marchés, le prix de la viande, du poisson a augmenté tandis qu'à Toulouse et Narbonne une grande quantité de légumes qui ne peuvent être expédiés vont être irrémédiablement perdus.

Les autorités ont déjà projeté l'organisation d'un service de ravitaillement par voie d'eau.

De forts détachements de troupes et de gendarmes occupent les gares du Nord, Saint-Lazare et de l'Est, et toute attaque serait immédiatement réprimée avec énergie. Quelques pierres ont été jetées sur des locomotives, mais jusqu'ici les employés mécontents se sont contentés de cris et de vociférations.

Le transport des voyageurs venant d'Angleterre n'est pas assuré au delà de Calais, de Dieppe, de Boulogne ou d'Ostende, et un encombrement inaccoutumé existe dans ces ports. Pendant la journée d'hier un seul train est venu de Paris à Calais, transportant 105 voyageurs et vingt-cinq sacs de lettres. En temps ordinaire, il est possible à Paris de prendre un rapide à toute heure.

Tous les ponts le long de la ligne sont gardés par la troupe, baïonnette au canon et le fusil chargé. Jusqu'à présent aucune tentative n'a été faite pour détruire les ponts, mais il arrive quelquefois que des trains sont obligés de s'arrêter afin de procéder au déblaiement de la voie, obstruée par les matériaux apportés par les grévistes.

A Amiens, à 35 milles de Calais, de nombreux grévistes et des personnes sympathisant avec ces derniers se rassemblèrent à la gare pour manifester quand un train passerait. Mais la vue des gendarmes, qui semblaient vraiment décidés à maintenir l'ordre, suffit pour calmer la foule.

Il n'y avait, sur le seul train qui fit le voyage de Paris à Calais, ni employés de train ni conducteurs, et les billets n'ont été ramassés que lorsque les voyageurs furent embarqués à bord du paquebot qui traverse le pas de Calais. Quand le train arriva en gare de Calais, les voyageurs reconnaissants réunirent une somme de 175 francs qu'ils offrirent au mécanicien.

Quand un train venant de Paris entra en gare de Cherbourg, hier, plusieurs voyageuses étaient évanouies. Le mécanicien avait brûlé toutes les gares, depuis Paris, que le train avait traversées à une terrifiante vitesse. De l'eau fut puisée dans un vieux puits et apportée au train.

Les voyageurs, heureux d'arriver à temps pour prendre leur bateau, réunirent, eux aussi, une certaine somme afin de l'offrir au mécanicien. Mais comme on l'offrait à son destinataire, on apprit que le mécanicien n'était autre qu'un inspecteur en chef des chemins de fer de l'Etat, membre du conseil de cette administration. Ce fut un moment de folle gaieté parmi les personnes présentes, et le "mécanicien-inspecteur en chef" remercia, quand même, les voyageurs de leur bon mouvement.

Il n'existe plus de communications directes entre Paris et Berlin par voie ferrée, et sur la ligne directe aucun train n'a roulé depuis quarante-huit heures. Le seul moyen de communication qui se fasse par chemin de fer oblige les trains de passer par Maintz, et les convois ont un retard de plusieurs heures. De plus, on croit que ce service sera arrêté prochainement.

Entre Bruxelles et Paris, un service d'automobiles a été établi pour le transport des lettres. Les négociants disent qu'ils subissent des pertes énormes.

Six Personnes ont Péri

DANS L'INCENDIE DU KING'S HALL A MONTREAL, HIER MATIN.—DECOUVERTE DES CADAVRES.

Montréal, 14.—On a découvert, hier après-midi, dans les ruines de l'incendie du King's Hall, rue Ste Catherine-Ouest, les cadavres de six personnes qu'on avait cru sauvées. Ces cadavres étaient ceux de M. et Mme Whitehall et de leurs deux enfants, âgés respectivement de trois et sept ans, et de deux domestiques nègres

COURRIER FRA

Cadeau

Fraserville, 14.—Le Procureur-Général, par l'entremise de M. Nap. Dion, a fait cadeau à M. Emile Berthiaume, chef de police, du revolver dont le forçat Wilson s'était servi pour faire feu sur le brave constable Côté, du corps de police, de cette cité.

Divers

Il n'y a pas eu d'alarmes pour incendie cette semaine, et deux arrestations seulement ont été faites ; un pochard a été libéré avec une légère amende, et un autre habitué s'est vu condamner à six mois de prison pour nouvelle offense et arrérages dus sur une ancienne amende.

—Une inspection des travaux à la Rivière Verte a été faite le 13 du courant par M. le maire et MM. les échevins Soucy, Déry, Pouliot, Laurin, et MM. Magloire Déchêne, Emile Berthiaume et G. Ouimet. Près de 140 hommes y travaillent actuellement, le posage des tuyaux est déjà commencé et l'ouvrage sera terminé cet automne.

—A la dernière séance du Conseil de Ville, on a procédé à la révision des listes électorales, mais on a dû en remettre la complétion à la prochaine séance. Le Conseil a discuté sur l'opportunité d'exproprier les grandes chûtes de la Rivière du Loup Il a été décidé de s'adresser à un juge de la Cour Supérieure pour faire nommer des arbitres aux fins d'expropriation et de assurer des services de M. Chs Ed. Gauvin comme arbitre pour la ville.

Au tribunal :

—Il paraît que vous êtes très habile pour enlever les porte-monnaie?

—Ah ! pour cela, plus habile que tous ces messieurs qui sont ici, soit dit sans offenser personne.

COURRIER DE LA PROVINCE

S. HENRI

Noces d'or.

S. Henri, Lévis, 10.—Mardi dernier, le 4 courant a eu lieu en cette paroisse une belle fête dont le souvenir restera longtemps gravé dans notre mémoire. C'est M. et Mme Théo. Dusseault, rentier de cette paroisse qui ont fêté leurs noces d'or au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. L'église qui était décorée pour la circonstance était presque remplie. En avant nous voyions les deux vénérables jubilaires agenouillés aux pieds des saints autels pour demander à Dieu de les bénir et en même temps pour le remercier de ses bienfaits dont ils ont été comblés. Ce fut M. Amédée Boutin, curé de S. Gérard Majella et neveu des jubilaires qui leur donna la bénédiction nuptiale après laquelle il fit une très belle allocution qui fut des plus touchantes. M. le curé chanta la messe assisté de M. Chs. Gouin, comme diacre et M. A. Boutin sous-diacre. A l'orgue nous remarquions M. Dusseault, maître chantre de Ste Marguerite, M. Jos. Larose, père et son fils, M. Zéphirin Talbot. M. Philémon Bussières, touchait l'orgue.

Les jubilaires avaient pour témoins M. Etienne Dusseault, de S. Etienne et frère de M. Dusseault, ainsi que M. Thomas Larose, frère de Mme Dussault. Après la grand'messe toute l'assistance se rendit à la demeure des heureux jubilaires où un joli banquet les attendait. Les invités qui étaient au nombre de cent soixante-quinze présentèrent leurs voeux et souhaits. Nous remarquions au nombre des invités M. le curé Gouin ainsi que M. Chs. assistant M. A. Boutin ptre, neveu de M. Dusseault. Plusieurs adresses furent présentées aux heureux jubilaires, Mme Wilfrid Dusseault ainsi que Mme Ferdinand Ratté en présentèrent chacune. M. Eusèbe Demers fit un très beau discours en l'honneur de M. et Mme Dusseault. Un joli bouquet naturel fut présenté par Mlle M. Rose Vallières, petite filleule des jubilaires.

Mme Léon Turgeon présenta à son tour une adresse ainsi qu'un joli bouquet spirituel contenant un grand nombre de prières. En voici le résumé :

A M. et Mme Théo. Dusseault,

Bien cher parrain et chère marraine.

S'il y a des jours de tristesse et de douleur ici-bas, si le poète a pu appeler cette terre une vallée de larmes, il n'en est pas moins vrai qu'il y a aussi des jours de joie et de bonheur, et quand ce matin, l'aurore aux doigts roses sortant de l'Orient apparût à nos yeux elle nous annonça un beau jour.

Certes, c'est un beau jour que celui qui nous rassemble tous sous ce toit hospitalier. Pour nous c'est l'anniversaire d'un passé fécond et heureux ; c'est la commémoration d'un jour solennel et béni. Pour nous c'est aussi un beau jour, car il nous permet de venir saluer en vous de bons citoyens, des aïeuls respectés.

L'homme vit de souvenirs et à quelque âge qu'il soit, souvent il s'arrête sur la route d'ici-bas et regarde derrière lui pour trouver dans son passé des lumières ou des consolations qui l'éclairent ou le fortifient. Laissez-moi donc rappeler un souvenir qui en évoquant le passé rajeunira votre vie. Il y a cinquante ans deux jeunes personnes dans la fraicheur et la beauté de leur vingt ans venaient s'agenouiller aux pieds des saints autels. Tous deux, devant le ministre Jésus-Christ sous la bénédiction du prêtre se jurèrent un amour éternel. Et depuis lors. Comme l'avait dit le Divin Maître. Ils n'étaient plus deux, mais ils étaient un, un par leurs pensées, par leur amour et cette union était à jamais indissoluble, rien ne pouvait la briser: Dieu seul avait ce droit, mais il l'a respecté car aujourd'hui nous avons le bonheur de pouvoir rendre nos hommages et nos respects à ce jeune couple d'alors, un peu vieilli de cinquante années, mais conservant encore dans sa vieillesse la fraicheur et l'ardeur de leurs jeunes années. Cinquante ans ! Ah ! que de souvenirs doivent aujourd'hui vous assaillir ! Combien d'heures délicieuses sonnées à l'horloge du foyer pendant ce demi-siècle d'union. Il faudrait avoir vécu votre vie pour dire les joies qui sont sorties de votre hymen fécond, mais à quoi bon les relater ainsi, elles sont présentes à votre esprit et votre coeur en garde un vivace souvenir. Mais voulez-vous savoir ce qui commande notre admiration et notre reconnaissance envers vous, le voici : Fidèles à vos devoirs de citoyens et de chrétiens vous avez donné l'exemple d'une famille digne de respects. La Providence a béni vos travaux et à l'heure qu'il est au soleil d'or de vos cinquante années d'union ce doit être un bonheur bien cher de voir rassemblés autour de vous vos frères et vos soeurs chéris ainsi que vos petites nièces et petits neveux qui forment à votre vieillesse une couronne qui l'honore.

Ah ! qu'il eut été facile d'élargir le cercle de cette fête, combien de concitoyens auraient été heureux aujourd'hui de s'asseoir à votre foyer pour vous féliciter et vous serrer la main. Car personne n'oublie votre marque distinctive d'un grand coeur.

Sans doute ce jour évoque bien des souvenirs, mais il nous permet aussi de faire des voeux de bonheur et de prospérité pour l'avenir. C'est dans la sincérité de notre coeur que nous demandons à Celui qui console de vous bénir, de vous conserver une santé toujours jeune et vigoureuse, afin que la paix et la joie puissent être vite partagés pour toujours.

Puisse le vent du bonheur souffler seul sur la mer que vous traversez ; car la vieillesse a ses charmes et ses beaux jours comme la jeunesse à les siens. La jeunesse c'est l'élan, c'est l'ardeur, la vieillesse c'est le calme et la sérénité du soir. Que l'on puisse dire de vous ce mot du poète: "Rien ne trouble leur fin c'est le soir d'un beau jour".

Oui c'est là le voeu de tous vos parents, de tous vos amis, c'est là aussi le voeu de ce prêtre du Seigneur qui vous a bénis et qui a bien voulu honorer de sa présence cette fête dont vous êtes les héros.

Maintenant laissez-moi exprimer un autre souhaits, c'est que le ciel vous conserve longtemps à notre affection afin de pouvoir venir fêter avec vous vos noces de diamants.

Que votre vie soit comme le coucher du soleil pendant l'été où le jour semble succéder au jour sans être séparé par la nuit.

Vivez, vivez longtemps c'est le désir de nos coeurs.

Votre filleule aimante,

Mme L. TURGEON.

M. Dusseault remercia très chaleureusement. Un bon nombre de cadeaux leur furent présentés : Un fumoir, don de M. Ferd. Lemieux; un petit balai, don de M. et Mme Henri Dusseault ; plateau en argent, Mlle Anna Dusseault, leur petite nièce ; jardinière en or, Mme E. Lecours, de Montréal ; horloge en or, M. et Mme Joseph Lemieux ; encrier, Mme C. Lecours ; $10.00 en or, M. E. Larose ; $5.00 en or, Roberval Bégin ; médaillon, M. et Mme Pamphile Bégin ; encrier, Mme R. Blanchet ; cuiller en or, M. et Mme Henri Boutin ; bénitier, M. et Mme Eusèbe Demers ; carafe pour parfum en or, Mme Ferd. Ratté ; porte-cigares, M. William Roy ; bol et soucoupe en or, Mme Pauline Dugal ; statue de Ste Anne, Mme Paquette Lecours ; porte-bijou, Mme E. Lecours ; plateau en argent, M. et Mme Etienne Lemieux ; Cuiller en or, M. Zénon Ratté ; 2 lingots d'or, don de M. et Mme Louis Duclos, de S. Bernard.

Les nombreux invités se retirèrent après une trop courte journée passée dans la joie, chacun emporta de cette fête un inoubliable souvenir.

S. ADOLPHE DE DUDS

Beau euchre.

S. Adolphe, Wolfe, 11.—Jeudi dernier, 6 octobre, a eu lieu à la salle Spenard, une magnifique partie de euchre, organisée par les dames Canado. Malgré la mauvaise température, la salle était remplie. Parmi les étrangers accourus des paroisses voisines, on remarquait M. et Mme L. Lajoie, de Wotton; M. Léo Gingras, S. Camille, et M. A. T. Labrie, East Angus. De jolis cadeaux ont été discernés aux heureux gagnants. 1er prix des dames, gagné par Mlle A. Lauzier, coussin donné par Mlle F. Pomerleau; 2e, huilier, donné par la Villa, gagné par Mme J. B. Spenard; prix de consolation, plateau, gagné par Mme E. Beaudoin.

1er prix des messieurs, boutons de manchettes en or, gagné par M. J. Desprès; 2e, col et cravate, gagnés par M. Liguori Lajoie; prix de consolation, pot à tabac, gagné par M. A. Robert, tous donnés par la Villa.

Après le jeu de cartes, lunch et rafraichissements ont été servis pendant lequel nous avons eu de la musiquesique.

Après s'être bien amusé jusqu'à une heure assez avancée, tous se sont retirés bien contents, souhaitant d'y revenir avant longtemps. Merci aux dames organisatrices qui nous ont fourni un si bel amusement.

S. SEVERE

Mariages.

S. Sévère, S. Maurice, 11.—Le 4, M. Onésime Gélinas conduisait à l'autel Mlle Adrienne Héroux. M. George Héroux accompagnait sa fille comme témoin et M. U. Gélinas, père du jeune marié, servait de témoin à celui-ci.

Le 11, M. Gilbert Désaulniers épousait Mlle Léonie Auger, fille de M. Joseph Auger. Les nouveaux époux doivent se fixer à S. Boniface.

Nous offrons aux heureux couples nos meilleurs souhaits de bonheur.

L'ANNONCIATION

Notes diverses.

L'Annonciation, 11.—Les moissons sont à peu près finies, il n'y a que quelques habitants qui n'ont pas encore terminés ces travaux. On entend le bruit des machines à battre en plusieurs endroits. Quelques citoyens commencent à rêver chantier. Quelques-uns même sont déjà engagés.

—M. l'inspecteur J. A. Cleroux a fait sa première tournée annuelle d'inspection. Il est bien satisfait du résultat de cette première visite. Nos institutrices sont bien encouragées, deux d'entre elles Mlle Comtois et Mlle Bourgeois ont mérité du gouvernement deux primes de $20 pour leurs succès dans l'enseignement pour l'année 1909-1910. Toutes nos félicitations à ces deux dévouées institutrices et nos voeux bien sincères pour de nouveaux succès.

S. PAUL DU BUTON

Mariages.

S. Paul, Montmagny, 11.—Lundi, 3 octobre, M. Philéas Proulx, de S. Pierre, conduisait à l'autel Mlle Anna Laprise. M. Pierre Proulx accompagnait son fils et M. Hubert Laprise, sa fille.

Après le mariage les époux se rendirent chez M. Godfroy Talbot où une belle réception les attendait. Après un somptueux déjeuner pris chez M. Hubert Laprise, les mariés sont partis pour un voyage de noces à Québec et Ste Anne de Beaupré.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Le 6 octobre, M. Xavier Gosselin unissait sa destinée à Mme Vve Amable Couture.

Nous souhaitons aux mariés un bonheur sans lendemain.

Naissance.

Le 27 septembre, l'épouse de M. Louis Nicole a fait cadeau à son mari d'une fille. Parrain et marraine: M. et Mme Adélard Fontaine, oncle et tante de l'enfant.

Divers.

Mme Vve Philandre Boulet a eu le malheur de perdre un cheval la semaine dernière.

Mlle Mary Prévost, de Québec, est en visite chez son père, M. Auguste Prévost.

MM. Arthur Brulotte et Louis Gaudreau sont partis la semaine dernière pour les chantiers de Ste Thècle.

Mlle Emma Létourneau est partie pour le Sault Montmorency.

Mlles Célestine et Alphonsine Blais etE ugénie Morin sont parties pour Québec.

M. Elzéar Beaumont, de S. Pierre, était en visite au commencement de la semaine dernière chez ses parents, MM. Edmond Gervais et Aurélien Ratté.

Mlle Yvonne Côté est partie pour Québec la semaine dernière.

Mlle Mary Dubé, de Montréal, est venue voir son père M. Etienne Dubé, dangereusement malade.

Mlle Philia Proulx est partie pour les Etats-Unis.

M. et Mme Philéas Proulx sont revenus samedi de leur voyage de noces.

THETFORD MINES

Baptêmes du mois de septembre.

Thetford Mines, Mégantic, 11.—Jos. Hilaire Gérard Joachim, fils de M. et Mme Hilaire Bourret.

Marie Blanche, fille de M. et Mme Louis Lapointe.

Marie Laure Juliette, fille de M. et Mme Rémi Laliberté.

Marie Berthe Fernande, fille de M. et Mme Jos. Dussault.

Marie Jeanne Lorette fille de M. et Mme Napoléoi Drouin.

Jos. Charles Daniel, fils de M. et Mme Ernest Renaud.

Marie Donalda Léda Dulciana, fille de M. et Mme Jos. Lessard.

Marie Noémi Thérèse, fille de M. et Mme Arthur Huard.

Jos. Maurice Henri, fils de M. et Mme Télesphore Roy.

Marie Amanda Joliette Germaine, fille de M. et Mme Ernest Labbé.

Jos. Wilfrid Pierre Edouard, fils de M. et Mme Ludger Houle.

Marie Anne Lucienne, fille de M. et Mme Jos. Pomerleau.

Marie Reine Rita, fille de M. et Mme Auguste Demers.

Marie Georgiana Jeannette, fille de M. et Mme Eugène Marcoux.

Marie Zélire Ninette Fernande, fille de M. et Mme Léonce Dostie.

Jos. Edouard Donat, fils de M. et Mme le Dr Albert Beaudet.

Jos. Valère Irénée, fils de M. et Mme Jos. Daigle.

Marie Blanche Yvonne, fille de M. et Mme Adélard Brousseau.

Marie Marguerite Marcelle, fille de M. et Mme Prime Auclair.

Marie Marguerite Alfrédine, fille de M. et Mme Alphonse Breton.

Marie Rose Fernande, fille de M. et Mme Albert Loignon.

Jos. Armand Hermas Antoine, fils de M. et Mme Bernard Bureau.

Jos. Arthur Emile, fils de M. et Mme Arthur Laprise.

Marie Blanche Fernande, fille de M. et Mme Philippe Leblond.

Aimé Désiré, fils de M. et Mme Alexis Chapleau.

Marie Alberta, fille de M. et Mme Alphonse Dubois.

Jos. Alphonse Adélard, fils de M. et Mme Gédéon Dodier.

Marie Marguerite, fille légitime de Odilon Vallières.

Marie Blanche Eva, fille de M. et Mme Jean Laliberté.

Jos. Louis Philippe, fils de M. et Mme Philippe Cliche.

Mariage.

Le 11 août M. Alphonse Renaud a épousé Mlle Marie Louise Gagné.

S. CYRILLE

Aux prières.

S. Cyrille, L'Islet, 11.—Dimanche le 9, a été recommandé aux prières, M. Laberge, époux de Wilhelmine Paradis, décédé accidentellement à Montmagny, samedi matin. Nous prions la famille Paradis d'accepter nos condoléances.

Publication.

Dimanche a eu lieu la publication de Georges Pelletier, fils de Pierre Pelletier, et Marie Florida Caron, fille d'Herménégilde Caron.

Absent.

M. le curé est parti dimanche après la messe pour aller assister son confrère, le curé de Ste-Apolline, pendant les Quarante-Heures. Il sera de retour lundi soir.

Syndics.

Dimanche prochain aura lieu une assemblée de paroisse pour l'élection des syndics pour faire exécuter le décret de Sa Grandeur pour la construction de notre nouvelle église.

Départ.

M. Honoré Caron, notre brave concitoyen, nous quitte mardi prochain pour aller demeurer à S. Honoré, comté de Témiscouata, où il va se livrer au noble métier de cultivateur.

Nous offrons à M. Caron nos regrets de son départ et en même temps les voeux les plus sincères de succès dans son entreprise.

Prochain départ.

M. Joseph Gaudreau, notre jeune et courageux concitoyen, nous quittera sous peu pour aller passer la longue hiver à Clark City, Sept Iles. M. Gaudreau sera absent six ou sept mois et emploira une vingtaine de robustes bûcherons. Nos souhaits de succès et de chance de prospérité lui sont offerts.

Nos malades.

Mme Zéphirin Lord et M. Eugène Bernier, père, sont malades. Nous faisons des voeux de rétablissement.

S. CASIMIR

Notes diverses.

S. Casimir, Portneuf, 11.—La retraite des élèves du Collège et du Couvent s'est terminée jeudi matin. Le prédicateur de cette retraite est le Rév. P. Maillard, supérieur des Pères du Sacré-Coeur à Québec.

Il est à espérer que les instructions que le Rév. Père a faites, avec tant d'éloquence, produira dans ces jeunes âmes des fruits durables.

—Il y a quelques jours, des voleurs s'introduisaient dans le magasin de M. J. A. Tessier. Mais ils furent quittes pour la peine emportant que quelques dollars.

—Les récoltes de foin et d'avoine sont excellentes, mais les patates sont en petite quantité.

—Les travaux d'amélioration à la route du C. N. R. avancent rapidement.

—M. le curé a terminé sa visite paroissiale. Il se déclare enchanté de ce que la prospérité règne dans la paroisse. L'état sanitaire est aussi très excellent.

—Nos vendeurs de boisson sans licence, s'en donnent toujours à coeur joie. Quand donc nos édiles, verront-ils à pincer ces chevaliers de Satan d'une manière dont ils se souviendront. Il ne manque pas, à S. Casimir, de gens de coeur, qu'ils sachent donc débarrasser la paroisse de cette "graine d'enfer", qui croit sur notre sol casimirien et menace de tout envahir. Il ne faut qu'un peu de courage et point de respect humain. Tempérants donnez-vous la main. En avant contre la buvette: "maison du diable".

S. ALBAN

Baptêmes.

S. Alban, Portneuf, 11.—Le 17 septembre, Marie Jeanne Edith, fille de Francis Savard et de dame Victoria Lachance. Parrain: M. Philias Thibault; marraine: Mme Emma Lachance, de S. Thuribe, oncle et tante de l'enfant.

Le 25 septembre, Jos. F. X. Naud et Marie Hélène Gertrude, enfants jumeaux de M. Xaxier Naud et de dame Hélène Dubord. Parrain du garçon: M. Onésime Naud; marraine: Adiana Chantal son épouse. Parrain de la petite fille: M. Denis Naud et Mme Hélène Tessier. Tous oncles et tantes des enfants.

Le 27 septembre, Jos. Ernest Léopold Oliva, fils de M. Napoléon Lecuyer et de dame Angélina Tessier. Parrain: M. Oliva Godin, mécanicien de S. Casimir; marraine: Mme Zélia Tessier son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Le 2 octobre, Jos. Alfred Martial, fils de Misaël Sauvageau et de dame Georgiana Naud. Parrain: M. Alfred Trottier; marraine: Anna Sauvageau son épouse, oncle et tnte de l'enfant.

Le 8 octobre, Marie Lorette Juliette, fille de M. Adélard Perron et de dame Alvina Naud. Parrain: M. Joseph LaHaye, H. C. S.; marraine: Mme Ernest Picard.

Décès.

Marie Antoinette, fille de M. Elie Savard, âgée de 26 ans aussi le même jour à l'âge de 70 ans Mlle Marie Savard soeur de M. Elie Savard.

Nos condoléances à la famille.

Le 7 octobre, à l'âge de 5 semaines, Marie Irène, fille de M. Xavier Loranger et Mme Célina Savard.

Le 8 octobre, à l'âge de 14 ans, Marie Bernadette, fille aînée de M. John Frenette et Mme Délima Perron. Nos condoléances à la famille éprouvée.

Perte considérable.

La pluie que nous avons eu jeudi le 6 courant a fait monter les eaux de la rivière Ste Anne, le 7 au matin, vers 3 heures le coffre-dam a été emporté par le courant. C'est une perte d'environ $7,000.00 pour M. Argall le contracteur de la chaussée pour les usines électriques.

S. EUGENE

Presque centenaire.

S. Eugène, L'Islet, 10.—Lundi le 3, s'éteignait doucement dans le Seigneur Mme Vve Charles Coulombe, née Rosalie Pelletier, à l'âge avancée de 94 ans et 6 mois. Elle était la plus vieille paroissienne de S. Eugène.

Ses funérailles ont eu lieu le 5 courant. Nos sympathies à la famille en deuil.

Visite des écoles.

Cette semaine M. l'Inspecteur P. A. Goulet a fait la visite des écoles de cette paroisse.

Appel à la charité.

La semaine dernière deux RR. SS. Franciscaines Missionnaires de Marie, de Québec, ont fait une collecte à domicile pour venir en aide à l'oeuvre qu'elles ont entreprise à Winnipeg pour élever et instruire les enfants des Polonais et des Ruthènes. Nul doute que tous nos braves paroissiens ont su profiter de cette occasion pour prouver leur reconnaissance à Dieu pour l'excellente récolte qu'il leur a donnée en faisant une aumône à ces bonnes Soeurs.

Mois du Rosaire.

Les exercices du mois du Rosaire ont lieu tous les soirs à 6 heures.

Divers.

M. et Mme J. Couillard de L'Islet était de passage dans notre paroisse la semaine dernière.

Mlle Mathilda Bernier est partie pour aller demeurer aux Trois-Rivières la semaine dernière.

Les dernières pluies retardent beaucoup la récolte des pommes de terre. Plusieurs ont déjà fini, les autres ne tarderont pas à les imiter.

Une petite âme.

J'ai lu que l'on vit arriver un jour dans le ciel une petite âme inconnue qui entra tout droit, sans avoir éprouvé aucune fatigue ni versé aucune larme, ni subir un malheur, ni rien fait d'éclatant. Le bon Dieu lui assigna une place très glorieuse, et il y eut dans l'assemblée des saints une espèce de murmure étonné. Les regards se tournèrent vers l'Ange Gardien qui avait amené cette petite âme.

L'ange s'inclina devant Dieu, il obtient la permission de parler à la Cour Céleste, et de ses lèvres tombèrent, avec un bruit plus léger que celui des ailes du papillon, ces paroles que tout le ciel entendit:

"Cette âme a toujours pris de bonne grâce sa part de soleil, d'ombre et de poussière et n'a jamais rien contesté dans tout ce qui n'offensait pas Dieu."

L. VEUILLOT.

Le talent et la vertu.

A quoi pensez-vous demandait-on à un savant, qui, sur son lit de mort que la grâce avait rapproché de Dieu: "Je pense dit-il, d'une voix émue, que l'enfer est plein de talents et le ciel plein de vertus.

(Bulletin des âmes du Purgatoires)

Départ.

MM. Philippe Thibeault et Clément Théberge nous ont laissés, il y a déjà quelques semaines, pour entrer au collège de L'Islet où ils parachèveront leurs études commerciales. Nous félicitons les parents de ces deux braves garçons, du choix judicieux qu'ils ont su faire, en choisissant ce collège pour y faire instruire leurs enfants. Dans cette maison d'éducation nous avons la certitude que leurs fils acquerront une instruction solide et approfondie en ce qui regarde le commerce et les langues, et recevront en même temps une éducation soignée. Les années dernières un trop grand nombre des nôtres plaçaient leurs garçons dans certaines écoles indépendantes, plus éloignées de nous que le collège de L'Islet, où les dépenses sont beaucoup plus considérables, les progrès moins rapides, l'éducation nulle et le cours d'étude fort incomplet. Parvenus à l'âge d'hommes mûrs, où le jugement aura atteint son complet développement par l'expérience des luttes de la vie, ces enfants pardonneront-ils à leurs parents d'avoir ainsi compromis leur avenir en les plaçant dans des établissements scolaires où ils ont perdu les plus belles années de leur existence? Mais, me disait un certain monsieur, dans ces écoles indépendantes, en dehors de tout contrôle, les élèves sont toujours diplômés après deux ans d'étude, peu importe le degré d'instruction acquise! et être porteur d'un diplôme, c'est pour un jeune homme un avantage et un honneur! Mon cher ami, lui ai-je répondu, permettez-moi de vous faire remarquer que le seul fait d'être porteur d'un diplôme, ne donne ni le savoir ni les connaissances suffisantes pour bien remplir un emploi, mais c'est la science solidement et suffisamment acquise qui donne droit à un diplôme.

Bureau de Poste.

Il y a près de deux mois on pouvait lire dans l'"Action Sociale" un entrefilet dans lequel un reporter improvisé se plaignait de ce qu'à S. Eugène, une paroisse bien française, on avait encore un "post-office". De plus l'auteur semblait insinuer que le maître de poste actuel était seul responsable de cette faute patriotique. Pour ma part je crois que ce monsieur a dû se faire illusion. Le maître actuel du bureau de poste Lamartine, venait justement d'acquérir cette propriété et n'était installé dans son nouveau local que depuis deux ou trois semaines lorsque parut l'entrefilet précité. Plusieurs de ses malles étaient encore ficelées et toute la maisonnée se trouvait dans les agitations du déménagement. En outre, l'inscription "post office", est écrite en caractères si minimes et si peu lisibles que je l'avais à peine aperçue. Plus délicat, croyons-nous, se fût montré notre anglophobe s'il avait eu la gentillesse de nous faire remarquer privément ce malencontreux anglicisme. Et comme à cette époque je n'avais pas le bonheur de compter parmi les lecteurs de l'"Action Sociale", mon patriotique ami aurait dû m'adresser le numéro en question, en soulignant d'un trait de crayon de couleur le passage qu'il désirait porter à ma connaissance. C'est ce que les convenances exigent des rédacteurs en de semblables circonstances. Sur ce point encore la courtoisie de notre homme se trouva en défaut. Un mois plus tard je rencontrai un étudiant assez âgé, qui me demanda si j'avais vu le numéro de l'"Action Sociale" dans lequel il était fait mention de mon "post office". Alors il me conseilla de m'adresser au Département des Postes si je voulais recevoir une inscription française. C'est ce que je fis. Et à l'avenir nous aurons à S. Eugène, un "bureau de poste" et non un "post office". J'ai opéré ce changement avec plaisir, parce que j'aime la langue française et je tiens à ce que la langue de mes ancêtres soit respectée.

Quant à mon moniteur je ne lui en garde aucun ressentiment; je tenais purement et simplement à lui faire remarquer les lacunes ou plutôt les vices de sa manière de procéder. D'ailleurs pour ne pas me rendre coupable de jugement téméraire je ne veux soupçonner aucune personne en particulier.

S. JEAN PORT-JOLI

Funérailles.

S. Jean Port-Joli, L'Islet, 11.—Mercredi, le 28 septembre, avait lieu les funérailles de feu le notaire L. Z. Duval, à l'âge de 87 ans.

L'église était revêtue de ses plus beaux ornements de deuil pour la circonstance. Le choeur de chant a rendu de très beaux cantiques. L'orgue était tenu par Mlle G. Caron.

M. le curé Lachance officiait, assisté de M M.les abbés Lessard, curé de S. Aubert, et Levesque, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: Dr Saluste Duval, professeur à l'Université Laval, H. Duval, agent de l'I. C. R., Dr Arthur Duval, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, Dr Ernest Duval, de Rochester, E. U.; son frère, Lindore Duval, Ecr.; son gendre, M. J. Dupil; ses petits-fils, J. Dupil, jr., Oswald, Renald et Henri Duval.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Gustave Verreault, N. P., A. Blais, F. X. Denis, N. P., A. Morin. M. J. Dupont portait la croix.

De nombreux témoignages de sympathies à la famille, entr'autres notons l'honorable Edouard Caron, ministre de l'Agriculture, M. J. L. Rousseau, J. Duchesneau, L. E. Potvin, M. Lafond, B. Michaud, avocat, W. Chicoyne, avocat, J. Lavery, avocat, Dr H. Simard.

Offrandes de messes: Le choeur de chant de l'église S. Jacques, Montréal, 180 messes; M. Ludger Gravel, Montréal, 180 messes; famille A. Blais, S. Aubert, 10 messes; famille Alfred Blais, 8 messes; Mlles A. et P. Verreault, M. et Mme E. Fortin, 6 messes; Major E. Bourgeault, 8 messes; Mlles E. et A. Blais, Mlle L. Caron, Mme J. Tessier, Mlle F. Caron, M. et Mme J. Dupil, etc.

La paroisse de S. Jean Port-Joli perd, en la personne de M. le notaire L. Z. Duval, un de ses plus notables citoyens. M. Duval fut autrefois capitaine dans la milice, greffier de la Cour de Circuit, exerça sa profession jusque dans ces dernières années. Il fut aussi agent d'affaires de la famille P. Aubert de Gaspé, dont il était l'ami intime.

A la famille en deuil nous offrons nos meilleures condoléances.

S. COME

Baptême.

S. Côme, Beauce, 10.—Le 6 du courant, M. Albert Létourneau, forgeron, faisait baptiser son deuxième enfant, Marie Rose Aimée Cécile Parrain et marraine, M. et Mme F.-Xavier Létourneau, oncle et tante du nouveau-né.

S. IRENEE

Notes personnelles.

S. Irénée, Charlevoix, 10.—Miles Eva Moreau et Blanche Tremblay, qui étaient en promenade à S. Irénée chez M. Hero Girard, depuis trois mois, partiront mercredi soir enchantées de leur voyage. Miles Moreau et Tremblay ont visité S. Irénée, les Eboulements, la Malbaie, etc. Elles laisseront S. Irénée mercredi soir. Mlle Moreau retourne à Québec, et Mlle Tremblay à Salem, Mass., elle passera quelques jours à Québec, chez sa tante, Mme Joseph Moreau.

—M. Hero Girard et Adélard Girard et Michel Tremblay sont partis lundi matin pour Montréal.

S. CHARLES

Réunion.

S. Charles Mandeville, 10.—Le 26 septembre avait lieu la réunion trimestrielle des membres de la ligue du Sacré-Coeur de cette paroisse. A 8 heures une messe solennelle fut chantée aux intentions des ligueurs et à laquelle ces derniers se sont approchés du banquet Eucharistique afin de recevoir le Pain des forts. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Rév. J. E. Héroux, curé de S. Didace.

Puisse le ciel les fortifier dans leurs saintes résolutions et que par leurs bons exemples ils forcent les autres paroissiens à s'enrôler sous leur bannière du Sacré-Coeur.

De passage.

M. et Mme Dosithée Ferland, de S. Norbert; M. et Mme Pierre Nadeau, de S. Gabriel de Brandon; Miles Isoline et Angeline Hatin, de Lowell, Mass.; M. O. Laviolette, de l'Epiphanie; Miles Victoria Trudel, de S. Didace, Dina Boucher, de Maskinongé.

Classe en retard.

Une école de la paroisse restée fermée pendant le mois de septembre parce qu'il n'y avait pas de titulaire, est maintenant sous la direction de Mlle Albondine Paquin, de cette paroisse.

Décès.

M. et Mme Welly Gouin ont eu la douleur de perdre leur jeune enfant, Marie Christiana.

Baptême.

M. et Mme Alfred Bergeron, fils, un fils qui a reçu les noms de Joseph Eucharisté Léo. Parrain, Victorin Gingras, marraine, Alexina Barrette, de Fall-River, Mass.

S. CLAUDE

L'église

S. Claude, Man., —1Vjg etaoinet On parle de rebâtir l'église qui est devenue trop petite. M. le curé, le R. P. Joseph des Chanoines Réguliers, se propose de commencer cet automne à prélever les fonds.

Récoltes.

Les récoltes sont à peu près finies. Le blé est bien satisfaisant; les pommes de terre ne sont pas abondantes.

Mariage

La semaine dernière, M. Jean Martin unissait sa destinée à celle de Mlle E. Laurent.

Décès

M. Joseph Philippot a eu la douleur de perdre son dernier enfant.

MARIEVILLE

Les Quarante-Heures.

Marieville, Rouville, 11.—Nos Quarante-Heures ont commencé le 10 octobre et se termineront le 12 au matin. Il y aura office du soir à 7 heures.

Naissance.

M. Aristide Maynard, un fils, baptisé sous les noms de Arthur Joseph. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Maynard, du Richelieu, grand-père et grand'mère de l'enfant.

Décès.

Mme Layne, née Juliette Maynard, décédée à Montréal le 4 octobre, à l'âge de 22 ans. Son service eut lieu ici le 6 octobre au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Elle laisse un époux éploré et un enfant de deux ans.

Départ.

M. Richard Ashbé, cultivateur de cette paroisse, doit partir bientôt pour demeurer à Montréal.

Mariage.

M. Fabien Ruel, de Montréal, a épousé Mlle Gertrude Girard, fille de M. Alfred Girard, protonotaire. Les nouveaux époux sont partis pour demeurer à Montréal.

De passage.

Mlle Florence St-Jean, de Louiseville, ainsi que Mlles Almaide et Nellora St-Jean et M. Alcide St-Jean, de S. Gabriel de Brandon, tous quatre étaient en promenade chez leur oncle M. Ed. St-Jean, horloger bien connu de cette ville.

De retour.

M. Napoléon Préfontaine, qui était parti depuis le printemps pour affaires à Winnipeg, est de retour.

KEMPT STATION

Petites nouvelles.

Kempt Station, Matane, 12.—M. le curé Beaulieu a fait la vente des bancs dans notre nouvelle paroisse de S. Antoine de Padoue qui a donné un beau résultat. M. le curé a aussi annoncé une corvée de paroissiens pour aider à la construction du presbytère, sur le terrain généreusement donné par M. Paul Thériault, marchand, pour la construction de l'église et du presbytère.

La messe sera célébrée, en attendant la construction de l'église, dans la maison de M. Emile Gagnon.

—Les messieurs suivants ont été élus marguilliers en charge de la nouvelle fabrique de la paroisse : Paul Thériault, Joseph Jean et Hilaire Blanchette.

—M. P. H. A. Caron, inspecteur de "La Protection", compagnie d'assurance contre les incendies, était ici ces jours derniers.

—M. Paul Thériault, marchand, M. Lagacé, contremaître des cantonniers de l'I. C. R., M. Hilaire Blanchette et M. Emile Gagnon, sont très satisfaits de la collecte qui a été faite à domicile pour acheter le strict nécessaire pour célébrer le saint sacrifice de la messe dans notre chapelle.

—Les gens de Kempt Station désirent ardemment que M. Ulric Bélanger soit nommé agent permanent en remplacement de feu son père, J. A. Bélanger.

STE EULALIE

Les travaux.

Ste Eulalie, Nicolet, 12.—Les travaux sont maintenant tous terminés par ici et la récolte a été très abondante et tous les cultivateurs sont plus que satisfaits de leurs récoltes de l'année 1910. Merci à Dieu.

Nos malades.

Il y a plusieurs malades dans la paroisse, entr'autres MM. A. Morin et Vigneault et Mme F. Perreault. Nous formons des voeux pour leur prompt rétablissement.

Travaux publics.

M. D. Richard ferblantier, vient de terminer les travaux de son joli trottoir en ciment.

Mutation de propriété.

M. Jos Bergeron, voiturier, actuellement résidant à Montréal, a vendu sa propriété à Mme Y. Peltier, rentière de cette paroisse.

S. NICOLAS

Décès.

S. Nicolas, Lévis, 11.—Nos "vieux" s'en vont. La semaine dernière avaientlieu les funérailles de Mme Pierre Hébert, née Camille Legendre, qui est décédée le 3 du courant à l'âge de 74 ans et 6 mois.

Ce matin nous allions conduire à sa dernière demeure M. Firmin Duquet, menuisier, qui est décédé dimanche matin le 9, à l'âge de 74 ans, après une maladie de plusieurs mois supportée avec résignation.

Naissance.

Depuis samedi dernier, M. Philippe Desrochers, cultivateur, est le père d'un fils qui a reçu au baptême les prénoms de Joseph Louis Philippe et dont le parrain et la marraine ont été M. et Mme Louis Desrochers, grands-parents de l'enfant.

Statistiques intéressantes.

Sur un des tableaux que nous pouvions examiner au Congrès de Tempérance de Québec, nous voyions que la paroisse de S. Nicolas a une population de 1500 habitants dont 1100 communiants et 400 non communiants, qu'il y a 272 familles et que la société de tempérance de cette paroisse est composée de 879 membres. On pouvait aussi y voir que dans la paroisse de S. Nicolas il se dépense annuellement pour la boisson $5,000.00 ; pour les frais du culte, $2,-46.00 et que les dépenses municipales s'élèvent – $588.00 et celles des écoles à $2,282.00.

La récolte des patates.

On vient de terminer la récolte des patates. Le rendement est moyen cette année et une grande quantité de tubercules sont gâtées, de sorte que la récolte en est bien moins satisfaisante que celle des années dernières.

STE CLAIRE

Naissance.

Ste Claire, Dorchester, 12.—M. et Mme Apollinaire Roy, de Ste Claire, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 22 septembre 1910, baptisée sous les noms de Marguerite Marie Georgette Loretta. Parrain et marraine: M. et Mme William Roy, grands-parents de l'enfant.

S. LAURENT, I. O.

Honneur au mérite.

S. Laurent, I. O., Montmorency, 11.—Mlle Marie Anna Delisle, institutrice à New-Liverpool, S. Romuald, a reçu dernièrement, par l'entremise de M. l'inspecteur Guay, une prime de $20.00 comme récompense pour ses succès dans l'enseignement. Nos félicitations les plus sincères et nos meilleurs souhaits pour l'année courante.

STE ANNE DE BEAUPRE

Mariage.

Ste Anne de Beaupré, 11.—Le 12 courant, à la basilique Ste Anne, à Ste Anne de Beaupré, M. l'abbé Gelly, cousin de la mariée, et curé de S. Jacques de Leeds, assisté de MM. les abbés L. Lemieux, curé de S. Joachim, comme diacre, et P. Duval, de Ste Anne, comme sous-diacre, donnait la bénédiction nuptiale à M. J. Wilfrid Gaudette, pharmacien, et à Mlle Elmire Gelly, fille de M. Rob. Gelly, conducteur sur le Q. R. L. & P. Co.

Nos félicitations à M. R. Dick, organiste. M. J. W. Gaudette étant son ami, il a mis toute son âme dans la musique. C'est un artiste. Le choeur de chant, sous l'habile direction de M. Jos. Gravel, exécuta une messe de premier ordre.

Nombreux étaient les parents et amis qui faisaient suite aux nouveaux époux.

De nombreux et riches cadeaux furent offerts aux nouveaux mariés.

Après un goûter pris chez M. Rob. Gelly, les nouveaux époux saluèrent leurs parents et amis et se mirent en route pour un voyage dans l'Ouest.

Nos meilleurs souhaits de santé et longues années de bonheur pour les nouveaux époux.

THETFORD MINES

Caisse Scolaire.

Thetford Mines, Mégantic, 12.—Ceux qui, l'an dernier, se sont donné la peine de suivre les progrès de notre gente écolière dans la pratique de l'économie, ont pu constater quel le jolie somme d'argent on peut obtenir en accumulant des sous.

Du 15 septembre 1909 au 30 avril 1910 les élèves du collège et du couvent ont déposé $1,008.35 à la Caisse Scolaire. C'est un très beau résultat qui fait honneur aux élèves puisqu'ils ont du se priver de bien des petites friandises et de plusieurs petits amusements pour pratiquer l'économie. Ce résultat fait aussi honneur aux institutrices et aux instituteurs puisqu'ils y ont contribué pour une large part par l'encouragement et l'aide qu'ils ont donnés à leurs élèves.

Cette année, un dix piastres ($10) en or est offert en prix par un des promoteurs de la Caisse Scolaire à Thetford à la classe qui, dans le cours de l'année scolaire aura remporté le meilleur succès dans la pratique de l'épargne. La classe qui, à raison du nombre des élèves qui la composent et qui prennent part au concours, aura déposé le plus d'argent à la Caisse Scolaire dans le cours de cette année, sera considérée comme victorieuse et par suite, le $10 lui sera accordé. Ce $10 sera tiré au sort entre les élèves de la classe victorieuse qui auront dans le cours de l'année déposé au moins un sou à la Caisse Scolaire. Ceux qui n'auront rien déposé à la Caisse seront sans merci mis de côté.

Prennent part à ce concours les élèves du collège des Frères, du couvent, de l'externat du couvent, et les élèves des cinq classes de la paroisse de S. Maurice.

Un rapport sera publié fréquemment dans l'"Action Sociale" des épargnes déposées à la Caisse Scolaire par les différentes classes.

Exemple à suivre.

Une compagnie d'assurance des Etats-Unis "The United States Fidelity and Guarantee Company", ayant eu affaire ces jours derniers à des Canadiens-français de Thetford Mines, s'est servi de formules écrites en langue française. C'est un acte de courtoisie qui l'honore et qui servira de leçon aux compagnies d'assurance du Canada qui persistent à employer l'anglais lorsqu'elles font des affaires avec les Canadiens-français. Le meilleur remède à employer pour forcer ces compagnies à nous parler et à nous assurer dans notre langue c'est de renvoyer leurs agents lorsqu'ils nous présentent des formules de contrats écrites en anglais, et d'accorder notre encouragement à celles qui utilisent notre langue française.

A Québec.

Le jeune Lavoie qui a été victime d'un accident, a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec sous les soins du docteur Marcoux.

Nouveau bureau.

M. Emile Vaillancourt, agent d'assurance et gérant de la Caisse Populaire tiendra désormais son bureau dans sa nouvelle maison, rue Notre-Dame, quartier de l'église, en face de la maison de pension de Mme Bélanger.

RIVIERE BLEUE

Menues nouvelles.

Rivière Bleue, Témiscouata, 12.—Nous avons une température assez agréable.

—Les travaux des récoltes sont à peu près terminés. La récolte a été assez abondante cette année. Les colons sont satisfaits.

—Le moulin neuf de M. J. Bélanger est terminé et commence à fonctionner.

—Deux familles de nouveaux colons sont arrivées la semeaine dernière.

Accident.

Un grave accident est arrivé dimanche dernier. Un M. Victor Aubert de S. Eusèbe accompagné de Mme Aurèle Morneau, revenaient de

Suite à la page [illegible]

Au Foyer

CE QU'IL LEUR FAUT

Dans un article précédemment paru, parents chrétiens, l'on vous a montré qu'il y avait pour vous une stricte obligation d'enseigner à vos enfants les premières prières et les principales vérités de la religion. C'est là une obligation grave, mais sublime aussi, car le Pape lui-même dans son décret sur la première communion des enfants, vous apprend, que c'est aux parents tout d'abord qu'il appartient, d'admettre les enfants à la première communion.

En effet, qui peut juger mieux que le père et la mère des sentiments et des idées de l'enfant sur la Sainte Eucharistie. N'est-ce pas là, dans le sanctuaire intime de la famille que se manifestent les premières lueurs de l'intelligence, et que se forment les idées.

Aussi qu'il est beau et grand le ministère que Dieu vous confie en vous donnant la garde et la formation de l'intelligence et de la volonté de vos enfants ; à vous d'en profiter pour jeter dans ce champ les premières notions d'une vraie et solide religion.

N'est-il pas vrai, parents chrétiens, que vous mettez tout votre art à enseigner à vos enfants, dès l'âge le plus tendre, les doux noms de papa et de maman et que tout votre être tressaille de joie lorsque pour la première fois vous entendez de la bouche de ces enfants ces noms qui résonnent si joyeusement à vos oreilles. Pourquoi ne leur enseignerez-vous pas en même temps, le nom de Jésus qui éveillera plus tard chez eux de bien doux souvenirs.

Peu à peu, à mesure que l'intelligence de ces enfants se développera, vous devrez donc leur enseigner les vérités nécessaires à leur salut. Tout d'abord parlez-leur de l'existence d'un Dieu infiniment bon, mais cependant juste qui doit récompenser les bons et punir les méchants. Ne craignons pas de leur enseigner que par notre malice et nos fautes nous avons obligé ce Dieu, à nous donner son fils unique, qui après avoir vécu sur la terre est mort pour nous donner une part au ciel et que ce Dieu il s'appelait Jésus.

Petit à petit vous ferez arriver ainsi jusqu'à l'intelligence de vos enfants les principales vérités de notre foi. Mais il importe beaucoup que vous parliez à vos enfants, de ce Jésus venu pour nous sur la terre. En effet, parents chrétiens, quel vaste sujet d'enseignement pour vos enfants que la vie de ce Dieu.

Parlez leur donc souvent de l'enfance de Jésus, de son obéissance parfaite à tous les commandements de Marie et de Joseph, de ses nombreux miracles et de sa bonté envers tous ceux qui s'approchaient de lui. Vos enfants très souvent témoigneront du bonheur qu'ils auraient eu de vivre en cet heureux temps ; c'est à vous qu'il appartient de leur dire que sous ce rapport, nous sommes encore mieux partagés que ceux qui vécurent du temps de la vie mortelle de Jésus ; que ce Dieu que vous semblez trop souvent enseigner à vos enfants, que comme très éloigné de nous et n'existant que pour les punir de leurs petits défauts, que ce Dieu, dis-je, est encore au milieu de nous, au S. Sacrement de nos autels, sous la petite hostie conservée au tabernacle. Que ce Dieu n'est pas là seulement comme l'hôte de nos églises pour recevoir nos adorations et nos hommages, mais qu'il est là surtout pour se donner en nourriture à nos âmes dans la communion.

De là découle une nouvelle obligation, qui est d'habituer de bonne heure vos enfants à assister aux offices de l'église, mais surtout au S. Sacrifice de la messe, leur expliquant ce qui se passe à l'autel durant le divin sacrifice.

Mais un des meilleurs moyens de bien faire comprendre à vos enfants tous vos enseignements à ce sujet, ce serait de les mettre en pratique ; c'est-à-dire, de vous approcher souvent de la Ste-Eucharistie en leur disant ce que vous y aller recevoir et les raisons qui vous y poussent ; ce sera peut-être le motif le plus puissant de répondre enfin aux sollicitations que J. C. vous adresse à la suite de notre Saint Père le Pape. Vous ferez ainsi naître en votre enfant de vifs désirs d'agir comme vous-mêmes et de s'approcher le plus tôt possible de ce Jésus dont on leur a tant parlé ; vous leur ferez ainsi faire de ferventes communions spirituelles.

A ceux qui trouvent que ces vérités sont trop difficiles pour des enfants si jeunes parce qu'elles supposent déjà la foi ; il est facile de répondre que cette foi ces enfants la possèdent, car elle leur a donnée en même temps que la grâce dans le baptême, car c'est une vertu infuse que vous devez développer par vos enseignements. Ces impressions se succéderont rapides à la surface de leur âme et sembleront glisser sans la creuser, mais elles y laisseront cependant pour leur répétition des empreintes qui restant longtemps sinon toujours.

GILLES.

Moyens de Plaire

Voulez-vous—à bien peu de frais, véritablement—être considérée dans le monde comme une femme aimable. Suivez ces petits conseils.

Choisissez toujours le sujet de conversation qui peut être le plus agréable aux autres. Ne parlez ni de vos espérances ni de vos faits et gestes, ni de vos inquiétudes, ni de votre santé. Ne consultez pas votre agrément votre convenance n'ayez en vue que ceux des gens avec lesquels vous vous trouvez. Si vous ne les connaissez pas ne parlez pas à l'aventure de ceci ou de cela. Ou si vous voyez que ce que vous dites a l'air de blesser changez tout de suite de sujet aussi habilement que faire se pourra.

Ne formulez jamais telles qu'elles les réflexions qui vous viennent à l'esprit sans les adoucir Par exemple, ne dites pas à une grosse dame que vous n'aimez que les femmes sveltes.

Ne faites aucune plaisanterie sur telle disgrâce physique telle singularité dont peuvent souffrir les gens présents chez soi et même en l'absence de ces affligés ; la moquerie toujours blâmable est encore plus répréhensible quand elle raille un malheur.

Ne parlez pas continuellement S'il se produit une pause une accalmie ne croyez pas de votre devoir de rompre le silence comme si vous craigniez qu'on ne perdit un temps précieux et à moins que vous ne soyez la maîtresse de maison.

N'interrompez pas celui qui parle, alors même que vous croiriez avoir à placer une remarque juste ou parce que vous trouvez que ce qu'on raconte n'est pas intéressant et que vous voudriez introduire un sujet "plus palpitant". Attendez votre tour.

Ecoutez avec patience la même histoire entendue dix fois.

Dites ce que vous avez à dire le plus agréablement possible mais avec simplicité.

Formulez le moins possible d'opinions; si vous voulez pourtant émettre votre avis dans une note bienveillante ou bienfaisante, tâchez de l'avoir bien certain de le tenir bien en main, car un interlocuteur agressif fait perdre tous les moyens à une personne timide ou qui se laisse facilement démonter ou troubler.

Pourquoi suis-je sur la terre ?

Un bouton de rose entrouvrit un matin sa corolle parfumée. D'abord il sembla effrayé de la lumière, mais peu à peu il s'enhardit et chaque jour le voyait se développer d'avantage. Ses pétales s'étalèrent bientôt au milieu des autres roses du parterre, ils étaient couverts d'une nuance pourpre qui ravissait les regards. Le bouton était devenu fleur et coulait des jours calmes et paisibles. Mais les rayons trop ardents du soleil faisaient sécher ses pétales, et il était sur le point de se flétrir, quand, un matin, il sentit une fraîcheur bienfaisante l'environner, et levant sa petite tête pâlie, il aperçut une magnifique rose penchée amoureusement sur lui qui laissait échapper sur ses feuilles la rosée qui remplissait son odorant calice. Alors, le petit bouton ne craignit plus la chaleur du soleil, car il trouvait toujours un abri près de la rose mère qui l'entourait d'une affectueuse sollicitude Il grandit, devint la plus belle fleur du parterre, et charmait tous ceux qui l'approchaient par son éclatante beauté.

En suivant ces phases de la vie d'une petite fleur, je me suis souvent arrêtée à comparer son existence à la mienne, souvent je me suis posée cette question? Pourquoi suis-je sur la terre? Le petit bouton ravissait les regards des hommes, ne suis-je pas destinée moi, à charmer ceux du Bon Dieu?... Je suis née dans le parterre de l'Eglise de Jésus-Christ, j'ai grandi peu à peu et à mesure que je croissais, je m'habituais à la vie. Jusqu'à présent j'ai vécu calme et heureuse, mais que me promet l'avenir?

Dieu ne s'est pas engagé à me donner une vie sans lutte, au contraire nous sommes ici-bas pour combattre. Le feu brûlant des passions ne viendra-t-il pas allumer dans mon coeur ses flammes incendiaires?... Et que ferai-je alors?... Mais le petit bouton au moment où il croyait mourir fut secouru par la rose mère. N'ai-je pas moi aussi une Mère au ciel? et cette Mère ne tient-elle pas entre ses mains le calice rempli de la rosée céleste qu'Elle ne demande qu'à déverser sur ceux qui l'invoquent. J'imiterai donc la petite rose. Je me confierai à Marie; quand viendra l'heure du combat je me jetterai dans son coeur miséricordieux pour lui demander force et victoire.

Cette tendre Mère que j'aime soutiendra mon courage, et quand l'heureux moment sera venu, elle cueillera de ses mains le petit bouton devenu fleur grâce à ses soins maternels, et la rosée transplantée dans la serre céleste ne cessera d'exhaler son plus doux parfum pour son Créateur.

J. B. M.

Maria, 3 octobre, 1910.

La Croix de Bois

Avez-vous déjà eu le bonheur de faire le pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, par terre, c'est-à-dire à pied ? "Beati sunt qui eum fecerunt". Si vous l'avez eu, je suis certain que vous en garderez un doux souvenir, et pour le bien de votre âme et pour votre satisfaction personnelle, mais pour ceux qui ne l'auraient pas fait, permettez-moi de dire un mot, chers lecteurs, de la Croix de bois, que vous voyez de temps à autre le long de votre chemin.

Près de l'humble chaumière du cultivateur canadien, se trouve souvent une vieille croix de bois, qui, malgré son âge, car elle est souvent aussi vieille que le Canada, se dresse grave et haute dans les airs. Pendant la belle saison de l'été, on orne le petit terrain qui l'entoure de fleurs, de guirlandes, de courant enfin on la décore; cette croix, elle a résisté aux vents depuis des siècles peut-être, elle a été aussi l'appui des milliers d'oiseaux, le lieu de repos des pèlerins, car ces derniers aiment à venir s'asseoir auprès de ce sublime monument.

Oh vous ! pèlerins, qui allez à Ste-Anne, ne passez pas froidement devant ces croix qui nous rappellent celle sur laquelle Jésus a versé son sang, au moins saluez-là, si vous ne pouvez, genoux à terre, y faire une petite prière.

Cette croix ! mes chers lecteurs, elle mérite notre respect, et cela pour plusieurs raisons: d'abord parce qu'elle est l'oeuvre de nos pères, ce sont eux qui l'ont faite de leurs propres mains, qui l'ont planté auprès du foyer. Cette croix ! elle mérite notre respect parce qu'elle est une oeuvre de tradition et de tradition canadienne-française, ce sont nos ancêtres qui les premiers, plantèrent des croix sur le sol canadien, leurs descendants ont suivi leurs exemples, eh bien ! ne dégénérons pas. Nulle part ailleurs, vous voyez de choses semblables, conservez-là précieusement ceux qui l'ont encore. Elle mérite encore notre respect parce qu'elle attire sur nos familles canadiennes les bénédictions du ciel, et pour prouver que Dieu s'en sert pour bénir ou pour châtier, permettez-moi de raconter ce fait authentique.

Dans la région du Lac St-Jean, se trouvait un brave cultivateur qui gagnait son pain à la sueur de son front; près de son foyer se trouvait une croix de bois que son père, noble colon, avait plantée à son arrivée sur cette région de la terre canadienne. Or, un bon matin, ce brave cultivateur trouve la croix de bois étendue dans le jardin et presqu'en morceaux, et ce dernier, malgré les exhortations et les conseils de ses voisins, de ne plus s'en occuper, c'est-à-dire qu'il fut négligent pendant cette époque-là. Mais quelques jours après, en plein coeur de nuit, un incendie se déclare et toutes ses propriétés furent la proie des flammes : la croix brûla-t-elle ? Je l'ignore, mais je sais parfaitement qu'avant de reconstruire la maison, on fit une croix qui fut placée auprès du nouveau foyer. Cet accident fut considéré comme un châtiment que la Providence permettait, qui servirait de leçon aux autres.

Cette croix donc attire les bénédictions du ciel, sans doute, elle est aussi la marque d'un foyer vraiment canadien. Donc, pèlerins, vous qui avez le bonheur de passer dans cette région qui est la côte Beaupré, terre mille fois bénie des mains de notre Vénérable Monseigneur de Laval, sachez admirer non seulement les beautés de la nature, mais aussi les monuments historiques que sont les croix de bois brut et qui caractérisent nos familles canadiennes si chrétiennes, avant tout être sympathique à la vieille France et loyal sujet de l'Angleterre.

Vive la croix de bois plantée sur le sol canadien !

AILLEN ADTRANO.

LE TRES SAINT ROSAIRE

C'est votre Rosaire, ô Vierge Marie,
Qu'égrène en sa main l'enfant qui vous prie
Lorsque, à deux genoux, et l'esprit au ciel,
En pensant à vous, sa voix se marie
Aux divins concerts que, dans la patrie,
Chante tour à tour chaque théorie
Des anges guidés par saint Gabriel ;
C'est votre Rosaire.

Par votre secours, son âme aguerrie,
Sortant du combat sans être meurtrie,
Unit votre nom, chaste et maternel,
Au nom de Jésus, plus doux que le miel,
Achevant ainsi sa chaîne fleurie :
C'est votre Rosaire.

Frère IDELPHUS,
des Ecoles chrétiennes.

Le dernier soir des Dernières Vacances

Toi, Clara, tu ne tarderas pas à trouver le prince charmant.

Et la rieuse Clara, d'un mouvement de tête, remit en place les boucles blondes rebelles et laissa entrevoir deux belles rangées de dents blanches.

Moi je parie qu'il est tout trouvé.

Tu l'as dit, Marie. Les beaux yeux de ma mie Clara ont conquis le coeur du cousin Charles, vous savez, ce bel étudiant qui vint passer ses vacances au village?

Toutes nos jeunes filles ont voulu acquérir l'art de lui plaire.

Délicieuse perspective aussi... devenir Madame l'avocat H... On dit de plus que c'est un politicien, orateur distingué, qu'il s'occupe de journalisme et défend les bonnes causes avec une énergie incomparable. Il a une âme généreuse, un coeur bon et loyal rempli de nobles aspirations. C'est un homme d'avenir, un député futur, premier ministre peut-être.

Et nos coquettes, poudrées, frisées, ont eu beau étaler leurs grâces, mettre à jour leurs petits talents musicaux, vocaux, moraux, que sais-je?...

Eh bien! toujours follement radieuse, blonde comme les blés et du ciel plein les yeux, c'est Clara qui...

Tais-toi, méchante!—

Oh! mademoiselle, depuis que je parle de lui, vous n'avez pas eu assez de vos deux oreilles pour m'écouter, voilà que je change de personnage et... c'est différent... Hein? Vous rougissez petite!—

Comme tu vas faire une bonne soeur de Providence, Yvonne! Quelle belle charité vas-tu exercer!—

Nenni! je n'ai pas manqué à la charité; je n'ai dévoilé que tes qualités. Pour ce qui est de tes défauts, ton ami Charles les connaîtra bien assez vite.—"

L'angelus sonna pendant que descendait la brune et du rivage où nous étions, une vague se souleva plus haute, plus écumante, portant un rayon de soleil mourant et retomba sur elle-même, lente comme un soupir, triste comme un adieu, douce comme un espoir.

"Bonsoir!—Bonsoir!—Bonne nuit! —Bon rêve!"—

Et dans les bruits qu'emporte la nuit, l'écho des grands bois perdit nos rires et nos voix.

Ce soir-là, Clara rêva dans son lit blanc: visions légères et pures, proches et lointaines, bercées d'espérance—bleues comme le ciel—belles comme la nuit.—

Yvonne tomba en extase sur son prie Dieu. Ses yeux regardèrent là-haut, bien loin, par delà la géante et lumineuse poussière des étoiles... son âme a fui au pays des anges, se donner entière à Dieu...

A sa fenêtre, Marie pleura.

"Tu te fais belle, ô nuit, dans ta mante étoilée; tu sèmes sur mon âme des frissons célestes, tu répands la paix divine dans l'air doux des immensités. Et pourtant, ma lèvre est pâle, mon sang se glace, mon existence s'incline sous ton haleine si douce qu'elle soit.

Ton silence m'effraye, maintenant. Il me parle du grand silence... silence infini des tombeaux et ma toux méchante me conduira inévitablement—bientôt peut-être—sous les gazons du cimetière, où s'en sont allés déjà, ceux que j'aurais tant aimés..."

Quatre ans se sont écoulés depuis. Comme les oiseaux, à l'époque des migrations d'automne, le temps nous a dispersées...

Chacune s'en est allée suivre la route marquée par la Destinée.

Un matin de mai, à travers les arômes grisants des fleurs nouvelles, Clara, toute blanche dans son blanc voile de mariée, allait finir son roman au pied de l'autel.

Yvonne, sous la sainte livrée des soeurs de la charité, met tout son coeur à soigner ses frères en Jésus-Christ, comme elle se plaît à les appeler.

Et si vous passez par le petit cimetière de B... où plane la paix, le silence et le calme immuable du dernier repos, vous verrez, à l'ombre d'un blanc mausolée, s'épanouir des roses et s'incliner des lis. C'est là que repose à jamais Marie, celle qui, jusqu'au "revoir du ciel", nous a quittées.

Dans l'air du soir monte la brume. J'ai prêté l'oreille... l'écho ne m'apporta pas de rires argentins ni de voix câlines, déjà connues, toujours aimées.

Comme les échos d'autrefois, elles sont éteintes, perdues dans les bruits qu'emporte la nuit.

LUCETTE.

Batiscan, oct. 1910.

Le Luxe

"La nation canadienne-française a certainement beaucoup de qualités, mais elle n'est pas, non plus exempte de défauts parfois très graves. Elle a, par exemple, un goût trop prononcé pour les boissons alcooliques, elle n'a pas toute la prévoyance qu'elle devrait avoir dans les affaires, et aussi elle a la passion du luxe.

Cette passion est très vive chez les jeunes gens; mais elle a aussi de nombreux esclaves chez les personnes mariées même avancées en âge. Peu importe que l'on gagne beaucoup et peu d'argent que l'on soit seul, ou qu'une femme et des enfants attendent de notre travail la vie et le bien-être, il faut d'abord sacrifier au démon de l'argent. Le tailleur n'a pas de coupe assez élégante, le marchand de cravate assez chic, de souliers assez chers pour plaire un jeune monsieur qui gagne quarante piastres par mois quand il n'y a pas de chômage, et qui peut à peine payer sa pension. Ces jeunes gens seraient beaucoup plus sages et, par conséquent, plus heureux, de se mettre moins d'argent sur le dos et d'en déposer plus à la Banque. Ils se prépareraient aussi un avenir plus beau et plus paisible, car on n'est toujours jeunes; il arrive bientôt une époque où il faut songer à d'autres qu'à soi-même, où l'égoïsme doit complètement disparaître devant l'obligation impérieuse de travailler surtout pour une femme et des enfants."—Le "Courrier de Grand'Mère".

LES TACHES D'ENCRE

Les taches qui désolent le plus les mamans soigneuses et que leurs enfants ne leur ménagent guère cependant, ce sont les taches d'encre. Si la tache est toute récente, il suffit de laver à l'eau et de savonner, afin d'isoler l'oxyde de fer qui forme la base des substances végétales qui font partie de l'encre. On enlève ensuite l'oxyde de fer avec de l'acide oxalique, étendu de six à huit parties d'eau.

On peut encore employer, sur les étoffes blanches, de lin ou de coton, l'acide oxalique qu'il ne faut pas confondre avec le sel d'oseille dont on peut également se servir.

Lorsque la tache est ancienne, employer après le lavage, de l'acide oxalique qui, seul, peut l'enlever entièrement.

Mais tout ceci est bon pour une étoffe ordinaire ; avez-vous le malheur de faire quelque tache d'encre sur une étoffe délicate, mettez tremper pendant toute une nuit la partie tachée dans du lait caillé. Lavez le lendemain et la tache d'encre disparaîtra parfaitement. Sur l'encre violette, l'alcool à brûler a une action directe. Le procédé de l'alcool à brûler peut s'employer également si l'encre a été répandue sur des pierres blanches, sur du linge, sur des planchers non peints, etc. Il ne faut pas se décourager, mais tremper longuement le tissu dans l'alcool si la tache est tenace. Si les couleurs de l'étoffe ne sont pas trop délicates, on peut employer le vinaigre, ou l'acide oxalique légèrement dilué.

Enfin, pour enlever les taches d'encre sur les tapis, éponger d'abord l'encre, puis couvrir la tache de lait. Renouveler l'opération jusqu'à disparition de l'encre.

Scène Triste

Lucien, 14 ans, délicieux en tous points, l'orgueil légitime de son père, le rêve de ses soeurs, la folie de sa mère... D'ailleurs, tout le monde l'aime.

La volupté passe. Le beau fils a 16 ans. On a au milieu de l'adoration générale, oublié de le former à la solide vertu catholique. L'enfant hésite quelque temps, puis balance, tombe et descend chaque jour plus bas.

18 ans, tout est changé en Lucien, comme autour de lui. Il est devenu égoïste, dur, sournois, dépensier, méchant... Il délaisse sa famille pour sa passion...

Autour de lui on pleure souvent, sa mère ne dort plus et l'attend très tard, ses soeurs sont gênées avec lui, son père prend des envies de lui casser les reins; les amis ne leur parlent même plus de leur fils de peur de leur faire de la peine.

Comment en un vil plomb l'or pur s'est-il changé ?...

Hélas ! Lucien a des devanciers et si on ouvre l'histoire du monde, la liste serait longue des crimes qui n'ont pas eu d'autre origine :

Pourquoi David fit-il périr Urie, le meilleur de ses officiers ?...

Pourquoi la femme de Putiphar commit-elle l'atrocité de faire mettre Joseph en prison ?...

Pourquoi Hérodiade fit-elle couper la tête à saint Jean-Baptiste ?

Pourquoi Henri VIII jeta-t-il toute l'Angleterre dans l'hérésie ?

Pourquoi Luther bouleversa-t-il l'Europe ?

La raison de tous ces crimes s'appelle : L'IMPURETE !

La volupté bouleverse, retourne, terrasse l'homme qui paraissait le plus solide dans la vertu et le rend capable subitement de toutes les iniquités.

Seules, LA PRIERE et l'humilité, avec LA CONFESSION bien faite et la COMMUNION FREQUENTE, ont raison de cette folie des sens.

Mésaventure d'un Huissier

J'ai été témoin, il y a déjà quelque temps, d'une mésaventure arrivée à un huissier à ses débuts de profession. En effet, il venait de recevoir son certificat l'autorisant à agir comme officier de Sa Majesté le Roi. Il rayonnait de joie et paraissait tout enorgueilli de son titre. Ca sonne si bien à l'oreille ce mot ! et il n'est pas donné à tout le monde la faculté de pouvoir recevoir le titre pompeux d'officier de Sa Majesté le Roi. Pénétré du rôle et de la mission qu'il avait à remplir, il se rend vers les six heures de l'après-midi à la gare de ..... pour s'emparer, au nom de la loi, de marchandises qui avaient été saisies et pour les remettre au propriétaire qui avait acquitté sa créance à son créancier. Il déplie son papier timbré, le lit au chef de la gare et veut se rendre au hangar qui contenait les effets. Le chef de gare ne l'entend pas sur le même ton, lui, il n'a pas reçu d'ordre du surintendant de se désister de ces effets et par conséquent s'objecte à cette prise. A ce moment tragique et comique à la fois, une prise de becs s'en suivit. Moment de perplexité et d'embarras pour l'huissier. Ne voulant pas forfaire au mandat qu'il tenait entre ses mains et ne sachant pas s'il devait obéir à l'agent il attend et juge dans sa cervelle que le mieux est de dire à l'agent de s'informer à son chef s'il consent à lui laisser prendre les marchandises. Le temps passe vite, les minutes s'écoulent rapidement et il est près de sept heures et rien n'a encore été décidé de part et d'autre.

Le chef de gare lui défend, pour une seconde fois, de s'emparer des marchandises et lui dit en outre qu'à sept heures il ferme à clef le hangar. En entendant ces dernières paroles prononcées d'une voix ferme et énergique, notre huissier se met dans la dite porte comme une sentinelle, prêt à l'attaque et à la défense et demande, sans plus tarder, aux assistants présents à cette scène, de lui prêter main-forte. Il commande à un quelqu'un, au nom du Roi, d'aller chercher de la lumière, car le jour baissait et il aurait été difficile de trouver les marchandises au milieu de cette cohue de ballots. Celui qui a été commandé ainsi, peut-être le plus brave de tous, ou peut-être mieux le plus poltron, obéit sur le champ et courut de toute la vitesse de ses jambes chez le premier voisin et demanda une lampe au nom du Roi. On lui fit réponse qu'il n'y avait qu'une lampe pour la maison et qu'on en avait besoin. Il lui fallut donc franchir une distance de quelques arpents et lorsqu'il revint, muni d'une lanterne, notre huissier qui, en brave soldat ne veut pas lâcher le poste à l'ennemi, s'était fait enfermé par l'agent dans le hangar avec les marchandises. Jugez de sa stupéfaction lorsqu'il se vit au milieu des boites, des tonneaux, des voitures, des herses et que sais-je encore !

Plongé dans l'obscurité la plus profonde, il se lamente, soupire et d'une voix tremblante il demande maintenant du secours du dehors. Ces secours il ne peut plus les demander au nom de la loi parce que sept heures sont sonnées, il les demande au nom de l'amitié et de l'estime que les gens lui portent. Quelques-uns prennent la chose au sérieux et vont quérir les services d'un constable pour enfoncer la porte; d'autres vont demander à un juge un ordre pour faire élargir le prisonnier; d'autres sont silencieux et attendent avec une certaine curiosité l'issue de ce drame; d'autres enfin, rient à gorge déployée de cette mésaventure. Au bout d'un quart d'heure, le chef de gare va ouvrir la porte et demande bien gentiliement à notre huissier en question s'il consent à évacuer la place ou bien s'il préfère passer la nuit au violon. Quoique la nuit porte conseil, il ne veut pas attendre jusqu'au lendemain matin et pour toute réponse il se précipite au dehors.

Il était trop timide pour être huissier accompli, aussi a-t-il décidé de ne plus se faire repincer et depuis ce temps il a renoncé à remplir cette fonction.

Dr LEON COTE.

St-Mathias de Cabano.

La moitié des morts subites sont dues en effet à l'alcool.

Dr Galtier-Boissière.

ANECDOTE

Un officier anglais du "Pitt", vaisseau de la compagnie des Indes Orientales, à l'ancre devant Canton, envoya à terre commander une douzaine de pantalons de nankin pour matelots, à un tailleur indigène. L'artisan chinois demanda un modèle; car, dit-il, il ne pouvait rien faire sans modèle. On lui en envoya donc une paire qui avait été raccommodée avec une pièce sur le genou.

Au temps convenu, la douzaine de pantalons fut prête et livrée à bord. Ils étaient d'une finesse et d'une beauté remarquables, mais chacun portait sur le genou la malheureuse pièce de raccommodage, imitée de point en point avec une exactitude et un talent qui faisaient infiniment honneur à l'ouvrier. Une somme était ajoutée au compte, comme supplément pour l'exécution de ce travail difficile. L'officier exaspéré n'eut cependant d'autre alternative que de prendre la marchandise et de la rapporter en Angleterre, comme un échantillon du savoir-faire des Chinois.

LAURENT MOISAN
Manufacturier de
Marbre Artificiel

TOUJOURS en magasin, prêt à livrer, Manteaux de cheminée, Piedestaux, Colonnes, Supports de Bustes de Statues et de Jardinières, Crédence et Bénitiers. Les Autels complets, les Tables de Communion, Tablettes commémoratives, les Chemins de Croix haut-relief et les coulages en ciment et en marbre seront exécutés avec promptitude et avec toute l'attention due à cet art. De plus, nous faisons des Planchers hygiénique en Linoléum Royal d'après les procédés Allemands. Cette préparation s'applique sur les planchers en bois vieux ou neufs et sur les planchers en ciment ou en béton. Il n'a pas son pareil pour les salles de danse, salles publiques, hôpital, corridor, vieux planchers d'églises, etc. Tous les ouvrages sont garantis.

Les dessins, sculptures en bois, les marbres et les moulanges recevront une attention particulière.

UNE VISITE EST SOLLICITÉ
Nos. 946-950, rue St-Valier
Téléphone 3251.

EXAMEN DES YEUX GRATIS. Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Tacle" nouveau style A ORDRE, sont garantis pour bien faire VOIR de LOIN et de PRES, tricoter, coudre, lire et écrire. Consultez le meilleur de Montréal..... BEAUMIER Le Spécialiste
L'INSTITUT D'OPTIQUE 144, rue STE-CATHERINE Est, Coin Hôtel-de-Ville MONTREAL.
AVIS.—Cette annonce rapportée vaut 15 cts par dollar sur tout achat en LUNETTERIE. Spécialité : Yeux artificiels. N'achetez jamais des "Peddlers" ni aux magasins "à-tout-faire" si vous tenez à vos YEUX.

Pour Trottoirs Permanents
Comme par le passé, la compagnie
BLAIS & FRIGON
est en mesure de faire des trottoirs avec leurs BLOCS mosaïque de ciment, ces mêmes blocs sont à vendre au cent et au mille, ainsi que la chaine qui sert à border les trottoirs.
Spécialité : PERRONS D'ÉGLISES, ALLÉES et CAVES, etc.
BLAIS & FRIGON
Tel. 3662. 179, rue de la Couronne.
Tous nos trottoirs portent le nom de la maison.

Courrier de la Province

Suite de la page 6

Ste Eleuthère, en voiture lorsque les chevaux partirent à l'épouvante. M. Aubert a été dans l'impossibilité de les contrôler. L'un d'eux s'est tué. Mme Morneau a couru un grand danger de perdre la vie. M. Aubert s'est brisé un pied et fait mal à une jambe.

Décès.

M. Philias Létourneau a eu le chagrin de perdre un de ses enfants qui est mort hier.

Retraite.

Notre vaillant missionnaire, M. le curé S. Laurent de S. Eusèbe vient nous donner la mission et faire la guerre aux vendeurs de boisson sans licence, ce qui cause du désordre dans notre paroisse. A l'office du matin il a demandé l'appui des citoyens de l'endroit pour lui aider à tuer le germe dans sa racine.

Nous espérons qu'il sera appuyé dans cette noble entreprise.

Le commerce est tranquille.

Le commerce semble être languissant cet automne. On mentionne les prix comme très bas et les chantiers ne seront pas nombreux cet hiver.

Rumeur.

Dame rumeur nous apprend que les MM. de la Cie du Transcontinental, feront construire ici, sous peu. Que cela continue encore un peu, nous aurons ici, une ville naissante avant longtemps.

S. BERNARD

Décès.

S. Bernard, Dorchester, 11.—Samedi dernier, à la résidence de son gendre, M. Johnny Grégoire, est décédée pieusement Mme Vve Antoine Lachance, née Julie Brouard, à l'âge de 85 ans.

Ce matin, des funérailles imposantes lui furent données au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. le curé Michaud fit la levée du corps à la maison mortuaire.

M. Théophile Vaillancourt portait la croix. Les porteurs du cercueil étaient MM. Philias Fournier, Pierre Laflamme, Louis Breton et Adélard Brouard.

Mlle Lydia Genest était à l'orgue. MM. Ephrem Poliquin et Théodore Turgeon, chantres de S. Isidore, s'étaient unis à nos chantres.

Remarqués dans le cortège conduisant le deuil: MM. Edouard Brouard, frère de la défunte, M. Provençal, son neveu, de S. Henri; Mmes Turgeon et Poliquin, soeurs de la défunte, de S. Isidore; M. et Mme Joseph Blais, marchand, de S. Isidore; MM. H. Dussault, Napol. Grégoire et Geo. Lachance, de S. Narcisse de Beaurivage.

Nous réitérons à la famille en deuil l'expression de nos vives sympathies.

Voyageurs.

Encore un essaim de jeunes braves partis temporairement de la paroisse: Pour Mégantic, MM. Joseph Parent, Adjutor Parent, Achille Couture, Napoléon Boilard, Damase Fortier. Pour Lewiston, Maine, Milles exilia et Séraphine Fontaine.

Absent.

M. le curé est actuellement à S. Lambert à l'occasion du concours des Quarante-Heures.

S. SYLVERE

Funérailles.

S. Sylvère, Nicolet, 11.—Dimanche a été inhumée Anne Deshaies, épouse de Clovis Deshaies. Les porteurs étaient ses trois fils, Hector, David et Wilfrid Deshaies, et ses trois gendres, Hormisdas Faucher, Paul Faucher et Oscar Deshaies. Un nombre considérable de parents et d'amis conduisirent à sa dernière demeure la défunte qui a enduré avec une résignation exemplaire ses souffrances pendant près de six mois.

Départ.

MM. Alfred Rivard et Joseph Hébert sont partis avec leur famille pour les Etats-Unis.

S. LAMBERT

Naissances.

S. Lambert, Lévis, 11.—M. et Mme Ludger Plante font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph Alfred Léo. Parrain et marraine, M. Alfred Paquet et Mlle Clarina Brochu, tante de l'enfant.

—M. et Mme Charles Dussault font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph Cyrille Egide. Parrain et marraine, M. et Mme Cyrille Labrecque, oncle et tante de l'enfant.

En promenade.

M. Norbert Couture, de S. Romuald, est en promenade chez son fils, M. Napoléon Couture, marchand.

DESCHAMBAULT

Mariage.

Deschambault, Portneuf, 11.—M. Alfred Naud, tailleur de pierre de S. Marc, a épousé, cette semaine, Mlle Marie Dianne Bélanger. MM. Albert Naud et Edmond Bélanger, leurs pères respectifs agissaient comme témoins.

M. le vicaire Lemay a célébré le mariage.

Les joyeuses envolées des cloches, le son harmonieux de l'orgue étaient sans doute le signe précurseur du bonheur qui sera le partage des nouveaux époux. C'est notre souhait.

Coutume ridicule.

A l'occasion de ce mariage, comme à la plupart de celle des autres, les mariés sont l'objet d'une démonstration ridicule pour ne pas dire davantage. Pour vous en convaincre soyez témoins de la scène qui se passe au départ des nouveaux époux de l'église. Une pluie de riz s'abat sur eux; ils se hâtent de se mettre à l'abri dans leur voiture, peine inutile ; car c'est alors un ouragan qui se déchaîne contre eux : les voitures s'éloignent promptement et on croit fuir la tempête, illusion ; des nuages qui portent dans leur flanc cette grêle terrestre, se trouvent sur leur passage et le riz tombe avec plus de force que jamais.

Ne blâmez pas les acteurs de cette scène ! Ils croient faire acte de gentille politesse, surtout envers la mariée. L'intention est bonne, mais le moyen est sauvage.

Est-ce poli que d'envoyer quelque chose, à la figure de quelqu'un ? est-ce gentil que d'incommoder les gens ? Et pourtant, ce riz lancé couvre leurs chapeaux (un chapeau de mariée est ordinairement un large receptacle) ; pénètre partout dans les habits ; parfois même aveugle le cocher et fait peur aux chevaux. Enlevez l'intention, et cette démonstration sera considérée comme une grave insulte.

Quel est le sens qu'on lui donne ? Est-ce pour signifier le rire ? Ses acteurs seuls sont risibles ; ils sauraient difficilement lui donner une explication convenable. Donc cette coutume doit être pour le moins ridicule.

Visite.

M. le curé Laplante, de Portneuf, est venu ces jours derniers, faire visite à M. le curé de Deschambault. Il était accompagné de son nouveau vicaire, M. l'abbé I. Fortin.

—M. le curé Rousseau et son vicaire, M. l'abbé Lemay, sont absents pour assister aux fêtes de l'Ancienne Lorette.

—Deux Révdes Soeurs de la Maison de l'Emigration Catholique d'Angleterre (St. George's Home) d'Ottawa, sont de passage en cette paroisse pour visiter un orphelin de leur maison placé dans une famille de cette paroisse, M. Sam. Paquin.

Bonne chasse.

Les canards sauvage qui avoisinent la rive du fleuve dans l'est de la paroisse payent quelquefois leur hardiesse de leur vie ; c'est ainsi que samedi dernier un d'eux y trouva la mort sous les balles que lui tira, un habile chasseur, M. le vicaire Lemay. On dit que mardi, ce même chasseur revint encore avec un trophée.

Accident.

Mlle Virg. Paré s'est gravement brûlée une jambe et un pied la semaine dernière. Quoiqu'encore incapable de marcher elle est en bonne voie de guérison.

S. SEVERE

Recensement.

S. Sévère, Nicolet, 11.—Le recensement fait par M. le vicaire pendant la visite de paroisse, a donné le résultat suivant : 897 de population, 577 communiants, 146 familles. En 1900 la population était de 862, les communiants 558, les familles 131.

Baptêmes.

Le 14 septembre, Louis Philippe Alexandre, fils de Arthur Milot et de Natalia Bournival. Parrain et marraine : Philippe Gélinas et Marie Anna Lacerte.

Le 24, Joseph Aimé Elie, fils de Adam Guillemette et de Angélina Guillemette. Parrain et marraine : Elie Boulanger et Marie-Louise Guillemette.

Mariages.

Le 4 octobre mariage de Onésime Gélinas, fils de Louis Gélinas, de S. Barnabé, avec Adrienne Héroux, fille de Georges Héroux, de S. Sévère.

Le 11, mariage de Gilbert Desaulniers, barbier, de S. Boniface, avec Léonie Auger, fille de Joseph Auger, de S. Sévère.

Sépultures.

Le 1er octobre, service et sepulture de Emilie Gélinas, fille de Frédéric Gélinas, décédée à l'âge de 42 ans.

S. TITE DES CAPS

Commissaire.

S. Tite, Montmorency, 12.—A une assemblée spéciale des Commissaires d'écoles, M. le curé Lacasse a été nommé Commissaire, en remplacement de M. l'abbé Lachance.

Visite de la paroisse.

Dimanche dernier, au prône, M. le curé nous a annoncé qu'il commencerait la visite de la paroisse la semaine prochaine.

Il nous a aussi fait part de ses intentions d'établir différentes confréries dans la paroisse, entre autres, la ligue du Sacré-Coeur pour les jeunes gens et les hommes mariés. La Société des Enfants de Marie pour les jeunes filles, et les Dames de Ste Anne pour les femmes mariées.

A l'avenir, nous aurons aussi une heure d'adoration, tous les dimanches à 3.30 heures, grand moyen de passer saintement le jour consacré au bon Dieu. Toutes ces faveurs font grandement plaisir aux paroissiens.

La diphtérie.

Une famille grandement éprouvée par cette terrible maladie est bien celle de M. Bruno Cantin. La semaine dernière, après deux jours de maladie, il perdait la dernière de ses petites filles, Marie Philomène, à l'âge de 8 ans.

Aujourd'hui, c'est un petit garçon bien-aimé, âgé de 5 ans.

Décrire le chagrin du père et de la mère est chose impossible. Espérons que le bon Dieu voudra que ce soit le dernier dans cette famille. Plusieurs autres cas de la même maladie existent dans la paroisse, mais le médecin espère les enrayer assez facilement.

Accident.

M. Joseph Paradis, entrepreneur menuisier, s'est fait horriblement brisé une main en travaillant à son "Plenner".

Le Dr Bourret fut mandé en toute hâte auprès du blessé auquel il prodigua les meilleurs soins. L'opération a bien réussie.

Divers.

M. G. S. Vien Inspecteur, vient de terminer la visite des quatre écoles de la paroisse. Nul doute que cette visite sera un grand encouragement pour les élèves et les institutrices.

—M. et Mme Cléophas Morency, un fils baptisé sous les noms de Joseph Georges Albert. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Renaud, oncle et tante de l'enfant.

S. JEAN CHRYSOSTOME

Décès.

S. Jean, Lévis, 12.—Le 11 courant, notre ami, M. Bérubé, époux de Mme Marie Croteau, mourait entouré de ses parents et amis, à l'âge de 62 ans, muni de tous les secours de la religion. Un bon père, fait bien des sacrifices dans sa vie, pour sa famille. A la mort, le bon Dieu se plait à récompenser les âmes généreuses. M. Bérubé était heureux de mourir, pour aller voir Dieu. Son service et sa sépulture ont eu lieu, dans notre paroisse, à 8 heures.

Mariage.

Lundi, le 17, M. Joseph Roberge, de N. D. de Charny, fils de Louis, va épouser notre jeune paroissienne, Rose Cantin, fille de Isaac. Nos jeunes époux, apportent en ménage, de bonnes habitudes de travail, d'économie, et de dévouement pour leurs parents. Cela vaut bien autant que beaucoup d'argent.

STE SOPHIE

Divers.

Ste Sophie, Mégantic, 12.—L'abbé J. A. Labrecque est allé à Québec lundi, chanté le service de son frère décédé la semaine dernière, de retour, il arrêtera à Plessisville pour les Quarante Heures.

—Deux Dames Religieuses Franciscaines de S. Malo, Québec, font la quête en cette paroisse dans l'intérêt de leur oeuvre.

—Mme Alfred Gosselin et Mlle Delvina Trudel sont parties pour l'hôpital de Québec.

L'ISLET

Erreur

L'Islet, 13.—Dans mon dernier courrier, au sujet du collège, c'est par une erreur involontaire que j'ai écrit : ces deux classes, au lieu d'écrire les classes ; car les éloges donnés aux deux premières s'appliquent également aux classes suivantes.

M. Narcisse Lavallée est devenu propriétaire de l'hôtel Leclerc.

—M. Cléophas Cloutier est remis d'une longue et grave maladie. Nos félicitations.

—Le macadamisage du chemin se continuera depuis la propriété de M. Edmond Leclerc jusqu'à la route des Thibault.

S. ISIDORE

Décès.

S. Isidore, Dorchester 13.—Notre paroisse vient encore d'être visitée par la mort, et cette fois bien soudainement.

Jeudi dernier, le six courant, comme elle venait de terminer son souper, Mme Veuve Léandre Brochu, une des respectables septuagénaires de notre village, a été subitement prise d'une violente indigestion, suivie d'une syncope de coeur, qui l'a emportée en quelques minutes, malgré les secours qui lui furent promptement prodigués.

Rien ne faisait présager une fin si brusque, car dans l'après-midi, madame Brochu était allée se confesser et se sentait très bien.

Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi dernier à l'église paroissiale de S. Isidore, toute drapée de deuil, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps a été faite à la résidence mortuaire. L'abbé O. Larochelle, ancien vicaire de cette paroisse officiait, assisté des abbés H. Tremblay, vicaire de S. Isidore et L. Delisle, de S. Anselme, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient tous des neveux de la défunte : MM. Alfred Brochu marchand de S. Agapit ; Clovis Brochu, marchand de Ste Agathe ; Godefroi Brochu, marchand de Chaudière Curve, et Godefroi Grégoire, marchand de Scott. M. J. Gagné, de S. Isidore, portait la croix

Le deuil était conduit par sa fille, Mme Morency, et ses deux fils, Lorenzo et Elzébert, son frère, M. Alp. Grégoire, de Scott et par d'autres parents et amis.

A l'orgue, tenu par Mme Jos Chabot, organiste de la paroisse, on rendit de jolis motets de circonstance.

L'inhumation a eu lieu dans le lot de la famille, sis précisément en face de la demeure de la défunte.

A la famille si cruellement éprouvée par cette perte soudaine, nous offrons nos sincères sympathies.

THETFORD MINES

Un abus.

Thetford Mines, Mégantic, 13.—On travaille le dimanche au moulin de la compagnie X... les hommes ne finissent leur nuit de samedi que le dimanche matin comme les autres jours de la semaine. Pourquoi ne pas arrêter de travailler à minuit comme dans les autres moulins ? C'est un abus opposé à la loi de Dieu et des hommes. Cela répugne à nos consciences, et nos prêtres le condamnent. Nous savons aussi, que Dieu n'a jamais béni le travail du dimanche, au contraire, il l'a souvent puni. C'est un abus que nous avons trop longtemps supporté nous espérons en voir la fin sans retard.

Cela ne me regarde pas.

C'est ce que plusieurs disent quand il s'agit de combattre l'intempérance. On dit : "Moi, je n'en souffre pas." Ce n'est pas une raison pour ne rien faire. Car nous travaillons tous les uns pour les autres. Et c'est justement celui qui ne souffre pas d'un mal qui est le plus fort contre le mal. Et quand on dit je n'en souffre pas, on se trompe. L'intempérance est un dommage pour toute la société, parce qu'elle est toujours suivie de la pauvreté. Et à cause de cela plusieurs ne paient pas leurs dettes les marchands sont obligés de vendre plus cher, et les honnêtes gens paient pour les autres. Tout le monde le sait, l'intempérance a fait beaucoup de pauvres et même des orphelins, et plusieurs sont à la charge du public. C'est pourquoi on vient quelquefois vous demander l'aumône pour soutenir des hôpitaux et des orphelinats. Et votre hôpital, braves gens de Thetford, qui le soutiendra, si plusieurs malades ne paient pas leurs dépenses ; le cas est déjà arrivé ! Les Soeurs iront vous tendre la main et c'est toujours ceux qui sont économes qui paient pour les autres. Ce qui est pire encore, c'est que l'ivrognerie est comme une maladie contagieuse, elle se propage. Il y en a qui, après avoir dit cela ne me regarde pas, ont pleuré sur les désordres de leurs propres enfants. Il est donc clair que la question de tempérance intéresse tout le monde et que celui qui travaille pour cette cause, soit en dénonçant les vendeurs sans licence, ou autrement, travaille dans l'intérêt du public et a droit à sa reconnaissance.

JOACHIM JOSEPH.

LES EBOULEMENTS

Accident.

Les Eboulements, Charlevoix, 13.—M. Geo. Coulombe a failli se faire tuer par sa voiture. M. Coulombe faisait passer une barrière à son cheval lorsque ce dernier prit peur et entraîna M. Coulombe sous la charge. M. Coulombe s'est fracturé la clavicule et infligé de nombreuses blessures internes. M. le docteur Desgagné, appelé auprès du blessé, lui a prodigué les soins nécessaires.

Température.

Le vent est très violent par ici ; les arbres sont déracinés et renversés. Nous avons eu hier un peu de neige.

S. TITE

Funérailles.

S. Tite, Champlain, 13.—Dimanche, le 9 du courant, à 7.30 heures, a été chanté, par M. l'abbé J. B. Grenier, le service de M. Constant Pronovost, décédé à l'âge de 82 ans.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient au service. Le défunt fut porté en tertiaire.

Les porteurs étaient MM. Odilon Lacoursière, Médéric Mercure, sr., Xavier Dessureault et Georges Leduc. M. Zothique Allaire conduisait le corbillard.

Nos sympathies.

Note personnelle.

MM. S. Matte et J. A. Plourde, échevins, sont allés aux Trois-Rivières, cette semaines pour affaires municipales.

S. FELIX DE KINGSEY

Sépultures.

S. Félix de Kingsey, Arthabaska, 13.—Nous avons eu quatre grandes sépultures depuis un mois. Le 5 septembre, c'était celle de M. Hubert Rocheleau, âgé de 94 ans. Il était un des premiers colons canadiens-français de Kingsey et venait de Bécancourt.

Le 10 octobre, celle de Mme Henri Pratte, née Lydia Dubois, âgée de 25 ans, malade depuis quelques années. Elle laisse une enfant de 6 mois avec son mari.

Les porteurs étaient MM. Rosaire Lebel, Eugène Caillé, Valérien Gagné et Johnny Girardin, MM. Henri Pratte, Noël Dubois, Uldoric et Ernest Dubois, avec leurs épouses, et plusieurs autres parents amis suivaient le corps.

Le 11 octobre, le Rév. M. Ad. Blondin, curé de Ste-Monique, et ancien curé de Kingsey, chanta le service de M. Thomas Ling, malade depuis 20 ans, âgé de 71 ans. Les porteurs étaient MM. Henry Hinch, Dennis Cassin, Thomas Brody et Thimoty Scarry. Suivaient le deuil: MM. Louis Maurice, Arthur Maurice et son épouse, Bernice Cassin, William Cassin, neveux et nièces du regretté défunt, et plusieurs autres parents et amis.

Après ce service, M. l'abbé M. Ad. Blondin fit la levée du corps d'un autre vieil ami et paroissien, M. Louis Martin, porté par ses garçons: MM. Marcel, Ambroise, Eudore et Joseph. Il avait 89 ans et a suivi de près dans la tombe son cher voisin, M. Hubert Rocheleau. Son épouse, quatre de ses filles et plusieurs autres parents et amis assistaient au service.

DISRAELI

Etrange parrainage.

Disraëli, Wolfe, 13.—M. et Mme Plante viennent d'être parrain et marraine de Marie Isabelle Alexandrina, enfant de M. et Mme Wilfrid Marceau, de Thetford. Chose étrange, M. et Mme Plante ont aussi tenu sur les fonts baptismaux Madame Marceau, mère de l'enfant et Madame Gosselin, mère de Mme Marceau et aïeule de l'enfant.

Revenu.

M. Gaspard Rheault est revenu d'un voyage d'une semaine à Détroit, Michigan.

A Restigouche.

MM. Archelaus Poirier, J. Labrecque, William Girard, Jos. Dion, Paul Dion, Jos. Laflamme, Achille Beaudoin, etc, viennent de nous quittés pour aller passer l'hiver à Restigouche, à l'emploi des MM. Champoux.

En liberté.

L'enquête dans la cause de Willie Lemay, de Lac Noir, accusé d'avoir volé le cheval de M. Joseph Bonneau, de Disraëli, vient de se dérouler à Sherbrooke.

Le premier témoin fut M. Joseph Bonneau de Disraëli. Interrogé par M. Nicol il dit qu'il a fait une plainte contre Willie Lemay, le 14 juin 1910. J'avais une jument rouge attelée avec un harnais double. Elle m'a laissé dans le champ pour retourner chez nous comme je le pensais.

Le soir j'ai constaté que la jument n'était pas retournée chez moi. J'ai fait des recherches pour la retrouver.

En faisant ces recherches j'ai appris qu'elle avait été vue dans la ville de Disraëli en la possession d'un jeune homme et aussi sur le chemin de Black Lake. J'ai fait téléphoner au constable de Black Lake, M. Bergeron, de venir le rencontrer et je suis parti de Disraëli avec M. Roberge opur le poursuivre. Rendu près de Black Lake on a rencontré le constable Bergeron qui ramenait l'accusé avec mon cheval. On a ramené l'accusé à Disraëli et j'ai repris mon cheval. Quand ona rejoint l'accusé on était à une dizaine de milles de Disraëli. Je reconnais l'accusé comme étant celui qui a pris mon cheval.

Le témoin est ensuite transquestionné par Mtre Juneau qui représentait l'accusé. M. Juneau lui demande:

—Est-ce que l'accusé vous a paru un homme intelligent?

—Je ne puis pas dire qu'il m'a paru un homme intelligent.

Quand je l'ai vu le lendemain je lui ai demandé pourquoi il avait pris mon cheval, que ce cheval n'était pas à lui. Il m'a répondu: Aussitôt que j'ai eu passé la patte pardessus votre cheval il était ma propriété. Je lui ai demandé où il avait mis mon baccul. Il m'a répondu: Suivez le chemin et regardez à droite et à gauche, et quand vous aurez trouvé votre baccul, c'est là que j'ai pris votre cheval. Ca m'a pris quatre jours pour le trouver.

Le deuxième témoin fut M. Israël Fréchette, de Coleraine.

Vint ensuite M. Cléophas Gagné. Il dit: Le soir du 14 juin dernier, l'accusé est passé devant chez nous, et m'a demandé une pipe de tabac. Il m'a dit qu'il avait acheté ce cheval d'un nommé Giguère. Il l'avait payé $125 et s'en allait au Lac Noir.

La Couronne ayant déclaré que sa preuve était finie l'accusé est placé dans la boite aux témoins. Il ne paraît pas comprendre ce que c'est qu'un serment et sans attendre qu'on l'interroge il dit: "J'étais parti de Black Lake pour prendre une marche. Rendu à Disraëli j'ai décidé d'aller plus loin, et un peu plus loin que Disraëli j'ai rencontré un cheval qui était seul, je l'ai pris et je l'ai amené. Ca arrive des fois ça.

M. Juneau demande à la Cour la permission de faire examiner l'accusé par un médecin. La demande est accordée.

La Cour après une demi-heure d'ajournement entend le rapport du médecin, Dr H. Cabana qui dit: L'accusé est un homme qui ne peut pas se rendre compte de la bonté ou de la malice d'un acte. Mais il n'est pas dangereux pour la sûreté. Il n'est pas mauvais.

M. Nicol se lève ensuite et demande à la Cour de dire aux jurés de rendre un verdict de "non coupable". Il dit qu'il est dans l'intérêt de la justice de ne pas faire déclarer ce jeune homme comme fou par les jurés. Sa position serait pire que s'il était déclaré coupable, car la Cour serait obligée de le faire enfermer dans un asile et il faudrait une permission spéciale du lieutenant-gouverneur pour le faire sortir. Il dit qu'il voit que l'accusé n'était pas responsable lorsqu'il a pris le cheval et qu'il est mieux de le faire déclarer non coupable par les jurés.

L'hon juge dit aux jurés qu'il n'y a aucun doute que l'accusé est atteint d'aliénation mentale et qu'il est de leur devoir après avoir entendu le rapport du médecin, de rendre un verdict de "non coupable".

M. S. J. Caron de Sherbrooke est ensuite choisi comme président des jurés et rend un verdict de "non coupable."

L'accusé est remis en liberté.

Cet accident.

Le docteur Triganne de Plessisville, coroner, n'a pas jugé à propos de tenir une enquête au sujet de l'accident de chasse qui a valu la mort du jeune Archelaus Dupuis, fils de M. Napoléon Dupuis, du barrage Saint-François.

NOTRE-DAME DU ST-ROSAIRE

Retraite paroissiale.

N.-D. du S.-Rosaire, Montmagny, 13.—Nous avons eu à N.-D. du S.-Rosaire, du 2 au 9 octobre, une retraite, prêchée par les RR. PP. Dumont et Roumieux, rédemptoristes de Ste-Anne de Beaupré.

Jamais nous n'avons eu d'aussi belle retraite ; les RR. PP. missionnaires nous ont prêché les grandes vérités du salut : la nécessité de sauver son âme, le péché, la mort, le jugement, l'enfer et le ciel, avec une force et un zèle tout apostoliques ; dès le premier jour, ils se sont emparé de nos coeurs : personne n'eût voulu manquer un seul sermon. Il a fait mauvais au milieu de la semaine, l'église était alors auss iremplie que pendant les beaux jours.

Aussi le succès a-t-il couronné la prédication des RR. PP. ainsi que les efforts et les prières des fidèles.

C'était un spectacle bien édifiant de voir, avant et après les offices, tout le monde faire le chemin de la Croix, pour se disposer, par la méditation de la Passion de N. S. J. C. à la confession extraordinaire de la retraite. Le R. P. directeur a dit qu'il reconnaissait au confessionnal, un pénitent qui a fait son chemin de croix tous les jours.

Chacun donc s'efforçait d'accomplir, à la lettre, les avis, les conseils et les ordres des bons Pères.

Non moins puissante, ni moins efficace fut aussi la prédication des sermons moraux : comme la confession, la contrition, et ses qualités ; surtout la sincérité de l'accusation ; les devoirs des parents et des enfants ; le blasphème ; les danses, la sanctification du dimanche.

Quelle impression profonde fit dans nos âmes le sermon sur les occasions de péché et celui sur l'ivrognerie et la tempérance !

La Tempérance : Presque tous ceux qui ne faisaient pas encore partie de la société de Tempérance, y sont entrés : on a pris plus de 300 noms. Il y en a qui ont fait un grand sacrifice; leur générosité excite l'admiration de tous leurs co-paroissiens.

La distribution des croix a eu lieu à la clôture, dimanche après midi.

Le Rév. P. Dumont a fait d'abord un sermon très pratique sur les conditions de la persévérance. Il dit aux paroissiens du Rosaire les consolations que les missionnaires ont goûté au milieu d'eux. Il les félicita de leur assiduité à la prédication, de la piété qu'ils ont manifestée dans la prière fervente et la Sainte Communion quotidienne. Il fit les adieux des missionnaires et nous dit : au revoir au ciel, s'ils n'ont pas le bonheur de revenir au Rosaire.

Quarante-Heures.

Cependant le Bon Dieu qui nous a si visiblement bénis pendant ces jours de miséricorde et de conversion, nous a ménagé une autre grâce ; celle des Quarante-Heures, qui ont commencé dimanche à la suite de la retraite. Comme nous étions bien disposés alors pour venir adorer Jésus-Hostie et le recevoir chaque jour ! Toute la paroisse a communié tous les jours des Quarante-Heures.

Le dimanche soir, à l'heure d'adoration publique, nous avons eu la faveur d'entendre encore le Rév. Père Roumieux qui nous a entretenus de l'amour de N. S. J. C. dans la Ste-Eucharistie.

Un merci cordial aux RR. Pères. Dieu soit béni ! Vive la Tempérance !

S. PIERRE, I. O.

Décès.

S. Pierre, I. O., Montmorency, 14.—Lundi a été inhumée Marie-Léda, enfant bien-aimée de M. Abraham Durand, décédée à l'âge de cinq ans, après une courte maladie.

Divers.

M. Philibert Maranda et sa soeur, Mlle Lucie, sont partis en promenade à S. Tite pour un mois.

—Mlle Mary Aubin est en visite à Québec, chez sa soeur, Mme E. Plante, depuis une huitaine.

—Mlle Marie Turcotte, télégraphiste, est de retour d'une promenade à Boston.

Plusieurs de nos cultivateurs ont rapporté bon nombre de prix à l'exposition agricole qui a eu lieu à Ste-Famille, la semaine dernière.

MALBAIE

Mariages.

Malbaie, Charlevoix, 14.—Le 10 octobre M. Edgar Demeule, fils de Adolphe Demeule, marchand, conduisait à l'autel Mlle Exina Maltais, fille de Achille Maltais, meunier.

Le même jour, M. Pamphile Maltais, conduisait à l'autel Mlle Villeneuve. Les témoins étaient M. Achille Maltais, père du marié, et M. Wilfrid Villeneuve, père de la mariée.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Renaud.

Vent.

Il y a eu depuis deux jours un vent très fort à la Malbaie. Il y a eu beaucoup de dégats. Plusieurs arbres sont cassés, plusieurs poteaux de télégraphe et de téléphone sont aussi renversés. La traverse qui se fait de Rivière Ouelle à la Malbaie, en bateau, est difficile par ces gros vents.

S. THEOPHILE

Travaux.

S. Théophile, Beauce, 14.—Il existe, sur les confins de la Beauce, une toute petite paroisse, qui a, suivant les apparences, bien peu d'importance et cependant elle a, comme les autres, son importance par les faits qui s'y passent, surtout cette année.

Amis lecteurs, je vous parlerai des travaux de notre jolie petite église.

L'entrepreneur, M. Jean Larochelle, de S. Prosper de Dorchester, a su conduire avec intelligence, l'ouvrage est fait avec goût et fini.

Le couvreur est M. Luc Couture, de S. Damien de Bellechasse. M. Couture s'est très bien acquitté de sa tâche. MM. Larochelle et Couture méritent toutes nos félicitations.

Tous les ouvriers qui ont travaillé à la construction de l'église méritent l'éloge que leur ont attiré leur sobriété et leur bonne entente; aussi nous conserverons longtemps le souvenir du bon exemple que ces braves canadiens ont donné à notre population, qui, elle, aussi nous l'espérons, laissera dans leur coeur le souvenir de l'union, de la paix et de la piété qui règnent ici.

Dieu, comme un bon maître envers ses serviteurs, a récompensé, en préservant d'accident les travailleurs.

Les exercices du Rosaire.

Nous avons les exercices du Rosaire, chaque jour, à 3½ heures de l'après-midi. Les quarante-six élèves de notre classe du village y assistent, avant de retourner dans leur famille.

Bénédiction de l'église et des cloches.

Nous ne croyons pas que la bénédiction de notre église et des cloches ait lieu avant le mois de décembre.

Visite de M. l'inspecteur.

M. l'inspecteur Côté a fait la visite des écoles de cette paroisse afin de voir si les élèves étaient bien classés; comme il n'a eu rien à remarquer à ce sujet, espérons qu'à sa visite de la fin de l'année, il sera très satisfait du travail fait pendant l'année et que ses bonnes notes laissées aux registres des classes seront, aux institutrices, un encouragement par la gratification qu'elles pourront recevoir du gouvernement.

S. UBALD

Abondance.

S. Ubald, Portneuf, 13.—La récolte est très bonne. Il y a tiers de plus cette année que l'année dernière.

Jolie acquisition.

M. Olivier Perreault a fait la jolie acquisition d'une superbe résidence située près de l'église S. Ubald. Il l'a achetée de M. Octave Naud de S. Marc des Carrières

Divers.

M. Siméon Pleau, propriétaire de l'Hôtel Commercial attend ces jours-ci une dizaine de Montréalais qui viennent passer l hiver en campagne et faire la chasse.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos amis des paroisses environnantes que notre mine d'or est un progrès. Nos visiteurs en sont très enchantés.

M. Jean Trottier est de retour d'un voyage d'affaires concernant la mine.

La semaine prochaine, on doit commencer la construction de plusieurs bâtisses qui serviront à loger les travailleurs de la mine.

PONTBRIAND

Heureuse nouvelle.

Pontbriand, Mégantic, 13.—Notre dévoué pasteur M. l'abbé Frs. Lamontagne est revenu lundi dernier d'un voyage en Europe. M Lamontagne parti depuis le commencement de juin, a eu le bonheur de visiter les principales villes d'Angleterre, de France, et d'Italie et il se serait rendu en Terre Sainte, si une grave maladie ne l'avait cloué sur un lit de douleur durant un long mois.

C'est avec une grande joie que nous l'avons vu revenir au milieu de nous, mais nous regerettons beaucoup qu'il soit encore souffrant et qu'il n'ait pas eu la consolation d'aller visiter les Lieux Saints comme il le désirait.

Nous formulons des voeux ardents pour son prompt rétablissement.

Mariage.

Le 3 courant, M. Désiré Richard, journalier de notre paroisse, conduisait à l'autel Mlle Delvina Morin aussi de cette paroisse.

Divers.

M. Gédéon Paré nous quittera prochainement pour aller demeurer à Québec.

Il laisse dans la paroisse un grand nombre d'amis qui regrettent beaucoup de le voir partir. Nous lui souhaitons bien du bonheur dans son séjour à la ville.

—Mme Jos. Houle est partie, mardi pour aller rendre visite à sa soeur qui deemeure à S. Joseph de Beauce.

LAMBTON

Retraite.

Lambton, Beauce, 13.—Le R. P. Heroux, Jésuite, a prêché ici une retraite de trois jours pour les hommes et a établi la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus. Près de 200 hommes sont entrés dans la Ligue.

A la suite de la retraite ont eu lieu les Quarante Heures. Les RR. MM. Deschênes, curé de S. Samuel, Pelletier, curé de S. Romain, Gosselin, curé de Ste Martine, Poulin, vicaire à S. Sébastien, Lacasse, vicaire à S. Evariste, et Veilleux, vicaire à la cathédrale de Rimouski, sont venus prêter leur concours pour les confessions.

Le choeur des jeunes filles de la paroisse, dirigé par Mlle Bertha Gagnon a fait du très beau chant à la messe et à la prière du soir.

C'était la première fois que nous avions les Quarante Heures dans la belle saison. Les paroissiens s'y sont portés en foule et ont multiplié leurs hommages à leur Divin Hôte.

En visite.

M. l'abbé Pierre Veilleux, vicaire à la cathédrale de Rimouski, est venu à l'occasion des Quarante Heures revoir ses amis de Lambton.

Rosaire.

Les prières du Rosaire se font tous les soirs dans notre église. Les Enfants de Marie de la paroisse ont tenu à faire leur part aussi large que possible à la Ste Vierge en se chargeant du chant sous la direction de Melle Bernadette Roberge, leur musicienne.

Le Rév. M. Meunier.

Nous apprenons avec peine que la maladine de M. le curé de S. Sébastien s'aggrave de jour en jour. On lui a administré de nouveau l'Extrême-Onction.

Chantiers.

Les récoltes sont terminées et les labours sont très avancés. Bon nombre de nos hommes sont déjà partis pour les chantiers.

Baptêmes.

Marie Hedwidge Rachel, enfant de M. Xavier Vallerand. Parrain et marraine: M. Charles Vallerand et Mlle Auréa Vallerand, le frère et la soeur de l'enfant.

Lucien Michel Alfred Roy, enfant de M. Hilaire Roy. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Roy, de S. Romain.

Joseph Léo Adrien, enfant de M. Arthur Roy. Parrain et marraine: M. et Mme Athanase Baillargeon.

Mariage.

M. Arthur Bruneau, fils de M. Léon Bruneau, a épousé, le 20 septembre, Mlle Mélanie Lapointe, fille de M. Joseph Lapointe.

Décès.

M. Edouard Godbout a eu le chagrin de perdre une de ses petites filles, Marie Mathilde, âgée de cinq mois. Elle est morte à Scotstown, où la famille demeure depuis quelques mois, et a été transportée ici pour être inhumée dans notre cimetière.

Elections.

Les élections des officiers de notre nouvelle Ligue du Sacré-Coeur de Jésus ont eu lieu à la suite de la retraite et ont donné le résultat suivant: M. Louis Gagnon, président; M. Octave Godbout, vice-président; M. le notaire Guertin, 2e vice-président; M. Elzéar Deveau, secrétaire.

AMHERST

Décès.

Amherst, N. E., 13.—Le 26 août 1910, l'ange de la mort enlevait à l'affection de ses parents, Marie Girouard, enfant chéri de M. et Mme Pierre Girouard, autrefois de Rogerville, l'enfant était âgée de 5 mois. Elle est allée rejoindre ses deux petits frères. La dépouille mortelle a été transportée à Rogerville. La sépulture a eu lieu le 29 août dernier. Le cortège funèbre était conduit par M. Pierre Hébert. Les porteurs des coins du poêle étaient Milles Marguerite Robichaut, Marguerite Gallant Judith Richard, Marie-Louise Arsenault.

re a eu lieu le 29 août dernier. Le cortège funèbre était conduit par M. Piere Hébet, Les poteus des coins du poêle étaient Milles Marguerite Robichaut, Marguerite Gallant, Judique Richard, Marie-Louise Arsenaux.

M. et Mme Girouard, et Delphine Girouard, en revenant de Rogersville, se sont arrêtés à Moncton pour visiter M. John Lavoie, autrefois de Rogersville. M. Lavoie a été bien enchanté de leur visite.

SACRE-COEUR DE JESUS

Baptêmes.

Sacré-Coeur de Jésus, Beauce, 13.—Marie Cédulie, fille de Michel Dupuis et de Rosanna Gilbert.

Joseph Alcide Alphée, fils de Joseph Gravel et de Cléophe Grégoire.

Marie Mélina Rosanna, fille de Napoléon Gravel et de Olivine Laplante. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Laplante, de S. Frédéric, grands'parents de l'enfant.

Mariage.

Mardi, le 4 du courant, M. le vicaire bénissait l'union de M. Roméo Vallée, fils de Jean Vallée, et de Léonie Lacroix, fille de France Lacroix.

Décès.

M. Achille Laplante a eu la douleur de perdre, dans l'espace d'une semaine, ses deux filles jumelles, Marie Alfréda et Marie Léonida, âgées d'un peu plus d'un mois.

Le 5 courant est décédé à l'âge de 7 mois, Donat, fils de Généré Perron et de Emélie Labbé.

Divers.

Depuis quelques jours nous avons une température froide avec un gros vent de nord. Mercredi matin, le 12, la première neige a fait son apparition, il en est tombé pendant près de vingt minutes.

—M. le curé est allé prendre part à un concours de retraite à S. Pierre de Broughton.

—La visite de la paroisse est terminée; celle des écoles est commencée depuis la semaine dernière.

A la dernière réuion du Conseil on a fait la révision des listes électorales.

S. NEREE

Mariages.

S. Nérée, Bellechasse, 13.—M. Emile Côté a épousé Mlle Anaïs Dutil mardi le 12 courant.

M. Joseph Laprise a uni sa destinée à Mlle Anna Théberge. Nous leur faisons nos meilleurs voeux de bonheur.

Décès.

Mlle Philomène Bisson, fille de Baptiste Bisson nous a quittés pour s'envoler vers la Patrie Céleste.

Départ.

M. Georges Roy nous a quittés pour l'Ecole Normale de Québec afin de continuer ses études. Nous lui souhaitons bon succès.

Plusieurs de nos jeunes filles nous ont quittés pour passer l'hiver à Québec.

LINGWICK

Beau sermon.—

Lingwick, Compton, 13.—Le Rév. P. Marchall, C. S. S. R. qui a prêché la retraite à S. Alphonse de Winslow, la semaine dernière a bien voulu se rendre dans notre petit canton de Lingwick dimanche dernier pour nous adresser la parole.

Vers les sept heures du soir nous nous rendions à l'église pour l'entendre. Le R. P. y fit un magnifique sermon sur la fête du jour qui était celle du Saint Rosaire après lequel il y eut bénédiction du Très Saint Sacrement.

Bon nombre de personnes ont assisté à cet exercice. Notre petite chapelle était remplie. Nos meilleurs remerciements au R. P. ainsi qu'à notre dévoué curé qui nous a obtenu cette faveur.

De retour.

M. Alfred Lapointe, à Angers depuis quelques semaines est de retour dans sa famille.

M. J. Legendre de Stornoway était à Lingwick dimanche.

Etaient aussi de passage MM. A. Racine et Jos. Turcotte de Weedon.

Malades.

M. Philodophe Loubin est souffrant d'une jambe depuis quelques jours aussi M. Emile Caron a toutes les misères à marcher.

Divers.

M. Nazaire Bouffard fait savoir aux gens qui ont de bons chevaux pour charroyer, de venir le trouver à Lingwick, il aurait certainement du travail à leur faire faire. Les prix seront convenables.

S. HILARION

Décès.

S. Hilarion, Lac S. Jean, 14.—Le 10 du courant s'éteignait dans le Seigneur Mlle Isola Gilbert, fille de M. Auguste Gilbert et Louise Boudreault, âgée de 19 ans; son service et sa sépulture ont eu lieu mercredi le 12. Un grand nombre de parents et d'amis y assistaient.

La mort, cette moissonneuse infatigable, est revenue le même jour dans notre paroisse, enlever Mlle Hélena Déchesne, fille de M. Thomas Déchesne, âgée de 16 ans. Aux familles en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

Honneur au mérite.

Il y a quelque temps, Mlle M. Anne Mailloux, institutrice de notre paroisse, recevait du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Ths Tremblay une prime de $20.00 pour son succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

DESCHAILLONS

Au comité de regie.

Deschaillons, Lotbinière, 14.—Les officiers du comité de réception et du comité de regie ont définitivement terminé le mode de communication pour le transport des hauts dignitaires qui doivent assister à notre grande fête du collège le 20 octobre prochain.

Le vapeur Ste-Croix partira jeudi matin à 8 heures de Ste Croix, arrêtera au Platon, Lotbinière et Ste Emi-

lle pour transporter les personnes qui voudront prendre part à la fête. Le voyage sera gratis à bord du Ste-Croix.

Décès.

M. Denis Abel, qui était mourant, est décédé et a été enterré samedi dernier en cette paroisse.

Mariage.

Mardi matin, à 8 heures, a eu lieu, en l'église paroissiale, le mariage de M. Thuna Barabé à Mlle Rosanna Courteau. Ils sont partis pour un voyage de noces.

STE CECILE DE WHITTON

Mariage.

Ste Cécile de Whitton, Compton, 13.—Lundi, le 10, M. Paul Guay conduisait à l'autel Mlle Alma Corriveau. L'église était ornée de ses plus belles parures. Il y eut grand'messe, chant et orgue par les Dames et Demoiselles du village. L'orgue était tenu par Marie Julie Belleau. Beaucoup de parents et d'amis assistaient à cette cérémonie. Le déjeuner s'est pris chez la mariée, et les invités à la noce sont retournés à S. Hilaire Dorset, chez le père du marié.

Chant.

Une douzaine de petits garçons sont à exercer du chant; quelques-uns chantent le salut du soir pendant le mois d'octobre.

Séance du conseil.

Le 10 octobre il y eut séance du conseil municipal; plusieurs questions ont été réglées. Le conseil a été ajourné au 1er lundi de décembre.

Malades.

M. George Cloutier et Mme P. Richard ont été malades. Ils sont maintenant en bonne voie de guérison.

SAYABEC

Honneur au mérite.

Sayabec, Matane, 17.—Mlle Marie-Louise Mercier, institutrice de S. Pierre de Cedar Hall, vient d'obtenir du gouvernement, par l'entremise de M. l'inspecteur, la somme de $20.00 comme récompense pour ses succès dans l'enseignement. C'est la sixième fois que Mlle Mercier obtient cette prime. Nos félicitations.

S. JOSEPH DE LEPAGE

Honneur au mérite.

S. Joseph de Lepage, 15.—Mlle Marie Luce Auchu, institutrice à l'école No 1, vient de recevoir du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur J. A. Chabot, une gratification de $20.00 comme preuve de ses succès dans l'enseignement.

Nos sincères félicitations.

S. PROSPER

Décès.

S. Prosper, Dorchester, 14.—Le 25 septembre est décédé M. David Roy, rentier de notre village, à l'âge de 57 ans.

—Le 1er du courant est décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, Mme Marie-Louise Tardif, épouse de M. Wilfrid Rodrigue. La défunte était âgée de 18 ans.

—Le 6 du courant a été inhumée Mlle Vallée, fille d'Abraham Vallée, à l'âge de 15 ans.

—Dimanche, le 9, est décédé M. Maurice Champagne, fils de M. le maire David Champagne, après une assez longue et cruelle maladie. Il était âgé de 18 ans. C'est le deuxième enfant que perd M. Champagne en huit mois.

Nous lui offrons, ainsi qu'aux autres familles si cruellement éprouvées, nos plus vives sympathies.

De retour.

M. Albert Gilbert est de retour d'un voyage de quelques mois au Nord-Ouest canadien.

Première neige.

Quelques flocons de neige tombés aujourd'hui nous ont fait penser que l'hiver allait bientôt arriver.

Qu'importe, cette saison comme les autres a ses charmes.

L'ANSE AU GRIFFON

Retraite.

L'Anse au Griffon, Gaspé, 15.—Dimanche dernier, le 16, sont commencés, dans notre église paroissiale, les exercices d'une retraite prêchée par le R. Père Farley, religieux de l'ordre de S. Dominique.

De retour.

Mme Aug. Malouin, notre maîtresse de poste, est arrivée de Montréal vendredi dernier par le steamer "Lady of Gaspe". Mme Malouin, qui souffrait de mal d'yeux, nous revient, après quatre semaines d'absence, en bonne voie de guérison, grâce aux soins du Dr St-Denis, de l'Hôpital Notre-Dame.

Il nous fait plaisir d'annoncer aussi le retour au pays de l'un de nos braves jeunes gens, M. Wilbrid Bilodeau. Après plusieurs années de séjour dans l'Etat de New-York, M. Bilodeau nous revient avec, cette fois, l'intention de se fixer définitivement dans sa paroisse natale.

Malade.

Mme C. LeSeelleur, qui était très souffrante la semaine dernière, est mieux maintenant, quoique faible encore. Nous lui souhaitons un prompt et parfait rétablissement.

Service anniversaire.

Le service anniversaire de M. Pierre Chouinard, sera chanté, en l'église de l'Anse au Griffon, jeudi, le [illegible] courant.

Température.

Les tempêtes se succèdent et la pêche ne va plus. Aujourd'hui, le vent Nord-Ouest souffle avec une violence extrême et il ne fait pas chaud du tout. Que le bon Dieu ait pitié de ceux qui sont sur les flots.

THETFORD MINES

Encore le "Journal de Thetford".

Thetford Mines, Mégantic, 17—M. Uldéric Duval, directeur-propriétaire du "Journal de Thetford", est en train de "moraliser Thetford Mines à l'envers". Dans un des numéros de ce "grand journal", celui du 1er octobre, il déclarait "ex cathedra", du haut de sa chaire de "Théologie", que les organisateurs des courses, où se sont produit dernièrement de honteux désordres, pouvaient dormir tranquillement sur leurs deux oreilles, qu'ils n'étaient point responsables des infamies qui ont eu lieu, quoiqu'ils en fussent la cause première, on peut le dire sans exagérer.

Cette semaine, il prône les "pièces comédie" de M. Gagné !... le temps nous en manquait, et l'attrait plus encore pour y assister, mais les aptitudes artistique de M. U. Duval lui ont fait goûté très fort les beautés de la langue française renfermées dans la "Tasse de Thé", "La belle-mère en cage" serait quelque chose de délicieux, un petit chef-d'oeuvre, quoi; chef-d'oeuvre capable de faire crever de rire tous les badauds de la ville. Il nous parle également d'une petite scène de ménage, ça devait être joli, en un mot du vrai chic, du très chic ; tous les chiqueux des environs auraient pu y trouver abondance de chic !...

Enfin notre "théologien" trouve cela très moral, éminemment propre à former le "coeur et l'esprit" de la jeunesse !... Et les vues animées telles que le "père Ladébauche" et autres semblables et mieux épicées où le grotesque frise parfois l'obscénité, au point d'offusquer des jeunes gens pourtant guère portés au scrupule, ces vues, pour notre ami Uldéric, c'est de l'Esthétique !... Vraiment, M. Duval est trop candide ; son âme blanche comme la neige et simple comme la colombe aurait-elle le don de changer du "plomb vil" en "or pur" ?...

Allons ! Allons, M. Duval, délivrez-nous de vos "vues" et de votre théâtre ; moins nous en aurons de ces bêtises mieux nous nous porterons ; ménagez vos colonnes pour autre chose plus utile et de plus "morale encore" ; parce que certains grands journaux des grandes villes font force réclame en faveur des théâtres et des vues animées, cette plaie hideuse de notre époque, faut-il que vous marchiez sur leurs brisées? En cherchant à singer la "grenouille" votre petite feuille pourrait bien crever, il est toujours dangereux de forcer la nature. Nous le répétons, M. Duval, ménagez vos colonnes lors même qu'on vous offrirait deux cents la ligne. Pourquoi, pour si peu, et même pour beaucoup plus, faire le jeu de certains faiseurs d'argent dont l'oeuvre est fort loin d'être moralisatrice contrairement à ce que vous avancez ingénuement.

Des citoyens amis.

Divers.

On annonce pour le 18, le mariage de M. Jos. Dubuc avec Mlle Année Giroux.

—On annonce aussi pour le 18 le mariage de M. Jos. Alfred Vachon avec Mlle Alice Arsenault.

STE ANNE DE LA PERADE

Baptêmes.

Ste Anne de la Pérade, Champlain, 15.—Gabriel Leduc, fils de Ludger et de Françoise Laflèche. Parrain, Philippe Laflèche ; marraine, Zélie Hivon.

—Arthur Marcotte, fils de Azarias et de Anne Vallée. Parrain, Herménégilde Vallée ; marraine, Célina Bourassa.

—Marie Madeleine Chouinard, fille de Augustin et de Marie Louise Gendron. Parrain, Othon Tessier ; marraine, Léontine Trottier.

—Alexandrine Lefebvre, fille de Samuel et de Marie Anne Tremblay. Parrain, Herménégilde Lefebvre ; marraine, Rosanna Lefebvre.

—Florida Roy, fille de Rémi et de Auréa Leduc. Parrain, Rosaire Deveau ; marraine, Valéda Roy.

—Marie Laure, fille de Honoré Lemay et de Albertine Jolin. Parrain, Hyppolite Jolin ; marraine, Laure Grimard.

—Rolland Perreault, fils de Adélard Perreault et de Joséphine Rompré. Parrain, Ulric Leduc ; marraine, Clorinthe Deveau.

—Régina Marchand, fille de Zéphirin et de Oléa Turcotte. Parrain, Henri Marchand ; marraine, Yvonne Marchand.

—Joseph Charest, fils de Louis et de Marie Louise Desjardins. Parrain, Oscar Charest ; marraine, Bertilde Brunel.

—Germaine et Rose Baribeau, filles de Arthur et de Anastasie Baribeau. Parrains, Thomas Lachevrotière et Joseph Baribeau ; marraines, Léa Charest et Amanda Leduc.

—Gilbert Lépin, fils de Arthur et de Rebecca Boisvert. Parrain, George Lépine ; marraine, Zéphise Godin.

—Robert Grimard, fils de Willie et de Anna Gendron. Parrain, Jeffrey Gendron et Marie Tessier.

Sépultures.

Joséphine Lanouette, épouse de feu Télesphore Baribeau.

—Urbain Brookes, époux de feu Marguerite Godon.

—Jeannette Grandbois, fille de feu Joseph Elzéar Grandbois.

—Charles Paré, fils de Philippe Paré.

Services anniversaires.

Arthur Leboeuf, fils de Dominique Cyprien Richard, époux de Sophie Adam

—Philémon Dolbec et son épouse Emilie de Villers.

Retraites.

La retraite des élèves du Collège et celle des élèves du Couvent ont été prêchées la semaine dernière par le R. P. Edouard, Capucin de Limoilou.

Mariages.

Réal Gravel et Poméla Lanouette.

—Adélard Lemay et Marie-Louise Lefebvre.

S. ZACHARIE

Belle fête religieuse.

S. Zacharie, Beauce, 14.—A onze heures et demie du matin, le 9 octobre, de l'an de grâces 1910, pour la première fois, "Jeanne d'Arc", voix priante et chantante du jeune couvent S. Louis de S. Zacharie de Metgermette, célébrait le Seigneur dans ses bienfaits et chantait sa joyeuse gratitude envers ses nombreux parrains et marraines.

La gracieuse cérémonie coïncidait avec la solennité de l'archange Saint Michel, la grande Voix de la Pucelle, le Génie céleste de la France. Ainsi, par une disposition providentielle, tout se réunissait pour évoquer chez nos Religieuses françaises l'image de la Patrie et l'apothéose de sa glorieuse Libératrice.

Au soir de ce jour, notre "Jeanne d'Arc" carillonnait encore; cette fois, elle envoyait un harmonieux merci au vénéré pasteur au coeur d'or qui préside aux destinées de S. Zacharie, à ses excellents paroissiens, à tous les amis dévoués du couvent.

Bientôt, sa douce harmonie aura des notes plus pénétrantes pour chanter les louanges du Prisonnier d'amour, captif volontaire dans le modeste tabernacle de l'heureux couvent.

TELEN ARVOR.

S. CAJETAN

De passage.

Armagh, Bellechasse, 15.—M. Honorius Théberge, secrétaire-trésorier, était de passage à S. François de Montmagny pour affaires personnelles, mardi dernier.

En promenade.

M. et Mme Adélard Hins étaient en promenade dimanche dernier à Ste Euphémie et à Notre Dame du Rosaire. Ils sont revenus lundi soir, enchantés de leur promenade.

M. Adélard Noël, commissaire d'écoles, était chez M. Geo. Roy, de Marceauville, pour affaires professionnelles.

Réunion.

Mercredi soir, à l'occasion du 27e anniversaire de naissance de Mme Auguste Chabot, un groupe de parents se réunirent chez Mme Chabot. Quoique prise à l'improviste, Mme Chabot sut faire honneur à la veillée avec tout le tact qu'on lui connaît. A la fin chacun se retira emportant un bon souvenir de cette réunion familiale et souhaitant à Mme Chabot plusieurs anniversaires.

S. BENOIT LABRE

Mariages.

S. Benoit Labre, Beauce, 14.—Lundi le 10 à cinq heures et demie, M. le curé a béni l'union de M. Albert Mathieu avec Mlle Joséphine Rancourt tous deux de cette paroisse. La cérémonie fut rehaussée par d'harmonieux cantiques chantés par nos religieuses et accompagnés par Mlle A. Lefebvre. Après le mariage ils se sont rendus chez M. Henri Mathieu, père du marié, où un somptueux repas avait été soigneusement préparé immédiatement après le déjeûner l'heureux couple accompagnés de quelques parents jusqu'à la gare de S. Ephrem, a pris le train de neuf heures moins dix pour son voyage de noces à Warville, Lewiston et Bedford.

Mardi, le 11, M. Joseph Gauthier unissait sa destinée à celle de Mlle Marie Dulac. A la messe il y eut beaux cantiques et belle musique grâce au personnel du couvent. Aux nouveaux époux nous offrons nos meilleurs voeux.

Décès.

La mort, cette implacable moissonneuse qui n'épargne personne vient encore de plonger dans le deuil une famille de cette paroisse.

M. Joseph Roy, fils de Mme veuve Marcellin Roy qui travaillait à Dubuque, comté de Iowa, Etats-Unis, a fait ces jours derniers une chute de 50 pieds de haut. Lorsqu'on le ramassa il était évanoui et demeura trois heures dans cet état. Il vécut encore trente-cinq heures après cette chute mortelle. Il mourut muni de tous les secours de la religion prêt à faire le grand voyage du temps à l'éternité. Il était âgé de 35 ans.

Le corps fut amené ici par M. Wilfrid Lapierre, un de ses amis.

Ses funérailles ont eu lieu le 12 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus pour rendre au défunt une dernière marque de sympathie en le reconduisant à sa dernière demeure.

M. Alphonse Mathieu son beau-frère conduisait le corbillard et M. Elzéar Roy son frère portait la croix. Les porteurs étaient : MM. Philippe, Napoléon, Cléophas et Philéas Roy ses frères aidés de M. Wilfrid Lapierre et M. Adolphe Binet, son cousin.

A l'Offertoire M. Philéas Bourque chanta le cantique "Je me voyais au milieu de ma course" qui impressionna vivement les assistants.

Consolez-vous, chers parents, de ce départ si prématuré, celui que vous pleurez n'est pas perdu mais il est seulement parti pour un monde meilleur où il vous attend et prie pour vous.

Requiescat in pace.

Nos travailleurs.

Plusieurs ont quitté leurs foyers pour se rendre aux chantiers dans les Etats-Unis.

Visite.

M. Alexandre Boucher, ingénieur civil, de Montréal, est, avec sa mère et son frère, en promenade à S. Benoit.

S. PHILIPPE DE NERI

Nouveau marchand.

S. Philippe de Néri, Kamouraska, 13.—C'est avec plaisir que nous avons appris que M. Ernest Chamberland, fils de M. Rémi Chamberland, a pris magasin à son compte, à Ste Hélène.

M. Chamberland fut commis chez M. Joseph Rioux, de Trois-Pistoles, depuis quatre ans. C'est avec chagrin que tous ses amis le virent partir. Son honnêteté, son esprit de charité et sa belle et bonne humeur étaient proverbiale.

A M. Chamberland, nous lui souhaitons succès et prospérité.

Décès.

La mort fait toujours son oeuvre parmi nous. Elle vient de nouveau nous enlever M. Marcel Bouchard, ex-sacristain de cette paroisse.

Nous présentons à la famille en deuil, nos plus sincères syampathies.

Faisons l'aumône.

La température de ces jours-ci nous a fait regretter la saison chaude qui vient de nous qutter. Elle est venue nous avertir de l'arrivée prochaine de la froide saison. Il nous faut, riches et pauvres, prendre nos précautions, car d'après les prophètes, elle sera dure à supporter.

Que les riches n'oublient pas les quelques pauvres que nous avons parmi nous. C'est le temps d'exercer notre charité envers les bons amis du bon Dieu.

Si c'est une bénédiction que d'avoir des pauvres dans une paroisse C'est aussi un devoir que de leur venir en aide en ne les laissant pas mourir de froid et de faim.

Démission.

Ma dernière correspondance à fait beaucoup de bruits depuis son apparition. N'ai-je pas dit la vérité ? Ah ! cette parole d'un célèbre orateur français reste donc toujours vraie : "La vérité, dite dans toute sa splendeur, soulève d'indignation les esprits étroits." Jusqu'à présent Mesdames et Messieurs, je soupçonnais la justesse de cette phrase, mais aujourd'hui j'en suis complètement convaincu.

Ce qu'il y a surtout de triste dans tout ce brouhaha et ce remue ménage, c'est que les personnes qui devraient me supporter de toutes leurs forces, me tournent le dos (je le préfère à leurs faces hypocrites), et seraient prêts à me jeter la pierre, s'ils avaient le bonheur de me connaître. Pharisiens, va ! !

Qu'ai-je donc écrit de si terrible dans ma dernière correspondance pour mettre ainsi en ébullition ces pauvres esprits ?

J'ai parlé tout spécialement, du Français, de la Tempérance et de la moralité. Ce sont mes trois sujets favoris. Je les ai toujours discutés le plus consciencieusement possible. Je ne me suis jamais servi de diplomatie. Je suis allé droit au but, voulant me faire comprendre de tout le monde. Pas de tours de phrases qui ne veulent rien dire. Pas d'hypocrisie, mais toujours de la franchise. Avant de monter sur les toits pour crier à tous les passants que je ne savais ce que je disais, je vous demande d'ouvrir tout grand les yeux, et d'observer plus attentivement ce qui se passe autour de vous, et je suis certain que vous découvrirez des choses que vous ne soupçonniez pas.

Maintenant, Mesdames et Messieurs, je suis venu vous causer une grande surprise. J'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai donné ma démission comme correspondant de S. Philippe de Néri, pour le bon et patriotique journal, l'"Action Sociale".

C'est donc la dernière fois que je m'occupe de vous... Vous en êtes fiers (je ne parle que des esprits étroits) n'est-ce pas ? Eh ! bien, moi j'en suis chagrin. Il le faut cependant le sort en est jeté.

Si quelques amis ne m'en avaient empêché, il y a longtemps que je l'aurais fait... Depuis un an que je suis votre correspondant, je n'ai à me plaindre que du surcroît de travail que cette correspondance me donnait.

Quant au bavardage de ceux-ci et de ceux-là, je ne m'en suis jamais occupé. Au contraire, il m'encourageait à la bataille. Maintenant, je prends ma retraite, content d'avoir fait mon devoir, et enchanté du peu de bien que j'ai pu faire.

Si, par hasard, dans la chaleur de la bataille, j'ai pu manquer de charité envers quelqu'un, je lui en demande très humblement pardon.

Je remercie beaucoup ceux qui m'ont encouragé dans ce travail, et ceux qui m'ont lu avec attention et plaisir.

J'espère qu'il y aura quelqu'un pour me remplacer. A celui-là, je lui promets de le lire attentivement, et je verrai si sa police est meilleure que la mienne.

Sur ce, Mesdames et Messieurs, je vous salue et vous tire ma révérence

Adieux !

S. ROSAIRE

Renouvellement de retraite.

S. Rosaire, Arthabaska, 15.—Le 2 octobre dernier s'ouvrait dans notre paroisse le renouvellement de la retraite de l'an dernier. C'est le Rév. Père Hénault, O. M. I., du Cap de la Madeleine, qui en a été le prédicateur.

Ce renouvellement de retraite s'est commencé par la fête toujours si touchante des Quarante Heures. M. l'abbé Cardin, curé de S. Valère a chanté la messe d'ouverture. A cette occasion plusieurs prêtres des paroisses environnantes sont venus généreusement prêter leur concours à M. le curé et au Rév. Père pour entendre les confessions. La messe des Quarante-Heures a été chantée par M. l'abbé Lemire, et la retraite s'est continuée jusqu'à vendredi 7 octobre.

Ce fut un bonheur pour les paroissiens d'avoir au milieu d'eux ce bon missionnaire. Aussi l'église fut-elle remplie à chacun des exercices qui avaient lieu le matin à 9 heures et le soir à 7 heures. Le bon Père nous a laissé voir plusieurs fois sa satisfaction.

Son sermon d'adieu a été des plus touchants. Grand merci à ce bon Père pour son excellent travail au milieu de nous. Nous lui en garderons une éternelle reconnaissance.

Exercices du S. Rosaire.

Les exercices de ce mois privilégié ont lieu à la sortie des classes, à 4 heures. Chapelet, prières à S. Joseph, suivie du salut solennel du T. S. Sacrement.

Visite.

Le 29 et 30 septembre, M. l'inspecteur Bergeron visitait les écoles de la paroisse et réunissait à l'école du village toutes les institutrices et leur donnait une intéressante conférence pédagogique.

Mariage.

Le 3 octobre M. Wilfrid Bellemare, employé dans une manufacture de chaussures à S. Augustin de Manchester, conduisait à l'autel Mlle Rose Provencher, fille de M. Joseph Provencher, cultivateur de cette paroisse. L'heureux couple est parti pour aller demeurer à Manchester. Nos voeux de bonheur les accompagnent.

Bénédiction d'un Pont

A SAINTE-JEANNE DE NEUVILLE

Grande Assemblée.—Discours.—Banquet

Sainte Jeanne de Neuville a été le 16 le théâtre d'une célébration qui comptera comme une des plus agréables de ses annales. A l'occasion de la bénédiction du nouveau pont élevé sur la rivière Jacques-Cartier, les autorités civiles et religieuses ont donné le spectacle d'une harmonie de sentiments et d'une communauté d'efforts qui ne peut que produire les meilleurs fruits chez ceux qui en ont été les témoins.

A deux heures le spécial portant le premier ministre, Mgr Rouleau, le choeur de Saint-Sauveur et un grand nombre de québécois stoppait en face de l'église de Sainte-Jeanne de Neuville, et le clergé, qui attendait l'arrivée des personnages officiels, se mettait immédiatement en route suivi de Sir Lomer Gouin, de l'hon. M. Caron, de M. J. A. Bussières, maire de Sainte-Jeanne de Neuville, et de tous les conseillers municipaux, de l'hon. sénateur J. Tessier, de MM. S. Delisle, M. P., F. Delâge, M. P. P., et d'une foule de paroissiens et visiteurs.

Le pont avait été artistiquement décoré, et à chacune de ses extrémités se détachaient, sur une longue banderolle rouge, les mots : "Nous nous souviendrons". C'est Mgr Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval, assisté du R. P. Legault, curé de St-Sauveur, du Rév. M. Bourque, curé de Ste-Jeanne, et de M. l'abbé Gauthier, vicaire, qui procéda à la bénédiction.

Après cette cérémonie le cortège traversa de nouveau le village tout pavoisé, et se rendit à l'estrade élevé en face du couvent et sur laquelle brillait en larges lettres blanches sur fond rouge, la phrase désormais historique, prononcée par Sir Lomer Gouin au Congrès Eucharistique de Montréal :

"L'ETAT RECONNAIT SANS ARRIERE-PENSEE TOUS LES DROITS DE L'EGLISE, ET LA LAISSE SE MOUVOIR LIBREMENT DANS SA SPHERE."

Les personnes suivantes prirent place aux côtés de Sir Lomer Gouin : Mgr Rouleau, M. l'abbé Chs Bourque, le R. P. Legault, M. l'abbé A. Gauthier, l'hon. M. Caron, l'hon. Jules Tessier, M. S. Delisle, M. Cyr. F. Delâge, M. J. A. Bussières, maire, M. La G. Bussières, sec.-trésorier, le Dr Savary, MM. Dubuc, Hamel, Gaudiose Galarneau, Antoine Garneau, Célestin Delisle, Chs Julien, notaire Hamel, Jos. Julien, Alphonse Pouliot, avocat, etc., puis le maire de Ste-Jeanne de Neuville lut au premier ministre l'adresse suivante :

ADRESSE

A l'Honorable Sir Lomer Gouin,
Premier Ministre de la
Province de Québec,
Procureur Général, etc, etc.

M. le Premier Ministre.

La paroisse de Ste Jeanne de Neuville est heureuse d'être la première à vous offrir des félicitations, comme Premier Ministre et député du Comté de Portneuf, auxquelles elle joint ses plus sincères remerciements pour tout ce que vous avez bien voulu faire dans l'intérêt de notre comté.

M. le Ministre, c'est grâce à vous et à votre estimable Ministre des Travaux Publics, l'Hon M. L. A. Taschereau, que nous avons l'honneur aujourd'hui de vous posséder au milieu de nous, à l'occasion de la cérémonie de la bénédiction d'une oeuvre de votre paternel gouvernement.

Grâce à la politique inaugurée par l'un de vos prédécesseurs, l'Honorable Honoré Mercier, de glorieuse mémoire, vous avez doté, déjà, bon nombre de paroisses du bienfait que procurent aux populations les ponts métalliques, et notre comté, celui dont vous êtes le si digne représentant, n'a pas été le dernier à bénéficier de ces faveurs gouvernementales

C'est donc l'une de vos oeuvres, Sir Lomer, que l'Eglise a été appelée à couvrir de ses bénédictions, aujourd'hui, devant une multitude venue de toutes les parties du comté pour vous acclamer et vous offrir le témoignage de sa reconnaissance.

La liste des ponts métalliques dus à votre gouvernement bienfaiteur, M. le Premier Ministre, est déjà longue, très longue même, et elle n'est pas prête à être terminée, heureusement.

Laissez-nous ajouter, M. le Premier Ministre, que le Gouvernement dont vous êtes la tête, n'a pas seulement ce pont à son crédit, c'est encore à lui que nous devons l'institution des hautes études commerciales qui vont être d'un si grand bienfait pour notre jeunesse canadienne-française; qu'il nous soit permis de plus M. le Premier Ministre, de dire à votre louange, devant vos électeurs, que les crédits pour l'éducation seule, votés lors de la dernière session de la Législature 1909-10, ont été de $79[illegible],000, soit une augmentation de $5[illegible],000 sur l'exercice 1908-09.

Ces chiffres presque fabuleux, M. le Premier Ministre, sont bien de nature à prouver que votre dévouement pour promouvoir les meilleurs intérêts de notre Province ne se ralentit point et que plus que jamais, vous avez droit à toute notre gratitude.

Permettez-moi d'ajouter, Sir Lomer, qu'en toutes occasions vous avez fait le plus grand honneur à la Province de Québec et notamment à l'occasion du Congrès Eucharistique où des milliers d'auditeurs appartenant aux plus hautes sphères hiérarchiques et sociales, amis et adversaires de votre politique, faisaient cause commune, s'extasiaient devant votre mâle éloquence et l'exposé de principes d'un franc catholique tout autant que d'un sincère Canadien-Français.

Puissiez-vous, M. le Premier Ministre rester longtemps à la tête de notre Province et nous ajouterons, de notre comté—afin que tous deux puissent longtemps jouir des bienfaits sans nombre qui leur sont réservés par celui qui préside avec tant de tact et de justice à leurs destinées.

REPONSE DE SIR LOMER GOUIN

J'ai accepté avec beaucoup de plaisir l'invitation d'assister à la bénédiction de votre pont.

Je remercie le maire de ses bonnes paroles, et aussi Mgr Rouleau qui a bien voulu venir bénir cette oeuvre à laquelle nous avons eu l'honneur de contribuer. Ce pont en fer n'est pas une nouveauté, car vous en aviez déjà un. Mais nous avons été heureux de vous aider à le refaire à la moderne.

La municipalité de Ste Jeanne de Neuville avait été la première à donner l'exemple, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons secondé ses efforts.

Cette oeuvre des ponts en fer est une des plus pratiques et des plus durables. Du temps de l'hon. M. Mercier il s'en était construit plusieurs; nous voulons imiter nos prédécesseurs et faire mieux qu'eux si possible.

En acceptant la candidature en 1908, ici même dans cette paroisse, je disais que je serais toujours très heureux d'accorder les requêtes que l'on m'adresserait.

Il me semble que j'ai été fidèle à mes promesses. Mais si Dieu me prête vie j'espère vous donner encore de telles preuves de ma bonne volonté que lorsque je reviendrai solliciter vos suffrages, tous les hommes de bonne volonté s'entendront pour dire que j'ai fait de mon mieux pour vous bien représenter.

Depuis 1908 nous avons construit 75 ponts en fer. Le gouvernement a dépensé de ce chef près de $250,000; il est question de consacrer encore $300,000 à des travaux de ce genre.

Nous sommes en état de faire ces dépenses, nous dépensons annuellement $100,000 pour les ponts en fer, et nous ferons mieux plus tard.

BONS CHEMINS

Je crois que le temps est venu de donner toute votre attention à cette question. Nous avons voté $75,000 dans ce but à la dernière session. L'année prochaine nous tâcherons de faire mieux.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Nous devons donner à cette question ce que nous avons de mieux dans le coeur et dans l'âme. Je ne dis pas cela pour abuser du patriotisme qui est trop souvent le dernier refuge de la canaille, mais parce que l'instruction publique est affaire de première importance.

Nous avons triplé le budget de l'école primaire ; nous nous sommes occupés de la formation pédagogique de nos instituteurs. Nous avons créé plusieurs écoles normales de filles.

Nous avons amélioré le système d'inspection de nos écoles, et les inspecteurs visiteront, désormais les écoles deux fois l'année.

Nous avons favorisé les écoles du soir, nous les avons répandues dans tous les grands centres.

Nous avons aussi pensé aux écoles d'agriculture agonisantes dans notre province jusqu'à ces dernières années. Nous avons doté notre province d'un collège agricole moderne en le greffant sur l'école déjà existante de Ste-Anne de la Pocatière.

Mais je m'intéresse particulièrement aux enfants de mon comté de Portneuf, et je serais heureux de pouvoir répondre à la demande des électeurs de Pont-Rouge, s'ils désiraient ouvrir ici une nouvelle école de garçons. Je dois ce que je suis à la petite école des Grondines que je fréquentai pour la première fois, et où j'eus l'honneur d'avoir un maître intelligent et dévoué. Je me rappelle deux de mes condisciples, les plus forts de la classe, qui partirent pour les Etats-Unis, leurs études non achevées, et ne les continuèrent pas là-bas. Je les revis trente ans plus tard, toujours intelligents, mais revenant à la terre natale aussi pauvres que leurs pères avaient toujours été. Ils n'avaient pas eu l'avantage de s'instruire.

Pères et mères de Portneuf, je vous demande de donner à vos enfants la meilleure instruction possible. Il y a ici un autre fils de cultivateur, qui commença aussi par l'école élémentaire de son village, ses parents l'envoyèrent au collège. Il retourna ensuite à la terre, il est devenu député, puis ministre, c'est l'hon. M. Caron.

Je demande à tous mes électeurs de Portneuf de faire comme les parents de l'hon. M. Caron, et de toujours faire leur possible pour faire instruire leurs enfants. Ils leur rendront ainsi service, mais ils rendront aussi service au pays, à notre bonne province de Québec.

Mgr ROULEAU

M. le curé de Pont Rouge, qui est son ami, lui a valu l'honneur de venir bénir le beau pont de Ste-Jeanne de Neuville. Cela lui procure d'avantage de dire comme il a été heureux d'accepter cet honneur. Il faut rendre à César ce qui est à César. En admirant la couleur du pont, et ses autres qualités, il peut dire en toute sûreté qu'il appartient au gouvernement de la province. En bénissant ce pont il a pensé à l'hon. M. Mercier et à ce mot qu'il disait: "Cessons nos luttes fratricides." Le pont est un signe d'union, c'est de l'action sociale en son genre.

Mais il pense surtout à l'oeuvre éducationnelle que poursuit le gouvernement, et qui vaut mieux qu'un pont, parce qu'elle nous permet de passer de l'ignorance à l'instruction. Il n'y a rien à retrancher de ce que l'hon. M. Gouin vient de dire ; il y aurait plutôt à ajouter, car partout où on demande des écoles normales, le gouvernement en accorde. Et il espère que le désir qu'a manifesté le premier ministre de voir surgir une école de garçons sera réalisé. Il ne s'agit pas de couleurs, mais d'action, et il souhaite à son bon ami, le révérend M. Bourque, de voir s'élever une belle et grande école de garçons dans sa paroisse.

L'HON. M. CARON

Il avait entendu depuis longtemps l'hon. M. Gouin vanter à toute occasion le comté de Portneuf. J'ai voulu voir si le premier ministre disait la vérité, dit-il. Nous le croyions préjugé, mais après avoir vu je vois qu'il avait raison.

Je ne puis que remercier pour l'invitation que l'on m'a faite, et vous féliciter du concours que vos autorités municipales ont prêté à la bonne volonté du premier ministre. Continuez-nous ce concours :

La construction des ponts est avantageuse, mais il faut aussi de bons chemins. Cela n'est pas impossible sous le gouvernement actuel. Mon prédécesseur avait fait voter une loi, et consacrer $15,000 par année à cette fin. L'année suivante, on faisait plus. La somme est montée de $15,000 à $25,000, $50,000 et $75,000. A l'heure actuelle j'ai dépensé $25,000 de plus que l'argent qui m'avait été accordé et j'espère que personne ne m'en blâmera. Cette année 160 municipalités améliorent leurs chemins et 15 font du macadamisage.

Et cette dépense est une économie. A L'Islet, on a fait cette année pour $4,000 de macadamisage. Les cultivateurs ont fait tout l'ouvrage eux-mêmes, et les $4,000 sont restés dans leurs poches. De plus, pour chaque $100 qu'on a dépensé on a reçu $50. De sorte que, dans L'Islet, cette année, on est riche de $2,000 de plus et on a de bons chemins.

Et notre intention est de faire encore mieux. Car il est d'autant plus nécessaire d'avoir de bons chemins, que la main d'oeuvre est plus rare et le temps plus précieux. Vous avez droit, comme tous les autres comtés, de profiter de l'argent voté par le gouvernement. Hâtez-vous donc de profiter de cet avantage pour vous-même. Je vous invite à venir demander de l'argent pour l'amélioration de vos chemins. Nous vous prêterons gratis les machines et nous vous donnerons des subsides, car les surplus que nous avons chaque année doivent surtout être dépensés pour l'éducation et la voirie.

M. Caron termine en faisant l'éloge de l'agriculture et en insistant sur son importance : Nous devons savoir tirer du sol de notre province tout ce qu'il peut donner, dit-il. Quand le cultivateur est riche, tout va bien. Voilà pourquoi je vous demande de faire instruire vos enfants. Ste Anne, l'année prochaine, pourra recevoir 75 élèves. Qu'il y ait de vos enfants parmi ces élèves-là.

Les Anglais, à Ste-Anne de Bellevue, envoient 475 élèves. Vos enfants catholiques n'y peuvent aller, mais fréquentons les écoles que nous avons. Il faudrait envoyer dans ces écoles un enfant au moins par paroisse ; tout y est gratuit. Envoyez le plus intelligent de vos enfants au moins durant 6 mois par année à cette école.

Nous ne demandons qu'à construire un autre collège agricole s'il en est besoin ; et il est possible qu'alors ce soit à Portneuf qu'en soit le siège.

M. L'ABBE BOURQUE

En quelques mots, exprime sa reconnaissance à tous. Il exhorte ses paroissiens à se montrer dignes de ce qu'on a fait pour eux. Il dit qu'il a arrangé les choses de manière à envoyer un et même deux élèves aux écoles d'agriculture, cette année, de sorte que Sainte-Jeanne de Neuville ne restera pas en arrière.

M. SIMEON DELISLE

député de Portneuf au fédéral, remercie Sir Lomer Gouin de tout ce qu'il a fait pour le comté et des paroles qu'il a prononcées à Montréal. Le comté de Portneuf est orgueilleux de son enfant Sir Lomer Gouin.

L'HON. M. TESSIER

dit à ses anciens électeurs tout le plaisir qu'il éprouve à se retrouver au milieu d'eux.

M. CYR. F. DELAGE

fait ressortir tout ce qu'à fait le gouvernement Gouin pour la cause de l'agriculture et celle de l'éducation. La démonstration d'aujourd'hui est une des plus importantes de celles du même genre auxquelles il lui a été donné d'assister.

M. LE Notaire EDOUARD HAMEL

en sa qualité de citoyen de Pont Rouge, remercie Sir Lomer Gouin et tous ceux qui sont venus se réunir aux habitants de Sainte-Jeanne de Neuville en cette circonstance. C'est le temps pour les électeurs de Sir Lomer de dire comme ils sont fiers de leur député, et comme ils lui sont reconnaissants. Sir Lomer est un de ces hommes dont la parole grandit et fortifie un peuple.

M. ALPHONSE POULIOT

parle, au nom de la jeunesse libérale, dans le même sens qui les orateurs précédents.

L'assemblée se termine par des hourras en l'honneur de Sir Lomer Gouin, de Mgr Rouleau, de M. l'abbé Bourque, et du conseil municipal de Sainte-Jeanne de Neuville.

LE BANQUET

Un joli banquet réunit dans les salles de l'école des garçons Sir Lomer Gouin, ses compagnons déjà nommés, M. l'abbé Jolicoeur, de Ste-Catherine, les membres du conseil municipal, les journalistes et quelques citoyens.

La paroisse de Sainte-Jeanne de Neuville est reconnue par ses sentiments antialcooliques, aussi ce banquet en fut-il un de tempérance, ce qui n'empêcha pas la plus franche gaîté d'y régner, et le menu d'être trouvé délicieux.

A l'heure des santés, de brefs discours, assaisonnés du sel gaulois de la meilleure sorte, furent prononcés par le Rév. M. Bourque, qui rappela aux applaudissements chaleureux de l'assemblée, les circonstances récentes du Congrès Eucharistique, du Congrès de Tempérance, et du banquet des Chevaliers de Colomb où Sir Lomer Gouin fit des déclarations dignes d'un homme, d'un canadien-français et d'un chrétien; par Mgr Rouleau, par Sir Lomer Gouin, par le Rév. M. Jolicoeur, curé de Sainte-Catherine, par M. Cyr. F. Delâge, par M. le notaire Hamel et par le R. P. Legault.

MM. Barthe et Dorion répondirent à la santé de la presse; puis le secrétaire-trésorier donna lecture des lettres d'excuses des honorables MM. Taschereau et Kaine et des autres invités qui avaient été empêchés d'assister à la fête.

LE SALUT

Une si belle journée devait se terminer au pied de l'autel. Aussi, au sortir du banquet tout le monde se dirigea vers l'église dont les cloches sonnaient à toute volée, et qui paraissait éblouissante sous le rayonnement de ses milliers de globes électriques.

Après une instruction par Mgr Rouleau, le choeur de St-Sauveur exécuta pendant le salut solennel, le programme suivant :

"Sanctus", de la messe du Sacre, de Méhul, un "Ave Maria", de Gounod, et le grand "Tantum ergo, de Riga.

Le choeur était sous la direction de M. J. Arthur Paquet, maître de chapelle, et M. Bernier, organiste de St-Sauveur, touchait l'orgue.

Mlle Comurettant a exécuté un solo de violon fort goûté.

Au sortir de l'église toute la population de Pont Rouge a escorté, jusqu'au convoi spécial qui devait les emporter vers Québec, ses visiteurs. Les uns et les autres se sont séparés en se congratulant mutuellement sur la belle journée qu'ils venaient de passer.

COURRIER DE FRASERVILLE

Malade

Fraserville, 13.—C'est avec chagrin que nous constatons la maladie grave dont souffre en ce moment le Dr Gilbert. Ses nombreux parents et amis suivent avec anxiété les progrès du mal, formant des voeux pour le rétablissement à la santé de ce concitoyen distingué.

Comité d'organisation

En vue des fêtes prochaines à l'occasion du cinquantenaire du couvent, un comité d'organisation a été formé parmi les dames de cette ville, comme suit :

Présidente honoraire, Mme la mairesse.

Vice-présidentes honoraires, Mmes P. Nadeau, P. E. Grandbois, S. C. Riou.

Présidente active, Mme Ernest Lapointe.

Vice-présidente, Mme G. A. Binet.

Trésorière, Mme Emile Dubé.

Secrétaire, Mlle M. J. Mailloux.

Comité de St-Ludger: Mmes Art. Chamberland, Ivanhoe Bernier, Mlle Cécile Anctil.

Comité de St-François-Xavier, Mmes A. Arcand, J. B. Soucy, B. St-Laurent, Mlles B. Hébert et A. Samson.

Comité de St-Patrice: Mmes J. O. Girard, T. Bégin, M. A. G. Lespérance, Léo Girard, E. A. Doucet, G. Ouimet, J. A. Foisy, Mlles A. Dugal, H. Ouellet, Gabrielle Fraser, Joséphine Chamberland.

Une lettre d'invitation a été envoyée aux anciennes élèves de l'institution d'assister à ces fêtes. Comme il pourrait bien arriver que quelqu'unes pourraient être oubliées, malgré toute l'attention possible apportée à ces invitations, les dames organisatrices prient toutes les anciennes élèves de ne pas s'en formaliser et de venir sans faute à ces mémorables fêtes; elles seront les bienvenues et une réception des plus cordiales leur sera faite.

Divers

Nous voyons par "L'Union des Cantons de l'Est" que Sa Seigneurie l'hon. juge Pouliot a été l'objet d'une sympathique démonstration de la part du barreau du district d'Arthabaska, qui lui a présenté une adresse des plus appropriée à l'occasion de sa nomination comme juge de ce district.

—Mme L. H. Levasseur est partie, en compagnie de son fils, M. Hormisdas Levasseur, pour aller subir un traitement à l'hôpital Lockhart, à Montréal. Pendant ce trajet, M. le Dr Vaillancourt et Mme Vaillancourt les rejoindront pour les accompagner dans ce voyage.

—Sa Seigneurie l'hon. juge Cimon préside le terme de la Cour Supérieure, lequel a commencé lundi le 10 du courant.

Courrier de la Province

MONT-LOUIS

Mariage.

Mont-Louis, Gaspé, 17.—Le 19 septembre, notre médecin, M. L. Lamy, épousait, à Ste-Flore, Champlain, Mlle A. Deshaies. Le 22, M. Lamy nous revenait avec sa jeune et gentille compagne. Tous nos voeux de bonheur à l'heureux couple.

Réparations et constructions.

Dans la mission de S. Antoine d'importants travaux de réparations sont faits à la chapelle.

Grâce au dévouement et à la générosité de M. le curé, une bonne maison d'école moderne est en cours de construction en cet endroit. Puisse le succès égaler la charité qui a inspiré cette si utile et noble entreprise.

Distinguées visiteuses.

Deux religieuses franciscaines, Missionnaires de Marie Immaculée du couvent de Se-Anne de Beaupré, visitent actuellement notre paroisse en faveur de leurs oeuvres apostoliques. Quelle heureuse occasion de faire un bon placement à grand intérêt.

Statistiques paroissiales.

Depuis le 1er juin 16 baptêmes, 5 mariages et 5 sépultures ont été enrégistrés dans les régistres de Mont-Louis, Rivière à Claude et S. Antoine.

Histoire du Mont-Louis.

Note.—La publication de notre précédente correspondance contenait une petite erreur que je vous prie de bien vouloir corriger.

C'est en 1869 que le Rév. D. Rousselle, plus tard curé au Sagnenay, fut missionnaire à Mont-Louis. Il en fut le premier missionnaire résident.

1874. Dans l'automne de 1874, à la S. Michel, le Rév. A. P. Séguin, venu du diocèse de Montréal, l'année précédente, succéda au Rév. F. Gagné. Il ne demeura que deux mois. La mission fut alors confiée au Rév. Louis Alphonse Lamontagne, missionnaire résident à la Madeleine, jusqu'à Noël, époque de l'arrivée du nouveau curé, le Rév. Evagre Côté.

Le Rév. M. E. Côté desservit le Mont-Louis et les postes de l'Anse-Pleureuse et Rivière à Claude qui en dépendent jusqu'en juin 1875. Le 5 de ce mois la paroisse était plongée dans le deuil et la douleur par la mort soudaine de leur pasteur qui périt accidentellement à Rivière à Claude. Quant aux détails de cet accident, on voit dans les régistres à la date du 8 juin 1875, que l'embarcation qui le conduisait chavira et qu'il ne put être sauvé à temps. C'est là le certificat de l'enquête tenue par Louis Laflamme, écuyer, juge de paix.

De nouveau la mission fut confiée au missionnaire de la Madeleine, le Rév. L. A. Lamontagne, qui en fut le deservant jusqu'au deuxième dimanche d'octobre, époque de l'arrivée du Rév. A. D. Jobin.

1875. Le Rév. A. D. Jobin, aujourd'hui curé à S. Epiphane, dirigea la paroisse et ses missions pendant six ans.

1881. Le Rév. Narcisse Gagnon, décédé dans le courant de l'année (1910), à Ste-Flavie, dont il était un ancien curé, exerça le saint ministère jusqu'en 1885.

1885. Le Rév. P. Célestin Saindon, actuellement à S. Ulric, succéda au Rév. P. Gagnon et administra la paroisse et mission pendant cinq ans.

1890. Le Rév. J. M. Dubuc prenait charge de la paroisse et s'y dépensait pendant quatre ans. Le Rév. M. Dubé est décédé quelques années après. Il était alors curé de S. Hubert.

1894. Le Rév. Joseph Perron vint remplacer le Rév. M. Dubé et exerça ici les fonctions de missionnaires pendant 3 ans.

S. THURIBE

Mariages.

S. Thuribe, Portneuf, 17.—M. Napoléon Grandbois, fils de feu Etienne Grandbois, de S. Casimir, a épousé le 13 septembre, Mlle Valeda Douville, fille de M. Damase Douville, de cette paroisse.

Le même jour, à S. Casimir, M. Willie Chevalier, fils de Arsène Chevalier, de cette paroisse, épousait Mlle Marie Della Lepine, fille de M. Edmond Lepine, de S. Casimir.

Baptême.

Le 23 septembre, baptême de Joseph Jérôme Thomas Louis, enfant de Régis Bélanger, industriel, et de Mary Genest. Parrain : Xalapha Gendron ; marraine : Aurea Genest, son épouse.

Notre pont.

Le dix septembre, on a ouvert à la circulation un pont en acier construit par M. Damase Chalifour, entrepreneur de S. Casimir. Ce pont relie les rives nord-est et sud-est de la Rivière Blanche et se trouve à une courte distance de l'église. Merci à nos conseillers municipaux, car c'est à eux que revient l'honneur de cette construction qui montre que nos édiles savent ne pas reculer devant les dépenses quand il s'agit de faire un pas vers le progrès. Entreprise coûteuse, dira-t-on, car les appuis seuls en béton solide, coûtent plusieurs certaines de piastres... C'est vrai, mais ne valait-il pas mieux faire les choses comme il faut et doter la paroisse d'une oeuvre durable ? C'est ce que nos conseillers ont compris... nous ne saurions trop les féliciter.

Nos trottoirs.

On parle beaucoup de terminer les trottoirs du village, quelques-uns prétendent que la chose est pratiquement décidée... les piétons n'auront donc rien à envier à ceux qui ont les moyens de se promener avec cheval et voiture... Souhaitons que l'entreprise se réalise au plus tôt.

On désire un médecin.

Les paroissiens de S. Tuhribe désirent depuis longtemps les services d'un médecin résidant parmi eux... Il y a eu, le 25 septembre, une assemblée de paroissiens au presbytère. On y a délibéré sur les moyens à prendre pour attirer un disciple d'Esculape dans nos parages.

Un médecin vivrait assez facilement ici... Donc, si cette correspondance venait à tomber sous les yeux d'un bon médecin sobre et voulant gagner sa vie tranquillement, nous lui conseillerions de céder à la tentative de venir fixer ses pénates à S. Thuribe, il y trouvera tout ce qu'un homme sérieux peut désirer... bons loyers... marchands... Et malades "de bonne volonté"...

Intrépide sans s'en douter.

S'il est un homme intrépide, c'est bien le fils de M. Delphis Lachance. Ce jeune homme apercut l'autre jour, un animal qu'a premier abord il prit pour un chien... Mais à l'allure étrange de la bête, il comprit bientôt que cette dernière n'avait rien de la race canine... il se mit donc à sa poursuite. L'ours (car c'en était un en chair et en os) se sauva d'abord ; mais fatigué sans doute de se faire poursuivre, il devint agresseur. Notre jeune homme de fuir honorablement. Arrivé près d'une clôture, il la franchit d'un bond, mettant ainsi cet obstacle entre lui et maître Martin... Ce dernier se disposait à passer la clôture, quand notre jeune co-paroissien lui asséna un coup de hache qui l'étendit mort à ses pieds.

Au dire du jeune homme, ce n'est que plus tard qu'il s'est rendu compte du danger qu'il avait couru. L'ours pesait au-delà de soixante livres.

Visiteurs.

M. Jos. Bissières, du rang S. Léon, a eu la visite de M. l'abbé J. O. Langlois, curé de S. Ferréol.

Ce dernier est allé rendre visite à notre curé.

De retour.

Mme Philias Garneau est revenue enchantée d'une promenade à S. Barnabé.

Chantiers.

Plusieurs jeunes gens sont allés passer l'hiver dans les chantiers de l'Ottawa.

S. NICOLAS

Jugement rendu.

S. Nicolas, 16.—Le jugement dans la cause de Demers vs Moffet a été rendu samedi dernier par le juge Cannon: la requête de "quo warranto" faite par M. Alcide Demers contre M. Désiré Moffet a été renvoyée avec dépens. Pour résoudre ainsi la question, le juge s'est basé sur l'application stricte de la loi en vertu de laquelle les deux commissaires, Ollvier et Moffet bien qu'ils fussent arrivés après le commencement de l'assemblée des commissaires du 21 juillet, à laquelle M. Demers venait d'être nommé président de la commission scolaire, avaient le droit de prendre part aux débats de cette assemblée et de demander que ce qui avait été fait avant leur arrivée fut reconsidéré, car les membres d'une assemblée délibérante ont droit de délibérer sur une question qui a déjà été traitée, et, par conséquent, de revenir sur les décisions antécédentes prises par eux à cette même assemblée. De sorte que, à l'assemblée du 21 juillet dernier les membres de la commission scolaire de S. Nicolas peuvaient, après que M. Demers eut été nommé président, considérer de nouveau la question de l'élection d'un président et remplacer M. Demers par un autre. St, en élisant M. Moffet, comme ils l'ont fait ensuite ils n'ont rien fait qui ne fût conforme à la loi si l'on en juge par le procès-verbal de cette séance du 21 juillet.

M. le juge a fait remarquer aussi qu'il y avait eu fraude dans l'élection de M. Demers, comme la défense a tenté de le prouver, et que il n'y avait pas lieu, d'ailleurs, de tenir compte de cet allégué dans le jugement à rendre vu que la loi dans le cas présent, donnait gain de cause à M. Moffet. M. Moffet reste donc président de la commission scolaire de S. Nicolas pour l'année 1910-11.

Généalogie des Familles Bergeron.

FAMILLE LOUIS BERGERON

I—André, (1) marié à Marguerite Demers, en 1674, à S. Nicolas.

II—Joseph marié 1o à Marguerite Dussault, en 1725, à S. Antoine.

2o à Gertrude Robin en 1734 à Québec.

III—Michel, marié à Marie Demers en 1760, à S. Nicolas.

IV—Michel, marié à Josephte Douville, en 1788, à S. Nicolas.

V—Louis, marié à Esther Demers, en 1817, à S. Nicolas.

Thomas, marié à Thersile Morin, en 1849, à S. Nicolas.

FAMILLE ANICET BERGERON

I—André, marié à Marguerite Demers, en 1674, à S. Nicolas.

II—Joseph, marié 1o à Marguerite Dussault, en 1726, à S. Antoine.

2o. à Gertrude Robin, en 1734, à Québec.

III—Michel, marié à Marie Demers, en 1760, à S. Nicolas.

IV—Louis, marié à Thérèse Rousseau, en 1794, à S. Nicolas.

V—Anicet, marié à Geneviève Lambert, en 1822, à S. Nicolas.

VI—Augustin, marié à M. Des Anges Genest, en 1848, à S. Nicalas.

FAMILLE DOMINIQUE BERGERON

I—André, marié à Marg. Demers, en 1674, à S. Nicolas.

II—Joseph, marié 1o. à Marguerite Dussault, en 1725, à S. Nicolas.

2o. à Gertrude Robin, en 1734 à Québec.

III—Michel, marié à Marie Demers en 1760, à S. Nicolas.

IV—Louis, marié à Thérèse Rousseau en 1794, à S. Nicolas.

V—Dominique, marié à Marguerite Fréchette, en 1831, à S. Nicolas.

VI—Stanislas, marié à Rosalie Roger, en 1854, à S. Nicolas.

VII—Elzéar, marié à Joséphine Bergeron, en 1887, à S. Nicolas.

(1) En 1696 le missionnaire de S. Nicolas baptisait dans la maison de M. André Bergeron.

LINGWICK

Accident.

Lingwick, 17.—Un terrible accident est arrivé hier à deux jeunes enfants en revenant d'un voyage à S. Ludger. Les petits conduisaient un jeune cheval lorsque ce dernier eut peur, prit l'épouvante et envoya culbuter les enfants dans la rue. L'un deux perdit connaissance mais n'a reçu aucune blessure. L'autre se porte assez bien malgré le contre-coup qu'il a eu aussi. Ce sont Henri Blais et H. Bolduc.

De passage.

Emmanuel Bouffard et L. Dion de Stornoway étaient à Lingwick ces jours derniers en voyage d'affaires.

Divers.

M. Aimé Buros est à construire un magnifique magasin au petit village canadien.

M. Nazaire Bouffard a fait des réparations à sa maison dernièrement.

Nos cultivateurs sont satisfaits en général de l'abondance de leurs récoltes qui sont à peu près terminées partout.

M. Phidime Bolduc est absent depuis une couple de semaines. Il est allé à S. Ludger où il a assisté aux noces de sa soeur.

S. RAYMOND

Quarante-Heures.

S. Raymond, Portneuf, 17.—Les 11, 12 et 13 octobre dernier ont eu lieu dans notre paroisse la cérémonie des Quarante-Heures.

Notre école.

Le 7 courant, l'école No 6, de cette paroisse, est réouverte après une vacance prolongée. Donc, vendredi, les nombreux écoliers de cet arrondissement reprenaient gaiement le chemin de l'école, bien décidés de faire une bonne année de classe. A tous, nous souhaitons courage et succès.

Divers.

M. François Rochette, qui travaille à la construction de l'église Ste Catherine, a passé le dimanche au milieu de sa famille qui était très heureuse de le voir.

Mlle Marie Joséphine Casault, qui enseignait l'an dernier à Notre-Dame du Rosaire, comté de Montmagny, a obtenu une prime, par l'entremise de M. Goulet, inspecteur d'écoles. Nous félicitons Mlle Casault.

S. PIERRE LES BECQUETS

Baptêmes.

S. Pierre les Becquets, Nicolet, 17.—Le 23 septembre, M. et Mme Alfred Gosselin, une fille: Marie-Anna, Elona, Gratia. Parrain et marraine: M. et Mme Oréus St-Onge.

Le 25 septembre, M. et Mme Laurent Vézina, un fils: Joseph Charles Borrhomi, Adrien. Parrain et marraine: M. et Mme Théodore Vézina, grands-parents de l'enfant.

Le 26 septembre, M. et Mme Alfred Spénard, une fille: Marie Rose-Alma. Parrain et marraine: M. et Mme Léopold Spénard, grands-parents de l'enfant.

Le 13 octobre, M. et Mme Hector Lafleur, un fils: Joseph Edouard Eugène. Parrain et marraine: M. Athanase Paris et Mlle Léda Lafleur, tante du nouveau-né.

Malade.

Nous avons appris avec peine que Mme F. X. O. Méthot avait été retenue à sa chambre, pendant quelques jours. Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement.

Personnelles.

Mme Vve Magloire Dion, accompagnée de Mlle Rébecca Dion, des Trois-Rivières, ont passé quelques jours ici, où elles ont visité les familles Mailly.

Mlle M. Lecomte, de S. Camille de Waton, nièce de notre vénéré curé, était en visite au presbytère durant ce mois.

Mlle Blanche Houde, de Nicolet, passe quelque temps chez son beau-frère, le notaire H. R. Dufresne.

Mlles Stella Cossette et Dora Marchand, de Champlain, étaient de passage ici ces jours derniers.

Départ.

M. Henry Lemay, autrefois traversier, accompagné de sa famille, nous ont quittés pour aller demeurer à Warwick. M. Henri Lemay est aussi parti pour la même place.

Mlle Régina Mailly est parti le 14 pour aller commencer sa classe à S. Lazare de Vaudreuil. Mlle Emélie, sa soeur, l'accompagne.

Pieux exercices.

Nous avons tous les soirs, à 4.15 heures, les pieux exercices du S. Rosaire et la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Une modiste !

Oui, je crois qu'une modiste dans les chapeaux ferait bien son affaire par ici.

De passage.

Bon nombre de voyageurs, de passage ici, durant ce mois. Mme Jos. Grégoire, Mlle Alice Godreau, Batiscan; M. M. A. Desbien, Trois-Rivières; MM. Alexandre Godreau, Henri Denis, J. H. Séguin, Henri Mailly, Ed. Brodeur, Montréal; Eugène Galibois, L. P. Lefebvre, Québec; J. H. Blais, S. Hyacinthe; Alexandre Bourke, S. Célestin; Jos. Godreau, S. Marc des Carrières.

Service anniversaire.

Le 10 courant, fut chanté le service anniversaire de feu M. Egesipe St-Onge. L'église avait revêtu ses plus belles tentures de deuil.

Décès.

Le 5 octobre, est décédée à Nicolet, à l'âge de 60 ans, Mme Merelisse Charland, épouse de feu F. X. Gaudreau. La défunte a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

Le 12 octobre, à l'âge de 1 mois, Joseph Louis Camille, enfant bien aimé de Zéphirin St-Cyr.

S.-PAULIN

La S.-Edouard.

S.-Paulin, Maskinongé, 17. — La fête de S.-Edouard, patron de notre curé, l'abbé Edouard Laflèche, a été célébrée le 12 au soir au couvent des Révdes Srs de l'Assomption. Vu la nouvelle décision prise par Sa Grandeur Mgr Cloutier, le public n'a pu être admis à cette séance. Cette fête était intime, seul M. le curé assisté de M. le vicaire, de quelques autres prêtres et le personnel du couvent prenaient part à cette soirée. Bien que cette soirée fut privée, elle n'en fut pas moins belle. La partie musicale a été très bien rendue : hommage en soit rendu à la Révde Sr Supérieure ainsi qu'à sa dévouée compagne la Révde Sr S. Barthelemy, organisatrice de cette séance. Le riche cadeau présenté par deux charmantes benjamines Mlles Blanche Ferron et Cécile Blais à M. le curé consistait en un magnifique pot à l'eau en argent avec support.

Divers.

M. le docteur Arthur Ferron, de Grand'Mère, était l'hôte de son père M. le docteur W. Ferron ces jours derniers. Il a rendu visite à sa mère malade. Mme Ferron, qui a été frappée pour la troisième fois de paralysie en juin dernier commence à se rétablir tranquillement.

Nous formons des voeux pour un rétablissement complet et demandons à Dieu de vouloir bien la conserver encore de longs jours à l'affection de ses enfants, de ses parents et de ses amis.

—Mlle Marie-Louise Bérubé, qui était partie à l'ouverture des classes pour poursuivre ses études à l'école normale dans le but d'obtenir un brevet académique a été contrainte de retenir parmi nous pour cause de maladie. Espérons que Dieu lui donnera la santé l'an prochain.

—Mlle Maria Thibaudeau, fille de M. Adolphe Thibaudeau, est allée se perfectionner dans l'art musical à Montréal où elle aura comme professeur de musique M. Octave Pelletier, organiste de la cathédrale, et M. Langlois comme professeur d'harmonie. A notre distinguée pianiste qui promet beaucoup, nous souhaitons grand succès!...

—Mlle Brunelle, de Batiscan, soeur de notre vicaire, était en visite au presbytère la semaine dernière.

—Mlle Maria Louise Bérubé, élève du couvent des Révds Srs de l'Assomption, ainsi que Mlle Maria Thibaudeau, élève du même couvent, ont obtenu de brillants succès cette année. Mlle Bérubé a remporté la palme dans un concours général de littérature de toutes les missions des Révdes Srs de l'Assomption, et Mlle Thibaudeau a décroché le degré de Lauréate en musique instrumentale avec grande distinction. Sur dix demoiselles qui se sont présentées pour leur diplôme cette année, huit l'ont obtenu dont plus de la moitié avec grande distinction. A ces demoiselles nos félicitations.

—Mlle Louise Desmarais est de retour d'un voyage d'un mois passé à Montréal, S. Timothée et S. Gabriel. Elle a pris part aux grandes fêtes du Congrès Eucharistique ; elle était accompagné à son retour de sa soeur Mlle Dorothé, qui était allé la rejoindre à Montréal. Toutes deux sont revenues enchantées de leur promenade.

Mariage.

Le 3 octobre fut célébré dans l'église de cette paroisse un chic mariage. M. Arthur Juineau, fils de M. Thomas Juineau, marchand de cette paroisse, unisait sa destinée à Mlle Jeanne Elliot, fille de M. Théodule Elliott. La cérémonie a été des plus impressionnantes. L'orgue était tenue par notre jeune et distinguée pianiste Mlle Maria Thibaudeau, cousine des nouveaux mariés et le joli programme de chant exécuté a été un vrai succès.

Les nouveaux mariés sont allés faire leur voyage de noces à Montréal. Ils demeureront chez M. Thomas Julneau. Les cadeaux reçus sont nombreux et riches.

WARWICK

La Cie des industries Cantin.

Warwick, Arthabaska, 18.—Nous sommes heureux d'annoncer que les travaux de construction des usines de la "Cie des industries Cantin" sont maintenant terminés. Déjà les machineries les plus puissantes et les plus perfectionnées y sont installées et une foule d'experts manufacturiers ont été enchantés, ces jours derniers, de constater de leurs yeux la régularité et le bon fonctionnement de toutes les pièces mécaniques de ces nouvelles usines. Des expériences répétées dans la mise en mouvement, dans le système d'arrêt et dans la transmission des forces par un triple pouvoir d'eau, de vapeur et d'électricité, la qualité des matériaux employés, la grande habileté et l'extrême compétence des ouvriers: tout a démontré, d'une manière évidente et à la grande satisfaction des spectateurs venus à cet effet, que les marchandises qui sortiront de ces usines seront de toute première valeur et bien supérieures à tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour sur les différents marchés tant du Canada que des Etats-Unis.

D'ores et déjà MM. les directeurs de la nouvelle "Cie des Industries Cantin" sont en mesure d'annoncer à leurs nombreux clients et au public en général qu'ils vont continuer sur une échelle plus grande que jamais leur important commence de moulins à battre le grain, moulins à couper le foin, moulins à scier le bois et à le fendre, moulins à bardeaux, à cardes, etc.

Comme par le passé, on apportera un grand soin à la confection des tweeds, flanelles, laines à tricoter, bas foulés, etc. De plus, on pourra se procurer à cette même manufacture des manches de hache, des moyeux de roue ou tout autre objet tourné, des engins à gazoline ou à vapeur, etc.

Voici les noms des membres qui font partie du bureau de direction : président, M. Etienne Cantin : secrétaire, M. Edgar Laliberté, N. P. ; gérant, M. O. F. Kirouac ; comptable, M. Adélard Baril. Les autres directeurs sont : MM. Paul Tourigny, M. P. P., de Victoriaville, Charles Lefebvre, professeur, de Québec, J. E. Perrault, avocat, de S. Christophe d'Arthabaska, André Gingras, industriel et Louis Honoré Pépin, marchand, de Warwick.

Nous sommes particulièrement heureux de voir le succès couronner le dévouement de MM. les directeurs de la "Warwick Overall Co", de la "Warwick Clothing Mfg Co" et de la "Dominion Comb & Novelty Co". Durant les derniers mois chacune de ces importantes compagnies à considérablement augmenté son chiffre d'affaires.

Grande retraite.

La semaine prochaine, du 23 au 30 du courant, il sera prêché en notre église paroissiale une grande retraite de tempérance. Ce sont les RR. PP. Deguire et Francoeur O. M. I., qui viendront porter la parole divine dans nos coeurs, durant ces beaux jours.

Nouvel aqueduc.

Notre nouvel aqueduc sera terminé dans quelques jours. Une équipe d'ouvriers sont à achever le posage des tuyaux et des bornes-fontaines. Nous nous en réjouissons par le fait que ce nouvel aqueduc va en remplacer un qui avait été mal fait et de matériaux de qualité bien inférieure. Les tuyaux de ce nouvel aqueduc mesurent 6 pouces de diamètre et sont en fonte : ils ont été achetés à Glasgow, en Ecosse, par l'entremise de M. G. A. Gaudry, de Québec.

Baptêmes.

Joseph Antonio, fils de M. Nérée Martel et de Mme Bernadette Vidal. Parrain et marraine : M. et Mme William Martel.

Marie Simonne, fille de M. Frs. Xavier Grégoire et de Mme Joséphine Lemay. Parrain et marraine : M. Alfred Désilets et Mme Dina Grégoire.

Jos. Donat Henri, fils de M. Philippe de Néri Labarre et de Mme Victoria Lainesse. Parrain et marraine : M. et Mme Henri Lainesse.

Marie Yvonne, fille de M. Ludger Laroche et de Mme Rose Anna Poitras. Parrain : M. Eugène Lavertue; marraine : Mlle Rébecca Poitras.

Mariages.

Le 10 du courant, M. Edgar Desrochers, fils de M. Joseph Desrochers et de Mme Eva Laliberté a épousé Mlle Emméline Blanchette, fille de feu Théophile Blanchette et de feu Aurélie Chassé.

Le 17 du courant, M. Joseph Ferdinand Albert Marcotte, fils de feu Ferdinand Marcotte et de Mme Hélène Vézina a épousé Mlle Marie Lumina Adrienne Paradis, fille de M. Cyrille Paradis et de Mme Marie Grégoire.

Le 18 du courant, M. Omer Cossette, veuf de Alphonsine Lafond, de S. Pierre les Becquets, a épousé Mlle Marie Sévigny, fille de M. Zoël Sévigny et de Mme Elisabeth Lambert, de cette paroisse.

Décès.

Le 12 octobre, est décédée Flore Letellier, épouse de M. Honoré Buteau et âgée de 75 ans. Ses funérailles qui ont été très solennelles ont eu lieu ici au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Ventes d'immeubles.

M. Philippe Provencher a vendu sa terre à M. Henry Lemay, de S. Pierre les Becquets. M. Henry Lemay et son frère Aimé sont arrivés au milieu de nous pour y résider définitivement ; nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

M. Honoré Pépin, marchand a vendu son moulin à pouvoir hydraulique à M. Raphaël Hamel.

Recensement paroissial.

Voici l'état officiel de la population de Warwick, d'après le recensement que vient de faire M. le curé P. Ant. Gouin, lors de sa visite pastorale. Il y a dans le village 190 familles dont 686 communiants et 262 non-communiants. Dans la campagne, il y a 211 familles dont 892 communiants et 395 non-communiants. Total des familles : 401 ; total des âmes : 2235. En 1909, le total des âmes était de 2125 seulement.

S. THOMAS D'AQUIN

La mort.

S. Thomas d'Aquin, S. Hyacinthe, 17.—La mort fauche drue dans nos rangs depuis quelque temps. Trois ont été frappés par elle dans l'espace de deux semaines: M. Jean-Baptiste Bernier, Mmes Emery Bissonnet et Augustin Havard.

M. Bernier.

M. Bernier, décédé le 29 dernier, était un alerte et sympathique vieillard de 84 ans. Forgeron et cultivateur, il s'était amassé une jolie fortune pour ses vieux jours. Il ne laisse que des amis. Son épouse, Mme Célina Beauregard, et quelques enfants lui survivent.

Mme Bissonnet.

Excellente chrétienne et depuis longtemps souffrante, Mme Bissonnet était bien prêtre à paraître devant le souverain juge. Elle a succombé à une attaque de paralysie, le 5 dernier, à l'âge de 69 ans. Elle était née Edwidge Léveillé.

Mme Havard.

Encore une femme longuement éprouvée par la maladie, qui a fini par l'emporter, le 12 dernier, à l'âge de 62 ans. Elle aussi avait été, toute sa vie, soutenue par une foi aussi éclairée que vive.

Tous ces chers défunts, que Dieu a appelés à lui sans doute pour les récompenser, étaient généralement aimés. Ce que des assistances nombreuses à leurs services funèbres n'ont pas manqué de prouver. Les choses se sont alors passées avec beaucoup de solennité.

Le Vicaire Général du diocèse, Mgr J. L. Guertin, a célébré le service de sa cousine, Mme Havard: M. l'abbé A. Dubreuil, celui de Mme Bissonnet, et M. le curé celui de M. Bernier.

BAIE S. PAUL

Mariage.

Baie S. Paul, Charlevoix, 17.—Le 10 octobre courant, M. Arthur Napoléon Mercier, de la cité de Québec, teneur de livres de la maison F. X. Drolet, de cette ville, conduisait à l'autel Mlle Marie Philomène Hélène Tremblay, de la Baie S. Paul.

M. William Tremblay, cultivateur, de cette paroisse, servait de témoin à la mariée, sa fille, et M. le notaire J. Ed. Plamondon, de Québec, au marié, son cousin.

Aux époux, partis en voyage de noces aux Etats-Unis, nos meilleurs souhaits de bonheur.

S. LAMBERT

Quarante-Heures.

S. Lambert, Lévis, 17.—Les pieux exercices des Quarante-Heures ont eu lieu cette smaine; mardi, il y eut beau sermon d'ouverture par M. l'abbé Garon, curé de S. Etienne. L'excellent prédicateur avait pris pour texte de son sermon ces belles paroles: "Celui qui mange ma chair et boit mon sang aura la vie en moi et moi j'aurai la vie en lui". Il y S. Narcisse, H. Roger, de Ste Hélène. eut plusieurs communions et les exercices furent suivis par un grand nombre de personnes. Il y eut 1,200 communions.

Parmi les prêtres étrangers qui ont prêté généreusement leur concours nous avons remarqué MM. les abbés A. Garon, de S. Etienne, A. Gouin, de S. Henri, H. Michaud, de S. Bernard, L. M. Destroismaisons, de

Pas grave.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'accident arrivé il y a quelque temps à M. Hector Bourget, qui travaillait chez M. Jacob, forgeron, de S. Georges, n a pas eu de suites bien graves.

Cimetière.

On a commencé, cette semaine, l'exhumation des corps du vieux cimetière dans le nouveau. Plusieurs personnes ont acheté des lots et s'occupent de la translation des restes de leurs défunts.

De passage.

M. le notaire Lionel Lemieux, greffier de la ville de Lévis, et agent des Terres de la Seigneurie de Lauzon, sera dans cette paroisse mercredi et jeudi.

S. ELZEAR

Mariage.

S. Elzéar, Beauce, 17.—Le 11 du courant M. Wilbrod Ferland, organiste de notre église conduisait à l'autel Mlle Marie Ange Lessard, fille de notre concitoyen M. Louis Lessard. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé J. A. Lessard, curé de N.-D. du Mont-Carmel, frère de la mariée. M. Georges Ferland servait de témoin à son fils, et M. Joseph Lessard à sa belle-soeur. L'orgue était tenu par M. Henri Carrier, organiste de Ste Marie et le chant exécuté par un groupe d'amis. Après un délicieux goûter chez le père de la mariée les époux sont partis pour un voyage de noces. Nos meilleurs souhaits de bonheur.

Le chaud et le froid.

L'hiver commence déjà à s'annoncer. Ces jours-ci il est tombé de la neige pour blanchir quelque peu la terre. Mais ça ne dérangera pas trop certaines gens. Durant l'été on buvait le gin pour se rafraîchir, maintenant on va le boire pour se réchauffer.

Départ.

Nos jeunes gens partent en foule pour les chantiers. C'est une aubaine pour les chemins de fer et pour les yankees. On se fait trop d'illusion à propos de ces voyages pénibles. Les travaux d'agriculture donnent un intérêt autrement plus élevé et plus solide que l'argent rapporté des chantiers. La misère morale est plus à craindre encore que la misère physique.

S. SAMUEL

Visite de paroisse.

S. Samuel, Beauce, 17.—M. le curé a fait cette semaine sa visite de paroisse. MM. les marguilliers l'ont accompagné.

Absente.

Une de nos religieuses Mère Ste Névéline est absente pour Pont-Rouge.

En visite.

Mme E. Potvin a passé la semaine à Woburn chez son gendre M. Frs. Perinet.

De retour.

Mlle R. Potvin nous est revenue d'une longue promenade à Ottawa et Montréal.

Nos malades.

Sous les soins du Dr E. Gauthier : M. G. Garant, Mmes C. Therrien, A. Roberge et E. Royer. Nous leur souhaitons prompt rétablissement.

Mlle Berthe Larue est maintenant remise d'une attaque de grippe qui l'a retenue chez elle pendant plusieurs jours.

Décès.

Mme Oscar Godin, décédée vendredi à l'âge de 24 ans. A la famille en deuil nous offrons nos condoléances.

A l'horison.

On nous annonce pour la semaine prochaine le mariage de Mlle Léa Dubé, une de nos charmantes villageoises.

THETFORD MINES

Quarante Heures.

Thetford Mines, Mégantic, 17.—Les Quanrante Heures, pour la paroisse de S. Alphonse, vont commencer le 20.

En annonçant l'ouverture des Quarante Heures, M. le curé Goudreau nous a rappelé des paroles qu'il nous adressait l'an dernier à pareille date: "Plusieurs d'entre vous vont faire leurs Quarante Heures pour la dernière fois. Quels sont ceux qui disparaîtront du monde d'ici à l'an prochain pour entrer dans l'éternité ? quels sont ceux à qui Dieu offre pour la dernière fois les grâces abondantes des Quarante Heures ? Nous ne le savons pas. Profitez-donc tous de ces grâces qui ne reviendront peut-être plus pour vous."

M. le curé à demandé aux dames de Ste-Anne de garder le Saint-Sacrement durant le jour. Comme gardiens de nuit il a désigné les messieurs dont les noms suivent :

Jeudi soir, de 9 à 10 heures, MM. Mathias Martel, Anselme Boisvert, Ludger Lamonde, François Marcoux. De 10 à 11 heures, MM. Cyrille Gagnon, J.-Bte Couture, Charles Cyr, Albert Couture. De 11 à 12 heures, MM. Victor Clavet, fils, Israël Giroux, Jean Jobin, Léandre Dostie. De 12 à 1 heures, MM. Jos. Roberge, Alfred Gagnon, Louis H. Huard, P. E. Beaudoin. De 1 à 2 heures, MM. Philéas Chamberland, Philippe Auger, J.-Bte Hébert, Louis Morisset. De 2 à 3 heures, MM. Wilfrid Garneau, Honoré Morin, Charles Lemay Jos. Alain. De 3 à 4 heures, MM. Louis J. Roberge, Aurèle Roy, fils, Rémi Laliberté, Thomas Langevin. De 4 à 5 heures, Cyrille Doyon, Benjamin Ainsley, Jos. Binette, Antoine Girard.

Vendredi, de 9 à 10 heures, MM. Louis Martel, Pierre Hinse, Louis Caouette, Elzéar Payeur. De 10 à 11 heures, MM. Michael Houghton, Jean Bouffard, Pierre Lafond, Edouard Couture. De 11 à 12 heures, Alphonse Hébert, Jos. Hébert, Eugène Lamonde, Odias Rodrigue. De 12 à 1 heure MM. Edouard Roberge, Louis Bilodeau, Jos. O. Landry, Antoine Genest. De 1 à 2 heures, MM. Jos. Richard, Louis Duclos, James Hamel, Louis Grégoire, père. De 2 à 3 heures, MM. Siméon Croteau, Paul Boissonnault, Arthur Marcoux, Etienne Grégoire. De 3 à 4 heures, MM. Alphonse Beaudoin, Eusèbe Hébert, Georges Beaudoin, Siméon Cormier. De 4 à 5 heures, MM. François Couture, Nazaire Fugère, Jos. Israël Couture, Evangéliste Mathieu.

Prédicateur de retraite.

Le Rév. Père Ange Cébron, des Pères Blancs, est arrivé le 16 au soir pour prêcher une retraite aux élèves du couvent.

Arrestation.

Notre ville a eu de la sensation le 14 au soir: l'arrestation d'un individu qu'on soupçonne d'être un des voleurs de la banque de S. Pacôme. On a trouvé sur lui $3,102, des outils (pour les gens du métier), deux bâtons de dynamite, de la nitroglycérine, et deux revolvers à huit coup chaque et bien chargés. Cet homme n'était-il pas armé pour faire tous les coups pendables ?

Il avait rôdé toute la journée dans Thetford, entrant dans les hôtels, les restaurants, suivant attentivement les nouvelles des journaux. Enfin son allure était celle d'un homme suspect. Dès sa descente du train à destination de Thetford, (il venait de S. Henri), notre police reçut l'ordre de le suivre lui et deux autres de la même farine. M. Létourneau les fila toute la journée; vers le soir ils se firent conduire à Robertson, notre police fut de la partie; ils prient le train pour Sherbrooke, notre constable y monta lui aussi, et lorsque le sifflet de la locomotive avertit les passagers qu'ils approchaient de la station de Thetford, l'un des trois individus était sous arrêt. Les deux autres ont couché ce soir-là à Garthby. Nous espérons que les détectives qui sont à la poursuite des voleurs au large les tiendront bientôt.

Une petite morale en passant.

Ces voleurs en étaient-ils à leur premier mauvais coup ? Nul doute qu'ils ne sont pas descendus d'une seule enjambée à ce degré de l'échelle sociale qui les vouent au mépris public. Ils y sont dégringolé par degré. Probablement, lorsqu'ils étaient encore tout jeunes, ils se sont permis par ci par là des petits larçins que leurs parents n'ont pas eu le courage de punir. Les larçins sont devenus plus graves et plus fréquents et les parents ont laissés faire. Peut-être aussi ces voleurs ont-ils pris le goût de voler en fréquentant les théâtres de vues animées, où on leur représentait des exploits de voleurs et de détrousseurs de coffres-forts. Leurs parents ne voyaient point d'inconvénients à les laisser aller à ces spectacles ou même à les y conduire. Voyez maintenant quels hommes sont devenus ces enfants mal élevés d'autrefois. Aujourd'hui ce sont des repris de justice qui vont traîner les prisons et les pénitenciers.

Pères et mères de familles, pensez-y deux fois. Vos enfants sont encore bons et honnêtes, si vous les laissez se corrompre l'esprit et le coeur en les laissant fréquenter les théâtres de vues animées, ils vous feront honte plus tard, et vous feront mourir de chagrin et ce sera votre faute. Vous vous en souviendrez, mais vous ne pourrez plus remédier au mal.

Funérailles.

Le 17 à 8 heures ont eu lieu les funérailles de Mlle Léa Turcotte, enfant chérie de M. Charles Turcotte, décédée à l'âge de 17 ans. Un grand nombre de parents et d'amis de la famille y assistaient.

Le cortège funèbre était conduit par M. Elzéar Lachance, entrepreneur de pompes funèbres, aidé de M. Alexis Guay.

La Congrégation des Enfants de Marie dont faisait partie la défunte, assistait en corps au service.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

S. EUGENE

Service anniversaire.

S. Eugène de Lamartine, L'Islet, 17.—Lundi le 17 courant a été chanté le service anniversaire de feu M. Joseph Bernier.

Nouvelles diverses.

Etaient de passage dans notre paroisse cette semaine, de L'Islet: MM. Honoré et Albert Dion, M. J. A. Normand, marchand, M. Désiré Gamache et Hosanna Chouinard de S. Aubert.

Mlle Bernadette Morneau est revenue enchantée d'une promenade d'une huitaine à L'Islet chez des parents et des amis.

M. et Mme Félix Vachon sont de retour d'un voyage à Québec. M. Vachon désirait subir une opération, mais comme le médecin la jugea trop dangereuse, M. Vachon nous est revenu sans avoir passé par l'hôpital. Nous faisons des voeux pour son rétablissement.

La collecte faite à domicile par les RR. SS. Franciscaines a été très abondante. Elles ont reçu partout un bon accueil. Au prône dimanche dernier, M. le curé a remercié ses paroissiens pour leur générosité.

Récolte terminée.

La récolte des pommes de terre est terminée depuis quelque temps. Elle est bonne pour les uns et mauvaise pour les autres. Chacun d'ailleurs a récolté pour ce qu'il avait fait. Le bon Dieu nous en a donné beaucoup plus que nous en méritons.

Actions de grâce.

Vendredi une grand'messe d'actions de grâce, sera chantée pour remercier Dieu des biens reçus dans le cours de cette année. Cette messe est recommandée par le bas de la paroisse. Les autres arrondissements devraient imiter cet exemple.

Bouquet de pensées.

L'âme pure est une belle rose et les trois Personnes Divines descendent du ciel pour en respirer le parfum.

BIENHEUREUX CURE D'ARS.

* * *

La miséricorde de Dieu est comme un torrent déchaîné, elle entraîne tous les coeurs sur son passage.

BIENHEUREUX CURE D'ARS.

* * *

Les petites vertus n'éblouissent pas, mais elles embaument. Ce sont les violettes de l'âme.

* * *

Le bon exemple dispose les âmes au bien. Il s'en répand une émanation encourageante et salutaire.

S. NICOLAS

S. Nicolas, Lévis, 17.—Par une erreur des typographes une ligne de la copie de l'entrefilet intitulé "Jugement rendu", que nous avons publié hier dans notre courrier de S. Nicolas a été supprimée, ce qui a eu pour effet de nous faire commettre une inexactitude que nous tenons à rectifier pour donner justice aux personnes mises en cause.

Au lieu d'écrire "M. le juge Cannon a fait remarquer aussi qu'il n'avait pas été prouvé d'une manière évidente qu'il y avait eu fraude dans l'élection de M. Demers, comme la défense a tenté de le prouver, etc..." on a supprimé les mots "qu'il n'avait pas été prouvé d'une manière évidente" et écrit: M. le juge Cannon a fait remarquer qu'il y avait eu fraude, etc... ce qui est précisément le contraire de la réalité et de ce que nous voulions dire d'ailleurs.

S. LOUIS DE COURVILLE

Joli mariage.

Lundi le 17 octobre, un bien joli mariage était célébré dans la chapelle temporaire de S. Louis de Courville. En ce jour, Mlle Exilia Giroux unissait sa destinée, aux pieds des saints autels, à celle de M. Philippe Clouet, de Beauport. L'autel était orné avec un goût exquis et les fleurs ne manquaient pas ailleurs. M. le curé Salluste Bélanger donna la bénédiction nuptiale aux nouveaux mariés. Durant la célébration de la sainte messe, un choeur de dames et de jeunes filles, amies de la mariée, fit de la très belle musique et du beau chant religieux. Mlle Lucia Giroux chanta d'une manière admirable le beau cantique de Labat, "Prier, c'est le bonheur". Mlle Jeanne A. Tessier rendit avec âme un bel "Ave Maria" de Charles Gounod. Le beau cantique, si aimé, "Ange et l'Ame" de G. Semet, fut interprété savamment par Mme Alfred Samson et Mlle Eugénie Giroux ; Mlle Emilia et Anna Vachon chantèrent admirablement bien le beau cantique du Père Lambillotte "Puissante Protectrice" (Sub Tuum). Enfin Mlle Alice Grenier rendit aussi avec talent le beau cantique de M. l'abbé F. X. Moreau, "Gloire à vous, Famille immortelle". M. Darius Bicuin, organiste de la paroisse, accompagna avec précision et talent tous ces beaux chants pieux, qui font tant de bien à l'âme et nous font tant aimer notre sainte religion. Mlle Jeanne A. Tessier s'était imposée la tâche d'exercer toutes ces belles voix. Que ces dames et ces demoiselles veuillent bien accepter nos sincères félicitations, car elles ont obtenu un fier succès et nous les engageons à ne pas s'arrêter en un si bon chemin.

Un témoin oculaire.

S. VICTOR

Beau geste.

S. Victor, Beauce, 18.—Vers la fin de septembre, une troupe d'histrions, venus on ne sait d'où, avec une bande de chiens dressés, voulut donner une "séance le dimanche soir". On espérait sans doute faire de meilleures recettes que dans les autres soirées de la semaine. Il est "vrai que deux cirques par semaine pour le village de S. Victor, c'est un peu "fort". Or, tout était prêt pour recevoir les auditeurs, lorsque M. le maire Bolduc alla signifier à ces messieurs d'avoir à s'abstenir de jouer ce soir-là ; ils voulaient vivre en paix avec Madame la Loi. En même temps, M. le curé, profitant de la circonstance des représ. monta en chaire pour avertir Tertiaires, Enfants de Marie et tous les braves

toyens de la paroisse, du devoir sérieux qu'ils avaient de ne pas se rendre à ces amusement et de ne pas encourager des vauriens qui se fichent ainsi de la sanctification du dimanche.

Résultat : salle vide, représentation transportée à un jour plus fortuné et à une paroisse plus à la mode... ? Figure déconfite de nos histrions ! Mais noble geste de la part de l'autorité et de la part de nos chers paroissiens !

Aux courses.

Ordre parfait. Ce dont il faut féliciter les actionnaires de l'hippodrome ; lesquels ont aussi décidé que les courses n'auraient plus lieu le dimanche, à l'avenir. Voilà qui est bien. Aux courses solennelles, les prix ont été gagnés par MM. Dubé et Horam Poulin. Aux courses particulières de la paroisse, MM. Busque et Abraham Bolduc ont été les vainqueurs, c'est-à-dire leurs coursiers.

Départs.

Plus de cent jeunes gens sont partis pour les chantiers et plusieurs autres partiront encore d'ici la Toussaint. Que le Sacré-Coeur de Jésus les protège !

—Cinq de nos meilleures familles, formant une colonie d'une quarantaine de personnes, nous quittent pour aller passer quelques années aux Etats-Unis. Ce sont les familles de MM. Joseph Grondin, Joseph Doyon à David, Thomas Couture, Odias Bernard et Henri Bolduc. Ces départs, que nous déplorons, nous font perdre ainsi trois de nos meilleures institutrices. Il y a déjà quelques semaines, M. Joseph Doyon, fils d'Henri, partait lui-même avec ses enfants pour Waterville Le meilleur souhait que nous puissions offrir à tous ces chers amis c'est un prompt retour au milieu de nous.

Autres changements.

M. Alfred Poulin, ci-devant fabricant de fromage, a vendu sa fabrique à M. Origène Fortin, de S. François, et a acheté le restaurant de M. Gédéon Mercier, qui reprend sa besogne de mécanicien.

M. Pierre Parent et son fils, M. Albert Parent ont vendu leur propriété à M. Thomas Cliche, de S.-Joseph et s'en vont s'établir à S.-Zacharie.

M. Stanislas Fortin, qui devait aller se fixer à Limoilou, a décidé de rester ici, et dans ce but, a racheté sa maison qu'il avait vendue à M. Siméon Doyon.

Nouvelle industrie.

M. Alfred Boucher vient d'ouvrir une boutique de ferblanterie. Nous lui souhaitons bon succès.

De l'Hôtel-Dieu.

M. Alfred Nadeau nouvellement arrivé de Lewiston, a subi heureusement, à l'Hôtel-Dieu de Québec, l'opération de l'appendicite.

Mariage.

Le 4 du présent mois, M. Cléomène-Philippe Bouffard, fabricant de fromage a épousé Mlle Lucie-Clarida Fortin, institutrice. MM. Honoré Bouffard et Stanislas Fortin pères des deux époux, agissaient comme témoins.

A la messe, il y eut de beaux cantiques rendus par les Enfants de Marie de la paroisse. Après la messe, il y eut déjeuner intime chez M. Stanislas Fortin puis les deux époux partirent pour un voyage à Québec et à Ste Anne de Beaupré, accompagnés des meilleurs voeux de tous leurs amis.

Sépultures.

Le 3 du courant, Joseph Adalbert fils bien-aimé de M. Charles Bernard et de dame Sara Dupuis, décédé à l'âge de huit ans et demi. Le pauvre enfant est parti pour le ciel après plusieurs jours de souffrance, mais emportant avec lui le Dieu et le bonheur de sa Première Communion. Heureuse coïncidence, cet ange de la terre a été inhumé le jour même où l'on célébrait la fête des anges du ciel. Aussi comme il était consolant de chanter à ses esprits bienheureux de venir au-devant de leur frère d'ici-bas pour l'emporter au sein des délices éternelles !

Le deuil était conduit par M. Chs Bernard, père du défunt ; ses frères Alfred Adélard, Olivier, Gédéon, Godefroi ; son beau-frère, M. Auguste Veilleux, M. Alexandre Bernard de Sacré-Coeur de Jésus, son cousin, M. Ernest Dupuis et plusieurs autres.

—Le 6, a été inhumée Marie Rose Florence, âgée de deux mois, fille de M. Nap. Drouin et de dame Delvina Trépanier.

—Le 7 a été chanté le service de M. Evangéliste Lachance, veuf de feu Elmire Lambert décédé à l'âge de 64 ans. Le défunt est mort chez son fils, M. Thomas Lachance, où il demeurait depuis quelque temps.

MM. Joseph Lachance, frère du défunt, ses fils Thomas et Philibert son gendre, M. Fabien Lessard, conduisaient le deuil.

Visite de paroisse.

M. le curé et M. le vicaire accompagnés de MM. les marguilliers Ph. Grondin, Jean Rancourt et Alfred Poulin, ont fait la visite de la paroisse. Voici quelques chiffres:

447 familles dont 110 au village de l'église et 50 au village de la station.

Population: 2,556, dont 1640 communiants.

Baptêmes.

Le 28 septembre, M. Joseph Bolduc, commerçant de bois, et Mme Bolduc, une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Louise Georgiana Wilhelmine. M. et Mme Docteur Georges Cloutier, de S. Georges, agissaient comme parrain et marraine.

M. et Mme Omer Paré, une fille: Marie Exilia Cécile. Parrain et marraine; M. et Mme Camille Paré.

M. et Mme Alexandre Poulin, un fils: Charles Arthur Antonio. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Poulin.

Le quatre octobre, M. et Mme Philippe Mercier, une fille: Marie Françoise Parmélia. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Rancourt.

Le treize, M. et Mme Napoléon Shink, une fille: Marie Lucienne Valérie. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Paré.

Le quatorze, M. et Mme Joseph Lagueux, deux jumelles pleines de vie: Maria Y vonne et Marie Joséphine. Parrains et marraines: M. et Mme Adélard Lagueux, et M. et Mme Napoléon Giguère.

M. et Mme Olivier Rodrigue, une fille: Marie Germaine Corinne. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Roy.

Le 16 octobre, M. et Mme Joseph Plante, cultivateur, un fils: Joseph Louis Viateur. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Gaudiose Bureau.

Malades.

Mme Adalbert Poulin, du village, est très malade et a reçu les derniers sacrements.

Aussi, Emilienne Cloutier, sept ans, protégée de M. Herm. Parent, est prise d'appendicite. La jeune enfant a fait sa première communion en viatique.

COURRIER DE S.-HYACINTHE

Les courses au Séminaire

S.-Hyacinthe, 12.—Les élèves du Séminaire ont eu leur grande journée sportive, lundi le dix. Le temps était des plus favorables et l'humeur de tous les écoliers des plus joyeuses.

Le programme commença par des joutes de croquet, où l'animation était si grande qu'on eut crû disputer de gros enjeux. Les philosophes des deux Cours, alignés comme suit: Emile St-Pierre et C. E. Hétu, représentant la Philosophie 2ème année, et E. Léveillé et L. Sénécal, représentant la Philosophie 1ère année. Les premiers furent vainqueurs. La deuxième partie s'engagea entre la Rhétorique, représentée par A. Grenier et H. St-Pierre, qui l'emportèrent sur l'éloquence des Rhétoriciens.

Le jet de balle, où il faut y mettre beaucoup de force et un peu d'habileté, fut remporté chez les Grands par Roméo Pepin et Jean Ducharme; chez les Moyens, par Ephrem Mandeville et Rod. Philie ; et chez les Petits par Ulric Roulier et Ernest Bernier.

Les Philosophes de deuxième année l'emportèrent sur leurs rivaux de la Philosophie 1ère Année, dans la joute de Balle au Mur.

Les points furent partagés dans la partie de Crosse entre les Philosophes et les Basses-Classes. Les Philosophes l'emportèrent cependant sur les Basses Classes dans les parties de Balle au Champ et de Ballon, de même que dans la joute de Lawn Tennis.

Dans une deuxième partie de Lawn Tennis, L. A. Giroux et L. Loranger l'emportèrent sur leurs adversaires P. Martineau et F. Choquette.

Les Basses Classes furent vaincues par les Hautes Classes dans le concours de Souque à la corde !

Dans l'après-midi on procéda aux courses, sous la surveillance de MM. O. Chevrette président, O. Auger, vice-président, O. Joubert, J. Hévey et A. Dubé, directeurs.

M. Nap. Latraverse gagna le 1er prix dans les courses ouvertes et MM. Aimé Lafontaine et E. Léveillé se séparèrent la deuxième mention.

Dans les courses à trois jambes, Dufresne, Peloquin s'assurèrent les premiers prix, tandis que A. Haide et Gingras prenaient les deuxièmes, dans la classe des petits.

Les vainqueurs chez les moyens, furent: 1er prix R. Gagné, A. Cournoyer ; 2ème Berthiaume et Langevin.

Chez les grands, MM. Beauchamp et Morasse prirent les premiers prix, et Cotnoir et G. Martel, les deuxièmes.

MM. A. LaFontaine, 1er prix, et E. Allard, 2ème prix furent les vainqueurs de la course de deux minutes.

La course des grands fut gagnée par, 1er G. Beauchamp, et 2e Olivier Aubin. La course des moyens, par 1er, Fernand Choquette, et 2e E. Mandeville. La course des petits par, 1er, G. Peloquin et 2e E. Gélinas.

Comme les maigres sont souvent plus agiles que les gras on avait une course pour les gros. A. Darche gagna le premier prix et A. Lafontaine, le second.

La course des quatre minutes fut remportée par, 1er R. Poirier, 2e James Thompson, et 3e, Victor Delâge.

La course dans les poches était divisée en trois classes. Celle des grands eut pour vainqueurs : 1er Roch Hébert et 2e, A. Darche ; celle des moyens : 1er Nap. Latraverse, et 2ème, Horace Laporte ; celle des petits, 1er, Germain Archambault et 2ème Osias Rolland.

La course aux tartres, très intéressante, fut gagnée par 1er Edouard Tétreault et 2ème Gaston Beauchamp.

La course des bottines, fut remportée, après beaucoup de travail et d'hilarité par, 1er, René Morasse, et 2ème, Ed. Tétreault.

Le concours dans les anneaux, chez les grands, fut gagné par 1er, H. Messier; 2e, E. Laporte ; chez les moyens, par 1er, Latraverse et 2e, C. E. Senay ; chez les petits, par 1er, G. Peloquin et 2e, H. Lamothe.

La course à l'âne eut pour vainqueurs, avec mention spéciale pour leur habileté remarquable, MM. Hétu, Beauregard, O. O. Larose.

Les Humanistes l'emportèrent sur les Rhétoriciens dans le tournoi de Petite-Balle.

Pour la distribution des prix, dans la soirée, on avait préparé un joli programme, ayant pour en-tête : "L'arc trop longtemps tendu finit par se briser". La fanfare ouvrit le concert par une jolie marche d'entrée. Dominique Gaspard, pour la circonstance, avait blanchi sa peau : il fit la lecture de la distribution des prix.

Cette lecture, toujours amusante même pour les plus sérieux, fut suivie d'une gentille comédie en deux actes "A qui le neveu" de T. Botrel. La distribution des rôles était comme suit :

PERSONNAGES

Balochard, bourgeois, F. Fortin ; Dupiton, ami de Bolachard, R. Vadnais ; Cyprien, neveu de Dupiton, A. Darche ; Sostène, neveu de Balochard, H. Lefebvre ; Georges, fils de Balochard, O. Auger ; Benoit, frère de lait de Georges, H. Nadeau; Théobald, usurier, L. Beauregard ; Saturnin, concierge, N. Latraverse.

La scène est à Paris de nos jours, chez Balochard. Faisons en passant une mention spéciale pour H. Lefebvre dont la diction et le jeu de scène sont dignes d'un artiste.

La soirée se termina par le chant national "O Canada".

Des prix spéciaux furent donnés à MM. Lefebvre, Brodeur et Lalime pour le ballon chez les petits ; à Olivier Joubert, pour la balle au champ. Un prix de sagesse fut décerné à Philippe Cardin, et un d'encouragement, dans les courses des grands, à Eugène Leveillé.

Le juge en chef des courses offrit un prix spécial de gourmandise; G. Miller l'obtint avec force compliments. Un prix spécial fut aussi offert à Panet Raymond, pour l'encouragement qu'il donne au sport national "La Crosse".

L'abbé Emile Chartier avait offert des prix pour être distribués aux vainqueurs d'un amusement quelconque. On choisit le "Peggy" et MM. Emile S. Pierre, A. Dutilly, L. Beauregard, A. Giroux et J. DeBelleval obtinrent chacun une récompense.

Somme toute, cette journée d'amusements fut des plus agréables et restera longtemps dans le souvenir des collégiens.

L'Exposition de S. Hyacinthe

LISTES DES PRIX

S. Hyacinthe, 14.—

Etalon canadien importé — 1er prix, J. A. W. Gatien.

4 ans et plus—1er, N. Bouvier.

1 an—1er, J. B. Picard.

Jument canadienne, 1 an—1er, Horace Morin; 2e, Ls. Lalime; 3e, V. Michon ; 4e, J. B. Picard ; 5e, J. B. Phaneuf.

Pouliche canadienne, 2 ans—1er, H. Morin, 2e, J. Beauregard; 3e, A. Bernier; 4e, J. B. Picard.

Jument et poulain canadiens—1er, J. B.Phaneuf.

Etalon âgé léger—1er, A. Bourgault; 2e, M. Beauregard.

Etalon 3 ans léger—1er, J. B. Phaneuf; 2e, H. Archambault; 3e, J. Laporte.

Etalon 2 ans léger—1er, Z. Larivière; 2e, W. Desloges.

Jument légère—1er, Nap. Michon; 2e, N. Daigneault; 3e, A. Brodeur; 4e, J. Brient.

Pouliche légère 3 ans—1er, O. Bélisle; 2e, W. Beauregard; 3e, A. Lamoureux; 4e, J. Gauvin.

Pouliche légère 2 ans—1er, C. Boucser; 2e, J. Nichol; 3e, L. Rodier; 4e, J. B. Messier; 5e, V. Desmarais.

Jument et poulain légers—1er, V. Michon; 2e, C. Vincent; 3e, L. Rodier; 4e, J. Laporte; 5e, Alph. Blanchard.

Jument enrégistré imp.—1er, J. A. Gatien.

Etalon âgé—1er, D. Beaudry; 2e, N. Labonté; 3e, D. Béchard.

3 ans pesant—1er, E. Roy; 2e, J. B. Picard.

2 ans, pesant—1er, A. Chabot; 2e, J. B. Picard.

Jument pesante—1er, J. Michon; 2e, H. Archambault; 3e, O. Guertin; 4e, X. Hébert; 5e, F. Laplante.

Pouliche pesante, 3 ans—1er, F. Laplante; 2e, J. Nichol; 3e, I. Bernard; 4e, J. Gauvin.

2 ans—1er, M. Beaumont; 2e, O. Blanchet; 3e, A. St-Pierre; 4e, A. Richer; 5e, Nap. Bienvenue.

1 an—1er, J. Archambault; 2e, J. Boulay; 3e, E. Michon; 4e, J. Gauvin.

Pouliche et poulain pesants—1er, H. Archambault; 2e, A. Chabot; 3e, X. Hébert; 4e, W. Chabot; 5e, Z. Larivière.

Chevaux de traits, une paire—1er, Ant. Chenette; 2e, H. Lussier; 3e, J. B. Picard; 4e, W. Chabot; 5e, J. Desmarais.

Cheval attelé sur voiture légère—1er, J. Boulay; 2e, V. Michon; 3e, A. Arpin.

Cheval attelé sur une voiture de famille—1er, J. Bissonnet; 2e, J. Desmarais.

Chevaux attelés sur une voiture de famille—1er, Alex. Gauthier.

Etalon de 3 ans et plus, d'usage général—1er, H. Gagnon.

Jument de 3 ans et plus, d'usage général—1er, J. Archambault; 2e, Nap. Michon; 3e, L. A. Plante; 4e, J. Desmarais.

Jument et son poulain de l'année, d'usage général—1er, E. Diguette; 2e, A. Richer; 3e, André St-Pierre.

BETAIL CANADIEN

Taureau de 3 ans et plus—1er, L. A. Plante.

Taureau de 1 an—1er, Ls. Lalime.

Vache à lait—1er, Ls. Lalime.

Taure de l'an—1er, Ls. Lalime.

Génisse de l'année—1er, Ls. Lalime; 2e, L. A. Plante.

Troupeau de 3 vaches et d'un taureau—1er, L. A. Plante.

BETAIL AYRSHIRE

Taureau de 3 ans et plus—1er, G. Rainville.

Taureau de 2 ans—1er, C. Chabot; 2e, C. Langevin; 3e, Jos. Larche.

Taureau de 1 ans—1er, L. Courtemanche; 2e, Rémi Lavigne.

Veau de l'année—1er, D. Beauregard; 2e, G. Rainville; 3e, Z. Dauphinais.

Vache à lait—1er, Horace Morin; 2e, G. Rainville.

Vache de 3 ans—1er, Cléophas Chabot.

Vache de 2 ans—1er, Horace Morin; 2e, C. Langevin.

Taure de 2 ans—1er, Jos. Larche.

Génisse de l'année—1er, A. Colpren; 2e, D. Beauregard; 3e, G. Colpren.

Troupeau de 3 vaches et d'un taureau—1er, G. Rainville; 2e, C. Chabot.

BETAIL HOLSTEIN

Taureau de 3 ans et plus—1er, Pierre Choinière.

Taureau de 2 ans—1er, Métairie; 2e, A. Bourque; 3e, W. Beauregard.

Taureau de 1 an—1er, H. Lussier; 2e, F. Chenette; 3e, F. Beauregard.

Veau de l'année—1er, R. Lemery; 2e, H. Beauregard; 3e, J. B. Messier.

Vache à lait—1er, H. Lussier; 2e, A. Gervais; 3e, A. Gauthier; 4e, Métairie; 5e, H. Beauregard.

Vache de 3 ans—1er, R. Beauregard; 2e, Wilfrid Beauregard.

Vache de 2 ans—1er, H. Beauregard; 2e, Métairie.

Taure de 2 ans—1er, Rodrogue Beauregard.

Taure de 1 an—1er, Frs. Chenette; 2e, R. Beauregard; 3e, H. Lussier; 4e, H. Beauregard.

Génisse de l'année—1er, H. Beauregard; 2e, J. B. Messier; 3e, Frs. Chenette.

Troupeau de 3 vaches et d'un taureau—1er, H. Beauregard; 2e, F. Chenette.

BETAIL CROISE

Vache à lait—1er, W. Beauregard; 2e, R. Lavigne; 3e, D. Beauregard; 4e, J. B. Ravenel.

Vache de 3 ans—1er, J. Pion; 2e, H. Beauregard; 3e, A. Bazinet; 4e, Nap. Girard.

Vache de 2 ans—1er, H. Lussier; 2e, H. Beauregard; 3e, A. Bazinet; 4e, H. Morin.

Taure de 2 ans—1er, J. Gauvin; 2e, J. Pion; 3e, H. Lussier; 4e, W. Beauregard.

Taure de 1 an—1er, A. Rainville; 2e, P. Lussier; 3e, H. Morin; 4e, Aug Bazinet.

Génisse de l'année—1er, R. Lavigne; 2e, Ant. Gervais; 3e, J. B. Ravenelle.

Troupeau de 4 vaches—1er, P. Choinière; 2e, Aug. Bazinet; 3e, W. Beauregard, etc.

Taureau de 2 ans—1er, R. Lavigne; 2e, J. Gauvin; 3e, J. B. Turcot.

Taureau de 1 an—1er, A. Bazinet; 2e, W. Bienvenue; 3e. Jos. Laporte.

Veau de l'année—1er, Rémi Lavigne; 2e, Z. Papierre; 3e, R. St-Pierre.

Brebis de 2 ans plus shrepshires—1er, D. Beaudry.

Brebis de un an plus shrepshires—1er, Hector Morin.

Brebis de l'année shropshires—1er, H. Beauregard.

Brebis de l'année oxford—1er, Hector Morin.

LEICESTER

Bélier de 2 ans et plus—1er, Métairie.

Bélier de l'année—1er, Métairie.

Brebis de 2 ans plus—1er, Métairie.

Brebis de l'année—1er, Métairie.

COTSWOLD

Bélier de 2 ans et plus—1er, A. Gaucher; 2e, H. Morin; 3e, Nap. Daigneault.

Bélier de 1 an—1er, A. Gaucher; 2e, H. Morin.

Bélier de l'année—1er, A. Gaucher.

Brebis de 2 ans, et plus—1er, A. Gaucher; 2e, N. Daigneault; 3e, H. Morin.

Brebis de 1 an—1er, A. Gaucher.

Brebis de l'année—1er, N. Daigneault; 2e, A. Gaucher; 3e, H. Morin.

LINCOLN

Bélier de un an—1er, Henri Pelletier.

Brebis de 2 ans et plus—1er, H. Pelletier; 2e, Nap. Bienvenue.

Brebis de l'année—1er, Henri Pelletier.

CROISES

Brebis de 2 ans et plus—1er, Nap. Daigneault; 2e, A. Gaucher; 3e, Inconnu.

Brebis de un an—1er, Daigneault; 2e, A. Gaucher; 3e, Nap. Bienvenue.

Brebis de l'année—1er, N. Daigneault; 2e, H. Pelletier; 3e, H. Morin.

Troupeau de 3 brebis et d'un bélier enregistré—1er, A. Gaucher; 2e, N. Daigneault; 3ee, Métairie.

Brebis de 2 ans et plus—1er, W. Chabot; 2e, O. Bélisle.

Brebis de un an—1er, W. Chabot; 2e, J. Morin; 3e, Nap. Girard.

Brebis de l'année—1er, W Chabot; 2e, H. Beauregard; 3e, Inconnu.

Bélier de un an—1er, E. Lagacé.

Bélier de l'année—1er, Nap. Bienvenue; 2e, J. Daigneault; 3e, A. Gaucher.

YORKSHIRE

Verrats de l'année—1er, Arthur Chabot.

Truies de un an—1er, H. Tétreault

Truies de l'année—1er, A. Chabot; 2e, Inconnu.

CHESTER

Verrats de 2 ans et plus—1er, Métairie.

Verrats de un an—1er, Charles Boucher.

Verrats de l'année—1er, J. Archambault; 2e, A. Chabot; 3e, A. Gaucher.

Truies de 2 ans et plus—1er, A. Gaucher; 2e, Métairie.

Truies de un an—1er, Métairie; 2e, A. Gaucher.

Truies de l'année—1er, Métairie; 2e, A. Gaucher; 3e, H. Beaureegard.

TAMWORTH

Verrats de l'année—1er, Ls. Lalime.

Truies de un an—1er, Ls. Plante.

Truies de l'année—1er, Ls. Lalime.

CROISEES

Truies de 2 ans et plus—1er, Métairie.

Truies de un an—1er, A. Gaucher; 2e, J. Gauvin; 3e, H. Bergeron.

Truies de l'année—1er, A. Chabot; 2e, E. Lagacé; 3e, Métairie; 4e, L. Lussier.

GALLINACEES

Un couple de poules Rhode Island rouge—1er, P. Péloquin; 2e, La ferme avocole Y.

Un couple Rhode Island rouge de l'année—1er, P. Péloquin; 2e, La ferme avicole Y.; 3e, Métairie.

Un couple Plymouth Rock gris vieux—1er, La ferme avicole Y.; 2e, Métairie; 3e, Ulric Jeannotte.

Un coupe Plymouht Rock gris jeunes—1er, H. Morin; 2e,J. Leblanc; 3e, Métairie.

Un couple Plymouht Rock blanc vieux—1er, La ferme avocole Y.

Un couple Plymouth Rock blanc jeunes—1er, La ferme avocole Y.

Un couple Leghorn brun vieux—1er, Amable Jacques.

20 lbs de beurre de laiterie—1er, A. Arpin; 2e, Aug. Poulin; 3e, Métairie.

Beurre de beurrerie en boîte de 56 lbs—1er, A. Bazinet; 2e, U. Grenon.

Une boîte de fromage jaune ou blanc—1er, E. Patenaude; 2e, E. Houle; 3e, Osias Fontaine; 4e, B. Beauregard.

Centenaire du Séminaire

S. Hyacinthe, 17.—Une assemblée préliminaire d'un certain nombre d'anciens élèves a eu lieu à l'Hôtel de Ville de cette ville, pour procéder à l'organisation des fêtes du centenaire de la fondation du Séminaire de S Hyacinthe. L'assemblée a eu lieu sous la présidence de Mgr Guertin, V. G. ; M l'abbé Arthur Vézina, du Séminaire, agissait comme secrétaire.

Un comité général, qui aura le pouvoir de s'adjoindre d'autres membres a été constitué avec le personnel suivant :

Président honoraire : S. G. Mgr Bernard; président actif, Mgr Guertin; vice-président, M. le Chevalier Richer et M. le chanoine Dauth ; secrétaires M. l'abbé Arthur Vézina et M. J. de L. Taché.

Membres du comité général ; Sir Frs Langelier, sir Alexandre Lacoste, l'hon. L. P. Brodeur, ministre de la marine ; l'hon. juge Mathieu l'hon. juge Demers, l'hon. juge Bazin, l'hon. juge Wilfrid Sicotte, l'hon. sénateur Dessaulles l'hon. N. Pérodeau, l'hon. sénateur P. Aug. Choquette, l'hon Ernest Choquette, l'hon. juge Mulvena, M. A. Beauparlant, député de S. Hyacintre ; M. Joseph Demers, député de S. Jean ; l'hon. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique, Rév. M. A. Sénécal, curé de la cathédrale ; M. le chanoine F. X. Jeannotte Rév. Nap. Leclerc, Rév. Charles Gaboury Rév. D. Fitzgerald M. Ls Lussier, avocat, M. Aimé Gendron, avocat Rév. Edouard Blanchard, Rév. M. Audette, M. J. R. Archambault, avocat, M. Victor Morin, notaire M. le Dr Régis Latraverse, R. P. Daigneault, S. J., R. P. Durocher, S. J., M. Hugo Dubuque, avocat, Dr Eugène St-Jacques, sr., M. Gustave Papineau M J. B. Gendreau, notaire, Rév. J. M. C. Davignon, Rév. Amédée Lefebvre, Rév. M. Clapin, supérieur du Collège Canadien à Rome R P. Gendreau, P. Letendre, Rév. Henri aBithazard, Dr Magloire Turcotte, député de Pontiac ; M. le chanoine Savaria M. René Morin, notaire, Rév. Chs Collin, M Samuel Casavant, Rév. J. Alard, Rév. John Hackett, Rév. P. Trottier, Rév. W. Bathazard M. David Lavigne, directeur de "La Tribune" de Woonsocket, Dr J. Girouard, Dr Eugène Turcot, M. Albany Beauregard, Rév. A. Allaire, Dr Auguste Beaudry, le notaire Albert Jodoin Dr Gaston Lapierre.

Ce comité doit rencontrer les autorités du Séminaire bientôt pour régler les grandes lignes de la célébration. Il est dans l'intention des anciens élèves de faire à la corporation de leur Alma Mater un cadeau digne de l'oeuvre bientôt centenaire si magnifiquement poursuivie par cette grande institution.

Conseil de Ville

La dernière séance s'ouvre sous la présidence de M. le maire Payan. Sont présents MM. les échevins Payan, Messier, Marin, Marchessault, Charpentier, Huette et Dussault.

Le président du comité des finances étant absent, l'examen des soumissions pour les débentures émises par la cité est renvoyée à la prochaine séance.

Est lu le rapport des évaluateurs de la cité pour la Canadian Pipe Organ Mgr Co. Cette manufacture est évaluée à $14,000.

Sont mises à l'étude deux requêtes, l'une de M. Simon Tétreault, demandant qu'une lumière soit placée à l'angle des rues Héloïse et Ste Catherine, et l'autre d'un groupe de contribuables demandant la même faveur pour le coin des rues Héloïse et du Séminaire.

Le refuge des charretiers devant être changé de place à cause des nouvelles constructions de la Cie Ames & Holden, le conseil décide de le placer dans la maison de Mme Vve F. Houle, moyennant un loyer de $2 par mois.

Est déposée aux archives une lettre de MM. J. A. Blondin et J. A. Cadotte, déclarant qu'ils retiraient toute proposition d'échange de terrain avec la cité le long de la rue S. Louis.

M. l'échevin Marin annonce qu'à la prochaine séance il demandera au conseil l'achat d'un boghey de $150 pour le chef de police, celui que la ville possède étant en mauvais état et proposera aussi que des soumissions soient demandées pour changer une partie de la couverture du bâtiment habité par le chef.

Divers

M. et Mme Maurice Laporte, de S. Basile, étaient de passage à S. Hyacinthe, la semaine dernière. Mariés en France le mois dernier, tous deux terminaient leur voyage de noces par une visite à des parents et à des amis de notre ville.

—Un nommé Eugène Lamont, âgé de 52 ans, a été arrêté ces jours derniers à S. Hyacinthe par les constables Gagnon et Bluteau, sous l'accusation de tentative de meurtre contre la personne d'un nommé Siméon Dufresne, résidant à Montréal, rue S. Denis. L'accusé a été ramené à Montréal et a comparu mardi matin en cour de police.

—On annonce pour le 17, aujourd'hui, le mariage de M. Louis Morrier, machiniste chez MM. Augustin & Daudelin, avec Mlle Olévina Bergeron, de cette ville.

—A Montréal, le 9 octobre 1910, l'épouse de M. Arthur Nault, de la maison Granger Frères, limitée, une fille, baptisée Marguerite Marie Virginie. Parrain, M. le Chevalier Nault, régistrateur de S. Hyacinthe et Mme Nault, grands-parents de l'enfant.

—Aujourd'hui, la manufacture O. Chalifoux & Fils limitée est fermée en signe de deuil et pour permettre à ses employés d'assister au service anniversaire qui a été chanté à l'église paroissiale pour le repos de l'âme de Pierre Chalifoux, en son vivant l'un des principaux actionnaires de cette importante compagnie.

Courrier de l'Ouest

Fête du T. S. Rosaire

S. Norbert, Man., 17.—La fête du Très Saint Rosaire a été célébrée avec grande solennité à S. Norbert. Il y eut chant et musique superbes, sermon magnifique sur l'amour que nous devons témoigner à Marie. Grand nombre de paroissiens se sont approchés ce jour-là de la Table Sainte, excellent moyen de fêter dignement cette bonne mère du Ciel. Somme toute, cette belle fête a réjoui tous les coeurs.

Décès

Le 2 courant, est décédée à Grande Pointe, Dame Malvina Goulet, épouse de feu M. François Blais.

Service et sépulture, mercredi le 5 courant. Ont signé le registre mortuaire : William Vermette, Damase Goulet, Roland Tellier, Alfred Carrière, Donat Leclair, Hyacinthe Lepine, Bernard Rodriguez, L. Rioux, Emery Blais, C. T. Heinball, Roland Lord.

Mariage

Lundi de cette semaine, M. J. R. Corbeil, de S. Boniface, conduisait à l'autel, Mlle Marie Marthe Marchand, institutrice, fille de M. J.-Bte Marchand, de cette paroisse.

Après un somptueux déjeuner pris chez le père de la mariée, les nouveaux époux se sont rendus à S. Boniface.

Ad multos annos !

Visiteurs distingués

Etaient en visite au presbytère lundi : Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de S. Boniface, MM. les abbés Garriguet, P.S.S. de Paris, supérieur général des Sulpiciens, Herzog, P.S.S. de Rome, procureur général de la même société, Dyer, P.S.S. supérieur du Séminaire de Baltimore, Mainfa, P.S.S. professeur au Séminaire de San Francisco, et les RR. PP. Delouche, o. m. i., provincial des Oblats de Belgique, Magnan, o. m. i., provincial des Oblats de S. Boniface, et Poitras, o. m. i., procureur des Oblats, Eglise Ste Marie, Winnipeg.

Mmes J. Prud'Homme et Duperré de S. Boniface, étaient de passage ici mardi.

M. J. Bte Monchamp et sa famille doivent partir sous peu pour aller résider au Lac Pelletier, Sask.

M. Edmond Beaudry, E. E. D., de S. Boniface, est en villégiature à S. Norbert pour quelques semaines.

Dom Jean Marie, o. c. r., abbé mitré de Bellefontaine, France, est attendu ces jours-ci au monastère des Cisterciens de S. Norbert.

Naissances

Fannystelle, 18.—M. et Mme Almeda Hamel une fille, elle porte les noms de Marie Jeanne. Parrain et marraine : M. Armand Hamel et Mlle Ida Hamel.

M. et Mme Geo. Menard une fille.

Les francs tireurs

Les francs tireurs suivants ont visité les bords du lac Manitoba cette semaine pour y faire la chasse aux canards : MM. Marcel Mollot, Henri Piché, Ernest Mollot, Gédéon Couture, Ovide Dureault. Les sacs étaient bien remplis puisque 150 canards y ont perdu la vie. Chose assez rare, un pelican fut abattu, le chasseur qui l'a tué a raison d'être fier de son coup de feu, car l'oiseau était gigantesque 7 pieds du bout de l'aile à l'autre. Nos chasseurs étaient en automobile.

Un engin

Un nouvel engin à gazoline Hart Parr a été débarqué à Fannystelle, l'acheteur est M. Hal Phillips. Encore un peu de temps, et dans les alentours nous ne verrons plus la prairie vierge car celui-là encore servira au labour.

Divers

Monseigneur Dugas, de l'archevêché était en visite ici, ainsi que MM. les abbés Dérome et Hogue.

—M. Eug. Painchaud a failli perdre le plus jeune de ses garçons, le résultat d'un coup de pied de cheval.

—Il y a une dizaine d'hommes qui travaillent au creusage de la cave de notre école.

—M. Frank McDermotot, et M. C. Munson, ont visité Winnipeg cette semaine.

—Un bon nombre de nos cultivateurs se proposent d'aller voir notre chère Province de Québec, cet hiver, nous mentionnerons plus tard les noms de ceux qui feront l'heureux voyage.

—Fannystelle a envoyé près de 200,000 minots de blé à Fort William, cet automne.

—Un ancien confrère, M. Eug. Leblond a visité Fannystelle cette semaine.

—M. Odilon Bourque est retourné dans sa famille, à Haywood, après avoir fait les battages ici.

—M. Ledoux passera l'hiver au presbytère ; c'est lui qui sera sacristain. M. Pelland sort de charge.

—Mme Odilon Arnal, sr., de Starbuck, a visité sa fille, Mme Geo Ménard.

—Mme André est en promenade chez son frère, notre curé.

—Mme Normandeau, mère de Mme Henri Arnal, a passé plusieurs jours à Fannystelle.

COURRIER DE SHERBROOKE

Retraite

Sherbrooke, 13.—Au delà de 1000 enfants suivent actuellement les exercices de la retraite prêchée par le Rév. Père Gauthier.

Divers

La Révde Sr Pierre d'Alcantara, des Soeurs Grises, et Sr. St. Anne d'Auray sont arrivées ici pour prendre la direction de l'hospice du Sacré-Coeur.

Les chars électriques qui viennent de cesser de circuler à cause des réparations nécessaires au pouvoir, reprendront leur circuit vers le milieu de la semaine prochaine. On profite de cet arrêt pour réparer le pont Wolfe, près de la salle des Arts.

Les personnes suivantes peuvent se présenter à l'hôpital S. Vincent de Paul pour y réclamer des objets gagnés durant le bazar. M. O. I. Roy, un parapluie; F. Bissonnette, une table; E. Marcotte, une pelotte à épingle; Mlle M. Roy, une collerette; R. Simson, sentre de table; J. Thomson, couverture.

Cour criminelle

Narcisse Gagné, de Mégantic, accusé de viol, a été acquitté ce matin après que le jury eut rendu un verdict de non-coupable.

Le jeune Fortier, déclaré coupable de vol par conversion mais fortement recommandé à la clémence de la cour vu son jeune âge il a été condamné à 30 jours de prison.

Du français

Il nous fait plaisir de voir circuler dans la ville la voiture de malle, portant en titre flamboyant l'inscription française "Poste royale". C'est un point gagné par nos jeunes de l'A. C. J. C. Le cercle Larocque peut être fier de son premier succès, mais il ne s'arrêtera pas là. Tous nos services publics y passeront, et grâce à la bonne volonté de nos ministres, sinon à celle des employés du gouvernement, nous aurons du français là où il doit y en avoir; pour cela il ne suffit pas seulement de vouloir, mais il faut aussi mettre en pratique ce que l'on veut; que tous nos canadiens se donnent la main, et que chacun contribue, dans sa sphère à la restauration de notre belle langue française.

Carnaval

Le premier carnaval de la saison aura lieu au Stadium mardi prochain le 18 octobre.

Cour Criminelle

Sherbrooke, 14.—L'enquête dans la cause de J. Comtois, accusé de viol, vient de se terminer, le verdict sera rendu tout probablement aujourd'hui. La cause de May Doherty, de Lennoxville, accusée d'infanticide, viendra ensuite.

Voici quelques détails recueillis à propos de cette accusation de bigamie portée contre Pinault alias St-Laurent. Celui-ci qui était tailleur au magasin départemental de M. Alfred Lanctôt, demeurait à Montréal antérieurement. Il y a quelques années il épousa une jeune montréalaise dont il eut trois enfants. Il disparut un jour sans qu'on pu le retrouver. Il s'était enfui aux Etats-Unis, paraît-il; puis il était venu s'établir définitivement à Sherbrooke où il épousa une demoiselle Charest. Comme extrait de baptême il avait en cette occasion fait venir celui d'un de ses cousins, M. Alexis St-Laurent, dont il prit le nom. L'enquête préliminaire dans cette affaire aura lieu lundi debant le magistrat de district Mulvena.

Cour Supérieure

Devant le juge Globensky est commencée ce matin la cause de Joseph Ruel, de Marbleton vs la corporation du village de Marbleton. Précis de l'affaire: le demandeur réclame $700 de dommages de la corporation pour la construction d'une chaussée en béton, laquelle lui cause un dommage qu'il évalue au montant ci-dessus. La defenderesse nie avoir causé du dommage à Joseph Ruel en construisant la dite chaussée.

Au Cercle Laroque

Hier, séance régulière du cercle. Le président, après avoir présenté le nouveau directeur, M. l'abbé Chartier qui vient de remplacer M. l'abbé Vincent, devenu directeur des élèves du petit séminaire, lui souhaita la bienvenue au nom de tous. M. l'abbé Chartier remercia les membres du cercle de leur sympathique accueil, leur promettant tout son appui dans l'oeuvre qu'ils poursuivent comme une des ramifications de la grande association de la jeunesse canadienne-française. M. l'abbé Chartier part aujourd'hui pour St-Hyacinthe dans l'intérêt du cercle Laroque.

Deux nouveaux membres furent admis dans l'association, et après des discussions assez vives sur différents sujets d'intérêt privé, le président demanda, qu'après le premier succès obtenu, par l'inscription du français sur la voiture des postes, l'on poursuive avec tenacité la campagne entreprise en faveur de l'introduction du français dans les services publics; il proposa, en conséquence, qu'une délégation composée de trois membres soit envoyée auprès de la Chambre de Commerce de notre ville pour demander son appui dans cette campagne. La proposition fut adoptée à l'unanimité et le président P. H. Dubuc, le vice-président Louis Codère, et le secrétaire - correspondant Edouard Boisvert, furent choisis comme délégués. Le cercle décida ensuite de donner le 10 novembre un grand Euchre-Bridge.

Listes électorales

Hier a eu lieu, par le conseil, la revision de la liste électorale et l'examen des nouveaux noms inscrits, pour constater si tels noms étaient qualifiés pour l'inscription. Il y avait 408 applications nouvelles : 232 ont été approuvées et 176 refusées.

Missionnaire de passage

Le R. P. Leboeuf, missionnaire d'Afrique, est venu au Séminaire S. Charles, rendre visite à un de ses confrères, le Rév. M. Lefebvre, qu'il n'avait pas revu depuis 31 ans. Le R. Père donna une intéressante conférence au Séminaire sur ses voyages, ses aventures, là-bas, en Afrique. Doué d'une voix chaude et sympathique, il tint pendant de trop courts instants tous ses auditeurs suspendus à ses lèvres. Le R. P. Leboeuf était venu au Canada pour assister au Congrès Eucharistique de Montréal.

A la Chambre de Commerce

Hier soir réunion au Monument National de la Chambre de Commerce sous la présidence de M. F. H. Hébert. Des questions très importantes furent discutées parmi lesquelles, nous signalons :

1o Celle des bons postaux. L'on trouve que nos bons postaux actuels ne sont pas pratiques en ce sens qu'ils sont trop grands de forme, sans responsabilité de l'expéditeur, qu'ils ne sont pas payables en aucun endroit du Canada, mais à des endroits déterminés, inconvénient que l'on ne trouve pas dans les mandats express, etc., etc.

2o Celle de l'essai du pavage de nos rues en commençant par la rue Wellington. Tous les ans cette rue est macadamisée à nouveau; un rouleau à vapeur nous assourdi par son bruit ou nous étouffe par sa fumée, et quinze jours après qu'il a fini de niveler, nous sommes encore dans la boue.

3o On discuta enfin la question des taux d'entrée de notre exposition, mais là-dessus sans en venir à une résolution.

La prochaine réunion aura lieu le 26 octobre courant.

La cause S. Laurent

Sherbrooke, 18.—Ce matin, Pinault alias S. Laurent est comparu devant le juge Mulvena pour répondre à l'accusation de bigamie portée contre lui. Il a plaidé coupable, et a même avoué avoir eu une troisième femme. La sentence sera rendue mercerdi.

Nomination

M. l'abbé P. J. A. Lefebvre, du séminaire, et Son Honneur le juge Mulvena viennent tous deux d'être nommés membres du comité général qui doit s'occuper de l'organisation des grandes fêtes du centenaire du séminaire de S. Hyacinthe.

La nouvelle gare

Désormais ceux qui voudront prendre le train du Pacifique devront se rendre à la nouvelle gare, dont l'inauguration vient d'avoir lieu, et où maintenant arrivent et partent tous les passagers. La vieille gare servira simplement pour le fret.

A la Cour Criminelle

A l'ouverture de la Cour Criminelle, Son Honneur le juge Hutchison donna ordre aux huissiers de ne laisser entrer personne au-dessous de 16 ans, puis l'on continua les témoignages en rapport avec May Doherty, accusée d'infanticide, les Drs Winder, C. J. Williams, Austin et Bachand furent entendus. Il ressort de l'ensemble de leurs témoignages que la cause directe de la mort de l'enfant est incertaine, vu que les uns affirment qu'il y a eu strangulation et les autres que non. Les témoignages se continueront demain.

Les automobilistes

Samedi a eu lieu à l'hôtel Magog une assemblée des directeurs de l'association des automobiles des Cantons de l'Est qui aujourd'hui compte 104 membres. On discuta surtout sur l'amélioration à faire aux chemins, des prix se montant à $100 seront offert pour encourager ce mouvement. On prit en sérieuse considération la proposition faite par l'un des membres, de placer sur les routes des poteaux indicateurs.

Concours de labour

Un concours de labour aura lieu mercredi, sur la ferme Collins, chemin de Drummond, sous les auspices de la "Sherbrooke et Belvedere Ploughmen's Association". Les entrées sont nombreuses et on s'attend à un concours très intéressant.

Vices du Sang

CONSTIPATION

EXCÈS DE BILE

et toutes les maladies du FOIE et de l'ESTOMAC cèdent à l'action des

Se trouvent dans les bonnes pharmacies. Vente en gros, à Québec, par W. Brunet & Cie, et Dr Ed. Morin & Cie.

Concessionnaire pour le Canada :

ULD. FRANCŒUR

Hillhurst-Québec.

COURRIER DES TROIS-RIVIERES

Feu Mme Chs. Pagé

Trois-Rivières, 18.—Les funérailles de feu Mme Pagé ont eu lieu hier matin, au milieu du concours d'une foule de parents et d'amis, à l'église S. Philippe. M. le chanoine Denoncourt, curé de la paroisse, a officié, assisté de MM. les abbés Eug. Denoncourt et T. Giroux, le premier, chapelain des Frères et le second, professeur, au Séminaire.

Deux messes furent dites simultanément aux autels latéraux, par M. le Supérieur du Séminaire, le Chanoine Arcand et M. J. E. Carbonneau, vicaire, à la paroisse.

Des bouquets spirituels et des fleurs ont été envoyés en grand nombre.

Pour les pauvres

Jeudi soir, il sera odnné aux âmes charitables de la ville, de faire l'aumône d'une façon avantageuse. Le public pourra donner 50 sous pour entendre jouer une pièce qui vaut mieux que cela et ce 50 sous sera une aumône pour les pauvres; excellente occasion pour tous, dont il faut profiter.

COURRIER DE RIMOUSKI

Les malles

Rimouski, 18.—Il semble qu'on fasse jouer de fortes, de très fortes influences même pour qu'on enlève à Rimouski le débarquement et le transport des malles européennes. Quelques-uns affirment de plus qu'on réussira, les Rimouskois semblant très peu disposés à se défendre et leur représentant ne voulant rien dire et ne pas s'intéresser au débat.

Une ligne de bateaux

Aurons-nous bientôt à Rimouski une ligne de bateaux s'occupant du transport des marchandises et des passagers entre notre ville, certains points de la côte, Québec et Montréal ? On nous affirmait récemment que les membres de la Chambre de Commerce s'occuperont de l'affaire tout prochainement.

Heure d'adoration

On a publié dimanche à la grand'messe, la liste des paroissiens qui se sont engagés à faire chaque semaine une heure d'adoration à la Cathédrale.

Au Palais de Justice

Samedi, l'hon juge Ls. Rodolphe Roy renvoyait les demandeurs dans les causes de Goulet vs Tremblay de Ste Luce et Bouillon vs Côté de Matane; il maintenait la plainte en l'affaire de Pelletier vs Dufault. Ces causes avaient été entendues avant les vacances judiciaires de même que celles moins importantes en lesquelles il rendait aussi jugement.

—Le rôle des Cours de Circuit et Supérieure étant très chargés, l'hon juge Roy siégera une grande partie de la semaine.

—Nous avons remarqué comme occupant dans plusieurs causes importantes, le jeune avocat Elzéar Noël de Cedar Hall. Nous l'en félicitons!

"L'Action Sociale"

C'est avec grand plaisir que nous voyons M. Lauzier s'occuper de la vente chez nous de votre journal et des brochures, etc, publiées par l'"Action Sociale Catholique". Il tiendra aussi un assortiment d'oeuvres de propagande catholique et entre autres les ouvrages canadiens.

Accident

Ces jours derniers, M. Abraham Lepage faisait tuer son cheval et briser une voiture par un train spécial de l'I. C. R. à la traverse située près de la résidence du Dr Ls. G. Moreault.

COURRIER DE CHICOUTIMI

Départ

Chicoutimi, 17.—M. l'abbé V. A. Huard est retourné à Québec mercredi dernier, après un séjour de quelques semaines à Chicoutimi. Nous sommes heureux d'apprendre que sa santé s'est beaucoup améliorée.

Nouveau geolier

M. Ludger Tremblay, de cette ville, a été nommé geolier de la prison de Chicoutimi à la place de M. P. Paul Paradis, il y a déjà quelques semaines.

Divers

Lundi dernier Mgr E. Laponte, V. G., M. l'abbé V. A. Huard, le R. P. Bacon, O. P., et MM. Dubuc, Lapointe, etc., sont allés à S. Alphonse par train spécial.

La nouvelle voie de Chicoutimi à S. Alphonse est très avancée. Le train se rend maintenant à trois ou quatre milles du village de S. Alphonse. L'inauguration solennelle de cette ligne de chemin de fer aura probablement lieu dans le courant de novembre prochain.

Le R. P. Bacon, O. P., arpès avoir prêché une retraite à Ste Anne et à S. Honoré, prêche actuellement à S. Alphonse.

M. l'abbé Edm. Duchesne, principal de l'Ecole Normale de Chicoutimi, est allé à Québec la semaine dernière.

Aux dernières élections municipales de cette ville, qui ont eu lieu au commencement du mois d'octobre, presque tous les anciens échevins ont été réélus ainsi que le maire M. le Dr A. Riverin. MM. E. Massicotte et Francoeur ont remplacé les deux MM. Godbout.

Dans la nuit de jeudi à vendredi nous avons eu la première bordée de neige de la saison.

M. l'abbé Bouin, curé de S. Joseph de Sorel, était de passage à Chicoutimi mercredi dernier.

COURRIER DE NICOLET

Fin de la retraite

Dimanche soir, avec une grande solennité, se sont terminés les pieux exercices de la retraite commencée le 9 octobre courant.

Les prédicateurs ont été les RR. PP Alexis et Prosper, capucins du couvent de Limoilou. Ce sont des orateurs distingués, qui, dans un langage simple, ont produit une forte impression et ont su faire comprendre les grandes vérités évangéliques. La prédication de ces vénérables religieux a été suivie avec un grand intérêt par la population de toute la paroisse, qui, deux fois par jou., se rendant en foule à la cathédrale et ne se lassait pas d'écouter la parole de Dieu.

Cette retraite, la première du genre, depuis la reconstruction de notre temple magnifique, produira d'excellents résultats.

L'un des buts à atteindre est la répression de l'intempérance et sur ce sujet il nous a été donné d'entendre un des sermons les plus propres à faire réfléchir les malheureux adonnés à la misérable passion de l'ivrognerie qui est la cause de presque tous les péchés, la dégradation de l'homme, la ruine et la désolation de la famille et de la société.

Sa Grandeur Monseigneur de Nicolet, toujours si dévoué au bien des âmes et des fidèles confiés à bienveillante sollicitude, a profité de ces heureuses circonstances de la retraite pour établir canoniquement une société destinée à enrôler sous sa bannière tous les hommes de bonne volonté afin de concentrer leurs efforts sur le but à atteindre, savoir : enrayer, coûte que coûte, le fléau de l'ivrognerie.

Cette société porte le nom de La Société de Tempérance de la Croix.

Celui qui veut entrer dans cette société doit faire une promesse sincère de s'abstenir, partout et toujours, de toute boisson enivrante et il lui est défendu :

1o d'entrer dans les débits de boisson pour y boire ;

2o de signer ou d'appuyer une requête pour octroi de licence ;

3o de travailler à faire élire des conseillers favorables aux licences ;

4o de louer sa maison ou autre propriété pour servir aux débits de boissons ;

5o d'offrir des liqueurs alcooliques dans les visites, dans les soirées de famille ou d'amis, dans les noces, dans les excursions de chasse, de pêche ou autres, à l'occasion d'une transaction quelconque ;

6o d'offrir ou de recevoir des boissons enivrantes en temps d'élections politiques ou municipales.

Cette société est enrichie d'indulgences que ses membres peuvent gagner aux jours et dates suivants :

A l'issue de la messe, hier, en présence des RR. PP. Alexis et Prosper, ainsi que M. le curé, après les explications données par le R. P. Alexis, les fidèles désireux de faire partie de cette société de tempérance, s'approchèrent de la balustrade et inscrivirent leurs noms sur les régistres de la société. Le nombre des noms inscrits est fort considérable. Puis on procéda à l'élection des officiers qui sont les suivants:

Président honoraire: Dr G. A. Turcotte, M. P.

1er vice-président honoraire: Louis J. Caron, maire de la ville de Nicolet.

2e vice-président honoraire: Fortunat Proulx, maire de la paroisse Nicolet.

Président actif: Arthur Trahan, avocat.

1er vice-président actif: Wilfrid Camirand, C. R., avocat.

2e vice-président actif: Evariste Dubuc, cultivateur.

Secrétaire-archiviste: Dr H. C. Smith.

Trésorier: Jos. Dallaire, gérant de la Banque Nationale à Nicolet.

Sur l'invitation de M. le curé, les officiers élus prirent place sur des sièges placés en avant du banc des marguilliers et le R. P. Alexis donna les explications nécessaires et, à genoux, prononça au nom de tous la formule d'engagement à la société.

La cloture de la retraite a eu lieu à sept heures du soir par un magnifique sermon du R. P. Prosper.

Puis les 300 élèves des Soeurs de l'Assomption, revêtues de leur joli costume noir avec large voile blanc et couronnes sur la tête, se formèrent procession, firent le tour de l'église en chantant les louanges de la Vierge Marie et vinrent déposer leurs couronnes aux pieds de sa statue reposant un riche piédestal au centre du sanctuaire. Se spectacle était des plus touchants et nombreux sont les spectateurs qui ont versé des larmes abondantes.

Sa Grandeur Mgr Bruneault, présidait au trône, ainsi que tout le clergé de sa maison épiscopale.

Avant de clôturer cette imposante cérémonie, Sa Grandeur voulut bien exprimer toute sa satisfaction et le bonheur qu'Elle éprouvait en constatant la foule nombreuse des fidèles qui ont suivi les exercices de la retraite avec une foi et une piété vraiment remarquable. Et es leur nom Elle remercia avec effusion, dans une éloquente allocution, les RR PP. pour leur travail, leur zèle et leur dévouement mis au service de Dieu pour le mieux faire connaitre et aimer, assurant ainsi la conversion des pécheurs et la persévérance des justes.

Ensuite, Sa Grandeur, revêtue de ses habits pontificaux, présida au salut solennel de clôture durant lequel le choeur de l'orgue chanta "Magnificat" et le "Te Deum" pour se terminer par la bénédiction du très saint sacrement.

NOUVELLES D'OTTAWA

Menues nouvelles

Ottawa, Est, 18.—M. Procul Charlebois, de l'Epiphanie est un peu mieux ces jours-ci.

—Le R. P. Chs. Charlebois, au cours de ses visites paroissiales la semaine dernière a fait une chute sur le trottoir et s'est blessé au genou droit ce qui l'a empêché de continuer à visiter ses paroissiens. Nous espérons que cet accident n'aura pas de suites fâcheuses et que le Rév. Père se remettra promptement de cette chute.

—Ces jours derniers Mgr Breynat, vicaire apostolique de McKenzie, était de passage chez nos Pères au Scolasticat. Les RR. PP. Bigonesse, Oblat, curé de Battleford, Sask., Camille Lefebvre, du McKenzie étaient aussi les hôtes du Scholasticat.

—M. Wilfrid Joly, notre paroissien, qui demeurait en face de l'église a quitté notre village pour aller ouvrir un magasin à Manotie à seize milles d'Ottawa, il y a quelque temps. Depuis son départ M. Joly est venu faire des visites à des amis dans notre village et il dit que son commerce est florissant, qu'il fait de bonnes affaires. Nous souhaitons à ce Monsieur plein succès et la réussite dans son entreprise, san départ a créé un vide difficile à remplir ; notons en passant que M. Joly est à la tête d'une nombreuse famille dont plusieurs fils sont bientôt prêts à lui aider dans son commerce.

Aux mères

Bonnes mères de famille, vous êtes-vous jamais demandé pourquoi dans votre église on célèbre la sainte messe chaque matin ? A sept heures et demie la cloche vous appelle, c'est une heure commode. Combien répondent à son appel ? On peut sûrement compter que chaque famille envoie au moins un représentant au saint sacrifice. Il est vrai qu'il faut être matinal, dure pénitence pour quelques-unes, m'a-t-on chuchoté... mais a-t-on pensé par hasard que le ciel s'achète sans sacrifice ?...

Les chantiers

Voici maintenant la saison d'automne, les chantiers vont s'ouvrir et les propriétaires de chantiers se mettent en marche pour embaucher nos Canadiens-Français qu'ils savent courageux, durs à la tâche, persévérants à l'ouvrage. Amis, permettez-moi de vous dire un petit mot à ce sujet : ne pourriez-vous trouver de l'ouvrage à la ville pendant l'hiver ? Vous y seriez plus près de votre église, de votre pasteur; dans les bois vous êtes isolés, loin de tout secours religieux, et fait remarquable, malgré les salaires qui vous paraissent élevés de prime abord, il ne vous reste guère plus d'argent à votre retour du chantier, les frais de transport étant à vos charges. Croyez-moi, restez-nous cet hiver et procurez-vous de l'ouvrage en ville, faites-en l'essai, vous m'en direz des nouvelles.

Quête

Dimanche prochain il se fera une quête à domicile pour les pauvres de la S. Vincent de Paul, donnons généreusement pour les membres souffrants de Notre-Seigneur ; avec esprit de foi voyons le bon Sauveur nous tendre la main et mendier pour ses amis, les pauvres. Aurons-nous le coeur assez dur pour lui refuser notre aumône ?

Beau sermon

A la grand'messe, sermon sur la constitution de la Sainte Eglise Catholique, par le R. P. Denis. L'église est une société parfaite avec ses lois, sa discipline. Sa perpétuité à travers les siècles malgré les assauts des persécuteurs, des hérétiques, des matérialites, prouve la divinité de son fondateur Notre-Seigneur Jésus-Christ. Soyons attachés à l'église catholique et remercions le bon Dieu de nous avoir fait naitre dans la belle religion catholique.

Du français s'il vous plait

Amis, employez donc la langue française dans tous vos écrits, imprimés, en-tête de lettres, de facture. Comment voulez-vous que nos voisins traitent bien notre langue quand nous sommes les premiers à la mettre de côté. Ainsi l'autre jour une personne a reçu un compte d'épiceries d'un épicier Canadien-français, adressé, s'il vous plait à un Canadien et c'était tout de l'anglais qu'il y avait à lire. Est-ce raisonnable cela ? dites-le moi, si j'ai tort de parler ainsi !...

Absent

Le R. P. Chs. Charlebois sera absent cette semaine jusqu'à vendredi prochain.

Décès de M. S. Boisvert

Grosse-Ile, 18.—Les employés de la Quarantaine de la Grosse-Ile, qui ne forment tous, pour ainsi dire qu'une seule et même famille, ont eu la douleur de voir un de leurs bons camarades partir pour le grand voyage dont personne ne revient.

M. Séraphin Boisvert, qui faisait ici le service de constable, est décédé dimanche dernier, à l'âge de 34 ans, après une courte, mais cruelle maladie, supportée avec une résignation exemplaire. Il laisse dans la douleur et les larmes son épouse née Marie-Louise Legendre, et sept petits enfants.

Le défunt jouissait ici de l'estime générale. Cela est bien prouvé par le pieux empressement qu'ont mis tous ses camarades à se cotiser entre eux pour offrir des messes pour le repos de son âme. Ces messes, ainsi que de nombreuses offrandes de prières particulières, sont autant de souvenirs précieux qui accompagneront l'ami disparu dans son éternité, remplaçant avantageusement les couronnes périssables qui ne vont pas au-delà du cercueil.

Les funérailles du regretté défunt auront lieu jeudi, le 20 courant, à Ste Croix, P. Q.

UN AMI.

Défunt Apaisement

Cet apaisement promis plusieurs fois par M. Briand trouve le moyen de mourir avant d'avoir existé. Depuis quelque temps, à mesure que s'avance la date de la rentrée des Chambres, le personnel officiel se multiplie pour enterrer un programme qui n'a jamais eu la moindre réalité. M. Dupuy, ministre, et Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre ou ailleurs, viennent d'annoncer que le gouvernement a toujours eu l'intention de faire de la politique radicale et de continuer le système appliqué avant eux. Maintenant, des personnages de moindre importance entonnent le même refrain au sein des Conseils généraux. En Eure-et-Loir, M. Lhopiteau, qui cependant jadis essaya d'atténuer quelques-unes des lois sectaires, a réclamé la "défense de l'école laïque", l'impôt sur le revenu et plusieurs "réformes" analogues. Dans le Gard, M. Bonnefoy-Sibour s'est porté garant que les ministres ne sauraient songer à faire la moindre concession. D'autres voix s'élèvent pour expliquer que l'on doit rester fidèles à la politique de la "Lanterne", puisque nous avons la république de la "Lanterne". M. Briand ne fut-il pas rédacteur à cette feuille-là ? Oui. Il va bientôt parler lui-même. Il démontrera que la promesse qu'il a faite n'avait pas le sens qu'on lui a attribué, pusqu'elle ne comportait aucun sens, sinon celui de la dérision ou plutôt de la farce. L'apaisement, c'est la continuation de la lutte, de l'oppression et du gâchis. M. Briand veut vivre; et il ne peut vivre dans un autre milieu. Et ses acolytes et ses serviteurs seraient bien embarrassés s'il leur fallait s'occuper de choses raisonnables.

L'"Univers".

A LEVIS

Conseil de ville

Il y a eu séance du Conseil de ville, hier soir, sous la présidence de Son Honneur le maire Bernier.

Etaient présents MM. les échevins Paquet, Lemieux, Alain, Blouin, Carrier, Lachance, Beaulieu et Turgeon.

Le procès-verbal de la dernière séance régulière de même que celui de la séance spéciale du 11 octobre sont adoptés à l'unanimité.

On adopte aussi les conclusions du rapport du comité-général tenu le 3 octobre que recommande d'accepter certaines soumissions.

Le travail étranger à Lévis

M. Léon Veilleux attire l'attention du Conseil sur le fait que le règlement imposant une taxe de $4 sur les ouvriers étrangers qui viennent travailler dans la ville n'est pas exécuté. Il demande au Conseil de prendre des mesures immédiates pour protéger les ouvriers de cette ville qui sont contribuables et payent taxes à la ville.

Cette lettre soulève une longue discussion à laquelle prennent part presque tous les échevins.

M. le maire Bernier et MM. les échevins Blouin, Lachance et Paquet seraient prêts à modifier le règlement afin de permettre à certains ouvriers de venir travailler à Lévis sans payer taxes. Ainsi nos entrepreneurs ont continuellement besoin de maçons et de menuisiers étrangers. En définitive, ce sont eux qui payent la taxe de $4; autrement ils ne pourraient obtenir les services de ces ouvriers.

M. le maire Bernier cite le cas d'une barge remplie de charbon qui n'a pu être déchargée à Lévis parce que le chef de police a tenté de faire exécuter le règlement.

MM. les échevins Beaulieu et Alain insistent pour le maintien du règlement tel qu'il existe aujourd'hui. Ce règlement a été fait à la demande de nos ouvriers pour les protéger de la concurrence étrangère. Ceux qui trouvent la taxe de $4 trop élevée n'ont qu'à venir résider à Lévis. Voilà ce que désirent MM. Beaulieu et Alain.

Finalement, il est décidé que le règlement sera étudié par le comité des règlements qui devra faire rapport au Conseil.

Comptes soumis

Les comptes suivants sont soumis au Conseil et renvoyés aux différentes commissions pour approbation :

Cie de machineries Mercier	$ 6.80
" "	.90
" "	7.52
" "	1.20
" "	5.31
" "	.50
" "	1.61
" "	45.05
" "	1.90
"Le Quotidien"	4.50
Félix Pichette	43.25
P. Robitaille	2.00
Syndicat de Lévis	27.60
G. et E. Couture	.55
" "	.90
" "	32.00
" "	84.17
Gastonguay et Giroux	20.00
J. B. Michaud	28.00
Maurice Turgeon	14.30
J. A. Bélanger	11.00
"Le Quotidien"	7.18
"	1.50

Une proposition de M. Genest

M. F. X. Genest, arpenteur-géomètre et géographe, de Québec, offre ses services à la ville comme arpenteur.

M. Genest soumet que la ville retirerait de grands avantages en retenant ses services comme arpenteur. Il suivrait au jour le jour les questions débattues au Conseil et serait ainsi en mesure de faire tous les arpentages d'une manière plus expéditive et avec plus de satisfaction. Il sera toujours à la disposition de la ville dans le plus court délai possible.

Le parc aux animaux

Une requête d'un bon nombre d'électeurs municipaux du quartier Saint-Laurent demande que le Parc aux animaux, qui se trouve au milieu de ce quartier, soit enlevé ou changé de place sans retard. Ces électeurs prétendent que la proximité du Parc aux animaux des bâtisses de l'aqueduc est très préjudiciable à la santé publique.

Cette requête est signée par MM. Philippe Tremblay, Frank Breton, Pierre Bolduc, William Dupont, Octave Pelletier, François Robin, Arthur Bégin, Philéas Guay, Joseph Bégin, sr., François Bégin, jr., Joseph Mercier, Jos. Coté, Joseph Coulombe, Philéas Guay, sr., Adélard Bégin, Victor Ringuet, jr., George Belleau, Adj. Mercier, Nap. J. Mercier, Joseph Vallée, Horace Dussault, L.-P. Hamel, J. Mariage, A.-J. Lamarche, J. Morissette, Alma-E. Pelletier, Arthur Ringuet, Jean-Baptiste Couture, Vital Carrier, Napoléon Couture, Jos. Lagacé, F. X. Dubé.

Cette requête est renvoyée au comité-général pour étude.

Une demande d'achat

La Cie de machineries Mercier demande à quel prix et à quelles conditions la ville serait disposée à vendre le terrain où est actuellement situé le Parc aux animaux. Ce Parc comprend l'espace situé entre les bâtisses des pompes, et le terrain Dussault (ci-devant le terrain Murphy), et est borné au sud par la rue Saint-Laurent et au nord par le chemin de fer Intercolonial.

La Cie de machineries Mercier a l'intention d'agrandir considérablement ses usines et d'augmenter son industrie. Elle a donc besoin de ce terrain. Elle est prête à l'acheter au même prix que les terrains voisins ont été payés récemment.

"En nous vendant ce terrain à bonne condition, dit la Cie de machineries Mercier, nous pourrons développer notre industrie. Si on ne peut nous le vendre, nous serons obligés de transporter notre industrie ailleurs.

"Nous avons des offres de municipalités pour exemption de taxes de vingt ans. Mais comme nous sommes établis à Lévis depuis plusieurs années, nous préférerions y rester pourvu toutefois que la ville nous aide.

La Cie de machineries de Mercier emploie à l'heure actuelle 30 à 33 hommes, mécaniciens et ouvriers en chaudières. Elle paye actuellement une moyenne de gages de $325.00 par semaine, soit un total de $16,000 par année. Si la Cie de machineries Mercier obtient le Parc aux animaux, elle paiera $400 de salaires par semaine. Le capital payé de cette Cie est de $35,400, et il sera bientôt augmenté.

Cette lettre est également référée au comité-général pour l'étudier en même temps que la requête des électeurs du quartier Saint-Laurent.

Petits faits

M. Adjutor Michaud, propriétaire de la Buanderie de Lévis, se plaint que le tuyau d'aqueduc qui entre dans sa boutique est insuffisant. Il demande qu'on lui fasse une entrée spéciale. MM. les échevins Carrier et Blouin plaident la cause de M. Michaud. On décide d'accorder immédiatement cette demande.

—M. Henri Dalmont, propriétaire, 18, rue Saint-Georges, a perdu, le 17 août dernier, son locataire. Celui-ci est parti en disant qu'il s'en allait travailler aux récoltes dans l'Ouest. Il n'a pas donné de nouvelles depuis. Quelques jours plus tard, les meubles de ce locataire ont été vendus par autorité de justice. La vente n'a pas même payé les frais de la saisie. M. Dalmont a donc perdu son loyer. Il demande, en conséquence, exemption de taxes municipales et d'aqueduc. Référée aux comités de finance et d'aqueduc.

—M. Edouard Bégin, rue Shaw, a reçu un compte de $9.50 pour taxes sur une maison qui n'est pas occupée. Son autre logement jusqu'ici loué à son fils est aussi inoccupé. Il demande donc exemption de taxes sur ces deux logements. Référée au comité d'aqueduc.

—A peu près même demande par M. C. Langlois, du quartier Lauzon, pour une boutique inoccupée, près de sa maison. Référée au comité d'aqueduc.

—M. Alphonse Dumont, qui a l'intention de construire une maison, rue Fraser, sur le lot cadastral No. 313, demande un permis de construction. Accordé.

—M. Raymond Bilodeau, hôtelier, propriétaire d'une maison, rue Guenette, se plaint que le canal d'égoût endommage cette maison. Il demande que des réparations immédiates soient faites à ce canal. Référée au surveillant des chemins.

—M. Uldéric Bégin qui est devenu propriétaire du lot cadastral No 477 du quartier Notre-Dame, demande que son nom soit substitué à celui de M. Ferdinand Bégin au rôle d'évaluation. Accordée.

—M. Joseph Bernier, rentier, rue Fraser, demande de prolonger la rue Notre-Dame jusqu'à la cime du cap. Il est en marché de vendre une partie de son terrain, et le mauvais état de cette rue qui empêche les voitures d'y circuler, lui fait tort.

Rapport du surveillant des chemins

M. Narcisse Gosselin, surveillant des chemins, fait rapport au Conseil au sujet d'un certain ponceau du Grand-Tronc dont les gens se plaignent beaucoup. Le ruisseau en question est rempli de vidanges de toutes sortes. M. Gosselin en conclue que les propriétaires du voisinage ont installé des closets sur ce ruisseru.

"Ces propriétaires, déclare doctrinalement M. Gosselin, n'ont pas ce droit. Qu'ils se fassent des puisards et la ville sera ensuite tranquille."

Le sruveillant n'a pas eu le temps encore de faire le trottoir en face de la propriété Chabot.

Relativement à la plainte de M. Rioux, rue Wolfe, les choses ont été arrangées à sa satisfaction.

Le surveillant des chemins attire l'attention du Conseil sur le ruisseau Dumontier, qui descend de la côte Davidson. M. Horace Dussault a acheté le terrain Murphy et il est en train de continuer jusqu'au fleuve le canal d'égoût qui passe dans la rue Saint-Laurent. Seulement, il le fait en bois quand celui de la rue est en grès.

Ce rapport, qui contient des théories légales qui sont nullement de la compétence du surveillant des chemins, amène une nouvelle discussion. Quelques échevins voudraient que M. Dussault construirait son canal en grès comme celui de la ville. M. le maire Bernier explique que M. Dussault est obligé de recevoir les eaux de son voisin et de les porter à son autre voisin mais que la ville n'a pas le droit de lui dire : Vous ferez un canal de telle forme et de telle matière.

On décide, à la fin, d'avertir M. Dussault, par un protêt en forme, qu'il sera responsable de tous les accidents et de tous les dommages causés par son canal.

Une manufacture de scies

M. Napoléon Mercier, président de la Cie de machineries Mercier, adresse la lettre suivante au Conseil :

"Je prends la liberté de vous informer que je serais disposé à établir une manufacture de scies à Lévis, si le conseil de ville est consentant à m'accorder une exemption de taxes. Sans aucun doute, dans peu d'années j'emploierai un bon nombre d'ouvriers car le territoire à exploiter est très grand. Les deux seules manufactures de scies qui existent actuellement sont situées, l'une à Sorel et l'autre à Montréal."

La demande de M. Mercier est renvoyée au comité des finances.

Tuyau ou cheminée

M. l'échevin Alain demande au maire si un règlement municipal ne prohibe pas entièrement les tuyaux en dehors des maisons sur tout le territoire de la ville. Il cite le cas d'une petite bâtisse appartenant à une compagnie, non loin de sa résidence, dont le tuyau est un danger continuel pour le feu.

M. le maire Bernier cite le texte même du règlement qui oblige les propriétaires à remplacer les tuyaux par des cheminées en brique ou en pierre.

Le chemin de grève

M. l'échevin Alain ramène sur le tapis la question du chemin de grève dont le Conseil s'est occupé déjà à deux ou trois reprises.

MM. les échevins Alain et Turgeon discutent longuement cette question que nos lecteurs connaissent déjà.

Le Conseil s'ajourne ensuite à lundi, le 24 octobre.

A VENDRE

TERRE.—Une belle terre, partie en culture et partie en bois debout, située près de l'église, à un mille de la station, avec bâtisses, etc, le tout en bon ordre. Cette terre sera vendue à l'enchère, mardi le 25 octobre 1910. Elle appartenait autrefois à M. Godfroy Boulet, St-François, comté de Montmagny.

15-1f—hif

COUPON A DETACHER

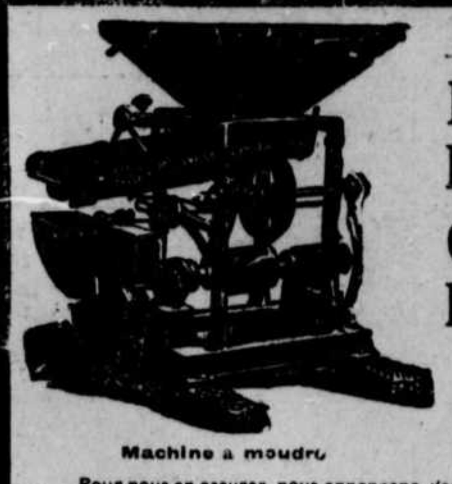

Machine a moudre

Nous voulons le savoir!! Que valent les annonces?

Quel est le meilleur journal comme médium d'annonces?

Découpez cette Annonce

Pour nous en assurer, nous annonçons dans tous les journaux de Québec, et nous prions les intéressés qui liront cette anonce de nous aider. Nous les prions pour leur concours.

Tous les industriels du pays nous connaissent et savent que nous avons maintenant l'établissement le plus considérable et le mieux assorti en fait de machineries pour moulins et manufactures, de même que tous les accessoires et fournitures, tels que : engins et chaudières à vapeur, engins à gaz et à gazeline, turbines à l'eau, agrès de scieries, déligneurs, machines à lattes, "Katherine", monte billots, chaine à bran de scie, arbres de couches "Shaft", marbres, poulies, courroies, scies, dents de scies, huiles, etc.

Aussi planeurs, embouveteurs, machines à moulures, scies à ruban, corroyeurs, poney planeurs, machines à tenons, mortoiseurs, en particulier notre nouvelle machine "Variété" et toutes autres machines à bois.

Jusqu'au 1er janvier prochain, nous accorderons à tout acheteur au comptant qui se présentera avec ce COUPON D'ANNONCE, ou nous l'enverra par la malle avec sa commande, un escompte de 10 ojo sur les machines et 20 ojo sur les fournitures ou accessoires.

De cette façon, les acheteurs seront payés de leur attention, tout en nous aidant à établir quel est le meilleur annonceurs.

Nous continuerons aussi à vendre à des conditions de paiements faciles, à ceux qui ne peuvent payer tout comptant.

Qu'on n'oublie pas que nous avons toujours les outillages et fournitures de fromageries et beurreries ; aussi de belles occasions en fait de machines de seconde main.

Il ne faut pas manquer d'écrire ou de venir avec ce coupon.

et Sauvez 10 à 20 p.c. sur vos Machines

La Cie Chs. A. Paquet Ltée,

No 93 à 103, rue Dalhousie,

Coin de la rue St-Jacques,

L'ACTION SOCIALE QUEBEC

Volailles pour reproduction

Plusieurs petits troupeaux de 13 poulettes et 2 jeunes coqs, de race américaine, Plymouth Rock surtout, pour... **$15.**

Ces oiseaux sont nés un peu tard, mais sont vigoureux et de race pure.

Excellente occasion de fonder, à bon marché, un troupeau pur sang.

Ces volailles sont actuellement parquées à LORETTE, près Québec. S'adresser à

GUNN & LANGLOIS,
241, rue St-Paul, - - - MONTREAL.

Que l'on se hâte avant que le stock ne soit épuisé.

SI LA SATISFACTION COMPTE POUR QUELQUE CHOSE EN FAIT DE POELES

Vous Devez Acheter le Celèbre

"CREAT TRIUMPH"

Ce poële est à plusieurs points de vue le plus perfectionné et c'est aussi le poële que tout acheteur pratique choisira après examen.

Il est garanti pour donner beaucoup de chaleur, sa tire étant parfaite et surtout le poele "GREAT TRIUMPH" cuit et rotit les aliments d'une manière parfaite.

Ce poële est de construction spéciale pour notre commerce, les meilleurs matériaux sont employés dans sa construction, il a une très belle apparence et un fini brillant, enfin c'est le PLUS BEAU et le MEILLEUR POELE DE FONTE en vente sur le marché.

Nous serons heureux de vous en donner tous les détails. Venez l'examiner à nos magasins ou écrivez pour description complète, catalogues et prix.

Nous avons une proposition d'achat très avantageuse à vous offrir.
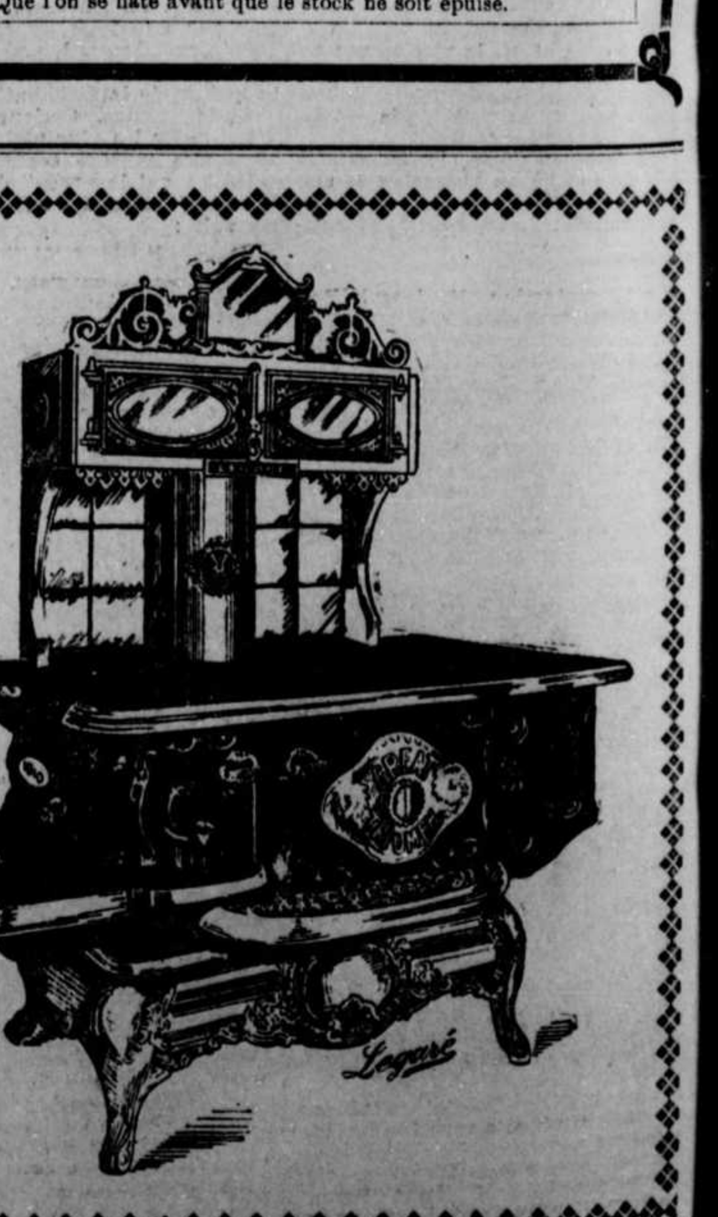
P. T. Legaré
QUÉBEC
MANUFACTURIER & NÉGOCIANT
273 A 287 RUE ST. PAUL - 32 A 38 RUE ST VALIER.